REVUE

DES

DEUX MONDES

LXe ANNÉE. — TROISIÈME PERIODE

TOME QUATRE-VINGT-DIX-NEUVIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1890

11,709

054
R3274
1890, v.3

LE

PETIT MARGEMONT

PREMIERE PARTIE

I.

Le duc de Margemont mariait sa fille au comte de Turdis. C'est dire tout de suite que ces Turdis étaient aussi riches que bien nés; car si le duc était terrible sur la naissance, il ne l'était pas moins sur l'argent. Si noble que fût son gendre, un bien médiocre lui eût paru fâcheux. Lui-même était fort riche. Il est vrai qu'il était en même temps plus avare qu'il n'est permis, sordide, avec un train minable, et qu'il n'en rougissait pas. Comme, en son genre, il ne manquait ni d'esprit, ni même de cynisme, il disait encore « qu'être avare n'était petit qu'avec une petite fortune, et que la sienne ne l'était pas. »

Quoi qu'il en eût, il avait dû se mettre en frais pour le mariage de sa fille. C'est ainsi qu'il avait donné deux dîners suivis de grandes réceptions, et qu'en ce moment même un lunch attendait les mariés au retour de l'archevêché.

Devant le vieil hôtel de la rue Saint-Guillaume, quelques curieux stationnaient, malgré la pluie. Ils plongeaient leurs regards dans la vaste cour, au fond de laquelle s'élevait le monument. C'en était un, avec un beau fronton soutenu par des ordres. Une tente couvrait le perron.

Entre autres propos, un voisin racontait que, pendant le siège,

le duc, pour protéger l'hôtel, avait permis à la duchesse d'y soigner des blessés. Vingt lits avaient pu tenir dans le grand salon! Il décrivait des merveilles, écoutées, comme il arrive, par la foule avec plus d'admiration que d'envie...

Lorsqu'au bout de la rue les premières voitures débouchèrent :

— Les voilà! les voilà! monsieur Prosper! cria le même homme au concierge.

Mais sous la voûte, où le vent poussait la pluie, M. Prosper était trop en colère pour rien entendre.

Il en avait à un jeune valet qu'il menaçait du poing, et, en roulant des yeux énormes :

— Vous savez, Julien, que M. le duc n'aime pas les chats; qu'ils prennent plus de beurre que de rats. Vous en cachez un, vous dis-je. Où? je n'en sais rien... Que je l'attrape, et je lui tords le cou!

Au risque de gâter ses bas de soie et sa culotte de satin bleu, ce garçon, pourtant, avait fait traverser la cour inondée à M. Prosper sous le parapluie destiné aux mariés. Ce service eût dû lui valoir les remercîmens de ce personnage; mais celui-ci avait bien l'humeur à la reconnaissance, après l'affront qu'on venait de lui faire, à lui, l'homme de confiance de M. le duc! Étant allé, par ordre de son maître, surveiller les apprêts du lunch, il y avait été fort mal reçu. Ses observations avaient déplu aux gens de louage, qui, n'étant point tenus envers lui aux mêmes égards que la domesticité, en avaient pris à leur aise. Ils l'avaient plaisanté, bousculé. Une altercation s'ensuivit, où leur chef déclara que la place d'un concierge était à la loge; que, s'il y fût resté, pareille chose ne lui serait pas arrivée.

— Je le dirai à M. le duc!

— Dites-le au pape, avait répliqué l'autre, je m'en f...!

Suffoqué du coup, M. Prosper s'était retiré, et, faute de mieux, il s'en prenait maintenant à Julien et à son chat.

Il ne lâcha le pauvre garçon que lorsque les chevaux du coupé de noce apparurent en face de la porte. Le poil fumant sous cette ondée de mars, à demi cabrés et piaffans, ils entrèrent. La voiture arrêtée devant la tente, M. de Turdis et Claire de Margemont descendirent sous le parapluie de Julien, retourné à son poste.

Dans le vestibule encore vide, la première pensée de Claire fut pour Jacques, pour ce frère si cher et qu'elle allait abandonner!

Ces palmiers, ces fleurs, mis là pour elle et pour ce seul jour, masquaient mal la nudité du grand escalier de pierre, si froid, si triste. Pas une marche dont le frère et la sœur ne connussent la brèche ou l'usure. Jusqu'en ces derniers temps, c'était leur prin-

cipal lieu de rendez-vous. Là, du moins, leurs épanchemens échappaient à leur père, qui d'ordinaire n'aimait pas à les voir ensemble, craignant que leur intimité ne diminuât son autorité sur eux. La jeune femme traversa les appartemens de réception, où, durant toute sa jeunesse, elle n'avait jamais vu les meubles que recouverts de housses, avec des airs de fantômes. Arrivée dans la salle à manger, elle eut peine à retenir ses larmes. Devant ce buffet si abondamment servi aujourd'hui, elle songea à ces repas insuffisans auxquels Jacques devait ses joues pâles et sa gracilité touchante. Pendant longtemps le médecin de la famille, le docteur Chanal, s'était entendu avec la duchesse pour leur fournir en secret des vins réconfortans. Il leur apportait aussi du chocolat en tablettes, des gâteaux anglais...

Quand on eut retiré à Claire son voile, M. de Turdis lui offrit un peu de champagne et des sandwiches qu'elle accepta timidement. Il était plein de bontés pour elle, elle pleine de reconnaissance, mais en même temps honteuse de son égoïsme. La joie de fuir la maison paternelle ne lui avait-elle pas fait trop vite agréer ce parti? Avant de chercher à jouir de son propre bonheur, n'aurait-elle pas dû assurer celui de l'être qu'elle chérissait le plus au monde? N'aurait-elle pas dû marier son frère avant elle et comme il le souhaitait?

— Il l'aime tant! pensait-elle.

Et vers le buffet, de salon en salon, le bruit des pas et des voix se rapprochant, Louise d'Heudicourt, celle-là même à laquelle elle songeait en songeant à Jacques, fut la première qui se présenta à sa vue.

Elle vit avec joie que Jacques et Louise étaient ensemble et qu'ils se parlaient familièrement. L'occasion leur en était si rare! Elle espérait que cette journée serait pour eux décisive. Elle réunit en un rêve charmant ces deux têtes, l'une blonde, l'autre brune.

On dit que les brunes aiment les blonds. Ce proverbe était entré quelquefois dans l'enfantillage de ses combinaisons.

Tous deux vinrent à elle.

— Chère amie! chère amie! murmura Claire en pressant Louise dans ses bras.

Mais un petit homme alerte et rageur se montra qui mit fin à leurs embrassemens. Une moustache coupée ras au-dessus des lèvres et les lèvres rentrées, comme pour ne rien perdre de sa salive; la tête, crêpue et grisonnante, disproportionnée au reste du corps, la peau sèche et les joues roses, ce fut d'une voix de coq et dressé sur ses ergots, mais non pas sans attitude, que le duc commanda à Claire de le suivre.

Il ramena sa fille dans le premier salon, où sa place était auprès

de la duchesse. Si, parmi les gens invités, il n'y avait pas, selon lui, dix personnes qui valussent la peine qu'on y prît garde, il n'en tenait pas moins à ce que les hommages qu'on venait lui rendre fussent reçus selon les règles. M. de Turdis eût dû s'inquiéter de ces choses, ne pas permettre à Claire de s'attarder ainsi au buffet. Il jugeait d'ailleurs son gendre bon à rien et même inepte. Sa facilité à accepter un contrat désavantageux lui avait tout de suite donné de son intelligence une idée pitoyable. Il le méprisait. Du reste, il n'épargnait son mépris à personne. Ce mépris général des hommes eût pu ne pas manquer d'une certaine grandeur en son genre, si les duretés qui en résultaient ne se fussent plus particulièrement adressées à ceux qui étaient le moins en mesure de lui résister.

Moins qu'une autre la duchesse en était capable, non pas que l'énergie intérieure lui fît faute; mais cette femme, un peu sombre et mystique, la tournait toute contre elle-même. Elle mettait sa joie à souffrir. Sans la souffrance, la vie lui eût encore paru plus dégradée, plus misérable. Elle eût porté un cilice, si son confesseur ne le lui eût pas défendu.

Son extérieur, pourtant, n'avait rien d'ascétique. A la voir, on eût pu se méprendre. Pendant longtemps on l'avait comparée à un bouton de rose. Malgré les jeûnes et les austérités, son teint était resté fleuri, et, pour être frêle, elle n'était point sèche. Elle était si myope qu'elle ne distinguait les gens que comme à travers un brouillard.

— N'est-ce pas que Son Éminence a bien parlé? dit-elle d'une voix douce au père de Louise, qui entrait.

Au fond, elle trouvait bien que le cardinal qui venait de bénir les époux avait été trop complaisant dans la peinture qu'il avait faite des joies du mariage, qu'il avait promis beaucoup plus qu'on ne devait désirer. Si elle l'en louait ainsi contre son sentiment, c'était par bonne grâce, humilité, et surtout pour dire quelque chose.

Le bel Heudicourt lui répondit par un geste vague, et, après l'avoir saluée, demanda, sans lui-même attendre de réponse :

— Louise est par ici, n'est-ce pas?.. Je vois si peu cette chère enfant...

Ce ne fut pourtant pas d'abord à sa fille qu'il alla.

Il eut bientôt rejoint la princesse de Neubourg, plus connue dans le monde sous le nom de son premier mari, le comte de Noyarey. La princesse était très belle encore et mise à ravir. Entre toutes, elle se distinguait par un air vraiment noble que personne ne lui contestait. Sans ses deux mariages, il y eût eu sans doute, comme disait le duc, plus de draps et de cuirs qu'autre chose

dans son affaire; mais avec une grande fortune et dans un milieu approprié, l'air noble se prend si vite! Outre le goût de se bien mettre, Blanche de Noyarey avait celui de bien recevoir. Les fêtes qu'elle donnait étaient célèbres. Heudicourt l'y aidait de ses conseils en factotum amoureux. Il y apportait un grand goût et une sorte de génie de metteur en scène qui l'eût rendu, comme il disait lui-même, beaucoup plus propre à la surintendance des plaisirs qu'à celle des finances.

Après ceci, on peut aisément se figurer les réflexions que leur inspirèrent les convenances piteuses du lunch, les pauvretés du vestibule, la lésinerie du duc.

— Si Margemont n'était le pire des hommes, il y aurait eu pourtant de quoi faire ici, continua Heudicourt. Sous leur crasse, ces boiseries sont admirables... Ce damas jaune est ridicule, mais le bois des meubles mériterait qu'on s'en occupât... Et ces espaces énormes, ces hauteurs superbes!

Pour un peu, il eût pris des mesures, indiqué des plans, donné des ordres.

Il reprit :

— Le jour où Louise se mariera, on verra ce que je saurai faire de ma galerie... Ce sera presque aussi bien que chez vous, princesse, ajouta-t-il galamment.

Cependant, le duc s'était approché de lui, et, en le tirant à part :

— Le prince est-il médiatisé? demanda-t-il à voix basse. Ces princes allemands sont si nombreux et dans des situations si complexes que celle de ce Neubourg précisément m'échappe en ce moment.

Le prince était « médiatisé. »

Dès qu'Heudicourt l'eut rassuré sur ce point, le duc se dirigea vers ce colosse à favoris blonds de l'air d'un homme qui a enfin trouvé à qui parler. — Ils parlèrent de la pluie.

La pluie, d'ailleurs, occupait toutes les conversations. Les vitres en étaient fouettées, lavées, brouillées, et l'eau, par endroits, s'introduisait en rigoles. Ce sujet épuisé, les mariages, les morts et les parentés fournirent aux entretiens. Ils eussent été insipides sans les pointes de malveillance, ordinaires entre gens qui se connaissent. Les propos se tournèrent aussi contre le duc. Sa folie de noblesse et sa ladrerie prêtaient si bien que chacun se plaisait à en rapporter quelque nouveau trait. C'était moins pourtant à son avarice qu'à sa vanité que les gens s'attaquaient, à cause, sans doute, de l'espèce de recul où cette vanité forçait la leur. En revint-il quelque chose au duc perdu dans la foule? Toujours est-il qu'il ne se gêna pas pour dire, et assez haut pour être entendu :

— Ils sont tout de même bien contens d'être ici.

Le pis était qu'il disait vrai. Pas un qui ne fût flatté de cette invitation, et dont un oubli n'eût bouleversé toutes les idées; pas un qui, de l'extraordinaire vanité du personnage, n'emportât sa part et ne s'en servît au dehors pour soutenir ou renforcer ses propres prétentions. Même en cette compagnie choisie, ceux-là étaient rares qui, comme Heudicourt et sa sœur, Mme de Nointel, étaient assez sûrs de leur naissance pour s'élever au-dessus d'arrière-pensées de ce genre.

Dans le coin où elle s'était établie, la marquise de Nointel faisait rage. Elle ne s'en tenait pas au duc, qu'elle connaissait de reste. Tout le monde était visé par cette grande femme longue, pointue de nez et de caractère.

C'était pourtant à son frère qu'elle en voulait le plus, outrée qu'elle était de la façon dont Heudicourt s'affichait avec Blanche de Noyarey... sa maîtresse, et cela sous les yeux de sa fille!

— « Cette femme!.. » répétait Mme de Nointel.

Elle lui avait toujours été odieuse, et plus encore par le bien que par le mal que l'on disait d'elle. Sa beauté persistante lui semblait aussi venir du diable, comme tout ce qui est séduisant et invite au péché.

— Vous n'avez pas tort, lui répétait son mari, un homme de paisible apparence, élégant et courtois; mais contenez-vous... je vous en conjure.

— Et l'on nous blâme de vivre les trois quarts de l'année à la campagne, continua Mme de Nointel. Ah! combien n'avons-nous pas raison de tenir Louise éloignée du monde, de la soustraire au spectacle de ces turpitudes!..

Comme M. de Nointel lui-même, elle était jalouse de sa nièce, sur le qui-vive dès qu'il s'agissait d'elle.

Elle ne se tut que lorsqu'elle l'eut rappelée auprès d'elle.

La pluie, cependant, avait cessé. Un clair rayon de soleil avait tout à coup ranimé les visages et les toilettes. Louise était très gentiment habillée. Son chapeau et son corsage eurent même l'approbation de Blanche de Noyarey, qui, de loin, l'examinait avec attention.

— Savez-vous qu'elle ne s'y prend pas mal du tout, dit-elle avec intention à Heudicourt, pour avoir constamment sous les yeux un aussi fâcheux modèle que celui de votre sœur.

Si Mme de Nointel ne devina pas ce que la princesse disait d'elle en ce moment, son examen suffit à la fâcher. Elle voulut s'en aller, se leva.

Louise la retint.

— Pas encore, ma tante.

Elle non plus ne manquait pas de caractère. Toute sa petite personne annonçait de la fermeté, et elle se tenait très droite, très roide, en parlant; mais on la sentait souple et flexible en même temps. Elle était très femme, inquiète et gracieuse. L'extrême mobilité de ses traits en dérangeait à tout moment la régularité, et ses grands yeux noirs très ouverts devenaient tout à coup rêveurs.

Était-ce pour Jacques qu'elle voulait rester?

Tout à l'heure, Jacques s'était déclaré. La discrétion de ses aveux n'en avait point tout à fait caché l'ardeur. Il n'avait pu faire que sa voix n'en fût troublée, qu'une heureuse émotion n'eût coloré ses joues pâles. Ses yeux, ses beaux yeux brillans d'espoir et de sincérité, avaient dans un instant perdu cette espèce de tristesse intelligente que l'on prenait généralement pour du dédain ou de l'ennui. Louise n'avait pas dit non. Certes, il eût pu lui plaire. Il était mince, agréablement tourné et point sot. Il lui inspirait même beaucoup plus de penchant que d'indifférence.

Mais en ce moment une bien autre pensée l'agitait intérieurement!

Elle n'y put tenir, quitta son oncle et sa tante, alla retrouver Jacques pour lui demander comment il se faisait que son ami Noyarey n'eût point paru de la journée.

Jacques n'avait point lieu de s'étonner de cette question.

Philippe de Noyarey était son meilleur ami, pour ne pas dire son seul ami. Son absence pouvait paraître singulière. D'autre part, outre que la mère de Philippe était sur un grand pied d'intimité avec le père de Louise, il y avait encore entre les Noyarey et les Heudicourt un petit lien de parenté. Louise et Philippe se connaissaient depuis l'enfance.

Jacques, sans méfiance, répondait qu'en effet il n'avait point vu Philippe et qu'il ne savait pas ce qui avait bien pu lui arriver, lorsque Philippe se montra juste à point pour répondre lui-même.

Après avoir demandé à Louise de ses nouvelles avec une désolante banalité, il raconta à Jacques qu'il y avait eu encombrement et bagarre dans la cour de l'archevêché; qu'en y entrant, après avoir eu la lanterne de la voiture arrachée, son cocher, « ce farceur de Jules, » lui avait couronné son meilleur cheval.

— Alors tu comprends, continua-t-il sans plus s'occuper de Louise, je suis resté à la maison pour voir par moi-même. Le cheval en a pour quinze jours. J'ai administré une raclée de coups de poings à Jules. Je lui ai fait mettre le Rouge au phaéton... Tu sais, le Rouge... et me voilà. Le temps est devenu superbe. Ne m'accompagneras-tu pas au Bois?

C'était un grand et beau garçon, barbu, violent, étourdi. En par-

lant il faisait des gestes et marchait sur les pieds de ses voisins. Ce grand diable avait tout de même l'air d'un assez bon diable et s'il assommait ses gens, ce devait être du moins avec entrain et bonne humeur. Il renouvela à Jacques sa proposition de l'emmener au Bois, y insista...

Enfin, il prit garde à Louise, mais trop tard.

Elle n'avait pu supporter cette inattention non feinte, hélas! A quoi bon l'avoir attendu! Elle s'en voulait de son intime faiblesse. Elle l'avait quitté de dépit, mais le sourire aux lèvres, et une fois de plus elle avait dissimulé la piqûre.

Comme elle s'en allait, Jacques courut après elle. Elle eut vers lui un élan de sympathie véritable. Et pour l'encourager, s'encourager elle-même :

— J'y songerai, fit-elle en lui tendant la main, dites à Claire de m'écrire à Heudicourt... Qu'elle ne m'oublie pas.

— Sais-tu qu'elle est charmante? dit Philippe à Jacques quand il l'eut rejoint.

Aussi longtemps qu'ils purent, ils suivirent Louise des yeux. Quand elle eut disparu et qu'ils se retrouvèrent face à face, il y eut entre eux du malaise. Ils eurent comme le sourd avertissement d'une rivalité, sinon probable, du moins possible.

Une heure après, ils montaient ensemble l'avenue des Champs-Élysées ayant derrière eux sur la banquette du phaéton, « ce farceur de Jules, » un jeune trompette de dragons avec lequel Philippe s'était lié pendant le volontariat.

Jacques avait d'abord refusé cette promenade. Le monde écoulé, Claire partie, il s'était ravisé, effrayé de sa solitude.

Plusieurs fois par semaine, Noyarey prenait ainsi Margemont dans sa voiture.

Il n'était guère de jour qu'ils ne se vissent. Leur liaison datait du collège. A Stanislas, Jacques portait de gros souliers et des raccommodages qui lui attiraient les moqueries de ses petits camarades. Sa faiblesse aussi lui valait des coups. Il se défendait bravement, mais n'était pas le plus fort. Après avoir fait comme les autres, Philippe le prit un beau jour sous sa protection et n'en démordit plus. Jacques eut de la reconnaissance pour ce sauveur dont les bas écossais et la blouse de velours noir faisaient d'autre part son admiration. Ils devinrent inséparables. Chétif et privé de tout, Jacques avait dû renoncer à tant de choses qu'il continuait à admirer en son ami les avantages que son peu de mine et la bizarrerie d'un père avare lui avaient toujours refusés. Mais loin d'être jaloux et d'envier à Philippe ses relations, son train, ses maîtresses, il lui savait gré pour ainsi dire d'être et d'avoir tout ce qu'il n'était

et n'avait pas lui-même. Sa complaisance était extrême, et, fût-ce contre lui-même, quoi que ce grand fou pût dire ou faire, il n'accueillait rien de sa part qu'avec un indulgent sourire.

C'est ainsi qu'en ce moment même il écoutait en souriant les explications que, pour la vingtième fois peut-être, Philippe lui redonnait sur la façon de mener « le Rouge » et de soutenir ce trot magnifique, ce trot dévorant qui étonnait les passans.

— Le carcan est sur l'œil, répétait-il, mais il entend très bien la voix. On n'a qu'à lui parler : aoh! aoh! comme cela, tout doucement... Et avec cela... autant de poigne que de main et le remettre d'aplomb après l'écart.

L'animal vint justement à se dérober devant une flaque d'eau miroitante. Philippe le ramena : « Aoh! aoh! » le fit passer, et eut encore le temps d'injurier l'arroseur public qui, malgré la pluie de tantôt, continuait à faire de la boue sur la chaussée.

— Tu vois, dit-il, enchanté de sa force et de son adresse.

Dans l'avenue du Bois-de-Boulogne, les « trotte-menu » de la contre-allée lui firent hausser les épaules.

— Je voudrais bien les voir, dit-il, eux et leurs chevaux dans une chasse vendéenne... une de ces bonnes petites chasses bien dures, d'où bêtes et gens ne reviennent qu'en morceaux!

Parmi ces cavaliers fashionables se trouvait Heudicourt. Il avait arrêté son cheval en travers, le nez tourné du côté des voitures, pour voir si la princesse et Neubourg n'arrivaient pas. Il ne s'était pas sans doute encore entendu avec eux sur l'emploi définitif de la soirée. Toujours bel homme et pour la teinture et le reste, la tête aussi bien tenue que sa moustache d'ancien lieutenant aux guides de l'impératrice. D'ailleurs si aimable, et avec les jeunes gens si bon camarade!

En le voyant cependant, Philippe se fit la réflexion qu'il était décidément trop gros et bien fatigué.

— Je ne vois rien venir, cria Heudicourt au passage. Les avez-vous rencontrés ?

Philippe fit signe que non et salua le père de Louise avec un sentiment de respect qui ne lui était pas habituel. Jacques ôta son chapeau.

— Louise a sans doute repris le train pour Heudicourt, dit Philippe.

Il parla du parc et du château, vanta les agrémens de ce séjour.

Jacques ne le poussa pas, non pas qu'il crût que Philippe eût quelque projet sur Louise, cette idée était fort loin de lui, et rien ne pouvait l'avertir. Il craignait plutôt de livrer celle qu'il aimait au hasard d'une conversation légère, à des indiscrétions, à des curiosités. L'autre cependant insista, et comme pour en tirer avan-

tage, lui rappela comment il avait jadis passé tout un été à la campagne avec elle. C'était l'année qui avait suivi la mort de son père. Sa mère allait se remarier.

Comme Jacques évitait de lui répondre, pour le tâter et lui donner confiance, Philippe lui affirma que d'ailleurs lui-même ne se marierait pas, qu'il n'était point fait pour le mariage, que sa mère s'en tourmentait, mais qu'elle ne parviendrait pas à le décider. En tout cas, il avait le temps d'y songer, n'avait que vingt-quatre ans comme Jacques, et voulait jouir de la vie. Après avoir dit du bien de Louise, répété qu'elle était charmante, il fit ses réserves, lui reprocha surtout d'être renfermée, peu expansive et volontaire.

Et s'interrompant tout à coup comme s'il eût été pris de scrupule et que ses paroles eussent pu blesser son ami :

— Mais, au fait,.. ne songerais-tu pas à elle?

— Moi,.. pas le moins du monde, répondit Jacques tranquillement.

Si quelquefois Philippe avait songé à Louise, ce n'avait été qu'à de longs intervalles et par surcroît. Peut-être la tenait-il en réserve dans quelque coin caché de son cœur, mais il fallait pour qu'il se le dît que d'anciens souvenirs le surprissent dans un de ces courts momens de lassitude ou que quelque fantaisie contrariée le fît rentrer en lui-même. Il ne s'en imaginait pas moins avoir sur elle une espèce de droit qu'il ne raisonnait pas. Avec cela une envie d'enfant gâté de tout prendre, un instinct de combat, une fureur d'émulation qui dans ses jeux mêmes le rendait dangereux aux autres et qui ne lui eût même pas fait épargner Jacques. Il l'aimait cependant et sincèrement. Il eût néanmoins plutôt pardonné à un inconnu d'épouser Louise. Pourquoi? Justement, peut-être, parce qu'il l'aimait mieux qu'un autre.

Le silence et l'air heureux de Jacques augmentèrent sa méfiance.

— A quoi penses-tu donc? lui demanda-t-il brusquement, tandis qu'au pas et avec les temps d'arrêt nécessaires, ils suivaient la file montante dans l'allée des Acacias.

— A rien, répondit Jacques.

— Voilà une réponse stupide pour quelqu'un qui comme toi se pique de réflexion, répliqua Philippe.

Et il le traita de philosophe, sachant qu'à l'ordinaire rien n'était plus désagréable à son ami que ce reproche.

Tout à l'heure, en embrassant Claire avant son départ, Jacques lui avait dit sa joie, ses espérances, l'encouragement qu'il avait reçu. Il avait supplié sa sœur de ne pas manquer d'écrire, d'agir encore sur Louise, d'emporter son consentement.

Pour couper court à de nouvelles questions, il demanda à Philippe de lui céder le siège et les guides :

— Donne, reprit-il d'un ton serré et ferme qu'il prenait quelquefois et qui en imposait à son père lui-même.

Philippe, mécontent, le devint davantage.

C'était la première fois que Jacques lui demandait de mener « le Rouge. » Dans le moment, il fut presque aussi jaloux de son cheval que de Louise. Il ne put pas lui refuser ce qu'il demandait, mais avec le secret désir qu'il ne s'en tirât pas.

En passant les guides à son élève, il eut un méchant sourire. Il lui fit cependant quelques dernières recommandations sur « la poigne, la main » et le reste.

— Tu m'as déjà dit tout cela cent fois, répliqua Jacques impatienté.

Jacques eut un certain plaisir à voir que le coussin du siège lui donnait plus de taille qu'à Philippe. A peine eut-il touché que « le Rouge » prit son trot.

Ils quittèrent l'allée des Acacias, descendirent jusqu'à la Cascade, qu'ils laissèrent à gauche, filant vers Longchamps et les collines de Saint-Cloud. La route était unie et solitaire. Elle circulait entre de belles pelouses le long de massifs d'arbres et d'arbustes qui commençaient à bourgeonner. Aux fraîches senteurs de la terre et des gazons se mêlait un premier parfum de printemps. Le ciel était limpide au-dessus de leurs têtes; en face, le soleil, déjà sur son déclin, rayonnait de mille feux au-dessus des collines bleuissantes. Ils allaient d'un si bon train que les oiseaux occupés à becqueter la route s'envolaient sans attendre que l'on fût sur eux.

Avant d'aimer Louise, et d'un si unique amour qu'il n'était plus pour lui rien qu'elle au monde, par un tour d'esprit sérieux et une pente naturelle à aller au fond des choses, Jacques était arrivé à voir la vie non-seulement comme assez triste en soi, mais encore sans issue. Il en attendait peu. A présent il en attendait tout! Jamais il n'avait senti en lui un tel désir de vivre, ni dans ce désir même puisé une telle vigueur. Il s'était préparé à Saint-Cyr. Il avait été refusé à l'examen de santé. Ces médecins étaient stupides!

La force qu'il lui fallait pour soutenir ce grand cheval, en le remplissant d'orgueil, l'en rendait capable. Il se disait cependant que sa belle tenue eût en ce moment mérité d'autres témoins que ce seul bonhomme arrêté là-bas auprès de ce poteau.

L'homme les regardait venir, mais ne semblait pas devoir assez vite se garer.

— Eh! là-bas, fit Jacques.

Sa voix fut immédiatement renforcée par celle de Jules, qui y joignit le geste.

L'homme se gara; mais si juste à temps, que « le Rouge » eut peur et broncha. Il en prit le galop. Jacques lui parla: « Aoh! aoh! »

Mais il garda l'allure. Philippe pensa qu'il allait s'emballer. Il souhaitait d'ailleurs qu'il s'emballât.

L'œil fixe, les dents serrées, et très pâle, Jacques se raidissait aux guides à mesure que le cheval gagnait. Il gagnait de plus en plus, et si bien que Jules était déjà debout sur le marchepied, prêt à lâcher les patrons et la « gnole. » Philippe, les bras croisés, jouissait intérieurement de la détresse où son ami se trouvait. Car décidément « le Rouge » avait le mors dans les dents. Il tirait furieusement la tête en bas, les oreilles couchées, le cou tendu comme une barre de fer. Même après avoir su le ralentir, il eût fallu d'autres mains que ces mains fluettes pour en venir à bout.

Jacques, surexcité, s'entêtait, tenait bon, ne demandait point d'aide.

Les choses, pourtant, menaçaient de si mal tourner, qu'instinctivement Philippe s'empara des guides. Dans le brusque mouvement qu'il fit en les lui reprenant, il déplaça Jacques, qui chancela hors du siège, sur le point de tomber. Un peu plus il était perdu. Philippe le sentit et qu'après l'avoir ainsi poussé il n'avait plus qu'à le laisser choir...

L'abominable pensée lui en traversa l'esprit.

Mais il le retint.

— Tu l'as tout de même échappé belle, lui dit-il une fois qu'il se fut rendu maître de l'animal.

. . . . . .

. . . . . .

II.

A quinze jours de là, Mme de Nointel recevait à Heudicourt, en Beauvoisis, une lettre de l'abbé de Nointel, frère cadet du marquis.

Paris, 2 avril 188..

« Sans les devoirs qui me retiennent ici, ma chère Isabelle, j'aurais été moi-même vous trouver à Heudicourt, afin de vous entretenir d'un projet pour votre nièce... »

A ce début, Mme de Nointel fronça le sourcil.

Quand elle eut achevé de lire :

— Ah çà! dit-elle à son mari, installé à la grande table du salon avec sa boîte à couleurs et ses pinceaux de miniature; de quoi donc votre frère vient-il se mêler, et que veut-il nous faire entendre? Que nous avons tort de prolonger notre séjour à la campagne, que Louise va entrer dans sa dix-huitième année, qu'il

serait temps de songer à elle... Croit-il donc que nous ne sachions pas ce que nous avons à faire, que nous ignorions l'âge de Louise, que nous ne nous souciions point de son établissement? Depuis un an, nous avons refusé plus de dix partis pour elle. Est-ce ne se soucier de rien, cela?.. Et que dit-il encore, reprit-elle après avoir passé la lettre à son mari, que le père de Louise tient pour ce parti... Mon frère prétendrait-il s'occuper de sa fille à présent? Ce serait une chose nouvelle pour ce vieil étourneau de plaisirs, qui fréquente la pire société. Quelle mauvaise rencontre a-t-il bien pu faire et de qui se sera-t-il entiché? Car vous remarquez qu'on se garde bien de nous dire de qui il s'agit... La chose est claire, mon frère n'est allé trouver le vôtre que pour donner quelque tournure à son projet. Et là-dessus votre abbé, qui connaît le sire, pourtant, part en guerre, s'ingénie!.. Ah! ne me parlez pas des abbés pour ces sortes d'affaires. Ils n'y valent rien, vous dis-je, pas plus votre frère que les autres... Non pas que je veuille lui rien retirer de ses mérites; mais, que voulez-vous!.. lui aussi a pris l'encolure.

Elle ajouta qu'il n'y avait tels que ces messieurs pour introduire dans les familles des garnemens de la pire espèce, de même qu'ils ne recommandaient jamais que des valets ivrognes ou voleurs. Les exemples ne lui manquèrent pas. Elle conclut que, si d'avoir un proche parent dans les ordres pouvait passer pour une bénédiction du ciel, c'était surtout en ce sens que, séparé du monde, il n'intervînt plus dans les affaires du monde, et que, vivant en paix, il laissât les siens vivre de même. Elle distinguait fort bien l'Eglise des ecclésiastiques, qu'elle malmenait avec d'autant plus de sécurité que sa foi n'y courait aucun danger.

La lettre lue, M. de Nointel avait repris silencieusement ses pinceaux.

Il s'inspirait des miniatures d'un ancien manuscrit pour représenter la miraculeuse aventure de saint François avec le loup de Gubbio. Le saint n'était encore que dessiné sur le panneau d'ivoire; mais le loup était déjà peint, le poil hérissé, la gueule ouverte, avec des dents très blanches, une langue très rose, et prêt à s'élancer sur l'excellent serviteur de Dieu.

Au-dessous, en lettres gothiques, cette légende, où la place des rouges et des ors était ménagée :

ARRÊTE, FRÈRE LOUP, ARRÊTE!
AU NOM DU CHRIST JE TE L'ORDONNE,
NE T'ÉLANCE PAS AINSI SUR LA CRÉATURE DE DIEU!

Il n'y avait pas de meilleur homme que M. de Nointel et dont

le visage annonçât mieux une plus parfaite bonté d'âme. Des yeux rians, éclaircis par une indulgence aimable, un front découvert où les bonnes intentions se lisaient comme en un livre, un nez fin qui ne semblait fait que pour respirer des odeurs suaves, un naïf sourire. Sa taille était restée svelte, sa démarche élégante. Il avait dansé à ravir, pour avoir eu une grand'mère galante qui regardait la danse comme plus profitable à un homme que toute autre chose au monde. De tout temps il avait eu des séductions naturelles, et il lui avait fallu une pureté d'âme extraordinaire pour ne pas céder aux mille occasions offertes à sa jeunesse. Aucune femme n'avait sur lui de prise. Ses amis, Heudicourt tout le premier, le plaisantaient à ce sujet de la façon qu'on peut aisément supposer. Il les laissait dire, continuant à répandre son activité juvénile en une multitude de bonnes œuvres où il était adoré.

Ce fut sans doute dans les réunions charitables, bien plus que dans le monde, qu'Isabelle d'Heudicourt et lui eurent l'occasion de se remarquer. Également pieux, ils s'étaient convenus, comme il arrive, par des qualités contraires mises sur un fonds commun. Ils n'avaient point eu d'enfans. Plusieurs couches malheureuses avaient encore aigri Mme de Nointel et remué une humeur déjà montée et faronche.

— Cette lettre ne vous inspire donc aucune réflexion? reprit-elle après un moment de silence. Vous vous remettez tranquillement à peindre, comme si le sujet dont il s'agit ne vous animait pas souvent plus que moi-même.

Ce dernier trait parut sensible à M. de Nointel.

— Vous n'ignorez pas, répliqua-t-il, que je me tais chaque fois que j'aurais envie de vous contredire.

Craignant qu'il ne se fût froissé de la façon un peu vive dont elle venait de s'exprimer sur le compte de l'abbé :

— Vous savez bien, lui dit-elle, que personne ne fait plus de cas de votre frère que moi. Peu d'hommes ayant connu et aimé le monde comme il a fait auraient eu le courage de s'en séparer. Il a donné là un bel exemple qu'il soutient avec un grand zèle. Je ne doute pas que ses intentions ne soient excellentes; mais celles de mon frère ne doivent pas l'être autant. Vous pensez bien, comme moi, qu'un projet imaginé par lui ne peut guère inspirer confiance.

— Permettez-moi, en cela, de n'être pas tout à fait du même avis que vous. Qu'Heudicourt aime le plaisir; qu'il soit sans suite et frivole; que, dans sa conduite ordinaire, il soit même extrêmement déraisonnable, je vous l'accorde. Mais il y a loin de là à conclure qu'il doive nécessairement apporter au mariage de sa

fille la même légèreté qu'au reste. Nous oublions trop, — moi-même autant que vous, — qu'il est le père de Louise, et qu'en fin de compte tout ne dépend que de lui.

— Non pas, non pas... Ah! mon ami, poursuivit-elle, n'est-ce pas vous qui avez tenu sa place auprès de Louise, vous qui êtes devenu son véritable père? L'aide que vous m'avez prêtée dans l'éducation que j'ai entreprise, la sollicitude, le dévoûment... Ne vous en défendez pas, reprit-elle, tandis qu'une légère rougeur montait au front de M. de Nointel, vous vous êtes attaché à cette enfant comme si elle eût été votre propre fille.

— Je n'aurais fait, en tout cas, que mon devoir, répondit-il avec une nuance d'embarras qu'elle mit sur le compte de son extrême modestie.

— Aussi devez-vous me rendre cette justice, continua Mme de Nointel, que je n'ai rien fait sans vous consulter. Il n'est telle qu'une véritable affection pour donner de la clairvoyance en une matière si délicate. Il ne faudrait pas cependant que votre affection même vous rendît craintif au point que vous ne puissiez plus vous décider à rien, et, qu'après avoir envisagé un projet, vous vous jetiez tout à coup dans un autre. Car, songez-y bien, si j'entrais en pourparlers avec votre frère, comme vous semblez m'y engager, tout serait de nouveau remis en question. Nous n'en sortirions jamais. Pourquoi ne pas nous en tenir à ce petit Margemont? Ne nous étions-nous pas mis d'accord sur lui? Sans compter qu'entre la duchesse et moi, par lettre et de vive voix, les choses sont déjà si bien entamées, qu'il me serait assez difficile, cette fois, de n'en point parler à Louise. Claire, de son côté, a dû depuis longtemps l'entreprendre en faveur de Jacques. Elle vient encore de lui écrire,.. pour la seconde fois en quinze jours,.. et cela en voyage, en pleine lune de miel...

— Ce ne sont pas là des raisons décisives.

— Sans doute. Je connais aussi bien que vous le fort et le faible du projet que nous avons admis, mais il est de beaucoup le meilleur,.. le seul qui nous ait paru possible...

Chaque fois qu'il s'était agi d'un parti pour sa nièce, Mme de Nointel s'était jusqu'ici montrée intraitable : on ne pouvait nommer personne devant elle qu'elle ne soulevât les objections les plus désobligeantes. Ceux-ci étaient riches, mais de condition médiocre, ceux-là bien nés, mais mal pourvus. Ceux dont l'état et la naissance eussent été à souhait jouissaient d'une fortune humiliante ou mal acquise. Aux uns elle reprochait les fournitures militaires, aux autres les vins de champagne et les sucres. Et, comme d'autre part, dans les familles qui ont le plus duré, il y a nécessairement un peu de tout, elle trouvait toujours de quoi reprendre aux origines.

Si elle en venait aux questions de santé, elle remontait aux ascendances les plus compliquées, y nommait les scrofuleux, les poitrinaires, les intempérans, les fous. A défaut d'objets positifs, elle s'en prenait aux idées, aux tendances, aux façons d'être et de vivre. Rarement elle en arrivait à dépasser ces préliminaires.

Le plus étrange était que non-seulement M. de Nointel encourageât ces refus, mais encore qu'il eût au fond bien plus de réel parti-pris qu'elle contre toute idée de mariage pour Louise. Au lieu de calmer sa femme, il l'excitait, nourrissait ses argumens, les fortifiait, leur donnait plus de portée par le fait même de sa réputation de modération et de douceur. On n'aurait jamais cru que cet homme si bienveillant pût se montrer si différent de lui-même et devînt lui-même enragé pour ainsi dire contre quiconque semblait vouloir lui retirer sa nièce. C'est que lui non plus ne pouvait se faire à l'idée de se séparer d'elle; c'est que de jour en jour, d'année en année, à mesure qu'elle avait grandi, sa présence lui était devenue plus indispensable, sa personne plus chère; c'est que sans elle il n'osait pas se figurer ce que seraient pour lui les lieux qu'il habitait, ni comment, privé de sa vue, il pourrait supporter de vivre.

De guerre lasse il avait fini par admettre le petit Margemont. Il s'était résigné à ce mariage, mais mal, et il y cherchait des délais, des obstacles que la lettre de son frère et la nouvelle proposition qu'elle contenait venaient précisément lui fournir.

Il n'ajouta rien pour l'instant à ce qu'il avait dit, et sortit du salon sous prétexte de fleurs à choisir pour l'encadrement de sa miniature. Louise avait reçu une lettre de Claire, une lettre timbrée de Naples. Il eût bien voulu savoir ce que Claire avait écrit.

De ce côté, les choses étaient-elles aussi avancées que sa femme le supposait?

Il trouva Louise assise sur un banc au fond du parc. La lettre de Claire était ouverte sur ses genoux.

A Naples, lui écrivait son amie, le temps était abominable. Au lieu du soleil qu'ils allaient chercher, un ciel nuageux, des bourrasques, de la pluie, une mer d'encre, un Vésuve caché et misérable; dans les rues boueuses, des guenilles retroussées. Et les maisons, les maisons où, dans les tableaux, les chèvrefeuilles et les glycines se mêlent aux pampres grimpans et qu'elle rêvait si blanches, elle ne les voyait que saucées et noircies par des lampées d'eau que les gouttières crevées lâchaient du haut des terrasses. Depuis leur mariage, la pluie les poursuivait. Mais que lui importait! Elle était si heureuse! Son mari était pour elle aimable, bon, rempli de soins; dans leurs promenades à Pompéi, faites sous l'averse, parmi les ruines, il l'avait prise dans ses bras et portée aux endroits difficiles.

A Rome, comme elle l'avait annoncé dans sa dernière lettre, ils

avaient obtenu une audience du pape. De la part du duc, elle avait remis au saint-père une lettre privée qui le remerciait de la bénédiction accordée à son mariage. Après l'avoir interrogée sur sa famille, Sa Sainteté lui avait promis une bénédiction semblable quand son frère se marierait... Et Claire, comme à l'ordinaire, vantait les qualités de Jacques. Et en donnant à Louise le doux nom de sœur, elle lui confiait qu'elle était allée à Sainte-Marie-des-Fleurs prier Dieu pour elle et pour lui et demander la réalisation de son vœu le plus cher.

M. de Nointel avait offert à Louise les fleurs qu'il venait de cueillir. Elle l'en remercia, puis après avoir plié la lettre sans la lui montrer :

— Claire est heureuse! reprit-elle.

M. de Nointel hocha la tête :

— Heureuse...

— Vous ne croyez pas que Claire soit véritablement heureuse?

— Le duc est tel que le quitter peut bien être pour ses enfans un bonheur suffisant.

Il visait Jacques.

Louise le sentit :

— Mais si son mari est bon pour elle, reprit-elle en songeant.

La température était molle, avec des sautes de vent désagréables. Le soleil paraissait et disparaissait entre de vilains nuages gris, bas, rapprochés et lourds. Louise s'était levée. Elle avait demandé à son oncle de lui donner le bras pour rentrer. Ils se turent.

Par un revirement subit, en même temps qu'à toute allusion défavorable, M. de Nointel avait renoncé à toute question qui eût pu l'éclairer. Il ne voulait plus rien connaître de cette lettre, il craignait d'en trop apprendre. Si Louise avait eu un goût particulier, une inclination véritable, et qu'elle lui en eût fait l'aveu, il sentait bien qu'il eût été incapable de le supporter sans se révéler à elle de quelque façon qu'il aurait ensuite regrettée.

Il entrevoyait que sa jalousie passait les bornes, que toutes les raisons sur lesquelles il fondait ses résistances n'étaient pas les seules ni les vraies. Sa conscience, en éveil, n'osait s'interroger. A quel sentiment cependant attribuer cette susceptibilité qui l'eût empêché d'entendre nommer par elle Jacques ou tout autre jeune homme? Pourquoi auprès d'elle se sentait-il parfois si ému? Il s'alarmait en songeant à l'enchantement où ses regards le mettaient, à la façon dont le son de sa voix s'insinuait en lui, comment son cœur s'amollissait quand elle s'approchait de lui pour les moindres choses. Il revit les mille petites aventures de cette tendresse à laquelle il ne savait plus trop quel nom donner.

Louise encore ne s'était-elle aperçue de rien?

Le soir, en se couchant, il songea au loup de saint François. Il se demanda si lui aussi n'essayait pas de nuire aux créatures de Dieu !

Le lendemain, Mme de Nointel trouva son mari dans des dispositions toutes contraires à celles de la veille.

De lui-même il détruisit une à une toutes les objections possibles et cela avec une décision, un entrain, une sorte de satisfaction qu'elle était loin de prévoir. Il fit de Jacques le portrait le plus flatteur. Jacques était unique et charmant. Personne ne convenait mieux, ne présentait plus de garantie, plus d'avantages, plus de sécurité. Un beau nom, des mœurs irréprochables.

Afin que les jeunes gens se rencontrassent, il voulait qu'on hâtât le retour à Paris, qu'on le fixât au commencement de la semaine suivante. On n'avait que trop tardé.

— J'ai beaucoup réfléchi depuis hier, continua-t-il. Je crains que l'idée de conserver Louise auprès de nous ne nous ait engagés dans de fâcheux délais. Elle n'est plus une enfant. Une petite fille devient bien vite une jeune fille, hélas ! On ne s'en aperçoit pas. On a peine à s'habituer à cela. Ni les yeux ni l'esprit ne s'y peuvent faire. On ne voit pas, on ne veut pas voir qu'elle a grandi ; on ne comprend pas qu'en grandissant elle a changé et qu'il faut soi-même changer ; que les devoirs envers elle, les soins qu'on lui doit ne sont plus les mêmes, qu'il arrive un moment où l'on ne peut la mieux servir qu'en s'en arrachant.

C'était Mme de Nointel maintenant qui, par un chassé-croisé inattendu, voulait prendre la lettre de l'abbé en considération et ne s'engager à rien de décisif avec les Margemont avant que son frère ne se fût expliqué. Ne devinant pas qui on allait lui proposer, elle pouvait se figurer cet inconnu sans trop de répugnance. Elle s'était mise dans un courant d'imagination sympathique. Toutefois, elle n'y était pas tellement entrée qu'elle n'en sortît aisément.

Ce ne fut cependant que l'avant-veille du jour fixé pour le départ qu'elle se décida à faire part à Louise de leurs intentions.

Quand elle entra dans la chambre de sa nièce, elle la trouva en train de ranger des lettres, d'une belle écriture égale et pâle, — l'écriture de Claire. Des faveurs bleues, des faveurs roses, prises aux boîtes de baptême, les liaient par paquets avec des fleurs séchées, des images pieuses échangées à certains anniversaires. Elle rangeait ces souvenirs dans un chiffonnier de bois de rose, le seul objet de prix qu'elle eût chez elle, un cadeau de son père pour sa fête.

Après quelques paroles sur la vie et les nécessités qu'elle comporte, Mme de Nointel lui exposa la recherche que Jacques faisait d'elle et

que son avis était qu'elle l'agréât. Louise baissa la tête sans rien répondre.

Sa tante ne trouva à ce silence rien que d'honnête et de décent. Une trop grande hâte lui eût semblé malséante.

Louise après cette visite resta plus songeuse qu'étonnée.

Elle-même n'était que trop bien disposée pour Jacques. Comment ne l'eût-elle pas été? Les lettres de Claire, qu'elle s'était remise à ranger machinalement,.. toutes n'étaient pleines que de lui! L'enthousiasme de la sœur pour le frère y débordait à chaque page. C'était une foi sans mélange, une admiration sans bornes. Toujours Claire revenait à ce sujet, rapportant tout à lui, le mêlant aux moindres circonstances. Louise renferma ces lettres.

A quoi bon les relire, s'y attarder, y chercher de nouvelles lumières? Elle n'apprendrait rien qu'elle ne sût déjà. Il était entendu qu'aux qualités les plus solides, Jacques joignait les plus aimables, qu'il avait autant de simplicité que de profondeur, de gentillesse que de force d'âme, qu'il était capable de tout sentir, de tout comprendre et que cela n'était rien encore auprès de son grand cœur.

Mais était-ce en lui qu'elle eût voulu reconnaître tous ces mérites? A ces mérites aussi n'en eût-elle pas préféré d'autres? Il avait des sentimens pour elle. Était-ce à lui qu'elle eût souhaité de les inspirer? Quoi qu'elle pût se dire, elle sentait bien qu'un autre eût été bienvenu à prendre sa place. Il n'eût eu qu'à parler, celui-là, qu'à vouloir. De quel élan ne se serait-elle pas portée vers lui! Comme, venant de Philippe, le moindre mot, le plus petit témoignage l'eût ramenée, conquise et mise au-dessus de toute inquiétude!

En ce cas elle eût tout bravé. Elle n'eût craint ni ménagé personne. Jacques moins qu'un autre. N'était-il pas le seul qui osât soutenir Philippe, qu'on accablait d'ordinaire, le seul qui sût le comprendre, et qui à ses excès de conduite ou de caractère trouvât de justes excuses, de nobles interprétations? Jacques l'avait souvent défendu même contre elle, — surtout contre elle, car il y avait des jours où elle le détestait de tout son cœur. Il est vrai que Jacques ne lui plaisait jamais mieux que lorsqu'il entreprenait ainsi la défense de son ami. Elle l'interrogeait alors, le poussait, le contredisait pour le faire parler. Elle eût voulu savoir ce que Philippe faisait, ce qu'il disait, ce qu'on faisait et disait autour de lui, être mêlée à sa vie. Lancé dans le monde, tant de choses le séparaient d'elle!

Qu'ils étaient loin, les jours de leur enfance, loin cet été passé à Heudicourt! D'autres étés étaient revenus, mais pas celui-là! Elles ne refleuriraient plus, ces fleurs des champs dont il lui faisait des couronnes agrestes. Chaque année les gazons se couvraient de

fleurs nouvelles, mais celles-là étaient fanées pour jamais et leurs sermens enfantins pour jamais oubliés. Une fois, une fois seulement Philippe lui avait reparlé de ce temps. Ensemble ils en avaient ri, s'étaient moqués d'eux-mêmes. Ils n'avaient même pas été retenus par ce que ce premier amour avait de réel et de naïf, de sincère et de touchant.

Ils avaient trouvé cela « bête comme tout. » Et lui avait eu le cœur de le dire, elle de l'entendre!

Le dîner fut silencieux, la veillée morne. Plusieurs fois pendant la soirée elle chercha sans les rencontrer les regards de son oncle. Il ne l'avait jamais si bien encouragée au mariage qu'elle n'attendît de lui quelque secours imprévu pour soutenir ses scrupules. En lui souhaitant le bonsoir, elle lui serra la main avec plus d'effusion que de coutume.

S'étant levée de bonne heure le lendemain, elle alla distribuer les bonnets qu'elle avait faits et préparés pour les enfans pauvres du village.

Les bonnes femmes auxquelles elle annonça son départ en parurent affligées. L'une d'elles lui demanda quand elle reviendrait.

Quand elle reviendrait et comment?

Le savait-elle? Qui eût pu le dire? Au lieu de répondre, elle prit dans ses bras l'enfant qu'elle venait de coiffer, baisa ses petites mains, lui rit pour le faire rire, s'étonna avec la mère qu'à treize mois il fût si lourd.

L'église était voisine, elle y entra. En s'agenouillant, elle pensa que le dimanche suivant ce ne serait point là qu'elle entendrait la messe. Elle serait à Sainte-Clotilde, à cette messe de onze heures où on la faisait aller pour y entraîner son père qui n'était ni zélé ni matinal. Philippe s'y montrait quelquefois par élégance. Il abordait Heudicourt à la sortie, lui parlait à voix basse et familièrement. Quelque étrangère qu'elle fût à leur intimité, elle s'y rattachait comme au seul lien qui l'unît encore à Philippe. Encore s'était-elle parfois demandé instinctivement s'il n'eût pas mieux valu au contraire que son père et Philippe fussent moins liés qu'ils l'étaient, se connussent de moins près!

En revenant au château, elle donna des ordres pour son cheval, ses chiens, ses faisans, sa volière, les recommanda aux soins de ceux qui restaient. Elle eut un adieu mélancolique pour tout ce qu'elle allait quitter. Jamais Heudicourt ne lui avait tenu tant à cœur. La vue des toits, des arbres, leurs aspects familiers la pénétraient d'une émotion singulière. Elle eût voulu croire que le monde finissait où finissait ce domaine!

— Quelles robes mademoiselle emportera-t-elle? lui demanda la vieille Lucie, sa nourrice.

— Celles que tu voudras, répondit-elle.

Elle s'était assise sur son petit lit de fer couvert d'une perse à bouquets bleus sur fond blanc. Les meubles et les murs étaient tendus de même. Elle regrettait cette chambre où elle se refugiait aux heures tristes, elle regrettait sa solitude. Qu'elle eût souhaité continuer à vivre comme elle avait vécu, oubliée, cachée, méconnue! Que ne la laissait-on où elle était? Pourquoi venir la chercher? Pourquoi s'occupait-on d'elle? Elle ne se plaignait pas de la vie qu'elle menait, n'y désirait rien changer, était heureuse ainsi. Que voulait-on de plus? Que voulait-elle elle-même? Cette tranquillité qu'elle goûtait à Heudicourt, la retrouverait-elle ailleurs? Elle se sentait un cœur capable de grands sentimens, toujours elle en avait redouté l'ardeur et l'élan. Ses meilleures sauvegardes ne venaient-elles pas de son isolement même? Sa retraite était bonne, son asile sûr. Loin de ces abris, qu'allait-elle devenir? Dépaysée et chancelante, saurait-elle se reconnaître autre part? Pour se conduire aurait-elle assez de force et d'assurance? Pauvre âme que la sienne et si faible sous son apparente fierté! Le plaisir qu'elle avait à se vaincre ne valait pas pour elle celui de ne pas combattre. Tout son courage était dans la fuite.

Et ce n'était pas fuir Philippe que d'épouser Jacques! La vie des deux jeunes gens était trop mêlée pour qu'elle échappât à la rencontre : comment s'y montrerait-elle? Qu'y ferait-elle paraître?

Ah! si Claire avait su, si Jacques savait!

Toute la journée, les cloches avaient été à la pluie. Le soir elles tintèrent le glas. Un jeune garçon était mort dans le village. L'air portait si bien le son qu'on eût pu croire que les cloches sonnaient dans l'habitation même. Leur appel était doux, plaintif. Louise eut envie de pleurer.

Le lendemain matin, avant de monter en voiture, elle jeta un dernier regard autour d'elle. Pour la première fois le parc, le château, les dépendances lui parurent moins vastes qu'elle ne se les figurait. Elle regarda le ciel, sentit le monde immense, eut peur des choses, frissonna. Une fois en voiture, à cause de la buée qui couvrait la glace, elle ne vit plus rien. Elle eut l'idée de l'éclaircir avec son gant; le courage lui manqua.

Le cocher qu'Heudicourt avait envoyé pour les prendre à la gare était un nouveau cocher; en son genre un phénomène. Avec des joues blêmes, de petits bras, de petits yeux perdus dans la graisse, il était si gros, mais si gros que Louise et son oncle, en le voyant, s'égayèrent.

Cette année, la mode était aux gros cochers. Mme de Nointel, qui n'entendait rien aux modes, se récria.

De la gare du Nord à la rue de Varennes, le siège attira tous les

regards. Dans les carrefours populeux, il y eut même des gouailleries un peu fortes. Louise se taisait, mais avait plutôt envie de rire.

Sa tante s'en aperçut :

— Ris à ton aise, lui dit-elle, il y a de quoi.

Et à Heudicourt, qui les attendait sur le perron de l'hôtel et se félicitait de sa trouvaille :

— Quelle idée avez-vous eu là, mon frère, de vous embarrasser d'une pareille pièce!

— Ah bah!.. mais il est étonnant. Et toi, Louise, comment le trouves-tu? et vous, Charles? reprit Heudicourt après avoir embrassé sa fille et serré la main de son beau-frère.

— Je n'en pense pas de mal, répondit M. de Nointel.

— Ni moi non plus, fit Louise.

— A la bonne heure... Mais sais-tu, Louise, que tu n'es plus une enfant! lui dit son père en la considérant mieux.

— Depuis trois semaines que vous m'avez vue, je n'ai pas beaucoup pu changer cependant, reprit-elle avec une nuance de tristesse.

Pendant le déjeuner il ne fut question que de Rouleau, — ainsi se nommait le gros homme.

Heudicourt convint qu'il n'était peut-être pas très prudent de montrer dans les quartiers pauvres un homme si bien nourri. Mais dans les avenues élégantes, au Bois, quel succès! Tout le monde le lui enviait. Neubourg avait été sur le point de l'emmener à Vienne... Et avec cela habile... et une tenue! Ce qu'il ne dit pas, c'est que Rouleau se grisait. Il est vrai qu'il ne se grisait qu'avec du *sherry brandy* et avait l'ivresse anglaise, contenue et grave.

— C'est un gentleman, se contenta-t-il de dire, tout à fait un gentleman...

Et il raconta comment Noyarey avait découvert cette merveille :..

— Dans les caves d'un estaminet où mon jeune ami va lui-même boxer et jouer de la trompe!

— Vous ferez donc toujours votre société de ce polisson? interrompit sévèrement Mme de Nointel.

Heudicourt n'eut pas un mot, pas un geste pour désapprouver cette parole. Il semblait même qu'au risque de nuire à Rouleau ce n'était pas sans dessein qu'il avait nommé Philippe en cette circonstance.

Louise en fut peinée. Oh! si elle avait eu elle-même quelque raison d'intervenir! Mais elle n'en avait pas, pas du moins qu'elle pût connaître. Mme de Nointel elle-même s'étonna de la façon dont son frère abandonnait ce viveur, car elle avait d'abord craint que ce ne fût précisément lui que l'abbé n'eût eu en vue dans sa lettre.

Resté seul avec sa sœur, non-seulement Heudicourt approuva que son choix se fût porté sur Margemont, mais il la remercia encore de l'initiative et de la responsabilité qu'elle avait bien voulu prendre.

— Ce parti m'agrée d'autant plus, ajouta-t-il, que je n'avais pas été sans y songer moi-même.

— Et moi qui redoutais quelque fausse manœuvre de votre part, moi qui craignais...

— Rassurez-vous, ma chère, tant qu'il s'agira de Louise, vous n'aurez rien à craindre de ma part, interrompit-il avec dignité... Il y a en effet un autre projet, reprit-il avec embarras, et si vous en êtes quitte avec moi, vous n'en avez pas encore fini avec l'abbé... Il va se montrer tout à l'heure. Je l'ai moi-même averti de votre arrivée... Épouvantez-le par vos éclats. Car avec les préventions que vous avez contre Philippe et sa mère, au premier mot qu'il dira, vous éclaterez, ma sœur, vous jouerez au naturel la scène que je souhaite et de façon que ce soit vous qui repoussiez un parti que je n'ai pu prendre sur moi de repousser moi-même... Je ne sais ni pourquoi ni comment, continua-t-il en se promenant avec agitation, mais il n'en est pas moins certain que Philippe s'est mis en tête d'épouser Louise et que sa mère le soutient passionnément. Pour mettre les choses en train de votre côté, ils m'avaient prié d'aller trouver l'abbé. Philippe l'a vu de son côté... Ils se connaissent, paraît-il. Ce n'est pas que je doute que Philippe ne soit honnête homme, reprit-il. Il est rempli de qualités, mais... non point de celles que je voudrais voir à mon gendre.

En terminant, Heudicourt avoua que sa fibre paternelle s'était émue et que sa longue liaison avec la princesse avait encore compliqué ses répugnances, mais que d'autre part il avait dû feindre de consentir et tromper l'abbé lui-même sur ses véritables intentions.

Il quitta sa sœur en la suppliant de ne le point trahir, de prendre ce refus sur elle, de lui tirer cette épine.

— Vous valez mieux que je ne pensais, lui dit-elle.

— Ah! ma sœur, si vous pouviez valoir un peu moins!

III.

Pourquoi à vingt-cinq ans George de Nointel était-il entré au séminaire? C'est ce que vers la fin de l'empire tous les salons s'étaient un jour demandé. Son frère eût pu embrasser l'état ecclésiastique sans que personne s'en étonnât, sans que personne s'en émût; mais de la part de George, ce parti ne se prévoyait guère. Bien qu'il fût allé se battre à Mentana, il était tout le contraire d'un

pieux jeune homme, ou même d'un jeune homme raisonnable. Une moustache agaçante, l'œil endiablé et la main prompte, il ne semblait pas prédestiné. On crut d'abord à un coup de tête momentané et que son dégoût pour l'étude et son insubordination naturelle le ramèneraient bientôt. Il n'en fut rien. Après l'ordination, où tout Paris assista, il fallut bien se rendre. On admira, puis on n'y pensa plus.

En sortant du séminaire, George de Nointel avait d'abord songé aux Missions. Ses maîtres l'en détournèrent. Ils lui persuadèrent qu'en ce temps d'incrédulité il trouverait à Paris même un meilleur emploi à son zèle. Il le trouva tel que pouvait le souhaiter son humeur active et militante, car en changeant d'objet, il n'avait point changé de caractère. La mort du quatrième vicaire de Saint-Sulpice venait de laisser « la chapelle des étudians » sans directeur. Il est vrai que, pour prendre cette succession, il dut entrer dans la congrégation sulpicienne. Ses goûts d'indépendance ne l'y portaient pas, mais la chapelle appartenait à la paroisse, paroisse à laquelle d'anciens usages veulent qu'on ne nomme que des prêtres de cette compagnie. Comme son prédécesseur, l'abbé de Nointel chercha à ramener les jeunes gens aux pratiques, en leur donnant des soins particuliers. Les ressources qu'il tirait de sa bourse et ses bonnes façons furent pour beaucoup dans la durée de l'œuvre.

Dès les débuts de son ministère et en vue de se ménager des recrues, l'abbé de Nointel s'était mis à confesser dans de pieux collèges. Il confessa à Saint-Nicolas-des-Champs, à Juilly, à Arcueil, mais il s'attacha de préférence à Stanislas. Beaucoup d'élèves de ce collège tenaient au même monde que lui par quelque endroit. Mieux au fait de leurs habitudes, de leurs préoccupations, de leur langage, il se plut et plut parmi eux. Dès son apparition, le mouvement fut vif en sa faveur et se transmit d'année en année. Son ancienne réputation d'élégance et les causes de sa vocation séduisirent au dernier point. En rivalité d'amour avec un Romain de ses amis, on racontait que le zouave de Mentana l'avait tué en duel. L'imagination s'en mêlant, on se passionna pour un homme amoureux et brave, qui avait connu de la vie ce que la jeunesse en désire le plus connaître.

Son aventure fit pour son succès plus que l'ardeur et l'effort de son zèle. L'attrait fut d'aller plutôt à l'initié qu'au prêtre, au confident qu'au confesseur. Quitte à jouer l'inquiet ou le récalcitrant, c'était à qui saurait se rendre intéressant à ses yeux, et à attirer sur soi l'attention.

Du premier coup, Noyarey avait su le prendre en lui disant que, s'il n'était pas reçu à Saint-Cyr, il se ferait missionnaire. Grâce à cette scène demi-jouée, demi-sincère, et à d'autres du même genre

où sa fougue éclata de diverses façons, il fut bientôt de ceux dont l'abbé s'occupa avec le plus d'intérêt. Il intervint en plusieurs circonstances et, pour une escapade un peu forte, lui épargna le renvoi. Une nuit, Philippe avait sauté par-dessus les murs. Il disparut pendant trois jours et fit des dettes que l'abbé paya.

Après le collège, l'abbé ne l'avait jamais complètement perdu de vue. Il ne doutait pas que, la première gourme jetée, il ne ramenât ce jeune homme, qui, par beaucoup de traits, lui rappelait sa propre jeunesse. Il s'y attacha d'autant plus.

Combien même, pour « l'essentiel, » ne lui offrait-il pas de meilleures espérances que ce petit Margemont, qu'il avait connu aussi et qui lui était toujours demeuré inexplicable! Ce n'est pas que Noyarey fût beaucoup plus assidu que Margemont à sa chapelle. Les rares fois que Philippe s'y montrait, il se tenait si mal et amenait tant de désordre qu'il eût mieux fait de n'y point paraître. Tel qu'il était cependant, il lui avait toujours mieux plu que ce petit bonhomme qui, sans agitation ni révolte, sans augmentation de tristesse, sans même que le monde et la vie lui en fussent plus incompréhensibles, semblait avoir perdu Dieu aussi innocemment que d'autres le trouvent.

Être étrange, sur lequel il n'avait jamais eu de prise et que les plus fortes raisons n'avaient pu pénétrer! Il semblait que les vérités de la religion perdissent au contraire à lui être expliquées, qu'il crût d'autant moins qu'il sût mieux à quoi il était obligé de croire. A toutes les preuves qu'on lui donnait il n'en opposait aucune, ne se faisant fort que de son ignorance et d'une involontaire impossibilité.

Le plus singulier cependant était qu'en renonçant aux pratiques, Jacques n'avait jamais paru renoncer aux perfections qu'elles procurent. Il s'y était toujours efforcé de son mieux et d'autant plus que par un noble amour-propre il ne voulait point qu'on pensât que sa résistance pût être intéressée. Ah! s'il eût cherché le mal et s'y fût complu! Mais qu'il se soumît aux vertus qu'enseigne l'Évangile, sans être soutenu par l'espoir d'une récompense infinie, qu'il fît le bien sans en rien rapporter à l'unique auteur de tout bien, que sa conduite se passât des secours positifs de la foi : voilà contre quoi l'abbé irrité s'était toujours roidi!

Quand dès l'entrée, et pour couper court, Mme de Nointel lui eut dit que Louise épousait Margemont, l'abbé fut d'autant plus mécontent, qu'il dut lui-même accorder à Jacques des mérites qu'il eût été difficile de ne pas lui reconnaître.

Il demanda cependant comment Heudicourt avait pris les choses.

— Fort bien, répondit Mme de Nointel, il a tout de suite abandonné ses vues pour entrer dans les miennes...

L'abandon d'Heudicourt n'étonna pas l'abbé plus qu'il ne fallait. Il ne s'arrêta même point aux embarras personnels que ce manque de parole allait lui causer. Seulement, pour justifier sa lettre et sa démarche, il dit tout ce qu'il put trouver en faveur de Noyarey et de ses prétentions. Il insista surtout sur la profonde sincérité des sentimens que Philippe lui avait montrés pour Louise; sur cette amitié d'enfance et les garanties qu'elle offrait.

— Que me chantez-vous là? disait Mme de Nointel, en l'interrompant à mesure.

Et quand l'abbé eut achevé son panégyrique, elle ajouta sans prendre garde à tout ce qu'il y avait de désobligeant dans ses paroles :

— En y réfléchissant mieux, mon cher parent, vous verrez que votre idée ne valait rien.

Avec une vivacité que ni le temps, ni la discipline n'avaient entièrement éteinte en lui, l'abbé répliqua que, s'il voulait bien quitter la partie, il entendait du moins qu'on ne lui signifiât pas son congé sur ce ton; qu'il n'avait point agi à la légère :

— Je souhaite que de votre côté vous en ayez fait autant, ajouta-t-il.

L'idée qu'un homme raisonnable pût de propos délibéré préférer Philippe à Jacques fit perdre à Mme de Nointel toute modération.

Elle lui demanda d'où il sortait, et comment, sans parler du reste, il semblait être le seul dans Paris à ignorer l'inconduite notoire de son protégé. Mais pour achever son beau-frère, et l'atteindre au point le plus sensible, elle ajouta que ce fanfaron de plaisirs en était encore un d'impiété, qu'il ne venait le dimanche à Sainte-Clotilde que pour y parier sur les messes, et qu'avec quelques drôles de son espèce, il cotait l'officiant d'après sa volubilité.

— Et voilà le sujet auquel vous vous intéressiez, continua-t-elle, voilà le garçon dont vous vouliez nous affubler...

Elle allait poursuivre, lorsqu'elle s'aperçut que cette révélation ne produisait pas l'effet d'embarras ou de stupeur qu'elle en attendait.

L'abbé voyait plus de folie que d'impiété véritable dans le cas de Philippe. Il le lui dit, pensant en lui-même qu'il eût eu de quoi bien autrement inquiéter la religion de sa belle-sœur, s'il l'eût éclairée sur les singularités intérieures de celui qu'elle destinait à sa nièce.

Il se demanda même si, en conscience, il devait se taire.

Il hésita.

Le galant homme pourtant finit par l'emporter sur le casuiste.

En sortant, il tomba sur Heudicourt, qui guettait sa sortie.

Heudicourt avait revu la mère de Philippe. Non-seulement il

n'avait pas osé la contredire, mais il l'avait encore encouragée. Il sentait bien que les nouvelles assurances qu'il lui avait données ne faisaient qu'empirer la situation ; que bientôt il serait acculé à l'événement. Elle lui pardonnerait d'autant moins qu'elle aurait été plus mal préparée. Que faire cependant, et quelle autre voie suivre avec une femme tenace et volontaire qu'aucune raison n'était capable d'émouvoir ? Il n'y avait pas à penser à l'aborder de front. Le mieux était encore que les choses se découvrissent d'elles-mêmes et qu'il ne parût pas y avoir eu de part.

Du moins fallait-il que l'abbé non plus ne le vendît pas !

— Tu devrais venir nous voir plus souvent, commença Heudicourt d'un air conciliant, en aidant l'abbé à remettre son manteau... Cela te distrairait, te changerait un peu de la vie que tu mènes.

Il admira qu'il pût supporter d'être si mal logé et surtout si mal nourri.

— Tu auras beau dire, continua-t-il, l'odeur du presbytère donne mal à penser de ta cuisine. Le jour où j'ai été te recommander Philippe, j'en ai été suffoqué. Ce n'est pas que je tienne à la table. Ce que j'en fais et ce que j'en dis n'est que parce qu'on se doit de ne point manger des horreurs.

Il lui rappela les endroits où ils avaient soupé jadis, les gens chez qui ils se rencontraient, les bals...

Pour ne pas rester coi :

— Saurais-tu encore danser ? lui demanda-t-il.

Comme son frère, l'abbé avait eu une grande réputation de danseur. Il avait reçu les leçons de cette même grand'mère, qui avait toujours eu pour lui un faible à cause de la finesse de ses jambes. Ces jambes enjuponnées depuis le séminaire, une des plaisanteries d'Heudicourt était de lui demander à les voir. Peut-être eût-il renouvelé cette mauvaise plaisanterie s'ils eussent été en un lieu plus convenable ; mais ils traversaient déjà l'esplanade des Invalides, se dirigeant vers l'hôtel de Neubourg.

Les lèvres pincées et presque moqueuses, l'abbé marchait si vite qu'Heudicourt, essoufflé, avait autant de peine à le suivre qu'à rattraper ses idées. Il pensait que l'abbé le menait comme un chien qu'on veut perdre.

Ah ! si c'eût été un ecclésiastique ordinaire, il n'y eût pas mis tant de façons. Il n'eût pas été embarrassé pour lui dicter ses paroles et sa conduite ; mais un parent, un ancien camarade ! Quoi qu'il fût devenu, il avait droit à plus de ménagement, devait être manié avec plus de précaution. Il le revoyait comme autrefois, la badine à la main, le chapeau sur l'oreille, tenant aux intrigues du monde et plein de susceptibilités.

Heudicourt se risqua enfin et, l'arrêtant, lui demanda ce qu'il allait dire à la princesse :

— Que veux-tu que je lui dise que tu ne saches déjà? répondit l'abbé. Tu ne t'attends pas de sa part à des complimens, je suppose.

Il le rassura cependant en lui disant, avant d'entrer chez la mère de Philippe, qu'il n'était pas homme à envenimer les choses, qu'il ne le chargerait pas inutilement.

Heudicourt resta sur la place, les yeux écarquillés, la bouche entr'ouverte, dans une grande anxiété. Il n'avait pas d'abord pensé à cela, mais si, de dépit, la princesse ne voulait plus le voir, le chassait, que deviendrait-il? Où irait-il? Sa vie en serait désorientée, gâtée, perdue. Tous les jours il dînait et déjeunait chez elle, l'accompagnait où qu'elle allât. Ses amis étaient les siens, sa loge la sienne. Il s'occupait de ses chevaux, de ses voitures, de son hôtel, faisait passer sa maison avant la sienne. Pas une robe, pas un menu non plus pour lesquels il ne fût consulté... Si tout cela allait à la fois lui manquer!

Il frémit rien que d'y songer.

Toute la soirée, il attendit un mot d'elle. Rien, ni à son cercle, ni à l'hôtel.

Rien non plus le lendemain, dans la matinée. Il n'hésita plus. Quoi qu'il pût arriver, il se présenterait chez elle avant déjeuner.

Le temps était couvert et brumeux. Il craignit que l'humidité ne fît tomber les pointes de ses moustaches. Il recommanda à son valet de chambre d'y veiller. On y mit les fers. Après s'être regardé dans la glace, il partit, payant de mine, arriva de même.

Dès l'antichambre, il fit acte d'autorité. Un tapissier, qu'il n'avait pas encore voulu employer pour la princesse, se plaignait qu'on lui eût préféré un radical, « un propre à rien, » dont le premier soin en temps de trouble serait de piller les hôtels de ses cliens. Heudicourt le renvoya brutalement. Il le traita de cagot quand il sut que sa sœur le protégeait.

L'homme résista, lui dit qu'il avait vu Mme la marquise, qu'elle lui avait fait espérer qu'on aurait bientôt besoin de lui pour mettre la galerie en état...

— Pour un mariage sans doute, monsieur le comte, ajouta-t-il.

— Et que vous importe, monsieur Blaise?

Ce qui n'importait pas à M. Blaise importait si fort à la mère de Philippe qu'Heudicourt, en la saluant, sentit le sol trembler sous lui. Rien pourtant dans le visage de son amie n'annonçait la colère. Du ton le plus aisé elle le pria de s'asseoir, auprès de la chaise longue où elle était étendue.

Ce fut ensuite avec la lenteur et la nonchalance qui lui étaient habituelles qu'elle lui dit qu'elle avait vu l'abbé, mais qu'il ne lui avait pas paru avoir été l'homme qu'il eût fallu en cette circonstance.

— En effet? dit Heudicourt, il m'a semblé très faible.

Il eut peine à dissimuler sa joie quand elle lui eut appris que Philippe, renonçant à son projet, avait quitté Paris le matin même.

— Il est parti navré, poursuivit-elle, mais résigné à son sort. Tout ce que j'ai pu faire pour le retenir a été inutile. Il n'a rien voulu entendre.

— Alors ce cher enfant est parti, reprit Heudicourt d'un ton pénétré.

Il n'avait pas pensé en être quitte à si bon compte.

Il s'informa avec sollicitude de l'endroit où Philippe allait. Lorsqu'il sut qu'il s'était retiré pour quelque temps dans ses terres, il vanta les agrémens de cette campagne qu'il connaissait, les ressources, les commodités qui s'y trouvaient. Le parc était grand et giboyeux, un voisinage agréable, le pays magnifique.

— S'il n'a point de chevaux supportables, reprit-il, je me charge de lui en envoyer... Vous savez combien je l'aime,.. que son père me l'a recommandé en mourant, qu'il n'a pas de meilleur ami que moi.

— Je le pense bien ainsi... Je pense aussi que vous voudrez bien lui être d'un meilleur secours que vous n'avez été jusqu'ici...

Et sans prendre garde que les yeux de son vieil ami s'effaraient :

— Vous avez mieux, j'espère, à lui offrir que les plaisirs champêtres dont vous venez de faire un si séduisant tableau, continua-t-elle avec la même tranquillité... En tout cas, ce serait bien mal le juger et bien mal estimer votre fille si vous pensiez qu'il puisse se consoler à si peu de frais.

Il essayait de ne pas comprendre où elle en voulait venir. Il y avait même si peu de bon sens dans ce qu'il sentait qu'elle allait lui dire qu'il crut d'abord ne pas comprendre; mais, hélas! il vit bientôt que, si le fils avait renoncé à ses projets, la mère, au contraire, s'y entêtait tellement que rien ne pourrait lui faire lâcher prise.

Il lui représenta néanmoins qu'au point où en étaient les choses, il lui paraissait difficile, pour ne pas dire impossible, de les ramener à ce qu'elle eût souhaité ; que si, malgré toute sa bonne volonté, il n'avait pu, dès le début, leur donner la tournure qu'il eût lui-même préférée, il était peu probable qu'il réussît mieux maintenant. Des deux parts, les engagemens étaient trop formels pour qu'on pût les rompre. Il lui dit ses regrets, que tout avait été

arrangé d'avance et sans sa participation, que, s'il l'avait trompée, ce n'avait été qu'en étant trompé lui-même. Ne savait-elle pas le peu d'autorité qu'il avait dans sa propre famille et les faibles moyens dont il disposait?

— Voyons, reprit-il, croyez-vous véritablement que je puisse grand'chose là où l'abbé a échoué?

— Ceci est votre affaire, répondit-elle.

Et quoi qu'il pût dire, elle l'assura qu'elle ne le reverrait de sa vie si son projet n'aboutissait pas.

Elle lui répéta toutefois qu'il aboutirait; qu'elle ne savait pas bien comment, mais qu'elle ne doutait pas que Philippe n'épousât Louise, et que, d'ailleurs, dans la circonstance, *les cartes* étaient pour son fils.

Elle croyait aux cartes. Pour un chien malade, elle courait chez les tireuses et les somnambules.

Depuis longtemps, Heudicourt n'osait plus rire de ces choses. Aussi fut-il à la fois inquiet et déjà charmé d'apprendre que les dernières consultations n'avaient point démenti les précédentes et que les réponses s'accordaient toutes entre elles pour annoncer le mariage de Philippe.

Mme de Nointel cependant avait vu la duchesse, qui lui avait dit la joie de Jacques et son impatience. Elles s'étaient félicitées mutuellement. Il y eut toutefois plus de retenue du côté de Mme de Nointel. Au milieu des épanchemens, elle n'avait pas caché combien elle appréhendait de se séparer de sa nièce. Ce sacrifice lui était pénible, mais elle en avait pris son parti. Le pas franchi, elle se disposait à mener rapidement les choses.

Elle ne prenait pas garde pourtant que, depuis sa première ouverture, Louise n'avait pas été sérieusement consultée et qu'avant d'agir pour elle d'une façon aussi décisive, on eût eu besoin peut-être d'un autre consentement que celui de son silence.

Louise, interrogée, répondit sans trop d'effort qu'elle n'avait rien à redire au projet qu'on lui avait annoncé; mais qu'avant de s'engager tout à fait, elle serait bien aise d'attendre le retour de Claire. Son amie était en route et ne pouvait plus beaucoup tarder à rentrer.

Ce manque d'empressement ne parut point déplaire à son oncle, au contraire de sa tante, qui s'emporta :

— Qu'y fera Claire? dit-elle. Je te demande un peu ce que Claire y fera?

Louise savait bien que Claire n'y ferait rien, ou pour mieux dire qu'elle ferait tout pour la déterminer. Mais, soit qu'elle eût besoin de ce dernier encouragement, soit que, dans quelque chimérique

espoir, elle voulût gagner quelques jours encore, elle s'entêta si bien qu'on dut lui passer ce caprice.

Peut-être aussi, en dehors de toute autre raison positive, Louise éprouvait-elle cette instinctive frayeur qui, devant leur nouvelle destinée, retient pensives les moins hésitantes? D'un seul mot, pour elles, va dépendre l'existence. Elles sentent qu'une fois ce mot prononcé, elles se seront données tout entières. A leurs plus chères espérances, d'indicibles regrets se mêlent. Dans le plus secret de leur cœur, une tristesse s'insinue. Leurs yeux se voilent, leur front se penche, leur volonté se trouble. Et ces femmes, qui ne sont encore que des enfans, doutent déjà des autres, et qu'au prix dont elles le vont payer, il y ait pour elles assez de bonheur en ce monde.

Louise ferait-elle part à Claire de ses doutes? Oserait-elle lui exposer ses scrupules?

Un moment elle en eut l'idée ; mais le matin qu'elle entra dans sa chambre, Claire ne lui laissa d'abord le temps de rien dire au milieu du radieux désordre où elle se montra.

La joie l'avait transfigurée.

De doux et nul qu'il était auparavant, son visage avait pris je ne sais quoi d'éclatant et de fier dont Louise fut saisie. Ce fut ensuite avec une retenue infinie dans les yeux et la voix que son amie lui dit qu'elle avait « des espérances, » et qu'ils n'étaient revenus à Paris qu'à cause de cela.

Ils étaient arrivés la veille dans la soirée. Son mari avait tout prévu pour leur retour; la maison était montée, toute prête à les recevoir. Quelles attentions « Henri » n'avait-il pas pour elle!

Et, en la caressant :

— Chère petite sœur, reprit-elle, j'ai peine moi-même à me figurer mon bonheur. Je me demande parfois si réellement j'existe.

La vie, chez son père, lui avait été si dure que Louise pensa, comme son oncle le lui avait insinué, que Claire, sans doute, s'exagérait son bonheur. Au lunch, M. de Turdis lui avait paru pesant, sans agrément, terre à terre. Jacques valait mille fois mieux que ce lourdaud.

— Et, il y a trois mois, songeait-elle, Claire le connaissait à peine, n'y pensait même pas! Aujourd'hui, elle l'appelle par son petit nom, ne voit plus que lui au monde...

Cela lui semblait incroyable. De quelle espèce de bonheur Claire se contentait-elle donc? Pour rien au monde elle n'en eût souhaité un semblable. Elle se fût refusée à une chance si médiocre.

Seulement, en se souvenant de la lettre de Naples et de leur promenade à Pompéi, elle lui demanda si elle croyait que Jacques aussi pourrait la porter dans ses bras.

— Pourquoi pas?.. répondit Claire en riant. Et d'abord, tu es bien moins lourde que moi.

Elle raconta alors comment Jacques l'avait mise au courant de tout et s'inquiétait que Louise eût ainsi retardé sa réponse. Elle l'avait rassuré en lui disant qu'elle-même s'était assez tourmentée de ce mariage pour qu'elle comprît que son amie ait voulu lui réserver la joie d'apporter la bonne nouvelle.

Louise ne la contredit point. Elle la laissa parler, tout en trouvant, cette fois, que son amie n'insistait pas assez sur les qualités de Jacques et les sentimens qu'il éprouvait pour elle.

Le fait est que, soit que son propre bonheur lui fît prendre déjà plus légèrement celui des autres, soit par prudence et pour ne pas s'attirer certaine question qu'elle avait toujours écartée avec soin et à laquelle elle eût été effrayée de répondre, Claire n'appuya pas et ne parut plus préoccupée que des convenances extérieures.

La bague, les entrevues, le trousseau, les toilettes devinrent l'unique sujet de l'entretien. Ravie du poids que sa récente expérience donnait à ses conseils, Claire entraînait Louise dans les moindres détails. Elle lui offrit ses services.

Louise les accepta, d'autant plus étonnée de l'espèce de supériorité qui se révélait soudain chez son amie qu'entre elles, jusqu'ici, la sienne avait été mieux reconnue.

Si elle ne fut point piquée, elle en prit assez d'humeur pour se croire obligée du moins de résister sur quelques points.

C'est ainsi qu'elle recula la première entrevue au surlendemain et que, quand il fallut se décider pour la bague, au saphir que Claire lui conseillait de choisir, elle préféra le rubis.

Rubis ou saphir, elle était liée!

Elle le sentit bien, mais ne se défendit plus.

IV.

Jacques agréé fit sa cour.

Tous les jours il allait rue de Varennes. Son père cependant ne s'y était pas encore lui-même présenté. Le trouvant fort mauvais, Mme de Nointel s'informait déjà du duc sur un autre ton que celui de la bienséance. Tel qu'on le connaissait, personne ne doutait qu'il ne se dérobât aux négociations du contrat et qu'en les retardant jusqu'au dernier moment, il ne voulût tirer quelque avantage de la pressante nécessité où l'on serait de conclure.

Il fallait en finir ou du moins commencer.

Ce fut pendant un de ces déjeuners insuffisans auxquels Claire avait échappé en se mariant, que Jacques indiqua à son père qu'on attendait sa visite.

Au lieu de répondre, le duc parla d'une soirée où il avait rencontré l'ambassadeur d'Autriche qu'il avait interrogé sur la situation de Neubourg à Vienne.

Non-seulement le prince était « médiatisé, » mais ce qu'Heudicourt aurait dû savoir, c'est qu'il était parent de l'empereur par sa mère, fille de la seconde sœur de l'archiduc Charles-André. Où l'histoire devenait piquante, c'est que, malgré ou à cause de cette parenté, le prince n'avait pu obtenir de rang pour sa femme à la cour de Vienne. De dépit, celle-ci avait refusé de s'établir en Autriche.

— Voilà ce qu'on ne sait pas... Il serait à souhaiter, poursuivit le petit homme, que toutes les cours d'Europe eussent cette tenue. Bien des choses m'en reviennent qui ne me plaisent pas. La pairie anglaise va mal, très mal... Je ne la suis plus... En Allemagne, ils épousent des actrices... En Italie... Du reste, tant que le roi restera à Rome, sa situation sera impossible!

Et sans se laisser interrompre, à propos du pape et du triste état où il en était réduit, sans revenus, prisonnier dans sa propre ville, le duc en vint à la religion et à la politique.

— La religion! dit-il, est la seule barrière qu'on puisse opposer aux idées socialistes qui menacent de bouleverser le monde.

Sur ce thème, où il était intarissable, la peur d'être pillé lui donnait de l'éloquence. Il recommanda à la duchesse de ne pas oublier que dans les bonnes œuvres où il la laissait libre, les gens auxquels elle portait secours avaient encore plus besoin de croyances que de pain. — Il n'est pas inutile, reprit-il, de rappeler à vos comités, cercles, patronages *et cætera*... qu'ils s'occupent beaucoup trop de charité et pas assez de religion. Ils négligent le but pour les moyens, prennent le détail pour l'essentiel... Ceci non plus ne me plaît pas. Dites-le-leur de ma part, et qu'au train dont vous y allez, au lieu de ramener le peuple aux sentimens qu'on n'aurait jamais dû lui laisser perdre, vous ne lui apprenez qu'à se goberger à nos dépens!

Ramené à la question, il répondit enfin qu'il avait pris rendez-vous avec Heudicourt pour le jour même, mais que c'était au seul Heudicourt qu'il comptait avoir affaire.

La duchesse insistant sur les égards qu'on devait à Mme de Nointel :

— Certainement, répliqua le duc, certainement, Mme de Nointel a droit à des égards, mais non pas à tous ceux qu'elle prétend. Au surplus, dites-lui que, pour elle comme pour moi, il vaut mieux que nous n'entrions pas en rapport. Nous n'avons jamais pu nous accorder sur rien ni dire deux mots de suite qui pussent s'ajuster ensemble. Nos propos en viennent toujours à s'aigrir. Deux chats dans un sac

ne feraient pas mieux. C'est qu'Isabelle d'Heudicourt ne m'a pas encore pardonné la désapprobation ouverte que j'ai dû donner à son mariage. Comment ne pas réclamer pourtant devant le néant piteux où se réduisaient les titres du dadais qu'elle allait prendre pour mari?.. Une Heudicourt épouser un Nointel, il y avait vraiment de quoi n'être pas content.

Il eut un bien autre sujet de ne pas l'être quand, en se présentant rue de Varennes, il se vit reçu non pas par Heudicourt, comme il s'y attendait, mais par Mme de Nointel en personne.

Elle ne paraissait pas dans un de ses bons jours, et le duc ne fut pas non plus dans un des siens quand il eut appris que, si Heudicourt n'était pas ruiné, il était en tout cas hors d'état de doter sa fille.

— Ne regrettez donc pas son absence, mon cher duc, continua Mme de Nointel. Il n'y eût eu ni pied ni aile à tirer de lui.

— Et des biens de la mère de Louise, qui étaient considérables... qu'en a-t-il fait?

— Il ne le sait pas lui-même.

— Mais alors... alors...

Le duc s'était levé, les pommettes cramoisies, aspirant l'air avec force. Et en se frappant le front et les cuisses, il réclamait les comptes de tutelle, invoquait les lois. Toute sa petite machine était en mouvement. Il ne consentit à se rasseoir que lorsque Mme de Nointel lui eut dit qu'elle avait remis les choses en état, et que, n'ayant pas d'enfant, son mari lui-même avait bien voulu entrer pour une large part dans cette générosité.

— Les notaires règleront le reste, ajouta-t-elle.

— Soit. Mais vous conviendrez avec moi que les conditions ne sont plus tout à fait les mêmes. Égales pour le présent, je l'avoue; elles ne sont plus pour l'avenir telles qu'il m'était permis de les espérer. On n'a jamais douté que vous considériez Louise d'Heudicourt autrement que comme votre enfant et que votre double héritage ne dût lui revenir un jour. Tout en louant donc une générosité si touchante, je ne vous cache pas que je l'eusse souhaitée moins nécessaire et plus tardive.

Les intérêts éventuels de son fils cependant lui importaient peu. Ce qu'il en disait n'était guère que pour constater un dommage et en tirer un profit immédiat.

Il laissa entrevoir ses intentions, mais se retira sans qu'il fût possible à Mme de Nointel de savoir au juste quelles elles étaient.

En la quittant, il courut chez les notaires qu'elle lui avait indiqués. Il leur fit des conditions terribles : il ne voulut plus que donner la rente du capital qu'il avait annoncé au taux le plus faible, et il refusa le douaire.

Le dimanche suivant, il alla guetter Heudicourt à Sainte-Clotilde, l'aborda à la sortie de la messe, fort curieux d'apprendre comment Mme de Nointel avait pris les choses.

— Eh bien, lui dit Heudicourt en riant, vous ne faites pas le généreux à ce qu'il paraît. Il faut, du reste, vous rendre cette justice que vous avez toujours mis de l'amour-propre à ne pas l'être.

Le duc répondit sur le même ton que là-dessus on exagérait ses mérites, mais qu'en effet il ne rougissait pas de savoir ménager ses intérêts et les défendre.

Il ne put ensuite cacher au père de Louise tout l'honneur qu'il croyait faire en désirant cette union.

— Êtes-vous sûr que tout le monde la désire autant que vous? répliqua Heudicourt, à qui l'infatuation du duc parut, en ce cas, moins plaisante qu'à l'ordinaire.

— Il serait fâcheux que nos projets n'eussent point de suite, répondit l'autre, un peu étourdi de la riposte.

Quoiqu'il se moquât de l'opinion, aimât à le dire et le montrât, il se prévalut de la faveur marquée avec laquelle le monde accueillait déjà ce mariage.

— Si nos projets n'aboutissent pas, répliqua Heudicourt, les gens s'en consoleront, je pense... Ils se mariaient, ils ne se marient plus... Allez! mon cher, le monde en a vu bien d'autres, ajouta-t-il en se retournant vers sa fille, qui venait les rejoindre.

Louise avait été retenue au bénitier par une de ses anciennes voisines de catéchisme, Marie Blaise, la fille du tapissier, qui en la félicitant de son mariage lui avait annoncé le sien avec un débordement de joie si communicatif que Louise en était encore tout émue et songeuse.

Après avoir salué Louise, le duc voulut bien lui dire quelques paroles agréables. Il lui exprima toute sa gratitude, en s'excusant de la lui témoigner pour la première fois en un endroit si mal commode et avec si peu de cérémonie.

— Tu auras là un beau-père amusant, petite, dit Heudicourt en montrant le duc qui s'en allait en trottant devant eux.

Louise s'en souvenait. C'était derrière le dos du duc qu'un soir, dans les salons de la rue de Varennes, Philippe lui avait appris à faire ses premières grimaces. Elle se rappelait toutes les circonstances et que, l'ayant prise dans ses bras, Philippe lui disait : « Appelle-le vieille bête et tire-lui la langue. »

Si, en ce moment, Louise ne tira pas la langue à son futur beau père, l'idée qu'elle en eut tout à coup la fit rire, et ce fut encore en riant qu'elle avoua à son père l'amusement que jadis elle s'était permis.

Ce retour d'espièglerie enchanta Heudicourt. Sa fille n'était de-

venue que trop sérieuse pour son goût. Il n'avait même pas remarqué que son prochain mariage lui eût éclairci l'humeur et le visage.

Il lui demanda si elle ne s'était pas beaucoup ennuyée à Heudicourt. Elle lui répondit que son oncle et sa tante avaient toujours été très bons pour elle et qu'elle ne s'ennuyait pas auprès d'eux autant qu'on aurait pu supposer.

— Et je pouvais songer à tant de choses! ajouta-t-elle en s'appuyant plus fort sur le bras de son père.

Elle sentait bien qu'à l'occasion son père eût été plus habile qu'un autre à la comprendre, plus accueillant, moins étonné et surtout plus faible.

Le sentiment qui la rapprochait de lui était si vif qu'elle eut comme un besoin de s'en excuser auprès de M. de Nointel, qui, la figure collée aux vitres du salon, guettait leur retour.

En passant dans la cour, elle lui fit un petit signe de tête amical; mais, comme pour se reprendre, elle embrassa son père dans le vestibule.

A table, Heudicourt raconta comment, tout à l'heure, le duc était venu le tâter, s'égaya sur son compte, imitant ses gestes, sa voix de fausset. Deux ou trois traits qu'il lança eurent un si grand succès auprès de Louise, que M. de Nointel en prit une espèce de jalousie qu'il ne sut point dissimuler.

« Mais, mon bon oncle, mon excellent oncle, eut-elle envie de lui dire, je n'oublie pas, je n'oublierai jamais que vous m'avez appris le dessin, la musique, l'anglais et la danse et que vous avez perfectionné toutes les grâces de ma personne. Je vous en dois et vous en garde une extrême reconnaissance. N'en abusez pas, cependant, et veuillez être plus raisonnable. Quittez ces sourcils froncés, qui ne vous vont guère, et cette vilaine mine, qui me fait peur. Ne m'en veuillez pas d'aimer aussi mon père, mon autre père, que j'ai retrouvé, et que j'aime tout de même mieux que vous. »

— Riez, riez tant qu'il vous plaira, reprit Mme de Nointel en s'adressant à son frère. Il n'empêche que le duc ne sache bien ce qu'il fait... Mais plutôt que d'en passer par où il voudrait, j'aimerais mieux...

Elle n'acheva pas.

Bien que sa brusquerie ordinaire et le regret de la séparation la rendissent fort capable de tout rompre au dernier moment, le bon sens réprima cet accès et aussi la crainte de passer aux yeux de sa nièce pour inconsidérée et mal affermie dans ses résolutions. Si elle ne désempara pas sur le duc, elle parla du moins en bons termes de la duchesse et de Jacques.

Elle les plaignit.

— Mais voilà, reprit-elle, se rendent-ils bien compte des conditions iniques qu'on nous fait? Les connaissent-ils seulement? J'admire comment ils peuvent vivre avec un pareil homme!

— N'en dites point de mal, ma sœur! s'écria Heudicourt. Tout le monde sait que le duc a brûlé pour vos beaux yeux et qu'il n'aurait tenu qu'à vous de le mener aussi loin que vous auriez voulu...

— Vous n'en êtes pas à une sottise près, répliqua-t-elle en essayant de le faire taire.

— Oui, mon cher, continua Heudicourt en se tournant vers son beau-frère, ils se sont beaucoup connus dans leur jeunesse. Ils fréquentaient les mêmes salons... les plus ennuyeux du monde, il faut bien le dire. Il n'y avait guère que le nonce qui y fût gai et qui eût assez d'esprit pour ne pas bouder le jeune lieutenant aux guides que j'étais alors et qui sans la chute de l'empire eût passé général... ou chambellan... sur les marches du trône, enfin. J'y eusse été à ma place. Si le roi eût été à la sienne, je l'eusse servi de grand cœur... Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit... Donc ils s'adoraient, et comme des gens qui s'adorent, ils ne cessaient de se quereller. Ils y mettaient une ardeur, une passion, une acrimonie qui ne les a pas quittés depuis. Oui, je sais, ma sœur. Ne m'interrompez pas, je sais qu'il vous est odieux, que vous le détestez, que vous le dites... Mais je sais aussi qu'à force de vous chamailler, reprit-il devenu tout à coup sérieux et amer,.. vous finirez par vous entendre... Vous lui céderez, vous dis-je.

Depuis la scène qu'il avait eue avec la mère de Philippe, Heudicourt ne savait vraiment plus que devenir.

Tous les jours il se présentait chez la princesse. Il n'était pas reçu.

Il se promenait alors sur l'esplanade des Invalides, examinant l'hôtel, les fenêtres, les rideaux, les arbres du jardin. Il surveillait l'entrée et la sortie des fournisseurs, voyait des réparations à faire aux toits des écuries, une cheminée à replâtrer, quelques tilleuls à élaguer. Il avait donné l'ordre qu'on ne lâchât jamais les chiens; il regrettait maintenant qu'ils ne pussent s'échapper, venir se faire caresser par lui. Il se les nommait mentalement, Black et Nora, sans oublier Dick, le petit Dick, qui était un amour et ne quittait jamais sa maîtresse. Aux heures des exercices militaires, il s'attardait à regarder les manœuvres sur l'Esplanade. Mais au lieu de la tunique à boutons d'or des soldats de ligne, c'était la livrée bleue à boutons d'argent de la princesse qui lui apparaissait et toute une troupe de valets de pied qu'il évoquait attendant ses ordres, inquiets, ahuris.

Chaque jour il allait au Bois pour la saluer. Il n'osait point encore courir aux mêmes salons qu'elle; seulement les soirs d'Opéra il se glissait dans des fonds de loge pour l'apercevoir. La nuit il en rêvait.

Allait-il donc redevenir amoureux après quinze ans d'une liaison tranquille!

Il ne voulait pas croire cependant que la princesse pût se passer de lui pour organiser la fête champêtre qu'elle préparait en ce moment. Il s'attacha à cette idée, vint pour lui offrir ses services.

Même refus de le recevoir. Il alla caresser Black et Nora dans leur niche, s'attarda ensuite chez le portier qu'il trouva superbe et autrement tenu que celui de la rue Saint-Guillaume. Il lui parla de ses enfans. On les lui fit voir. Il leur donna de petites tapes sur les joues. Le cadet était maigre et pâlot. Il promit d'envoyer vingt-cinq bouteilles de bordeaux pour l'enfant.

— Si la princesse est plus souffrante, vous me le ferez dire sur-le-champ, reprit-il... Je compte sur vous, mon ami.

Il voulait se donner le change à lui-même, feignait de croire qu'elle était malade... Il est vrai qu'auparavant, quand elle était malade, il entrait chez elle pour n'en plus bouger.

En rentrant, ce fut avec les larmes aux yeux qu'il embrassa sa fille.

Il l'avait fait prier de descendre dans son cabinet.

— Qu'y a-t-il, mon père?

— Rien... rien, mon enfant, dit-il... le seul désir de te voir sans ton escorte ordinaire. Ne songes-tu pas aussi qu'il est triste de nous séparer juste au moment où nous allions refaire connaissance?

Louise profita de ce qu'ils étaient seuls pour lui demander si ce qu'il avait dit l'autre jour était vrai, et que sa tante et le duc se fussent adorés.

— Une mauvaise plaisanterie de ma part... pas autre chose, petite.

Elle s'en doutait bien. Mais rien que l'idée que deux personnes en apparence si contraires, si ennemies même, eussent pu être éprises l'une de l'autre lui donnait à songer. Qui sait si sous ses dehors brusques Philippe ne l'aimait pas? Qui sait si comme elle, sous ses apparens dédains, il ne cachait pas de tendres sentimens?

Cependant quand son père eut justement nommé Noyarey, elle s'effara, chercha à l'interrompre, le ramena malgré lui et avec insistance à sa première question. Heudicourt lui répondit que sa sœur était la plus honnête femme du monde, plus honnête que agréable, et que, si Charles de Nointel avait été heureux avec elle, un autre à sa place eût pu ne pas l'être.

Ceci dit et non sans quelque impatience, il revint à Philippe, s'étendit sur son compte. Il valait mieux que sa réputation; lui-même l'avait calomnié. On n'aurait pas dû le croire.

— Ce cher enfant, ce cher enfant! répétait-il.

Il le représenta à son avantage, et si bien, que Louise se prit de peur et rougit.

Il fut sur le point de lui dire la recherche que Philippe avait faite de sa main. L'aveu pourtant eût eu tant de conséquences qu'il lui demanda d'abord comment il lui plaisait.

— Comment il me plaît?

Après avoir hésité, elle répondit que Philippe n'avait d'autre raison de lui plaire que l'amitié qui l'unissait à Jacques.

Ne soupçonnant rien, ne devinant rien, la rancune lui revint au cœur et l'empêcha de se découvrir.

— Tu es heureuse, alors? reprit son père en lui prenant les mains.

Il était aussi attendri que découragé.

— Oui, mon père... répondit-elle.

Elle se roidit comme quelqu'un qui résiste à la tentation, et, d'une voix ferme, où il y eut même une nuance de reproche, elle reprit :

— Oui, mon père, je suis heureuse. Je n'eusse point choisi d'autre époux que Jacques : il remplit tous mes vœux.

Loin de regretter sa réponse, Louise en fut soulagée, plus légère.

Il était bien vrai, d'ailleurs, que, puisque Philippe ne lui avait rien témoigné, un autre que Jacques ne lui eût pas plu autant.

De jour en jour, ensuite, Jacques s'insinuait en elle par un je ne sais quoi d'intime et de pénétrant qui n'était qu'à lui, et il fallait bien qu'elle s'avouât qu'il était charmant. Un front pur, de beaux yeux bleus, une jolie façon de se présenter, un peu roide parfois, mais sans rien de brusque ni de heurté. Point de ces audaces non plus qui effarouchent, ni de ces grands mouvemens d'âme où les plus beaux sentimens risquent de se noyer. Mais aux moindres marques qu'elle lui donnait, un sourire reconnaissant et, parfois, un serrement de main dont le point et la durée ne dépendaient jamais que d'elle.

Le jour qu'il lui avait mis le rubis au doigt, il l'avait fait sans gaucherie ni maladresse. Mais comme, après, l'émotion lui avait obscurci les yeux et la voix! Il ne lui avait dit que des choses fort simples... Il lui répétait qu'il ne voulait que la rendre heureuse, consacrer sa vie à son bonheur.

Il l'aimait, lui!

Mais l'aimait-elle assez? Rendait-elle autant qu'elle avait reçu?

Elle se reprochait sa froideur, sa réserve, sa méchanceté peut-être. S'il s'en était aperçu, comment la lui faire oublier?

Par un généreux besoin d'émulation, elle eût voulu que, des deux parts, la tendresse fût égale, que l'amour qu'elle se sentait pour lui ne fût pas inférieur à celui qu'il avait pour elle.

En quittant son père, elle était allée s'enfermer dans sa chambre. Plusieurs fois déjà, elle avait soulevé le rideau pour voir si Jacques n'arrivait pas. Elle l'attendait, et il lui semblait qu'il n'avait jamais tant tardé à venir.

Dans la cour, elle ne voyait que l'énorme Rouleau empoté sur son siège, le fouet à la main et plus blême encore qu'à l'ordinaire.

— Je vous répète que votre gros homme est ivre, disait sa tante à son père quand Louise descendit au salon... Je ne sortirai point avec lui; qu'il dételle sur l'heure...

Elle ajouta que, du reste, elle n'était plus d'humeur à faire avec Jacques les visites qu'elle avait annoncées, que tant que les notaires seraient en suspens, il était imprudent, pour ne pas dire inutile, de montrer ce jeune homme à toute la famille.

Jacques arriva sur ces entrefaites. Heudicourt se retira après lui avoir serré la main très froidement. M. de Nointel ne fut pas plus chaud et alla se remettre aux fleurs de ses encadremens, tandis que Mme de Nointel attaquait déjà le pauvre garçon de la façon la plus vive :

— Savez-vous bien, lui dit-elle, que j'ai plus de mal avec votre père qu'avec dix fermiers?

Jacques l'arrêta d'un air qui ne manquait pas de dignité. Il lui dit qu'aussi bien que sa mère, il ignorait ce que son père avait décidé, et qu'il n'en désirait rien savoir, puisqu'il n'avait pas les moyens d'y porter remède.

— Il n'appartient pas, en effet, à un fils de juger son père, répliqua Mme de Nointel, à qui ce ton en imposa. Tout en approuvant votre réserve, mon cher ami, vous comprenez bien, cependant, que la mienne ne puisse aller jusqu'à vous cacher mes inquiétudes. Il y a des bornes à tout... et de certaines choses que, dans votre intérêt même, je n'aurais pas raison de supporter.

Louise l'interrompit gaîment :

— Nous ne doutons pas que vous ne fassiez les choses pour le mieux, ma tante.

Et, prenant Jacques à part, elle l'emmena à l'autre bout du salon :

— Asseyons-nous, dit-elle.

Quand ils se furent mis à l'écart, elle ne put d'abord parler, tant son cœur battait avec force.

Après un moment de silence, elle lui dit de ne pas faire attention aux propos de sa tante.

Il lui répondit que tout ce qui ne venait point d'elle lui était indifférent; que, d'ailleurs, la conduite de son père justifiait cette humeur; qu'il ne s'était dérobé que par décence et pour ne pas exprimer lui-même ce qu'il en pensait. Il souffrait cruellement de

ces difficultés. Il en souffrirait davantage si elles servaient de prétexte pour interrompre leurs entrevues. Il était prêt à tout supporter; mais ne plus la voir, ne fût-ce qu'un jour, eût passé ses forces.

Elle le rassura de la façon qu'il souhaitait. Et quand ils se quittèrent, ce ne fut pas elle qui retira sa main la première.

Après le départ de Jacques, M. de Nointel fit entendre à Louise qu'il eût peut-être été plus convenable qu'ils ne se fussent point assis sur le même canapé.

— Et pourquoi cela, je vous prie? répondit-elle, en laissant son oncle plus confus qu'elle de cette observation.

Non moins singulière parut à Louise la demande qu'il lui fit le lendemain...

Il l'engageait à savoir qui Jacques avait pour confesseur.

— C'est ce que je ne lui demanderai pas,— répliqua-t-elle... J'espère, en tout cas, qu'il ne se donne pas là-dessus le même ridicule que son père, qui raconte ses pâques et se confesse au nonce par vanité.

Ce qui avait si mal réussi auprès de Louise réussit mieux auprès de Mme de Nointel.

Le choix d'un confesseur, en effet, n'est pas indifférent aux gens qui prennent garde à tout. Il y a dans la foi et dans les courans qu'elle détermine des nuances et des variétés que la personnalité d'un confesseur indique bien. On peut juger de quelqu'un, selon le prêtre auquel il s'adresse. D'ordre à ordre, de paroisse à paroisse, les modes et les sentimens aussi diffèrent. La façon de bien penser n'est point du tout la même à Sainte-Clotilde qu'à Clignancourt. Un jésuite et un dominicain ne l'entendent pas non plus de même.

Mme de Nointel était fort capable d'entrer dans des considérations de cette sorte, mais elle n'y attacha pas d'abord toute l'importance que son mari voulait y voir.

Il y revint.

Doutait-il des sentimens religieux de Jacques? Non pas, mais un instinct le poussait.

Pour d'autres raisons et peut-être encore plus inquiétantes, il était comme Heudicourt dans la recherche et l'attente de quelque complication imprévue qui pourrait mettre obstacle à ce mariage.

Mme de Nointel lui répondit qu'elle ne doutait point des sentimens de Jacques, qu'elle craignait seulement qu'il ne s'adressât à quelque mystique, comme faisait sa mère. Et une fois de plus elle blâma les rigueurs excessives auxquelles se soumettait la duchesse.

La première fois qu'elle la vit cependant, elle l'interrogea.

Dieu seul sait tout ce que cette question remua dans l'âme de la pauvre femme!

Elle-même n'interrogeait jamais son fils. Dès le collège, elle s'était

tu sur ses manquemens ; vis-à-vis de ses maîtres, elle les avait pris sur elle, disant qu'elle se chargeait de ses devoirs. Aux reproches cependant, elle avait préféré le silence. Sensible comme il était, elle pensait bien que son fils, s'il l'avait pu, lui eût épargné une douleur qu'il n'ignorait pas. Tous les dimanches d'ailleurs, il l'accompagnait à la messe, mais elle ne s'y trompait pas.

Comment Jacques allait-il se mettre en règle avec l'église pour son mariage? La duchesse en avait été assez inquiète pour que la question de son amie ne la prît pas au dépourvu. Devinant les angoisses de sa mère, Jacques avait pensé de lui-même au billet de confession et nommé l'abbé de Nointel.

Elle le nomma à son tour. Mme de Nointel n'insista pas.

La duchesse ensuite la supplia encore de ne pas trop s'entêter au sujet du contrat. Elle lui répéta qu'elle avait mille fois raison; n'en appela qu'à son cœur et à sa générosité ; lui représenta combien toutes ces lenteurs étaient cruelles, lui demanda de ne pas inquiéter le bonheur de leurs enfans.

— Tout cela n'arrive que par votre faute, dit Mme de Nointel à son mari quand la mère de Jacques se fut retirée. Qu'aviez-vous besoin de me presser comme vous l'avez fait à Heudicourt? Vous voyez bien où nous en sommes et où votre hâte nous a mis. Que n'attendions-nous le duc qui désirait ce mariage, au lieu de nous précipiter à sa tête, pour ainsi dire! Voilà une aventure dont nous ne sortirons pas à notre honneur. Nous serons plus maltraités que M. de Turdis lui-même, dont le duc se moque... et ce sera bien fait. Nous n'en étions pas à quelques mois près, je pense. Quel zèle soudain s'est emparé de vous! On ne pourra plus m'accuser de tout diriger ici, de tout faire ployer sous mon autorité...

— Il le fallait, répondit M. de Nointel, qui un moment faillit perdre la tête et fut sur le point de se livrer.

— Vous imaginez-vous donc, reprit-elle, qu'il y eût péril en la demeure et qu'on allât nous enlever ce petit Margemont?

Les affaires en étaient toujours au même point et les notaires aux prises. Les visites de présentation étaient d'autant mieux remises que Mme de Nointel savait que le duc s'impatientait qu'on ne les fît pas.

Elle avait pourtant promis à la duchesse de s'occuper du trousseau, non pas encore des robes, mais uniquement de la lingerie.

Tout en déplorant la faiblesse qui l'y avait fait consentir, elle conduisit sa nièce dans une maison pour laquelle travaillaient les ouvroirs de Saint-Thomas. On lui avait beaucoup recommandé cette maison. Elle s'en étonna en voyant ce qu'on lui présenta. Le linon, le surah, les dentelles la choquèrent. La fine toile et la batiste auraient suffi. Elle blâma aussi qu'on employât les orphelines

à de pareils ouvrages. Ce linge transparent, ces jupons de soie, ces peignoirs historiés n'étaient que pour tenter et perdre ces pauvres filles. A tout ce qu'on lui proposait elle eût répondu : Non, si elle eût pensé pouvoir trouver mieux ailleurs. Mais la mode est la mode. On ne lui résiste pas. Elle fut moins sévère qu'on eût pu craindre. Elle le fut d'autant moins que, n'étant pas sensuelle, elle était plus indifférente aux grâces et à l'emploi d'un tel luxe.

Chemise de noce à rubans de satin blanc, dessous de bal, housses de corset, matinées de lit, fantaisies de voyage, bas à jour assortis, bientôt rien ne manqua à Louise. Elle se demanda même si Claire en avait eu autant.

Le soin avec lequel on lui prit mesure déplut à sa tante.

— Le linge va toujours! dit-elle.

L'idée aussi que toutes ces choses seraient exposées le jour du contrat la fâcha. Elle trouvait l'usage indécent.

On lui montra les cartons et le modèle des armoiries qu'on y voulait frapper :

— Ne sait-on pas qui nous sommes?

Quand on lui demanda pour quelle date il faudrait se tenir prêt :

— Quant à cela, répondit-elle avec impatience... je serais bien aise que vous me le dissiez.

Elle dit qu'en tout cas on ne se pressât pas.

Mais avec qui donc Louise causait-elle là-bas?

Mme de Nointel se rapprocha avec curiosité.

— C'est Marie Blaise, ma tante, lui dit Louise, la fille de Blaise, votre tapissier. Elle est employée ici. Ne la reconnaissez-vous pas? Son fiancé est malade... très malade...

Toute droite dans son uniforme de laine noire, Marie Blaise versait des larmes silencieuses. Sa douleur était si digne à la fois et si touchante que Mme de Nointel ne put retenir un sentiment de sympathie véritable.

— Pauvre enfant! dit-elle, tandis que Louise prenait les mains de la jeune fille et l'encourageait de son mieux.

Quand elles l'eurent quittée, Louise s'arrangea pour que sa tante la menât chez Claire.

Condamnée au repos le plus complet à cause de son état, Claire ne descendait plus d'étages par prudence, recevait sur sa chaise longue, heureuse, souriante.

Jacques se trouvait justement auprès d'elle.

Louise l'avait espéré.

Sa vue la rassura.

ROBERT DE BONNIÈRES.

(La dernière partie au prochain n°.)

ÉTUDES DIPLOMATIQUES

FIN DU MINISTÈRE DU MARQUIS D'ARGENSON.

VII[1].

CONFÉRENCE DE BREDA. — DISGRACE DU MARQUIS.

I.

La joie que le marquis d'Argenson éprouvait du second mariage du Dauphin (dont il attribuait la conclusion à son influence) fut encore accrue par la désignation de l'ambassade extraordinaire qui dut aller chercher à Dresde la princesse fiancée. L'envoyé choisi par le roi fut le duc de Richelieu, qui avait déjà fait preuve, dans une circonstance analogue, de l'éclat qu'il savait donner à des missions de parade. D'Argenson était lié avec le duc (on le savait) par une illustre amitié qui leur était commune, celle de Voltaire. En adjoignant à son ami son propre fils, le jeune marquis de Paulmy, comme secrétaire, il avait sans doute l'intention d'attester que l'alliance était bien son œuvre et que c'était à lui qu'en devaient revenir la reconnaissance et l'honneur. Il tint également à régler lui-

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre et du 15 décembre 1889, du 1er janvier, du 15 février, du 15 mars et du 1er avril 1890.

même, dans le moindre détail, tout le cérémonial à suivre pour le voyage et l'arrivée de la future Dauphine, toutes les dispositions du contrat, tous les présens à échanger, dont une part brillante (un magnifique service de porcelaine de Saxe) lui revenait légitimement. « Je m'enfermai, dit-il, bien des après-midi à Fontainebleau avec deux commis, et nous fîmes tous les dépouillemens et dressâmes tous les ordres nécessaires pour ce travail immense. Il est vrai que le roi ne me refusait jamais les heures extraordinaires que j'allais lui demander pour ses décisions (1). »

Au lieu de concentrer son attention sur ces formalités d'étiquette (auxquelles, de l'humeur sauvage dont il était, il devait d'ailleurs très peu s'entendre), il aurait mieux fait de regarder autour de lui, de compter les rangs de ses amis qui s'éclaircissaient tous les jours et de sonder le terrain qui s'effondrait sous ses pas. Toujours isolé à la cour, dont il n'avait ni l'esprit, ni les habitudes, n'ayant jamais eu dans le conseil d'autre allié que son frère, qui, après l'y avoir fait entrer, avait cessé tout de suite de s'entendre avec lui, le seul appui véritable sur lequel il pût compter était le bon vouloir du roi, qu'il amusait par sa verve rude et ses propos caustiques, et qui, d'ailleurs, une fois un ministre nommé, n'aimait pas à en changer.

Mais depuis l'ambassade de Noailles à Madrid, comment ne se doutait-il pas que cette faveur, chaque jour battue en brèche, devait commencer à s'ébranler? A l'embarras, aux réticences du langage royal, comment ne devinait-il pas que le souverain entretenait déjà derrière lui, et à son insu, des communications secrètes suivies par des canaux divers et constituant une diplomatie officieuse dont le ministre ne tenait pas le fil entre les mains? N'était-ce pas lui-même, d'ailleurs, qui avait donné à Louis XV ce goût et cette habitude de transactions clandestines, en lui soumettant des correspondances dont il le priait de ne dire mot au conseil? Mais de tous les indices qui auraient dû l'avertir du péril de sa situation ministérielle, le plus clair encore était le ton d'insubordination et presque d'insolence que commençaient à prendre avec lui les agens de son ministère. Quand les inférieurs ne se gênent pas, c'est qu'ils se doutent que leur chef n'aura pas longtemps à les commander.

Dans le compte que d'Argenson se rend à lui-même en écrivant ses mémoires des dernières négociations de son ministère, on peut remarquer qu'il n'est pas un seul des diplomates qu'il employait par qui il ne se plaigne d'avoir été desservi. Jamais ministre, à son

(1) *Mémoires et Journal de d'Argenson*, t. v, p. 68.

gré, ne fut plus mal secondé : celui-ci s'entendait à ses dépens avec Noailles, celui-là avec Belle-Isle, et cet autre avec Conti. C'était, suivant lui, une conjuration universelle. La vérité est qu'il n'est presque aucun de ces agens dont il n'eût blessé l'amour-propre en recevant avec dédain des avis souvent donnés à propos et qui ne s'arrangeât d'avance pour tirer parti de sa chute prochaine. Mais il en était deux en particulier, l'un et l'autre considérables à divers titres, qui ne dissimulaient plus leur mauvaise humeur. C'était d'abord son ami personnel, l'évêque de Rennes; puis l'abbé de La Ville, naguère ministre en Hollande et devenu, depuis qu'il avait quitté La Haye, premier commis des affaires étrangères.

Vauréal, on le sait, s'était mis de bonne heure sur le pied de correspondre avec son ministre par des lettres privées et familières. Mais de cette facilité, née de leur vieille amitié, il profitait maintenant pour lui dire, en face, les vérités les plus rudement désobligeantes. Il est vrai qu'il pouvait garder sur le cœur la semonce qu'il avait reçue pour s'être mis en avant, sans ordre, dans l'affaire du mariage espagnol. Mais Vauréal était fin courtisan et aurait su dévorer une injure, s'il ne lui avait pas paru plus utile et plus commode de s'en venger. En réalité, averti par ses relations à la cour, et en particulier par la vieille duchesse de Brancas (dame d'honneur désignée de la nouvelle Dauphine, comme elle l'avait été de la première), de l'orage qui grondait, il prenait les devans, pour ne pas être engagé, par les liens d'une amitié trop étroite, dans une solidarité compromettante. D'Argenson, revenant, dans une de ses lettres, sur l'incident du mariage, lui avait reproché assez doucement de s'être, dans cette circonstance comme dans d'autres, trop préoccupé de se faire bien voir de la cour de Madrid. « Quand on est sur un point de l'Europe, lui disait-il, on y rapporte tout, et je remarque que les meilleurs esprits se laissent aller à penser que tout est perdu, si on ne sacrifie pas tout à l'extrême bienveillance de la cour où ils résident. » — Suivaient quelques réflexions faites d'un ton dolent, mais qui n'avaient rien de nouveau, sur le prix excessif dont il fallait payer l'alliance espagnole et le danger d'une intimité trop grande avec une associée si exigeante. — « Ne soyons pas trop mal avec l'Espagne, cela suffit, lui disait-il. En vérité, si nous voulons continuer à tourmenter nos voisins pour l'établissement des infans, nous déplairons à Dieu et aux hommes. » — Et en finissant, il poussait encore quelques soupirs sur l'impossibilité d'amener aussi bien le nouveau roi d'Espagne que le précédent à une intelligence quelconque avec le roi de Sardaigne, ce qui serait toujours possible et certainement profitable.

Il faut entendre en quels termes virulens Vauréal, si calme d'or-

dinaire, mais jouant l'indignation pour la circonstance, relève une critique si peu sévère et en prend occasion pour tracer au ministre lui-même le portrait assez fidèle, bien que tiré au noir, des résultats de sa politique :

« Se contenter de n'être pas mal avec l'Espagne, monsieur, permettez-moi de vous le dire, il faut être bien avec quelqu'un; et avec qui serons-nous bien à la fin de cette guerre? Elle finira par l'établissement d'une nouvelle maison d'Autriche, plus puissante que la première, malgré les démembremens de la Silésie et de Plaisance, plus engagée à nous haïr que la première, parce que celle-ci n'oubliera jamais que nous avons voulu l'étoufler dans son berceau... De plus, cette ancienne maison d'Autriche se sentait de la vieillesse, et depuis que Charles VI était sans espérance d'enfans mâles, nous regardions ce colosse comme prêt à tomber et à mettre en pièces : aujourd'hui, le sauvageon qui a été enté sur ce vieil arbre a produit une plante nouvelle plus ferme et plus vigoureuse que l'ancienne et qui portera des fruits encore plus amers pour nous. Dans le nord, nous restons plutôt avec des connaissances qu'avec des amis, connaissances qui nous coûtent notre argent et dont le plus grand fruit que nous tirerons sera de n'être pas nos ennemis. L'amitié du roi de Prusse, nous savons ce que c'est : il nous hait foncièrement, il ne voudra pas qu'on nous fasse l'espèce de mal qui pourrait retomber sur lui; mais il verra fort tranquillement tous les autres nous arriver. L'Espagne, monsieur, vous n'avez que l'Espagne. »

Il s'évertue ensuite à démontrer que, loin de faire des sacrifices exagérés pour l'Espagne, la France n'avait écouté et suivi que son intérêt en cherchant à étendre en Italie le domaine de la maison de Bourbon, aux dépens de celle d'Autriche. — « Ne nous flattons pas, dit-il, qu'on ait cru ici un seul instant que nous étions inspirés par le pur amour... Nous n'aurions pas beau jeu à faire valoir à l'Espagne ce que nous avons fait pour elle, et la protection que nous lui avons accordée ne doit pas nous faire craindre l'anathème qui vous effrayait lorsque, en prenant le style qui conviendrait davantage à mon état d'évêque, vous m'avez écrit : « Si nous voulons ainsi tourmenter nos voisins, nous déplairons à Dieu et aux hommes. » — Enfin, pour ne rien épargner et toucher le signataire du traité de Turin au point le plus sensible et encore saignant de son amour-propre, il rappelle qu'on n'avait jamais rien retiré d'aucune avance faite à la maison de Savoie, sinon le ridicule d'être dupe de ses finesses et de servir d'instrument à son astucieuse ambition. — « Voilà, monsieur, le point sur lequel j'ai un système fixe et qui, bien loin d'être ébranlé par tout ce que je vois et entends, est, au contraire, confirmé davantage. C'est qu'en Europe il

n'y a pas une cour plus foncièrement ennemie de la France que celle de Savoie, qu'il ne lui manque que des forces pour se déclarer à l'égal de celle de Londres et de Vienne : sa médiocrité l'oblige à des finesses, à des faussetés, à des apparences de bonne volonté; mais toutes ces singeries aboutissent toujours à des désertions éclatantes ou à des trahisons couvertes qui, souvent, sont pires que des hostilités déclarées. Voilà, monsieur, notre ennemi radical, qui, depuis deux cents ans, n'a rien gagné qu'aux dépens de la France. Voilà le favori constant du plus puissant et du plus irréconciliable de nos ennemis, qui est l'Angleterre. Je ne vous dissimulerai donc point que, lorsque vous dites que la crainte qu'on voudrait avoir d'un duc de Savoie, fût-il roi de toute la Lombardie, serait une crainte ridicule, jamais je ne serai de votre avis... J'étais fâché, l'année passée, de prévoir que l'établissement de l'infant coûterait au roi toutes ses conquêtes; mais, du moins, l'honneur était en quelque sorte satisfait par les avantages d'un prince gendre du roi : aujourd'hui, vous me faites pressentir une paix sans que le roi garde aucune de ses conquêtes et sans établissement de l'infant; j'en suis effrayé, je vous l'avoue, et pour l'honneur et pour l'intérêt : ces deux motifs me font regarder une telle paix comme peu honorable pour le roi, et peu digne d'un ministre tel que vous. » — La conclusion est que, dans l'abandon où est tombée la France, et avec la facilité qu'a l'Espagne de se jeter dans les bras de l'Angleterre, il faut tout faire pour garder son alliance. — « Par là, dit l'évêque en finissant, je ne vous propose pas une conquête facile ni une maîtresse sans humeur; il vous en coûtera des soucis, des peines, des sacrifices; vous essuierez des dégoûts, ceux qui seront chargés ici des ordres du roi auront besoin de beaucoup de patience, de dextérité et de persévérance; il faudra souffrir tout cela. La raison est qu'elle trouvera autant d'alliés qu'elle voudra et que nous ne trouvons qu'elle sur qui nous puissions compter. »

Ainsi vertement interpellé, d'Argenson répondit avec une bonne humeur aimable, signe de cette élévation d'âme désintéressée qu'on retrouvait toujours quand sa personne seule, non ses convictions ou ses illusions, était en jeu. — « Je vois avec grand'peine, monsieur, dans vos lettres, que vous cherchez dans les miennes la lettre plutôt que l'esprit, et vous avez pris beaucoup de peine pour y découvrir des absurdités désobligeantes. Content de vos recherches, vous auriez mieux fait de justifier votre cour que de l'inculper et de moins justifier la façon de penser des Espagnols... Mais pourvu que vous vous plaisiez en Espagne, votre œuvre sera accomplie. Dites-moi ce qu'il vous faudrait pour y être mieux... Nous ne vous parlerons plus de négociation avec Turin... Le roi est également lassé des petites finesses (du roi de Sardaigne)

et des grands soupçons (du roi Ferdinand). Pour tout le reste, votre bon esprit vous conduira. Adieu, monsieur. »

Tant de douceur aurait dû réveiller, dans le cœur de Vauréal, le souvenir d'une ancienne affection ; mais le rusé prélat n'avait nulle envie de rentrer en grâce auprès d'un ami qui n'était plus en crédit et dont les jours ministériels étaient comptés (1).

Encore s'il se fût borné à harceler son chef de ces propos irrévérencieux et railleurs, c'eût été peu de chose, puisque d'Argenson était décidé à y opposer ce calme philosophique. Mais il ne tarda pas à trouver le moyen de lui porter un coup plus sensible : ce furent les nouvelles chaque jour plus alarmantes d'Italie, dont le contre-coup se faisait toujours ressentir à Madrid, qui lui en donnèrent la facilité. Repoussées, comme on l'a vu, d'étape en étape jusqu'à l'entrée du comté de Nice, il semblait que là, au moins, les deux armées gallispanes, trouvant une station convenable pour prendre leurs quartiers d'hiver, auraient dû arrêter, de concert, leur mouvement de retraite. Aussi ce fut avec une surprise voisine de la consternation qu'on apprit à Paris, comme en Europe, que le général espagnol, le marquis de La Mina, déclarant, sans dire par quel motif, que la situation était intenable, prenait le parti de se replier plus loin encore avec toutes ses troupes et de les ramener, à travers la Provence, pour hiverner en Savoie. Maillebois, ainsi abandonné avec un effectif que cette désastreuse campagne avait réduit jusqu'à l'insignifiance, dut se retirer aussi lui-même au moins jusqu'au-delà du Var, et c'était la frontière française qui, cette fois, était menacée.

On n'a jamais bien su ce qui avait dicté à La Mina une conduite qui, dans la circonstance, pouvait passer pour une véritable trahison. Y était-il secrètement autorisé par quelque instruction du roi Ferdinand, écrite sous l'empire de l'irritation que lui avait causée le refus de la main de sa sœur, ou bien, comme il le prétendit, prenait-il seulement les devans contre une défection dont il se croyait menacé lui-même, ayant surpris le général de Maillebois en flagrant délit de continuer ses intrigues avec le roi de Sardaigne? Quoi qu'il en soit, ce fut cette version, parfaitement fausse, que l'évêque de Rennes, chargé de faire à Madrid les représentations les plus énergiques, ne manqua pas d'accepter et même d'accréditer par son assentiment. Il se déchaîna en propos violens contre Maillebois, qu'il accusait d'avoir sciemment desservi l'Espagne pour se venger de ce que, après lui avoir promis la grandesse, on ne la lui avait pas donnée. Ces imputations furent transmises au roi par l'inter-

(1) D'Argenson à Vauréal, 16 octobre, 23 novembre. — Vauréal à d'Argenson, 3 novembre 1746. (*Correspondance d'Espagne.* — Ministère des affaires étrangères.)

médiaire de l'infante sa fille, qui en fit part aussi au maréchal de Noailles. La révocation de Maillebois fut dès lors déclarée nécessaire pour obtenir que La Mina consentît à rejoindre l'armée française et à veiller en commun avec nous à la défense de notre territoire.

Personne n'ignorait, — et l'évêque de Rennes moins que personne, — les liens de famille et d'amitié qui unissaient d'Argenson au maréchal de Maillebois, père de son gendre; d'ailleurs, les soupçons d'intrigues secrètes suivies avec la cour de Turin passaient évidemment par-dessus la tête du général pour arriver jusqu'au ministre. Le trait était donc direct, et rien ne fut épargné pour le rendre plus cruel. Le successeur désigné de Maillebois n'était pas un personnage moindre que le fameux Belle-Isle. Un ordre du roi alla le chercher et le trouva languissant et frémissant depuis un an déjà dans sa retraite de Begy, où il gémissait, dit un observateur du temps, de voir sa gloire obscurcie par celle du maréchal de Saxe. Belle-Isle se fit prier : il sentait bien qu'en l'envoyant commander une armée que le roi ne visitait jamais, on lui réservait un rôle ingrat et peut-être sacrifié. La situation, disait-il lui-même, était désespérée : c'est pour cela, lui a dit le roi avec une bonne grâce toute princière, « que je veux vous la confier. » On lui promit l'envoi d'un renfort de quarante bataillons que Maillebois avait vainement réclamé. Puis, pendant qu'il préparait, de concert avec son ami Paris-Duverney, toutes les dispositions nécessaires pour la reprise de la campagne, son frère, le chevalier, que sa belle conduite à Raucoux mettait au premier rang parmi les officiers de son grade, dut se rendre tout de suite en Provence pour prendre provisoirement le commandement; et ce fut par lui que Maillebois apprit son remplacement, dont, sans égard pour ses cheveux blancs et ses longs services, on n'avait pas même daigné le prévenir.

« On le renvoya, dit d'Argenson, avec une grande dureté, et cela dut m'annoncer ma propre disgrâce. » — En eut-il, dès lors, le sentiment aussi net? En tout cas, il n'en laissa rien voir, et son langage, en annonçant lui-même la résolution à l'évêque et en l'engageant à faire valoir auprès de l'Espagne le mérite de ce sacrifice, eut un caractère de dignité vraiment touchante : — « J'ai un motif personnel, dit-il, qui augmente à mes yeux l'éclat de ce changement, mais je sais oublier de pareilles considérations en faveur du bien public, et la volonté du roi est la seule règle de mes pensées et de ma conduite. Les Espagnols ne sauraient du moins refuser à M. le maréchal de Maillebois la gloire de les avoir menés audacieusement au combat et de leur avoir donné l'exemple de la valeur la plus signalée et du courage le plus intrépide. » — A cette

réflexion si tristement digne, Vauréal se vante d'avoir répondu « qu'il ne ferait pas bon tenir ici un tel discours, les Espagnols se croyant mieux faits pour donner de tels exemples que pour les recevoir. »

D'Argenson n'en persista pas moins à le ménager; il poussa même l'abnégation jusqu'à recommander à Belle-Isle de s'abstenir de tout rapport personnel avec la cour de Turin et de jamais se laisser dire un mot de diplomatie sans en prévenir à Madrid l'ambassadeur, dont il lui parla sans rancune et en fort bons termes. Belle-Isle n'ayant pas manqué de faire savoir à Vauréal ce jugement favorable de son ministre : — « Ce que vous me dites, répondit celui-ci, de la façon dont M. le marquis d'Argenson vous a parlé de moi, me fait un sensible plaisir : cela me surprend non-seulement par rapport à ses procédés envers moi, mais parce que je lui ai écrit assez clairement sur les inconvéniens de sa politique et sur les criminelles complaisances de son prédécesseur, qui sont la seule cause de nos défaites. Renvoyez-moi ce billet, je vous prie (1). »

L'abbé de La Ville était, pour d'Argenson, un adversaire plus déclaré encore, et, dans la circonstance, plus à craindre. J'ai dit comment cet ecclésiastique distingué, après avoir rempli, en l'absence du marquis de Fénelon, dont il avait élevé les enfans, les fonctions de chargé d'affaires à La Haye, les avait quittées quand les relations diplomatiques avec la république durent être rompues. Un agent qui s'était bien comporté ne pouvant être rappelé sans compensation, on l'avait placé aux affaires étrangères en qualité de premier commis, poste auquel son habile talent de rédacteur semblait le rendre particulièrement propre. D'Argenson convient que ce don, chez lui, allait presque jusqu'à l'éloquence, ayant été, dit-il, agent de rhétorique chez les jésuites. A ce titre il venait même d'être appelé à l'Académie française en compagnie de Voltaire, et presque le même jour. C'était donc, à tous égards, un homme bon à ménager. Mais, de La Haye même, La Ville n'avait jamais cessé de blâmer en termes assez nets les ménagemens excessifs gardés avec

(1) Vauréal à d'Argenson, octobre et novembre, *passim*. — D'Argenson à Vauréal, 13 novembre 1746. — D'Argenson à Belle-Isle, 15 novembre 1746. (*Correspondance d'Espagne*. Ministère des affaires étrangères.) — Vauréal à Belle-Isle (billet sans date.) (Ministère de la guerre, partie supplémentaire.) — *Journal de Luynes*, t. VIII, p. 10. — (Correspondance de l'ambassadeur de Venise à Paris, 14 novembre 1746.) — (*Mémoires et Journal de d'Argenson*, t. V, p. 26 et 27.) — Il y a lieu d'être surpris que d'Argenson, après avoir reconnu que le renvoi de Maillebois fut amené par les plaintes du gouvernement espagnol et les intrigues de Vauréal, attribue pourtant à ses efforts et même à son habileté les ordres qui furent donnés ensuite à La Mina de se rapprocher de Belle-Isle; il est trop clair que ce changement d'instructions fut la conséquence de la satisfaction donnée aux rancunes de l'Espagne par la révocation d'un général qui lui déplaisait. L'habileté du ministre n'y fut pour rien.

les républicains des Provinces-Unies. C'était non avec des politesses, mais par la menace, la force et de haute lutte qu'on pouvait, suivant lui, réduire ces bourgeois hargneux et timides à capituler. Tel était le thème qu'il soutenait dans des altercations assez vives avec son ministre, et qu'il prenait pour règle de conduite dans les négociations avec les agens hollandais, auxquelles il avait bien fallu le mêler, ne fût-ce que pour lui faire tenir la plume. Il s'y montrait raide, difficultueux, n'hésitant pas même à rayer au besoin certains articles que le ministre aurait souscrits et qu'il trouvait contraires *à l'honneur du roi*. Sorti de là, il ne se gênait pas pour donner, par des indiscrétions dédaigneuses, matière aux railleries des frondeurs de Versailles et de Paris et tourner en ridicule l'étrange attitude qu'on laissait prendre aux agens hollandais en les traînant à la suite de la cour pour suivre des négociations qui ne finissaient pas.

Fatigué de cette opposition qui, partant de son intérieur, faisait comme un bourdonnement importun à ses oreilles, d'Argenson eut la pensée de dépêcher lui-même à La Haye un agent secret chargé de vérifier si, comme l'affirmait toujours La Ville, le parti pacifique de Hollande nous leurrait de promesses aussi peu sincères que peu efficaces. Il ne se vante pas, dans ses mémoires, du choix qu'il fit pour cette mission délicate. Le marquis de Puisieulx (c'était le nom de l'envoyé désigné) appartenait bien à une de ces familles de secrétaires d'état où les traditions politiques et administratives étaient héréditaires, car il était petit-neveu de Brulart de Sillery, le chancelier d'Henri IV; mais il était dénué (c'est d'Argenson qui l'affirme) de tout mérite personnel. Pendant trois ans qu'il avait occupé le poste d'ambassadeur à Naples, il n'avait fait preuve d'aucun talent : « nul génie, des idées communes, » tout au plus « un extérieur de sagesse et de réserve » qui dissimulait la médiocrité. Ce qui décida d'Argenson à jeter les yeux sur un sujet de si peu de valeur, c'est (il en convient lui-même) que Puisieulx, revenu de Naples, assez mal dans ses affaires, s'était en quelque sorte mis à sa discrétion, suppliant d'être replacé, mais ne voulant l'être que par un chef digne de son estime. — « C'est à cause de moi, disait-il, à cause du respect qu'il me portait, qu'il voulait servir, et non sous tout autre ministre... Je trouvais à cet homme assez de sagesse pour penser qu'il ne gâterait rien à une ambassade aisée, et surtout qu'il y apporterait de la docilité. »

Le roi, à qui il fallut bien en parler, ne fut pas, malgré son goût pour les opérations secrètes, aussi aisément persuadé que la mission fût aisée; ni qu'il suffît de la docilité pour la remplir. Il faisait peu de cas de l'homme et espérait peu de l'affaire. — « J'obtins cependant que ma proposition fût exécutée. » — Quand on

songe que, six mois après, Puisieulx était installé au ministère comme successeur de d'Argenson, il faut reconnaître que jamais on ne convint de meilleure grâce de s'être laissé jouer; et tant de bonhomie désarme le critique (1).

La mission ainsi préparée répondit à ce qu'on pouvait en attendre : Puisieulx eut toute la docilité désirée, et, nommé pour avoir plu, n'eut garde de ne pas continuer à plaire. Annoncé, d'ailleurs, par les agens hollandais présens à Versailles comme l'homme de confiance d'un ministre dont ils n'avaient qu'à se louer, il fut reçu avec empressement par les magistrats de La Haye, qui, appartenant tous au parti républicain, faisaient, bien que timidement, des vœux pour la paix. On lui donna de bonnes paroles, qu'il prit ou fit mine de prendre au sérieux. On parut même très heureux de profiter de sa présence pour demander que le maréchal de Saxe mît moins de hâte à démolir les fortifications des villes des Pays-Bas dont il se rendait maître, puisque, la paix étant prochaine, elles étaient destinées à redevenir la barrière de la république. — « Bref, dit encore d'Argenson, il rendit le compte que je voulais pour réparer les impressions qu'avait données l'abbé de La Ville (2). »

Son retour eut pourtant une conséquence que peut-être d'Argenson n'avait pas prévue. Ce fut d'avertir Wassenaer et Gillis que la prolongation de leur séjour à Versailles, dans une complète inaction, n'était vraiment plus possible, puisqu'on en était réduit à traiter en dehors d'eux et en quelque sorte au-dessus de leur tête. Ils tentèrent donc un sérieux effort pour obtenir du cabinet britannique, qu'au moins en apparence la négociation fît un pas, et, à force d'instances, ils eurent permission d'offrir qu'une conférence fût ouverte dans une ville neutre, où un plénipotentiaire anglais, venant se joindre à eux, interviendrait directement dans les transactions à débattre. A défaut d'autre avantage, sa présence aurait toujours celui d'épargner les allées et venues de messagers à travers la mer, et la longue attente des réponses.

D'Argenson accepta la proposition; il croit que ce fut une *faute d'État* et se la reproche dans ses mémoires : il aurait dû penser, dit-il, que la présence d'un agent anglais rendrait les Hollandais moins accommodans. A mon sens, il s'accuse à tort. La vraie faute, c'était d'avoir permis aux envoyés d'un petit état, qu'on tenait à discrétion, de s'ériger en médiateurs de la paix européenne. C'était celle-là qu'il n'était plus temps de réparer. Mais, une fois qu'elle était commise, la Hollande ne pouvant servir que de porte-parole à l'Angle-

(1) *Mémoires et Journal de d'Argenson*, t. IV, p. 345-348.

(2) *Mémoires et Journal de d'Argenson*, I, c. Voir dans la correspondance de Hollande, juin 1746, les lettres de Puisieulx pendant sa mission secrète. — (Ministère des affaires étrangères.)

terre, mieux valait mettre bas les masques et causer, à visage découvert, avec un interlocuteur qu'on pouvait interroger et qui pouvait répondre.

La concession du gouvernement anglais, d'ailleurs, n'était qu'apparente, car si quelques-uns des ministres britanniques désiraient la paix, pour mettre fin à des dépenses très onéreuses, le roi lui-même y était moins disposé que jamais, et on ne lui arracha son consentement qu'à la condition de lui laisser prendre, par le choix du commissaire, toute garantie qu'on ne le mènerait dans la voie pacifique, ni plus vite, ni plus loin, qu'il ne voudrait. C'est ce que le premier ministre Pelham expliquait clairement à un de ses amis. — « Nous allons nommer, écrit-il, un plénipotentiaire pour le congrès secret qui doit se tenir à Breda, ou dans toute autre ville neutre. Je vous ai dit, je crois, qu'on ne trouvera personne qui, sachant de quoi il s'agit, se soucie de cette mission. Je disais vrai : puisque celui à qui on songe pour la remplir est lord Sandwich. Le roi le trouve à son gré, et le motif à mes yeux de cette préférence, c'est qu'il le sait décidé à ne jamais céder sur le Cap-Breton, et le roi n'ignore pas que, sans cela, il n'y a pas de paix possible. De plus, il pense que, comme lord Sandwich est un jeune homme sans expérience dans les affaires, il semblera naturel de ne lui donner aucune instruction définitive, ce qui l'obligera à ne rien accepter qu'*ad referendum*, et Sa Majesté sera ainsi en liberté de dire *non* à tout ce qui ne conviendra pas soit à son intérêt, soit à son humeur. Sandwich fera sûrement du mieux qu'il pourra ; mais si nous n'allons pas plus droit chemin nous-mêmes, on aurait beau envoyer un ange, il n'aboutira à rien (1). »

Ce fut, en effet, Breda (comme l'indiquait le ministre anglais) qui fut choisi pour le lieu du rendez-vous : la ville était bien en territoire hollandais, mais la Hollande, nominalement au moins, était toujours réputée neutre. Puisieulx fut désigné pour s'y rendre. Confident des sentimens de d'Argenson et choisi pour les seconder, il devait, semble-t-il, y porter des intentions plus sincères que le commissaire anglais. Mais pendant les quelques semaines nécessaires pour préparer sa mission, l'habile homme qui cachait, sous un extérieur humble, beaucoup de savoir faire, d'esprit et d'entregent, avait eu le temps de prendre langue à la cour. Les frères Paris, qu'il connaissait, l'introduisirent dans ce que d'Argenson appelle les *détours du sérail*, c'est-à-dire probablement chez Mme de Pompadour, où son *jésuitisme* et son *patelinage* (c'est toujours d'Argenson qui parle) furent goûtés. Il ne lui fallut pas longtemps pour s'apercevoir que, pour arriver à l'oreille du roi, il y avait des chemins cou-

(1) Pelham à Walpole 29 juillet 1746. — *Pelham administration*, t. I, p. 332.

verts plus directs que ceux qui partaient du cabinet de son ministre. Il eut l'art de se faire demander des mémoires sur l'état général des affaires dont (pour ne pas être pris en flagrant délit d'intrigue) il avait soin de remettre parfois le double au ministère. Bref, quand son nom fut prononcé au conseil, le roi, qui avait fait tant de difficultés la première fois, n'en éleva cette fois aucune. C'était une surprise qui aurait dû servir d'avertissement (1).

Les instructions qu'on donna à Puisieulx, passablement confuses et, jusqu'à un certain point, même contradictoires, furent de nature à lui laisser toute liberté de se comporter suivant ce qu'il jugerait convenable dans l'intérêt de ses vues personnelles : — « Sa Majesté, disait la dépêche, approuve que dans la négociation qui vous est confiée, vous montriez toute la dignité, et, s'il était besoin, toute la hauteur convenable aux circonstances où nous nous trouvons, mais que vous deviez éviter avec le plus grand soin tout ce qui pourrait rompre la négociation; car on ne manquerait pas de faire tomber sur nous tout le démérite d'une pareille rupture; elle répandrait bien de la douleur et de la consternation dans le public, qui fonde sur le succès de vos conférences l'espoir dont il se flatte d'une paix prochaine... Il faut faire observer aux Anglais et aux Hollandais que les succès des Autrichiens en Italie sont bien compensés par le progrès de nos conquêtes dans les Pays-Bas, avec cette différence que nous avons perdu en Italie ce que nous y avions déjà gagné et que nous demeurons en possession du comté de Nice et de la Savoie, au lieu que la reine de Hongrie, qui a perdu la Flandre, le Brabant et le Hainaut, n'a pas pris sur nous un pouce de terrain... Mais encore une fois, quelles que puissent être les réponses et les propositions des ministres d'Angleterre et de Hollande, ne rompez point la conférence; paraissez occupé du soin d'imaginer des expédiens, faites entendre que vous en rendrez compte au roi, que vous demanderez de nouvelles instructions et des ordres ultérieurs à Sa Majesté... Enfin, faites usage de tous vos talens et de toute votre dextérité pour bien constater aux yeux du public que, si malheureusement la négociation échoue, on ne saurait l'attribuer qu'à nos ennemis et à leur envie de perpétuer la guerre. » — Il était clair qu'avec le mélange difficile à concilier de hauteur et de patience qui lui était commandé, le négociateur restait libre de hausser ou de baisser le ton, de presser le pas, ou de tout arrêter, suivant que, informé de l'état des esprits à Versailles, il lui conviendrait de faire accuser son ministre de trop de raideur ou de trop de faiblesse (2).

(1) *Mémoires et Journal de d'Argenson*, t. IV, p.

(2) D'Argenson à Puisieulx, 24 septembre 1746. (*Correspondance de Hollande.* — Ministère des affaires étrangères.)

Les occasions ne lui manquèrent pas longtemps, d'ailleurs, pour trouver, même sans avoir de peine à prendre, des complications qui lui permissent de pêcher en eau trouble. Les commissaires ne furent pas plus tôt réunis, qu'avant même qu'ils eussent commencé à causer, on s'aperçut qu'on n'était nullement d'accord sur le caractère de l'entretien qui allait s'engager entre eux. Dans la pensée du gouvernement français, ce devait être une conversation dans laquelle on essaierait de s'entendre à trois sur des bases préliminaires qui n'auraient rien de définitif, et que chacun aurait à proposer ensuite, à l'approbation de ses associés. Il s'agissait uniquement de chercher un terrain d'accord où la France tenterait d'amener l'Espagne, tandis que l'Angleterre et la Hollande s'efforceraient d'y faire arriver l'Autriche et la Sardaigne. On éviterait de la sorte de mettre tout de suite tous les intérêts contraires en présence et toutes les prétentions aux prises. Simple échange d'idées, en un mot, ne ressemblant en rien à un congrès où chacun, arrivant avec des instructions précises et des pouvoirs limités, se place tout de suite sur la défensive, et où les discussions sont d'autant plus vives que les résolutions, une fois prises, deviendraient obligatoires et feraient loi dans les relations internationales.

Du premier mot que dit lord Sandwich, on s'aperçut combien on était loin de compte. L'Anglais déclara, en effet, tout de suite qu'il n'ouvrirait pas la bouche jusqu'à la venue des représentans autrichiens et sardes, qui devaient arriver d'un moment à l'autre, puisqu'ils étaient déjà désignés, et il les nomma : c'étaient le comte d'Harrach à Vienne et le comte de Chavannes à Turin. Surprise et confusion générales ; et comme Puisieulx se récriait : — « Mais c'est chose convenue, ajouta Sandwich, et la Hollande sait parfaitement que, sans cette condition, je ne me serais pas mis en route. » — L'embarras des Hollandais, vers qui Puisieulx se retournait plus ému que jamais, devint extrême. — « Aux reproches sanglans que je leur fis, dit-il, de cette manœuvre cachée, ils s'en défendirent comme beau meurtre, et se donnèrent au diable de savoir qui l'a faite, mais ils n'en ajoutèrent pas moins timidement que, si on voulait bien admettre le ministre de Marie-Thérèse, ils se faisaient forts de tout terminer en vingt-quatre heures. » Vérification faite, on découvrit, ou on fit semblant de croire, que le malentendu venait du fait du pensionnaire Van der Heim qui, averti des exigences du gouvernement anglais, n'en avait pas donné avis pour ne pas empêcher l'ouverture de la conférence. Van der Heim, venant de mourir subitement, n'était plus là pour réclamer, et on mit la faute sur son compte (1).

(1) Puisieulx à d'Argenson, 3 octobre 1746. (*Correspondance de Hollande*. Ministère

Mais, l'envoyé anglais n'en maintenant pas moins son exigence, il fallut en prévenir le cabinet français et attendre de savoir ce qu'il en penserait. La réponse de d'Argenson porta l'empreinte de toute l'honnêteté de son âme : d'une part, l'indignation causée par une manœuvre déloyale ; de l'autre, la crainte, en s'abandonnant à ce sentiment, de briser tout de suite le dernier fil d'une négociation d'où pouvait dépendre la fin des maux de la guerre. On ne pouvait, suivant lui, qualifier trop sévèrement une conduite inattendue qui n'était ni *décente, ni honnête,* et la nomination de l'envoyé autrichien dont on ne nous avait pas même prévenu était une véritable insulte. — « Aussi, monsieur, c'est par un ordre formel et précis de Sa Majesté, que je vous répète ce que j'ai déjà eu l'honneur de vous mander de vous opposer absolument à l'intervention de tout plénipotentiaire autrichien et piémontais à vos conférences, et s'il en vient, de n'avoir aucun rapport avec eux. Je connais trop, ajoutait-il tout de suite, votre sagesse et votre habileté, pour ne pas être persuadé que vous tiendrez dans cette conjoncture intéressante une contenance de dignité et de modération... et je ne dois pas oublier de vous rappeler que, tout en continuant de vous expliquer et de vous conduire avec noblesse et fermeté, vous devez toujours éviter avec grand soin de rompre la négociation (1). »

La nuance indiquée par d'Argenson eût peut-être été difficile à trouver, mais Puisieulx, à dire le vrai, ne prit même pas la peine de la chercher. Avant de recevoir cette instruction à double face, il avait pris une attitude de dignité offensée et de hauteur railleuse dont il lui eût été difficile de descendre. Resté en relations quotidiennes avec les agens hollandais, cet homme si doux la veille et presque caressant, ne leur ménageait plus ni les soupçons injurieux, ni les expressions blessantes. Au moindre incident, il jetait feu et flamme : un de ses courriers s'étant laissé surprendre et arrêter en territoire hollandais par un détachement autrichien, il exigeait des excuses et des réparations publiques, et comme Gillis, nommé pensionnaire en place de Van der Heim, lui promettait de rendre le messager sain et sauf et le paquet intact : — « Par Dieu, lui ai-je dit, il s'agit bien de mon courrier, toutes les troupes de votre république qui sont dans les mains de mon maître m'en répondent, mais je viens vous déclarer que le roi, en m'envoyant

des affaires étrangères.) *Mémoires et Journal de d'Argenson*, t. IV, p. 4 et 9. — C'est d'Argenson qui accuse Van der Heim de ce qu'il appelle une *friponnerie*. Les dépêches anglaises établissent très nettement, au contraire, que la résolution de demander l'admission des agens autrichiens et sardes à la conférence fut prise par tous les magistrats hollandais (Gillis en particulier) après de longues hésitations et sur la demande expresse de lord Sandwich après son arrivée à La Haye.

(1) D'Argenson à Puisieulx, 16 octobre 1746.

ici, par un excès de complaisance et de son amour pour la paix, n'a pas prétendu me mettre dans une prison, ni rendre son ministre le jouet de deux particuliers de la province de Hollande. Au reste, quand vous voudrez savoir ce que je pense, je vous le dirai en face, sans qu'il soit besoin pour vous d'arrêter mes courriers... Parvenez à déchiffrer ma lettre et vous verrez que vous ne me trompez pas autant que vous vous en flattez... Je me suis séparé en disant derechef que, quand je tiendrai de nouveau des conférences, ce serait dans une cité libre et non dans une prison, et je l'ai laissé confus et consterné. » — « C'est un bon homme, ajoutait-il en parlant de Gillis, mais fait pour gouverner la Hollande comme moi pour régir le genre humain. »

Avec l'envoyé anglais, son dédain, plus contenu, ne s'exprimait pas d'une façon moins désobligeante. Il lui laissait voir clairement qu'il ne prenait au sérieux, ni sa mission, ni même sa personne. — « Les Anglais, écrivait-il, n'ont nulle envie de finir cette affaire-ci : le choix du ministre en est une preuve non équivoque ; c'est un blanc-bec qui réunit l'esprit des belles-lettres à peu d'expérience et beaucoup de pédanterie. Je l'ai entretenu avant-hier deux grandes heures tout à l'aise, et il ne me parla de rien du tout. Si je reste ici et que je démêle avec le temps qu'il vaille la peine d'être attaqué, je le tâterai... » — Et deux jours après : « On ne fera rien par le canal d'un jeune homme comme lord Sandwich. Je l'ai tâté et retourné en tout sens pendant deux heures, sa phrase à tout ce que je lui disais était de me répondre d'un air froid et embarrassé que son maître voulait la paix. — Oui, mylord, lui répliquai-je impatienté, il la veut avec l'Espagne et non avec nous, et tant que votre maître aura l'espérance de conclure quelque chose à Lisbonne, il vous fera jouer ici le rôle d'un soliveau ; mais quand il aura perdu cet espoir, et je compte qu'il le perdra bientôt, il vous donnera ordre de me parler, et en une heure de temps, nous en ferons plus qu'en deux heures avec ces docteurs-ci. »

Même scène et plus vive encore avec les trois commissaires réunis. — « Ce triumvirat m'ayant répété plusieurs fois que leurs maîtres désiraient ardemment la paix et que toute l'Europe en était pleinement persuadée, je leur fis un éclat de rire en leur demandant s'il y avait deux continens qui portassent le même nom, parce que l'Europe que je connaissais avait annoncé plusieurs semaines à l'avance que le ministre d'Angleterre accrocherait la négociation à la première conférence et qu'elle n'avait pas mal rencontré. »

La nouvelle de la victoire de Raucoux, arrivée sur ces entrefaites, ne fit qu'encourager le ministre français à le prendre de plus haut encore. Il eut d'abord une vive altercation avec lord Sandwich sur l issue de cette journée. — « Mylord, lui ai-je dit enfin, avez-vous

oui ou non passé la Meuse? — Et sur ce qu'il me répliqua qu'il le croyait : « Eh bien! lui ai-je dit, tenez que vous êtes battus, car nous avons ce que nous voulions. » — Et quelques jours après, comme Wassenaer faisait des réflexions d'une sympathie hypocrite sur les malheurs des armées françaises : — « Vous avez bien raison, lui ai-je dit, car si la reine de Hongrie venait à enlever le royaume de Naples, nous nous en dédommagerions aux dépens de la république... Enfin, il est temps de se décider : il faut que vous fassiez faire la paix ou que vous soyez notre ennemi. Si vous choisissez le premier parti, vous acquerrez pour ami le plus puissant allié de l'Europe : si vous prenez le second, il faut que vous nous détruisiez ou que vous payiez tôt ou tard les désastres de l'Italie. Il m'a répondu en haussant les épaules : — Quel avenir ! — et il s'en est allé (1). » — Enfin, avec d'Argenson lui-même, il résumait en ces termes l'état de la négociation : — « Les Hollandais veulent la paix et ne la feront pas, les Anglais n'en veulent pas, mais la feraient peut-être. La reine de Hongrie la fuit et la craint et entraîne ses alliés. »

Rien n'était moins dans le caractère et dans les intentions de d'Argenson que cette manière de mener une négociation, le fouet levé et tambour battant ; il ne reconnaissait plus l'agent naguère si complaisant et ne comprenait rien à cette ardeur subite de tempérament : — « M. de Puisieulx, dit-il, eut une tout autre conduite à Breda qu'il n'avait eue à La Haye,.. autant il avait réussi à ce dernier emploi par la docilité, autant il se montra à Breda d'une suffisance stupide et atrabilaire. Il voyait tout en noir et faisait des remontrances sur tout ce que je lui prescrivais,.. je l'attribuais à sa mauvaise santé... — On admirait, ajoute-t-il, ses dépêches au conseil. » — Il y avait donc une explication plus simple : c'est que ce n'était plus à lui que Puisieulx songeait à plaire.

Menée pourtant d'un tel train, la négociation ne pouvait tarder à être rompue, et pour éviter cet éclat, d'Argenson, voyant que Puisieulx, ou ne trouvait pas, ou ne lui proposait aucun expédient, en chercha un dans sa propre imagination, et voici celui dont il s'avisa. On ne s'opposerait pas à l'arrivée des plénipotentiaires autrichiens et piémontais, puisque aussi bien ils étaient en chemin et qu'il n'y avait pas moyen de les arrêter : mais on ne les admettrait pas non plus à la conférence, on les laisserait en quelque sorte à la porte, ne prenant pas part aux délibérations et ne communiquant qu'avec

(1) Puisieulx à d'Argenson, 7, 9, 13, 17, 22 et 30 octobre 1746. (*Correspondance de Hollande.* — Ministère des affaires étrangères.) — Les correspondances relatives aux conférences de Breda et au congrès d'Aix-la-Chapelle sont classées dans les volumes de la *Correspondance de Hollande.*

les agens anglais et hollandais, qui leur soumettraient les propositions et se feraient l'interprète de leurs demandes et de leurs réponses. Ordre fut donné à Puisieulx d'employer « les insinuations et les moyens qu'il jugerait convenables pour faire goûter » ce parti mitoyen « et s'il ne croyait pas pouvoir le proposer expressément « d'en faire naître le goût et le désir. » D'Argenson faisait savoir en même temps qu'il allait engager l'Espagne à envoyer de son côté un ministre qui consentirait, lui aussi, à se tenir derrière le rideau, n'ayant de rapport qu'avec la France et observant la même réserve que ses collègues d'Autriche et du Piémont. On aurait ainsi une négociation en partie double dont l'une se passerait sur la scène et l'autre dans les coulisses (1).

Puisieulx, on le conçoit, ne goûta que médiocrement cet arrangement bâtard, et, tout en promettant de s'y prêter, en fit ressortir, sans se gêner, l'impuissance et le ridicule. Pour commencer, était-on sûr que la fierté castillane se prêtât au rôle qu'on voudrait faire jouer au ministre d'Espagne? Puis il voyait déjà arriver toutes les autres puissances d'Europe, la Prusse, la Russie, Gênes, Modène, venant sans qu'on pût leur reprocher un excès de curiosité, frapper elles aussi à la porte pour savoir, heure par heure, ce qu'on allait dire et faire. Ce serait un véritable congrès, moins les garanties d'une assemblée régulière : — « Vous prendrez, monsieur, disait-il, de toutes ces réflexions peu agréables celles qui vous paraîtront mériter quelque attention. Il est de mon devoir d'exposer la vérité aux yeux du roi et de son ministre. Si je me trompe et que je voie la chose trop en noir, Sa Majesté est plus en état que personne d'en juger (2). »

Tout en riant sous cape, il trouva pourtant manière de faire agréer la proposition aux Hollandais, aussi craintifs que le ministre français de tout ce qui pouvait brusquer la rupture. Mais restait à obtenir l'assentiment, — non pas de d'Harrach et de Chavannes eux-mêmes, déjà arrivés à La Haye, qui ne pouvaient modifier, sans nouvelles instructions, l'attitude qui leur était prescrite, — mais de leurs cours, qui n'avaient rien prévu de pareil. D'Argenson, de son côté, avait besoin de quelque délai pour faire entrer le cabinet espagnol dans une pensée qui ne pouvait lui plaire. La conférence se trouva donc suspendue de fait, et lord Sandwich ayant transféré en attendant son domicile à La Haye, où il retrouvait le duc de Cumberland et tous les généraux alliés qui y tenaient conseil, Puisieulx

(1) D'Argenson à Puisieulx, 30 octobre 1746. (*Correspondance de Hollande.* — Ministère des affaires étrangères.)

(2) Puisieux à d'Argenson, 26 novembre 1746. (*Correspondance de Hollande.* — Conférences de Breda. — Ministère des affaires étrangères.)

se trouva seul à Breda dans une situation très gauche dont il ne craignait pas de faire ressortir l'inconvenance.

S'il eût écouté d'Argenson, il eût fait lui-même le voyage de La Haye pour y entrer dans des conversations privées, soit avec les diplomates, soit avec les magistrats, *sonder les esprits* et faire des *ouvertures*. Mais au premier mot qui lui fut dit de ce déplacement, il s'exprima sur une telle idée dans des termes plus insolens que s'il y eût répondu par l'annonce d'une désobéissance formelle : — « J'irai à La Haye, puisque vous le voulez, quand le ministre d'Espagne y sera arrivé,.. mais permettez-moi de vous demander à quel titre et comment je pourrai y paraître dans un temps où vous avez tout à craindre des désagrémens qu'on pourra chercher à donner au ministre du roi, qui, dans la règle, n'est hors de Breda qu'un homme de condition... Je ferai ce que vous voudrez et je tâcherai de jeter un voile de gaze sur tout ce que j'envisage qui pourrait arriver... Au reste, je ne ferai pas ce voyage de sitôt. Je me donnerais bien de garde de débarquer à La Haye tant que M. le duc de Cumberland y sera et dans un moment où ce prince, à la tête de ses officiers généraux, et des ministres des alliés, forme une espèce de conseil pour les opérations militaires. Toutes les rues de La Haye en retentissent d'avance et toute la crédulité populaire regarde déjà cette époque comme l'humiliation de la France. Il faut laisser passer cette crise, et si d'ici là les adversaires font quelque démarche qui marque au moins des attentions et des ménagemens pour le roi, je saisirai cet instant pour mettre un peu plus de douceur dans les miennes. Il ne faut pas vous flatter, monsieur, de rattraper à La Haye le terrain qu'on y a perdu. Ce temps n'est pas propre à le reprendre. Je ne hasarderais pas de vous dire aussi librement mon sentiment si je croyais, en consultant ma personne et la dignité du roi (puisque je suis son ministre), pouvoir parvenir au grand objet de la pacification; mais j'avoue que je ne puis consentir à m'aller prostituer en pure perte, persuadé que rien n'est plus dangereux que le ridicule et le discrédit (1). »

Je soupçonne fort que Puisieulx ne tenait pas essentiellement à abréger les délais qui ajournaient indéfiniment la réunion de la conférence, informé qu'il était de ce qui se préparait à Versailles et attendant l'issue d'une crise intérieure dont le résultat l'intéressait bien davantage. Les choses marchaient en effet, le travail poursuivi contre d'Argenson était poussé avec activité : ses ennemis, tous réunis, s'apprêtaient à frapper le dernier coup, et il leur en fournis-

(1) Puisieulx à d'Argenson, 17 décembre 1746.

sait lui-même l'occasion par l'envoi de l'ambassade extraordinaire dont il avait pris tant de soin à organiser les préparatifs.

II.

En réalité (on n'allait pas tarder à le voir), le malentendu le plus complet existait entre les deux cabinets saxon et français sur le parti que l'un et l'autre entendaient tirer de cette alliance princière, objet de deux négociations, l'une officielle et l'autre secrète. Dans la pensée de d'Argenson, le rapprochement des deux familles royales, naguère ennemies, ne devait être que le préliminaire d'une autre réconciliation qui lui tenait presque autant au cœur : c'était celle d'Auguste III et de Frédéric. Le rétablissement de relations intimes entre les deux voisins était l'idée fixe de d'Argenson, recommandée à ses agens, dans toutes ses instructions, l'un de ses rêves, en un mot, et de tous peut-être le plus impossible à réaliser dans la circonstance et avec les caractères donnés. Auguste, au contraire, et plus encore Brühl, son tout-puissant favori, persuadés l'un et l'autre (et ils n'avaient pas tort) que Frédéric leur portait une haine mêlée de dédain qui ne pardonnerait pas, ne se souciaient nullement de courir après une amitié qu'ils ne se flattaient pas d'obtenir. Toujours inquiets d'être atteints par quelques traits nouveaux d'une ambition remuante qui ne laissait personne en repos, ils se rapprochaient, au contraire, de plus en plus de l'Autriche et de la Russie avec qui ils venaient de conclure un nouveau traité d'alliance défensive dont les dispositions étaient plus étroites encore que les précédentes. Le rêve de Brühl (car lui aussi rêvait éveillé), c'était, après s'être porté médiateur entre Louis XV et Marie-Thérèse, d'entraîner plus tard la France dans une coalition nouvelle contre la Prusse. C'est à quoi il avait travaillé et cru réussir l'année précédente, dans cette négociation engagée à la veille de la paix de Dresde, qui en aurait prévenu peut-être les humiliantes conditions et qui n'avait manqué que par la mauvaise volonté de d'Argenson et l'obstination du ministre français à rester fidèle à tout ce qui venait de Berlin.

Quelle meilleure occasion pour renouer la trame rompue que l'arrivée d'un ambassadeur extraordinaire de Louis XV, porteur d'une mission toute de concorde et de paix! Mais la condition était d'écarter l'obstacle qui l'avait fait manquer une première fois, et cet obstacle s'appelait d'Argenson. En un mot, entre deux ministres qui cherchaient à exploiter l'alliance nouvelle dans deux sens contraires : l'un tirant à gauche et l'autre à droite, l'un vers la Prusse et l'autre vers l'Autriche, l'accord et même la vie commune

n'étaient pas possibles. L'un ou l'autre devait être sacrifié, et Brühl, passé maître en fait d'intrigue et plus solide dans sa situation que ne l'était d'Argenson, avait résolu que ce ne serait pas lui.

La divergence se vit tout d'abord, quand il s'agit de faire partir le duc de Richelieu et sa suite. Tout était déjà arrangé autour de d'Argenson pour que le duc, avant de paraître à Dresde, commençât par aller toucher barre à Berlin. Il devait s'y rendre en compagnie du jeune marquis de Paulmy et en repartir avec de bonnes paroles, et, s'il était possible, un commencement de liaison entre la cour de Saxe et de Prusse. Ils y arriveraient l'un et l'autre, d'ailleurs, annoncés et recommandés par Voltaire qui avait l'air de faire de cette ambassade son affaire personnelle : — Très magnifique ambassadeur, écrivait le poète :

De votre petite maison
A tant de belles destinée,
Vous allez chez le roi saxon
Rendre hommage au dieu d'hyménée.
Vous, cet aimable Richelieu
Qui, né pour un autre mystère,
Avez souvent battu ce dieu
Avec les armes de son frère.
Revenez cher à tous les deux,
Ramenez la paix avec eux
Ainsi que vous eûtes la gloire,
Aux campagnes de Fontenoy,
De ramener aux pieds du roi
Les étendards de la victoire.

Et se servant d'une similitude que pouvait seule faire excuser la licence poétique, il comparait le galant Richelieu, devenu témoin officiel d'un mariage, à ces femmes de mœurs faciles « qui, à certains jours de leur existence, éprouvent le besoin de régulariser leur état dans ce monde par une alliance légitime. »

Averti du caractère que ces effusions de l'entourage ministériel donnaient à la mission de l'envoyé de Louis XV, le ministre de Saxe s'empressa d'y mettre un terme. Il aurait bien voulu, et c'était le désir du roi de Pologne lui-même, que le duc ne partît pas, et qu'on se dispensât d'envoyer un ambassadeur extraordinaire qui ne pouvait manquer de causer beaucoup de dépenses à une cour déjà très obérée. Mais n'ayant pu obtenir de Louis XV qu'on ne rendît pas à la nouvelle dauphine les honneurs faits à la précédente, on se borna à faire changer le caractère de la mission.

« Ayant appris sous main, écrit le comte de Loos au comte de Brühl, que M. de Voltaire et Mme du Châtelet, avec lesquels le duc

est extrêmement lié, lui avaient mis dans l'esprit qu'il ferait bien de profiter de son voisinage de Berlin pour se faire connaître au ro de Prusse en se faisant donner quelque commission pour ce prince, tendant à réunir les cours de Dresde et de Berlin... j'ai tâché de détourner ce projet, ayant fait insinuer par mes canaux au marquis d'Argenson que je ne croyais pas que ce voyage pût être agréable au roi notre maître... et j'ai si bien réussi dans mes représentations que j'ai lieu de me flatter qu'on n'y pensera plus (1). »

Frédéric, à qui la visite avait été annoncée, exprima poliment à Voltaire lui-même son regret d'avoir à y renoncer. — « Le marquis de Paulmy, écrivit-il, sera reçu comme le fils d'un ministre français que j'estime et comme un nourrisson du Parnasse, accrédité par Apollon même. Je suis bien fâché que le duc de Richelieu ne le conduise pas à Berlin : il a la réputation de réunir mieux qu'homme de France, les talens de l'esprit et de l'érudition aux charmes et à l'illusion de la politique. C'est le modèle le plus avantageux à la nation française que son maître ait pu choisir pour cette ambassade : un homme de tout pays, citoyen de tous les lieux, et qui aura dans tous les siècles les mêmes suffrages que lui accordent la France et l'Europe entière. Je suis accoutumé à me passer de bien des agrémens dans la vie : j'en supporterai plus facilement la privation de la bonne compagnie dont les gazettes nous avaient annoncé la venue (2). » Et pour comble de bonne grâce, il envoyait lui-même à Dresde, sous prétexte de féliciter Auguste du mariage de sa fille, mais en réalité pour faire en son nom à Richelieu les honneurs de l'Allemagne, un de ses chambellans dont la venue devait lui être particulièrement agréable ; car ce n'était autre que le marquis d'Argens, ce Français émigré, familier de la coterie de Voltaire et de Mme du Châtelet, qui avait dû quitter sa patrie pour avoir exprimé trop hardiment, dans quelques écrits, les sentimens de libre pensée dont, entre le châtelain et les visiteurs de Cirey, on ne s'entretenait encore qu'à demi-voix. Rien de plus aimable assurément que ce soin de faire trouver un Parisien, à plus de deux cents lieues de chez lui, en pays de connaissance. Cette attention délicate n'avait-elle pourtant d'autre but que de lui complaire? D'Argens, attaché aux pas de Richelieu, n'était-il pas au fond aussi bien chargé de le surveiller que de le complimenter?.. C'est possible : de la part de Frédéric, amitiés, politesses, tout était suspect, parce que lui-même, l'esprit toujours en éveil, tenait tout le monde en suspicion (3).

(1) Le comte de Loos au comte de Brühl, 9 novembre 1746. (Archives de Dresde.)

(2) Frédéric à Voltaire, 18 décembre 1746. (Correspondance générale.)

(3) *Correspondance de Prusse*, décembre 1746 et premiers jours de janvier 1747. — (Ministère des affaires étrangères.) — On a lieu d'être surpris que M. Droysen ait

En tout cas, si ce n'était pas l'envoyé extraordinaire, d'Argens, c'était le ministre accrédité à Dresde, le conseiller de Klingræff, qui était chargé de veiller de près aux faits et gestes de Richelieu. « Je ne connais pas personnellement, lui écrivait le roi, le duc de Richelieu, mais je crains fort les algarades françaises... Voici la conduite que vous devez tenir avec lui : dès qu'il sera arrivé et que vous lui aurez fait les politesses ordinaires, vous devez pénétrer d'abord si c'est un homme capable à prendre conseil de vous, ou s'il est fier, présomptueux et indocile eu égard (*sic*) de conseils d'autrui. Au second cas, vous devez vous conduire bien prudemment avec lui, et observer tous les pas que vous ferez avec lui pour ne pas être mêlé à ses brouilleries. Mais en cas que ce soit un bon naturel, capable à suivre les bons conseils, vous devez agir fort honnêtement avec lui, et le mettre au fait de toutes les circonstances de la cour où vous êtes, afin qu'il ne risque pas de faire quelque faux pas ou démarche fausse. Vous devez même lui dire que c'est par un ordre exprès que je vous avais donné d'agir très confidemment envers lui, et d'aller en tout de concert avec lui. Au surplus, vous ne manquerez pas d'être bien alerte sur tout ce qu'on fera avec lui et de me faire des rapports assez détaillés et exacts (1). »

C'était déjà beaucoup de soustraire l'envoyé extraordinaire de Louis XV aux caresses de Frédéric, auxquelles un ami de Voltaire n'aurait été que trop sensible : pouvait-on faire quelque chose de plus, et le tournant en sens opposé, faire servir cette mission d'apparat à entamer avec la cour de Vienne une négociation dont celle de Dresde serait l'intermédiaire? Rien n'était impossible, suivant le comte de Loos, pourvu qu'on sût prendre le duc par son côté faible. — « En le flattant, en applaudissant à ses magnificences, écrivait l'envoyé saxon, on le gagne aisément, puisqu'il se pique de passer pour un des plus magnifiques seigneurs du royaume... Les politesses qu'on lui fera feront beaucoup d'impression sur son esprit (2). »

L'opération était délicate pourtant, vu l'intimité du duc avec d'Argenson et la communauté de vues qui semblait exister entre eux. Un seul homme parut propre à tenter l'épreuve : ce fut le maréchal de Saxe, moins sans doute par son influence personnelle (Richelieu se croyait trop près d'être son égal, sinon son supérieur, pour lui témoigner tant de déférence), mais parce que le haut degré de

pris d'Argens pour un secrétaire de l'ambassade de France, envoyé à Richelieu par Valori.

(1) Frédéric à Klingræff, ministre à Dresde, 29 décembre, 1746. — *Pol. corr.*, t. v, p. 277.

(2) Loos à Brühl, 1er décembre 1746. (Archives de Dresde.)

faveur où il était parvenu devait faire voir en lui un homme à ménager par quiconque prétendait rester dans les bonnes grâces de Mme de Pompadour et du roi. Richelieu, on pouvait l'espérer, était bien assez fin courtisan pour que le moindre signe suffît à lui faire comprendre de quel côté la faveur allait incliner, et pas assez gouverné par ses sentimens pour rester fidèle à l'amitié dans la disgrâce.

Le premier pas à faire était d'amener Maurice lui-même à des idées pacifiques et à un projet de réconciliation avec la cour de Vienne. On pouvait douter qu'un homme de guerre dont toute l'importance tenait aux victoires qu'on lui devait déjà et à celles qu'on attendait de lui, fût très pressé de hâter lui-même le terme de ses exploits. Puis les armées autrichiennes lui avaient offert de si faciles triomphes qu'il pouvait renoncer difficilement à porter le dernier coup qui devait les écraser. De plus, depuis ses campagnes d'Allemagne, il était resté en termes plus que médiocres avec le comte de Brühl, à qui il attribuait et avait même plusieurs fois reproché l'attitude hostile prise par le roi son frère envers la France.

L'ouverture à faire était donc assez malaisée. Brühl l'aborda pourtant sans hésiter, prenant pour prétexte d'entrer en correspondance les remercîmens qui étaient dus à Maurice comme à l'heureux négociateur du mariage, mais l'entretenant tout de suite par une adroite flatterie de considérations de haute politique, comme si c'était bien son affaire et qu'il en dût être pleinement au courant. — « La réussite de cette grande affaire, lui écrivit-il, le 6 novembre, a été d'autant plus agréable qu'on a fait la chose généreusement, et sans y attacher de conditions relatives à la politique. L'on n'y perdra rien, vu que tout ce que le roi pourra faire pour complaire aux désirs de Sa Majesté très chrétienne, il le fera sans cela, par amitié pour ce monarque et par tendresse pour la princesse, future dauphine... Si, d'ailleurs, par la quantité des différens intérêts, les conférences de Breda ne veulent point avancer, qu'on nous dise le dernier mot, et qu'on nous laisse le soin de ménager la négociation à la cour de Vienne. Les deux cours une fois d'accord, le reste s'ensuivrait infailliblement. Nous nous y prendrions avec tant de précaution, qu'en cas que, contre notre attente, nous ne puissions pas réussir à souhait, nous ne commettrions la France en rien. Il est d'autant plus à souhaiter qu'on en vienne bientôt à des explications qu'il y a sans cela, si l'affaire traîne, à craindre que l'Angleterre, redoublant d'efforts auprès de la Russie, ne trouve moyen d'émouvoir cette grande machine, ce que nous ne serions pas en état d'empêcher, quelque volonté que nous en eussions... Quant au roi de Prusse, il n'aura rien à craindre tant qu'il restera tranquille, mais la France devrait une bonne fois

ouvrir les yeux sur ce qui regarde ce prince. Rusé comme il est, il flatte de nouveau de toute façon la France, mais l'exemple du passé où il a deux fois fait sa paix particulière, sous les auspices de l'Angleterre, sans se soucier des intérêts de cette couronne, cela ne devrait-il pas lui faire craindre que le roi de Prusse pourrait fort bien, quand la France serait épuisée, lui jouer un nouveau tour, plus sanglant encore que les précédens, en se tournant tout à fait du côté des puissances maritimes et de leurs alliés, par où la France se trouverait fort embarrassée de sa situation, pendant que le roi de Prusse obtiendrait par là la plus forte garantie pour la Silésie et peut-être encore d'autres nouveaux avantages? Or, si ce cas est possible, comme il l'est, pourquoi ne pas le prévenir quand on le peut? Je remets ces faibles réflexions au jugement plus éclairé de Votre Excellence, en ajoutant seulement que, quant à nous, nous avons une fois payé trop cher l'alliance prussienne pour y retourner une seconde fois... Je finis par où j'aurais dû commencer, c'est-à-dire par vous féliciter, monseigneur, des glorieux exploits que vous avez faits dans la dernière campagne, laquelle, après tant de places prises, vous avez encore terminée par une sanglante bataille et une victoire complète. Vous avez travaillé l'été à la guerre de la bonne façon. Tâchez donc d'en faire autant pendant l'hiver pour la paix, et vous mettrez le comble à votre gloire immortelle! »

Et, quelques jours après, sous prétexte de régler certains détails du voyage de la Dauphine, il reprend la plume et complète cette fois tout à fait sa pensée: « Le ministre du roi a ordre de vous communiquer tout, monseigneur,.. et j'espère que Votre Excellence me fera réparation entière sur ma façon de penser. L'ambassadeur extraordinaire qu'on veut nous envoyer nous embarrasse un peu : mais nous tâcherons de l'accommoder le mieux que nous pourrons, si l'affaire n'est pas à changer. Ayant du reste dans ma dernière lettre déjà dit tout ce qu'il y a à dire sur les affaires du temps, je ne puis que m'y rapporter, ajoutant seulement que selon des notions toutes fraîches encore de la cour de Vienne, nos espérances augmentent de pouvoir acheminer les choses à un accommodement, si la France veut bien nous déposer ses sentimens relativement à une paix. Je dois dire en secret que la cour de Vienne accuse MM. d'Argenson et un faux système qu'ils auraient adopté d'être cause qu'on n'en pourrait venir à un accommodement (1). »

Maurice, on l'a déjà bien vu, malgré l'ardeur bouillante qui lui

(1) Le comte de Brühl à Maurice de Saxe, 8, 16 novembre 1746. (Vitzthum, p. 87-94.)

donnait, à certains momens, l'air d'un emportement étourdi, n'était pas homme à se lancer sans réflexion dans une affaire délicate. Les lettres du comte de Brühl le rejoignirent à Versailles, où il était attendu, et fut reçu avec un accueil qu'on s'efforça de rendre aussi brillant que celui de l'année précédente. A la suite de sa première audience, il faisait partir un courrier, chargé d'une expédition qui réglait tous les moindres détails de l'ambassade extraordinaire. Il y joignait lui-même un énorme paquet pour le roi et la reine de Pologne, destiné à aller au-devant de toutes les inquiétudes que de tendres parens pouvaient éprouver à la veille de se séparer d'une fille très aimée. Il y parlait de tout, d'abord du caractère de toutes les personnes de l'intérieur royal avec qui la nouvelle mariée aurait à vivre, — y compris celle qui devait à la beauté et à l'amour la plus grande, bien que la moins légitime des influences, — puis des moindres étiquettes, des robes et des pierreries, des fourrures, de ce qu'on trouverait dans le trousseau et de ce qu'il conviendrait d'apporter; enfin des vains efforts qu'il faisait pour obtenir qu'on laissât à la princesse au moins sa femme de chambre et son confesseur (points sur lesquels, dit-il, j'ai été repoussé à la barricade).

Après tant de pages griffonnées à la hâte, il ne lui restait plus « que quelques instans, écrivait-il à Brühl, pour répondre aux deux lettres dont Votre Excellence m'a honoré, et qui demandent un détail réfléchi. La cour de Vienne pourrait bien ne pas se tromper tout à fait, *Basta!* Je prie Votre Excellence d'être persuadée que je suis avec elle comme on est avec une coquette aimable, on se brouille avec elle souvent, mais on se raccommode et on s'aime toujours... Je vous ai toujours aimé tendrement, et pourrai vous chanter cette chanson de M. le duc d'Orléans :

Reviens, Philis, à cause de tes charmes,
Je ferai grâce à ta légèreté (1). »

Rien n'était plus encourageant, et effectivement la lettre de Brühl était arrivée au bon moment. D'une part, en effet, Maurice revenait très fatigué des entraves qu'on avait mises à l'essor de sa brillante campagne. A aucun prix il ne voulait recommencer dans de pareilles conditions, et il accusait, comme tout le monde, de la gêne qu'il avait subie, la politique indécise de d'Argenson et ses ménagemens pour les bourgeois d'Amsterdam. Son bon sens naturel, d'ailleurs, lui faisait comprendre qu'à tant faire que vouloir

(1) Maurice de Saxe au comte de Brühl, 1er décembre 1743. (Vitzthum, p. 104.)

la paix, il fallait la chercher directement à Vienne, où on pouvait l'obtenir, mais non en Hollande, où on ne ferait jamais qu'en parler : et de là à penser que personne n'en dicterait mieux les conditions que le capitaine vainqueur qui tenait en gage une partie du patrimoine de la maison d'Autriche, il n'y avait déjà pas loin.

Mais à toutes ces considérations d'intérêt public, une autre se mêlait, plus personnelle, et, je le crains bien, plus puissante sur l'esprit du maréchal. Avec quelque honneur qu'il fût accueilli à Versailles, il n'avait pu manquer d'y rencontrer le prince de Conti décoré de son titre de généralissime : sa seule présence lui rappelait la compétition élevée entre eux et l'avantage moral que donnait à son rival un titre qui le mettait hors de pair et comme à la tête de l'armée française. Il savait bien d'où était parti le coup, puisque Mme de Pompadour s'en était confessée à lui-même, et que la prudence seule avait contenu, le premier jour, l'expression de son ressentiment ; mais le trait n'en restait pas moins gravé dans son cœur, et n'osant s'en prendre à l'auteur principal, il faisait retomber volontairement sa colère sur le ministre qui avait signé la malencontreuse ordonnance. A la vérité, le comte d'Argenson et son frère n'étaient guère amis, mais c'était entre eux une querelle domestique peu connue au dehors et surtout à l'armée, et que Maurice pouvait au moins faire semblant d'ignorer. Le nom de d'Argenson n'en sonnait pas moins très mal aux oreilles de Maurice, et il était tout préparé à entrer dans le concert formé pour porter à la position de l'aîné une atteinte qui devait ébranler celle du cadet. D'ailleurs, il n'eût pas fait deux pas à Versailles sans être entouré des ennemis de d'Argenson qui le comblaient de caresses, d'autant plus sensibles pour lui que le ministre, connu par la rudesse de ses manières, était plus sobre de ce genre de témoignages. Dans le nombre et parmi les plus acharnés dans leur haine était, on le sait, le maréchal de Noailles, que Maurice appelait, par plaisanterie, son maître dans l'art de la guerre, mais qui l'était bien en réalité dans l'art de manœuvrer à la cour.

Excité par ces flatteries intéressées, Maurice donna librement carrière à son retentissement, et il faut qu'il ait fait entendre même son irritation aux échos pour que le prudent Luynes ait cru devoir en enregistrer l'expression dans son journal : « Comme M. le maréchal de Saxe avait été bien reçu, dit-il, par le roi, on voulut lui faire compliment sur la manière dont le roi le traitait. Ce compliment ne parut pas le toucher, d'autant plus qu'il était peiné du brevet qu'avait obtenu M. le prince de Conti... Voici à peu près ce qu'il dit dans ce temps à un homme de bonne foi de qui je le sais : — « Le roi me parle, il est vrai, mais il ne me parle pas plus qu'à

Assemate (gentilhomme de la vénerie). Si j'étais actuellement dans la même situation où je me trouvais il y a sept ou huit ans, c'est-à-dire simple courtisan, je n'aurais pas sujet de me plaindre, mais puisqu'il faut parler de soi, si l'on veut examiner ce que j'ai fait depuis la prise de Prague, je crois qu'on pourra dire que j'ai ranimé le courage et la valeur des troupes françaises qui paraissaient un peu endormies. Qu'on les examine à Dettingue et à Fontenoy, et on verra si le même esprit règne dans l'armée. C'est peut-être pour me flatter qu'elles prétendent être invincibles quand je suis à leur tête, mais au moins les ennemis du roi craignent-ils d'être battus lorsque je commande une armée vis-à-vis d'eux. Je sais le respect qui est dû aux princes de la maison de France et je ne m'en écarterai jamais : que le roi les déclare tous généralissimes de ses armées au berceau, je n'ai rien à dire ; mais que M. le prince de Conti ait acquis ce titre en récompense de ses services, je crois avoir droit de me plaindre. Après cela j'aime le roi et je dois exécuter ses ordres : quand il voudra que je marche, il faudra bien marcher, mais dans le fond qu'ai-je à espérer? J'ai plus de bien qu'il ne m'en faut : j'ai tous les honneurs que je puis désirer. Si les affaires de l'état devenaient pressantes à un certain point, je crois pouvoir dire qu'on aura recours à moi. Je souhaite que cette situation malheureuse n'arrive jamais, et qu'on veuille bien me laisser jouir d'un repos dont ma santé a besoin. Je n'ai qu'à perdre ; un événement malheureux flétrit les lauriers. On prétend m'avoir l'obligation du mariage de M. le dauphin... Cela n'est pas juste, le roi l'a fait parce que cela lui a convenu, je n'y ai point de mérite (1). »

Des sentimens si peu dissimulés ne pouvaient rester ignorés de ceux qui avaient intérêt, soit à les entretenir, soit à les calmer. Des amis de d'Argenson (du comte, au moins, car le marquis n'en avait guère à la cour) essayèrent bien d'intervenir, et le marquis de Valfons qui était du nombre et qui avait si bien travaillé dans la querelle du comte de Clermont, se vante dans ses *Souvenirs* d'avoir obtenu un succès pacifique du même genre en ménageant au maréchal une entrevue avec le ministre, où une compensation lui fut promise et qui finit en assez bons termes. Mais Valfons convient lui-même que ce ne fut qu'un *replâtrage*, et la plaie était encore très vive, comme on va le voir, dans le cœur de Maurice, quand il dut recevoir la visite que ne pouvait manquer de lui faire l'ambassadeur extraordinaire partant pour Dresde.

Richelieu, contre son ordinaire, était fort ému ce jour-là. Il

(1) Luynes, t. VIII, p. 27, 28.

n'avait pu ignorer que sa mission, au moins dans les conditions où ses amis et lui avaient rêvé qu'elle aurait lieu, avait été mal prise à Dresde et qu'on avait tout fait pour la prévenir. De plus, ayant demandé pour quelle raison le maréchal de Saxe n'était pas chargé lui-même d'aller chercher et ramener sa nièce, on lui avait bien répondu que la qualité d'étranger récemment naturalisé rendait le maréchal peu propre à représenter le roi dans une occasion si solennelle ; mais on lui avait en même temps laissé voir que dans la disposition toujours hostile où était l'Allemagne, la personne d'un ambassadeur français n'était pas toujours sûre d'être respectée et qu'on ne voulait pas exposer le commandant de l'armée à quelque aventure comme celle dont Belle-Isle avait été victime. Cette perspective en soi n'avait rien de rassurant. Maurice n'eut pas de peine à se rendre compte des alarmes de Richelieu. « Il m'est venu voir avant-hier, écrivait-il au comte de Brühl, et m'a conté ses peines. Il m'a dit qu'il s'était chargé de cette commission, pensant qu'elle serait agréable, et qu'il voudrait (maintenant) que les hussards le prissent en chemin pour qu'il n'arrivât pas chez vous. Cela pourrait bien arriver, car on n'a pris aucune précaution pour l'empêcher... J'ai fait ce que j'ai pu pour le tranquilliser et le mettre à l'aise. Je lui ai dit qu'il n'y avait rien contre lui personnellement, mais que, comme c'était une ambassade solennelle, on craignait les prétentions de l'ambassadeur... Hélas! mon Dieu, m'a-t-il répondu, je ne prétends rien, je me suis chargé d'une commission honorable, et que j'ai crue agréable. Je désire de plaire au roi, à M. le comte de Brühl, et à toute la cour, et voilà tout. Je ne suis chargé de rien de plus, et je ne resterai que le temps qu'il faudra pour amener cette princesse tant désirée avec le respect que je dois à Leurs Majestés et au roi mon maître... M. le duc de Richelieu part donc dans l'intention de plaire à la cour et de vous plaire en particulier... Le roi de Prusse avait désiré le voir : il n'a pas voulu y aller pour ne pas sentir le Prussien en vous arrivant... Tout cela ne doit ni vous effaroucher, ni vous déplaire. »

Se mettant tout à fait à l'aise, il laisse voir au comte de Brühl que son parti est pris et qu'il est entré tout à fait dans ses desseins... « Les d'Argenson branlent au manche, comme on dit; celui des affaires étrangères est si bête que le roi en est honteux, celui de la guerre veut faire le généralissime et n'y entend rien. Les tracasseries, les intrigues de cour l'appuient uniquement. Il va à la parade partout et ne fait pas sa besogne, qui est immense, moyennant quoi tout va à la diable. Les affaires ne s'expédient pas, il est noyé par les affaires et ne peut plus se mettre au courant...

il est haï : ses bureaux ne le secondent pas et il se noie dans les crachats, cela me fait rire quelquefois. Le roi, qui est sage et qui a plus de judiciaire qu'eux tous, le voit et ne sait quel parti prendre : car nous avons de la gloire. Pour moi, qui n'ai pour toute arme que le bouclier de la vérité, l'on me craint, le roi m'aime et le public espère en moi... Je vous assure entre nous que, s'ils ne m'avaient pas, ils ne sauraient où donner de la tête. Hommes, argent, rien ne leur fait défaut, *aber sie wissen nicht es einzurichten* (mais ils ne savent pas s'y prendre). Outre cela, la troupe et l'état ont confiance en moi, et cela fait beaucoup pour le maintien intérieur de l'état et la tranquillité de la monarchie. Vous voyez bien que je ne vous boude plus, puisque je vous parle comme cela : direz-vous que je ne vous aime pas? Voilà, dit-il enfin, un tableau de ce pays ici ; il est impossible que cela dure : je ne veux pas me fourrer dans la mêlée, car mon poste est bon et honorable et je ne le quitterai pas. On commence à soupçonner ici M. d'Argenson de ne pas vouloir sincèrement la paix. *C'est un pétard, si on y met le feu, il sautera :* car tout le royaume la veut, le roi, la cour et le clergé. Tous sont persuadés que je la désire, mais si ces messieurs font naître des incidens, je ne puis rien (1). »

Il était impossible de dire plus clairement qu'on ne demandait pas mieux que d'être médiateur de la paix et de se faire, pour y travailler à l'aise, l'exécuteur des d'Argenson, enfin que Richelieu en passerait, sans trop se faire prier, par où on voudrait. Dès lors, le plus simple aurait été d'obtenir du roi la permission d'engager l'affaire directement sans consulter le ministre, puisque, loin qu'on pût compter sur lui pour la faire aboutir, il était convenu qu'il y périrait. Le procédé cependant parut un peu violent à proposer à un ami, et d'ailleurs le comte de Loos, qui avait eu à se louer de d'Argenson dans plus d'une circonstance, voulut qu'on y mît plus de ménagement. Il fut donc résolu qu'on entretiendrait d'Argenson des offres pacifiques de Brühl, afin d'obtenir au moins son assentiment apparent qui, fût-il donné du bout des lèvres, permettrait de faire officiellement des ouvertures, sauf à les pousser ensuite plus vivement par des voies secrètes.

Ce fut Maurice qui se chargea d'abord de *tâter* (c'est son expression) *le ministre;* mais il fut si mal reçu qu'il vint dire à Loos qu'il n'en avait tiré que des *platitudes*. Loos s'y prit sans doute avec plus d'art, car il réussit à se faire écouter. D'Argenson, tout en se montrant plein de méfiance et de très mauvaise grâce, consentit cependant à laisser le roi de Pologne sonder le terrain à Vienne,

(1) Maurice de Saxe au comte de Brühl, 10 décembre 1746. (Vitzthum, p. 107, 110.)

mais en enfermant d'avance son action dans des conditions qui rendaient vraiment la démarche dérisoire et le succès impossible. Il voulait qu'on prît pour point de départ les articles convenus au printemps précédent avec les Hollandais, et qui portaient en première ligne, on peut s'en souvenir, la cession du grand-duché de Toscane à l'infant. Dans l'état si gravement empiré des affaires d'Italie, c'était aller au-devant d'un refus certain. Mais ce n'était rien encore; il ajoutait que le nouvel arrangement devrait prendre pour bases les répartitions de territoire faites par les traités de Worms et de Dresde, ce qui mettrait ainsi non-seulement les dernières concessions faites à la Sardaigne, mais les conquêtes de la Prusse sous la garantie expresse de la France. Demander à Marie-Thérèse, qui ne pouvait avoir d'autre pensée, en se rapprochant de Louis XV, que de le brouiller avec Frédéric, de commencer par établir une solidarité plus étroite que jamais entre ses ennemis de la veille, c'était vraiment se moquer, et Loos dut avoir quelque peine à garder son sérieux. Mais l'essentiel était d'obtenir que Richelieu fût chargé d'un mandat général, dont on se réservait ensuite de lui faire élargir les termes. Ce point, en définitive, fut obtenu, et le duc put partir, emportant l'acceptation expresse des bons offices d'Auguste III, et comprenant à demi-mot que si, de la part de d'Argenson, cette commission n'était qu'une vaine formalité, elle était prise beaucoup plus au sérieux par des personnages plus puissans qu'un ministre discrédité : assuré, d'ailleurs, qu'une fois mis en règle avec les égards qu'il devait à l'amitié, il était en liberté d'agir dans la mesure que son intérêt lui commanderait (1).

Effectivement, il avait beau emporter, dans ses instructions officielles, l'ordre de tâcher de rompre le *charme fatal* qui attachait Auguste à son ministre, il n'était pas arrivé depuis vingt-quatre heures et avait eu à peine le temps d'être présenté à la princesse dont il allait devenir l'époux par procuration que déjà il était mis avec Brühl sur le pied d'une confidence intime. Du reste, il ne pouvait se tromper sur la nécessité de s'entendre avec ce favori, s'il voulait même être écouté jusqu'au bout dans sa première audience; car Auguste III avait choisi ce moment même pour donner à Brühl, qui jusque-là n'était que simple secrétaire d'État, la dignité de premier ministre, comme pour bien faire voir que rien ne le déciderait à s'en séparer. Aussi l'accord entre l'ambassadeur extraordinaire et le nouveau premier ministre fut-il tout de suite si complet que, dès le 27 décembre, un courrier partait pour Vienne, char-

(1) Le comte de Loos au comte de Brühl, 9, 14 décembre 1746. (Archives de Dresde.)

geant le ministre de Saxe d'entrer, au nom du roi de France, en pourparlers avec Marie-Thérèse. Naturellement, dans ces premiers entretiens, il ne pouvait être question que des communications dont Richelieu était officiellement porteur. « Elles sont bien vagues et bien générales, faisait observer Brühl, et le traité de Dresde, qu'on y veut mêler, peut tout gâter. C'est assez cependant pour commencer la conversation : qu'on nous dise maintenant le dernier mot de la France, et nous nous chargeons de le proposer nous-mêmes. Seulement, il faudrait laisser le roi de Prusse *hors du jeu.* » Richelieu, quoique sachant parfaitement qu'il apportait le dernier mot, sinon du roi, au moins du ministre, et que, sur le second point en particulier, il allait directement contre les intentions de son ami, ne fit nulle difficulté de demander ce complément ou plutôt cette rectification d'instructions. Il s'y serait refusé, d'ailleurs, qu'on se serait passé de lui, car Brühl faisait directement la même démarche par l'intermédiaire du comte de Saxe, à qui il racontait son entretien avec l'ambassadeur extraordinaire, en le priant de tâcher qu'on vît enfin plus clair sur le roi de Prusse et résumant tout par ce mot significatif : « Votre Excellence dit que, pour faire l'accommodement, il faudrait faire *sauter un pétard ;* qu'elle veuille donc bien le charger elle-même et l'allumer (1). »

L'accueil fait à Vienne par Marie-Thérèse à l'ouverture du ministre saxon aurait été concerté avec Brühl lui-même que rien n'aurait pu mieux entrer dans ses vues. La démarche trouva l'impératrice assez troublée et plus disposée qu'elle ne l'avait été depuis longtemps à entendre parler d'accommodement. Les dernières victoires de Maurice en Flandre l'avaient vivement émue, et après les échecs réitérés de son beau-frère, le prince de Lorraine, elle ne savait, en vérité, qui opposer à cet invincible adversaire. D'Italie aussi, malgré l'heureuse tournure que ses affaires y avaient dernièrement prise, elle recevait des nouvelles qui l'alarmaient. L'insistance de l'Angleterre l'entraînait, assez malgré elle, dans une agression contre la Provence, tandis qu'elle aurait préféré rester dans la Péninsule avec toutes ses forces pour y conserver et peut-être compléter, par la conquête du royaume de Naples, la grande situation qu'elle y avait reconquise. De plus, le général Braun, croyant lui complaire, avait tellement exagéré à Gênes les rigueurs et l'oppression de la conquête, qu'un mouvement insurrectionnel venait d'éclater dans cette cité toujours turbulente et que la garnison autrichienne, prise à l'improviste, sans forces suffisantes, avait dû évacuer la ville. Enfin, à Vienne, comme partout, regnait une

(1) Brühl à Maurice de Saxe, 27 décembre 1746. (Vitzthum, p. 134, 135.)

fatigue extrême de cette longue guerre et un désir assez général de ne pas voir commencer, avec l'année nouvelle, une nouvelle série de périls et de luttes.

L'impératrice accueillit donc d'assez bonne grâce le ministre de Saxe, auquel elle ne fit pas même difficulté de conter ses peines. Mais dès qu'il eut commencé à exposer sur quelles bases le cabinet français était disposé à entrer en pourparlers : « Ce sont les projets de MM. d'Argenson, dit-elle tout de suite ; je les connais, et il n'y a pas à y songer. » — Mais ce fut bien autre chose quand on prononça le mot du traité de Dresde et de la garantie nouvelle qu'on lui demandait d'y laisser donner. — « Je ne vois pas, dit-elle vivement, ce que la paix de Dresde peut avoir de commun avec un accommodement avec la France. — Elle s'arrêta alors sur ce dernier point (dit la dépêche saxonne) et me parla de cette garantie de la France qu'on voulait stipuler en faveur du roi de Prusse comme d'une chose de la dernière conséquence, si impossible qu'elle croyait qu'il valait mieux continuer encore deux ans la guerre que de la permettre. Elle m'allégua pour sa principale raison que cette garantie fournirait à tout bout de champ des prétextes specieux à la France de se mêler dans toutes les bisbilles qui pourraient naître entre Sa Majesté Impériale et la Prusse... Je vis bien que cet article tient entièrement au cœur à Sa Majeste Impériale, et que, si l'on pouvait porter la France à faire abstraction de cette garantie, la négociation deviendrait beaucoup plus aisée. » — Le même langage fut tenu à l'envoyé saxon par les ministres Bartenstein et Uhlfeld, à qui l'impératrice donna l'ordre de s'entretenir avec lui. — « M. le comte d'Uhlfeld me dit qu'il voyait bien, par la substance des ouvertures que je venais de lui faire, qu'il fallait que le contenu fût en partie du cru de MM. d'Argenson, parce qu'il était conforme à leur façon de penser assez connue. Je lui répondis qu'il se pourrait bien qu'ils y eussent leur part (1). »

On ne peut être surpris que Brühl, en recevant cette espèce d'acte d'accusation contre le ministre dont il tenait à tout prix à se délivrer, n'eut rien de plus pressé que de l'envoyer à Paris pour le faire passer sous les yeux du roi de France ; c'était bien, vraiment, la mèche à allumer pour *faire sauter le pétard*. Mais on pouvait être plus surpris que Richelieu, à qui, sans doute, Brühl ne laissa rien ignorer, bien loin de se montrer découragé de continuer

(1) Loos, ministre de Saxe à Vienne (c'est le frère du ministre de la même cour à Paris portant le même nom que lui), au comte de Brühl, 6 janvier 1747. (Archives de Dresde.) — D'Arneth affirme également que Marie-Thérèse était résolue à n'ouvrir l'oreille à aucune proposition d'accommodement, tant que d'Argenson serait au pouvoir (t. III, p. 262).

une négociation dont la suite devenait si menaçante pour son ministre, ne s'en montra que plus empressé de la poursuivre. Il laissait même si bien voir ses sentimens, dans une lettre adressée à d'Argenson lui-même; il y indiquait avec tant de soin la voie à prendre pour continuer l'affaire, quand lui-même serait forcé de quitter Dresde; enfin, il rappelait avec si peu de ménagemens les causes qui avaient fait échouer la transaction de l'année précédente et qu'il fallait cette fois éviter, que d'Argenson, en recevant ces conseils si peu de son goût, comprit enfin qu'il était joué même par l'ami de Voltaire. Au dos de la copie de la lettre qu'il se fit remettre, on trouve cette note de sa main : « S'il a été envoyé quelque ordre à ce sujet au duc de Richelieu, c'est par quelque lettre du roi dont je n'ai pas eu connaissance (1). » Ce qui est surprenant, c'est qu'il eût tardé si longtemps à sortir d'illusion.

III.

L'orage, en effet, grossissait contre lui d'heure en heure, et il était presque le seul à ne pas l'entendre gronder. Ce n'était plus une conspiration, c'était un siège en règle fait autour du roi, à ciel découvert. Ministres, maîtresse, maréchaux, princes, courtisans en crédit et diplomates étrangers, tous étaient unanimes à l'accuser d'être le seul obstacle à la paix. Le reproche était exprimé dans des termes souvent contradictoires. De Breda, Puisieulx accusait sa timidité et sa mollesse; de Dresde, tout à l'opposé, c'était son obstination à braver l'Autriche dont on lui faisait un crime; mais si les paroles étaient différentes, l'air et surtout le refrain étaient les mêmes. Puis, comme il arrive quand les courtisans sentent tour-

(1) Richelieu à d'Argenson, 8 janvier 1747. (*Correspondance d'Autriche.* — Ministère des affaires étrangères.) — La note de d'Argenson porte la date du 10 janvier, avant-veille de sa révocation. — La dépêche du duc de Richelieu relatant l'entretien de Marie-Thérèse avec le ministre saxon fut-elle transmise à temps à Paris pour avoir été une des causes déterminantes de la chute de d'Argenson? C'est ce que je n'oserais affirmer. Ce que j'ai tenu à mettre en lumière, c'est le concert d'attaques dirigées contre ce malheureux ministre à la fois de Breda, de Dresde, de Madrid et de Vienne. Parmi ces attaques, quelles sont celles qui ont été suivies d'effet, et y en a-t-il qui se soient trouvées inutiles parce que la chute de d'Argenson qu'elles avaient dessein de provoquer était un fait accompli, quand le roi en put prendre connaissance? C'est ce qu'il est, je crois, impossible de déterminer avec la lenteur et l'irrégularité des postes à cette époque. Le fait essentiel (la conspiration unanime poursuivie contre d'Argenson du dedans comme du dehors) n'en reste pas moins acquis, et c'est assez pour détruire l'opinion (accréditée par d'Argenson lui-même) qu'il ne fut renvoyé que pour avoir déplu à Mme de Pompadour. A tort ou à raison, par ses qualités, comme par ses défauts, il en était arrivé à déplaire à tout le monde et à n'être plus défendu par personne.

ner le vent de la popularité et de la faveur, des qualités dont on avait peut-être apprécié jusque-là le mérite et surtout la rareté, paraissaient des singularités insupportables. La familiarité de sa conversation, peu conforme, il est vrai, aux usages diplomatiques, mais qui avait paru d'abord vive et piquante, était taxée de trivialité et de grossière ignorance des usages. Sa candeur, qui le portait à dire souvent ce que, dans son propre intérêt, il eût mieux fait de taire, n'était plus qu'une indiscrétion qui ôtait toute sûreté à son commerce. Enfin, tout lui réussissait mal, même des actes en soi bien conçus et qui, dans d'autres circonstances, n'auraient trouvé que des approbateurs.

Ainsi, informé du travail incessant que l'Angleterre faisait à Lisbonne pour se ménager, par l'intermédiaire du beau-père de Ferdinand VI, un arrangement particulier avec la cour de Madrid, il avait eu la pensée d'aller au-devant lui-même de cette transaction clandestine en engageant le roi de Portugal à offrir d'une façon générale ses bons offices à toutes les parties belligérantes. C'était un dessein assez heureusement imaginé, car on disputait ainsi à l'Angleterre un terrain où de vieux souvenirs paraissaient lui ménager un avantage, et on s'assurait que rien ne serait conclu à Lisbonne à l'insu de la France et à son détriment. La proposition, bien que flatteuse pour la vanité d'un petit état, ne fut pas agréée sans peine, car le roi Jean V et son premier ministre, le cardinal de Molla, étaient l'un et l'autre des vieillards cacochymes, peureux et ne songeant qu'à vivre en paix au milieu des difficultés européennes sans se créer trop d'embarras. Quand on les eût décidés enfin à force d'instances à faire une démarche quasi-officielle, ce fut avec une extrême timidité et beaucoup de réserves, en protestant que si le Portugal s'offrait comme conciliateur, il n'avait nul dessein de s'imposer et surtout d'aller sur les brisées des plénipotentiaires réunis à Breda. Malgré ces précautions, précisément parce que la manœuvre déjouait une intrigue qu'on espérait voir aboutir, elle fut très mal prise à Londres, à Vienne, et même à Madrid, où la reine d'Espagne, qu'on avait eu le tort de ne pas prévenir, se montra fort blessée que son père se fût mis en avant sans la consulter. On traita de haut cette ingérence intempestive d'un souverain sans importance dans des affaires où il n'avait rien à démêler. Aux premiers signes de mécontentement qui leur furent donnés, roi et ministre portugais reculèrent avec une sorte d'effroi, et comme d'Argenson, avec l'intempérance de langue qui ne lui était que trop habituelle, avait eu l'imprudence de se vanter de leur intervention comme d'un succès personnel, ce fut sur lui qu'ils furent très empressés de rejeter toute responsabilité du tort qu'on leur reprochait. Le cardinal-ministre

s'en exprima avec l'envoyé de France à Lisbonne, dans les termes les plus sévères, et ce fut dans tout le monde diplomatique d'Europe un concert contre le ministre français, qui, au moment même où s'ouvrait sur sa demande une conférence solennelle à Breda, cherchait sous main à lui dérober la matière même de ses délibérations (1).

Rien n'était moins juste, car, tandis que d'autres ne se gênaient nullement pour agir dans l'ombre, lui n'était coupable que d'avoir parlé trop tôt et trop haut; mais le malheur voulait que ceux qui auraient dû justifier ou du moins expliquer sa conduite, ses propres agens, étaient occupés à tout autre chose qu'à le défendre. A Madrid, quand la reine l'accusait, c'eût été à Vauréal à plaider sa cause, mais on a vu quel avocat il avait désormais dans ce prélat intrigant. A Lisbonne, c'était pis encore, il n'était représenté que par Chavigny, le même dont il avait méconnu les services à Munich et qui, relégué par lui dans ce poste reculé, lui en voulait mortellement de cette disgrâce : « C'est un homme, disait Chambrier, que d'Argenson hait et craint. » — Les deux agens, liés de longue date par une amitié commune avec Belle-Isle, l'étaient maintenant par leurs ressentimens, et profitaient de leur voisinage pour entretenir une correspondance toute pleine d'invectives contre leur chef commun où respirait l'attente impatiente de la chute que tout le monde annonçait. D'Argenson n'était jamais nommé entre eux que par ces appellations, *notre homme*, *le fou*, *le fanatique que vous savez*.

Vauréal surtout, tenu au courant jour par jour par ses relations à Versailles, élève le ton à mesure que la crise approche et s'apprête ouvertement à porter le dernier coup à son ancien ami : — « Je n'ai point encore passé le Rubicon, écrit-il le 2 décembre, mais selon la réponse que je vais recevoir sur certains points, je me déclarerai tout à fait. » — Et, effectivement, quelques jours après, il se déclare en morigénant son ministre sur un ton qui fait voir qu'il ne conserve plus aucun doute. Il lui dit sans détour qu'il n'a pas pu faire accepter un mot de sa justification sur la négociation engagée avec le Portugal : — « Pour vous dire la vérité, ajoute-t-il dans sa lettre officielle, je ne comprends ni le sujet du mystère, ni l'utilité de cette négociation qui donne au roi de Portugal un air d'importance qu'il ne peut pas soutenir, au lieu qu'il était auparavant dans l'habitude de penser que c'était lui qui avait besoin de la médiation du roi pour ses affaires particulières avec cette cour-ci. Je regarde cette anecdote comme une des choses qui, sans pouvoir produire aucun fruit,

(1) *Journal et mémoires de d'Argenson*, t. v, p. 38, 42. — Note de d'Acunha, ministre de Portugal à Paris, 20 novembre, et lettre de d'Argenson à d'Acunha, 29 novembre. — Conversation du cardinal de Molla avec Chavigny, ministre de France à Lisbonne, 27 décembre 1746. (*Correspondance de Portugal*. — Ministère des affaires étrangères.)

sont le plus capables de nous décréditer en donnant à penser que nous cherchons toute sorte de chemins et que dans nos recherches notre premier soin est de nous cacher de l'Espagne : cela est certainement aussi contraire à votre intention qu'aux assurances que vous m'en donnez tous les jours. Cependant, le malheur a voulu que, depuis la mort de Philippe V, Leurs Majestés très chrétiennes ont toujours cru avoir des raisons de s'en plaindre (1). »

Et rendant compte à Chavigny de cette démonstration impertinente : — « Je ne m'étonne pas, dit-il, de n'être cru ici par personne, car on y tient notre homme pour le plus grand menteur du monde. » — Puis se moquant des négociations diverses engagées sur tous les terrains à la fois : — « Voilà, mon cher confrère, comment procède notre marquis; on dit qu'il est bon d'avoir plusieurs cordes à son arc, je ne pense pas qu'il faille l'entendre de cette façon. »

Dans la même lettre, pour n'épargner à d'Argenson aucun désagrément et lui donner des leçons de convenance diplomatique, il lui reproche de communiquer à la reine d'Espagne le texte même des dépêches de ses agens, entre autres de Puisieulx : — « Il y a peu d'amis, dit-il, à qui on puisse confier ainsi l'intérieur de son ménage... Croiriez-vous que la reine m'a demandé ce que c'était qu'un soliveau (c'était le mot dont Puisieulx s'était servi pour qualifier le rôle de lord Sandwich à Breda) et si c'était là un mot dont on pût user avec un ministre étranger. »

J'ai le regret de constater qu'à ce langage d'une si audacieuse impertinence, d'Argenson ne répondit pas cette fois avec le ton de noblesse et de fierté qui lui était habituel. Loin de se fâcher, il se justifie : — « Je n'ai certainement ni ordre, ni dessein de vous cacher aucune chose, monsieur, si cela arrive, je vous en fais de bon cœur mes excuses et elles tomberont plus sur mes omissions que sur mes intentions. On ne saurait pousser plus loin que je ne fais une confiance dans votre habileté et dans votre amitié que je désire plus que jamais sans doute et sans nuage (2). » — Étrange excès d'illusion! si elle était sincère, qu'aurait-il donc fallu pour la dissiper?

Une autre résolution, celle-là très sagement prise, avait eu aussi pour effet de créer à d'Argenson, au lieu d'un défenseur qu'il aurait pu se ménager, un puissant ennemi de plus. Au moment où l'hostilité du maréchal de Saxe contre son frère et contre lui devenait apparente, une habileté vulgaire lui aurait conseillé de se rappro-

(1) Vauréal à Chavigny, 2, 9 décembre, — à d'Argenson, 17 décembre 1746. (*Correspondance d'Espagne.* — Ministère des affaires étrangères.)

(2) D'Argenson à Vauréal, 30 décembre 1746.

cher du prince de Conti, et effectivement peut-être pour lui complaire, il avait, sur sa recommandation, nommé à l'ambassade de Saxe (vacante depuis le rappel de Vaulgrenant), un protégé de la famille du prince, le marquis des Issarts, bien que, originaire du Comtat Venaissin, ce seigneur ne fût Français que par adoption. Mais la nomination une fois faite et des Issarts déjà parti, le hasard lui fit savoir que l'intérêt que le prince portait à son protégé n'était pas dicté uniquement par l'amitié ou la bienveillance. Des seigneurs polonais appartenant à ce qu'on nommait dans cette contrée turbulente le parti national (c'est-à-dire celui qui avait été opposé à Auguste III et qui avait succombé avec Stanislas), venus en visite à Versailles pour rendre leurs devoirs à la reine, avaient rappelé à Conti qu'un prince, son aïeul, avait été appelé autrefois au trône électif de Pologne et lui avaient fait entendre qu'advenant la mort probablement prochaine d'Auguste III, le même choix pourrait se porter sur lui, pourvu que, s'y prêtant lui-même, il eût l'art d'y préparer les esprits. Il n'en avait pas fallu davantage pour que l'esprit remuant et mobile du prince eût pris feu sur cette espérance, et l'ambassadeur de France à Dresde ayant à suivre souvent le roi Auguste sur le théâtre agité des diètes de Pologne, le choix d'un homme à sa dévotion, pour un poste de cette importance, était évidemment à ses yeux un jalon posé d'avance sur la voie qui devait le conduire au trône.

Ce fut une indiscrétion du confident polonais du prince de Conti qui ouvrit les yeux à d'Argenson sur un dessein que rien n'avait pu lui faire supposer. Il y vit tout de suite et avec raison (ce que c'était en effet) une chimère dont la réalisation, fût-elle possible, serait d'un avantage douteux, mais dont la révélation, arrivant aux oreilles d'Auguste III, était de nature à compromettre gravement les bonnes relations si récemment rétablies avec la maison de Saxe. Auguste avait sûrement le désir de léguer à son fils la succession qu'il avait lui-même tenue de son père et de perpétuer dans sa famille l'union de la couronne héréditaire de Saxe et de la couronne élective de Pologne. Rien n'eût été plus inconséquent et plus absurde que de le blesser dans ses affections paternelles, le jour même où on recherchait l'alliance de sa fille. D'Argenson prit donc très raisonnablement le parti de couper court absolument à une tentative aussi inopportune. On eût beau lui faire entendre que la reine et peut-être le roi lui-même ne décourageaient pas les vues du prince de Conti et lui permettaient de les suivre, — le comte son frère, qu'il consulta et qui avait l'œil plus ouvert que lui sur les menées secrètes dont le roi avait de jour en jour davantage le goût et l'habitude, l'engagea vainement à procéder avec ménagement, de peur de rencontrer quelque fantaisie royale sur son che-

min, — il n'en persista pas moins à faire envoyer au marquis des Issarts l'ordre formel de s'abstenir de tout ce qui pourrait donner le moindre ombrage au roi Auguste. Des Issarts se le tint pour dit, et quand il dut suivre Auguste en Pologne, il s'y comporta de manière à ne donner à la cour de Saxe aucun sujet de plainte. Mais Conti comprit d'où était venu l'obstacle qui l'obligeait d'ajourner indéfiniment ses espérances et entra avec passion dans le dessein de s'en venger. Les influences diverses se trouvèrent toutes ainsi réunies dans le même sens et avec la même ardeur, et le roi n'entendit plus retentir à ses oreilles que le son de la même cloche (1).

Il hésitait pourtant encore, rien ne lui étant plus pénible, disent ceux qui l'ont observé de près, que de se séparer d'un de ses ministres. Quand il lui fallait se résoudre à une exécution de ce genre, on s'en apercevait à la pâleur de son visage, à une agitation nerveuse qui trahissait son malaise intérieur. En général, à mesure qu'il avançait en âge, loin que l'habitude du pouvoir lui donnât la confiance de l'exercer, tout acte d'initiative et de responsabilité à prendre semblait lui coûter davantage. On sentit qu'il ne fallait pas moins pour le décider que de lui permettre de se mettre à couvert derrière l'autorité d'un de ses conseillers plus considérable que tous les autres par l'âge, la réputation et les grands souvenirs qui se rattachaient à son nom. En même temps qu'arrivaient les dépêches

(1) *Journal et mémoires de d'Argenson*, t. v. p. 48-52. — Notes de d'Argenson sur la mission de Blandowski, octobre 1746. (*Correspondance de Pologne.* — Ministère des affaires étrangères.) — Cette prétention du prince de Conti au trône de Pologne, approuvée par Louis XV à l'insu de ses ministres, a été, on peut se le rappeler, l'origine de cette diplomatie secrète dont j'ai eu l'occasion de faire l'exposé complet dans *le Secret du roi.* J'ai donc dû mentionner au début même de cet ouvrage le trait de d'Argenson que je rapporte ici; seulement, je porte aujourd'hui sur la conduite de ce ministre un jugement un peu différent. L'étude plus approfondie de la situation m'amène à approuver ce que j'avais autrefois qualifié plus sévèrement. Rien n'eût été, en effet (d'Argenson a raison de le dire dans ses mémoires), plus déraisonnable que de mettre en question une alliance très utile et tout récemment conclue avec la maison de Saxe pour un projet en l'air d'une exécution à peu près impossible. Je laisse également indécise la question que j'avais tranchée négativement, de savoir si le nouvel ambassadeur à Dresde, le marquis des Issarts, fut initié au secret d'une négociation clandestine. Il est certain que Conti, en faisant nommer un de ses protégés à l'ambassade de Dresde, avait le dessein de frayer la voie à son élection. Mais rien n'atteste que le roi, qui peut-être le laissait faire par complaisance, l'ait dès lors autorisé à entretenir avec cet agent officiel une correspondance régulière dont il se fût fait rendre compte lui-même, comme ce fut plus tard le cas avec le comte de Broglie. Rien dans la correspondance de ce dernier ne fait supposer qu'il ait été devancé dans cette mission occulte par son prédécesseur, et il ne reste aucune trace au ministère d'une correspondance secrète de des Issarts avec Conti. Je persiste à croire que la diplomatie secrète ne prit un caractère régulier et une consistance véritable qu'après la paix d'Aix-la-Chapelle, et, par suite, probablement, du mécontentement que la fin peu satisfaisante d'une longue guerre avait dû laisser dans l'esprit de Louis XV contre tous ses ministres.

accusatrices de Brühl, les récits railleurs de Puisieulx, les perfides insinuations de Chavigny, le tout colporté et commenté par Mme de Pompadour (qui se trouvait heureuse de complaire à la fois à Maurice de Saxe et à Conti), un mémoire était remis au roi en mains propres par le maréchal de Noailles. Singulière composition oratoire où étaient relevés, sur le ton tour à tour du réquisitoire et de la satire, les moindres torts ministériels de d'Argenson, avec tous ses défauts et même ses légers ridicules.

Le début est solennel : « Sire, il est des conjonctures où tout doit céder à l'obligation de parler au maître : tous vos sujets vous doivent la vérité, à plus forte raison ceux que leur charge, leur emploi et le serment qu'ils vous ont prêté attachent plus étroitement à votre personne. » — Suivait la peinture la plus noire de la situation politique, mais tout le mal n'était, suivant l'auteur du mémoire, que la conséquence et la suite des fautes d'un seul homme. Après la mort de Charles VII, on pouvait se réconcilier avec Marie-Thérèse en lui faisant acheter la reconnaissance de la dignité impériale de son époux : un seul homme s'était opposé à cette issue honorable de tant d'efforts, par suite « d'un faux système né de sentimens étranges et d'antipathie sans raison. » C'était encore lui qui avait tout perdu en Italie par une négociation cachée qui avait offensé l'Espagne et inspiré au roi de Sardaigne une confiance dont l'honneur français avait été victime. Ici intervient naturellement le fameux billet adressé à Maillebois, cause unique de l'humiliation subie à Asti par nos armes : « C'est plus qu'une simple imprudence, s'écrie l'auteur du mémoire, je n'ose caractériser la conduite du nom qu'elle mériterait. » Pour réparer cette faute capitale, on s'est jeté sans réserve dans les bras des Hollandais sans se demander s'ils n'étaient pas dans la dépendance servile de l'Angleterre. « Tout le monde commet des fautes, c'est la condition de l'humanité ; quand ceux qui les commettent les sentent et les reconnaissent, elles peuvent devenir utiles pour se corriger et se réformer : mais il n'est pas possible de les multiplier et de les accumuler à un certain degré, à moins qu'elles ne proviennent du fond de caractère, alors le mal est sans remède. »

C'est ici que le ton s'élève et que s'exhale tout le fiel d'une haine longtemps concentrée. Ignorance, présomption, indiscrétion, grossier oubli de toutes les convenances, il semble que tous les vices se soient donné rendez-vous dans une seule âme. A de justes critiques sont joints des reproches qui sont le contraire de la vérité et même de la vraisemblance. Ce ministre qui lisait tout, annotait tout, et dont l'écriture remplit des volumes de nos archives, qui vivait à la cour dans une solitude qu'on trouvait renfrognée et

maussade, est sérieusement accusé de se livrer à la paresse et de perdre son temps aux spectacles. Une remarque, peut-être plus juste et dont la finesse contraste avec ces choquantes exagérations, est celle-ci : « L'illusion dans laquelle il vit lui fait journellement voir tout ce qu'il imagine et ce qu'il désire... Il est dangereux, sire, de ne point apercevoir les objets, il l'est peut-être plus encore de les voir différens de ce qu'ils sont : rien n'est plus à craindre que de fausses lueurs ; l'obscurité même est préférable. »

La conclusion est qu'il faut, dans son intérêt même, ne pas laisser plus longtemps « un ministre du roi en spectacle aux yeux de la cour, de la ville et des étrangers, dans un poste qu'il avilit par son peu de capacité, par ses travaux et par les ridicules qu'il s'est donnés... Le feu roi (dit le mémoire en terminant, et à défaut de signature, cet appel à un souvenir de Louis XIV en tiendrait lieu), regardait cette place avec raison comme la première du ministère et comme celle qui exigeait le plus de connaissances et de supériorité de génie : et je me suis persuadé qu'on ne peut mieux parler à Votre Majesté qu'en empruntant les expressions de son illustre bisaïeul (1). »

Contre tant d'efforts réunis et tant de haines accumulées, quelle protection efficace le ministre, ainsi pris de toute part à partie, aurait-il pu encore invoquer? Une seule peut-être : celle du roi de Prusse, qui la lui devait assurément, sinon par amitié ou par reconnaissance, au moins par intérêt et pour ne pas laisser sortir du conseil de Louis XV le seul des anciens partisans de l'alliance prussienne qui n'en fût pas dégoûté. Aussi lorsque, tout à fait à la dernière heure, d'Argenson prit enfin l'alarme et vit ce qui se tramait autour de lui, ce fut de ce côté qu'instinctivement il se décida à chercher un appui. Une occasion se présentait naturellement pour Frédéric de lui tendre une main secourable, et ce n'eût été que la récompense d'un nouveau service qui lui était rendu. Un traité d'alliance défensive était négocié et presque conclu entre la Prusse et la Suède pour préserver l'une et l'autre de ces deux puissances contre le voisinage dangereux de la Russie. Le ministre de France à Stockholm avait activement travaillé à amener ce résultat, auquel Frédéric (inquiet comme il l'était toujours de la sécurité de sa frontière septentrionale) attachait beaucoup de prix. Pour vaincre la résistance de la diète suédoise, la France consentait non-seulement à renouveler, mais à accroître les subsides qu'elle donnait de longue date aux héritiers de Gustave-Adolphe. En échange de ce sacrifice d'argent, on ne réclamait qu'une seule chose, c'était que le traité,

(1) Mémoire présenté au roi par le maréchal de Noailles, le 15 décembre 1746. — Rousset, t. II, p. 252 et suiv.

au lieu de deux signatures, en portât trois, et que la France figurât comme partie principale dans une alliance dont elle devait faire presque tous les frais. C'était peu, en vérité, mais le seul fait d'apporter au conseil, dans ce moment critique, un acte diplomatique, scellé à la fois par la France et par la Prusse, pouvant paraître le gage et le germe d'un nouveau pacte fédératif, eût été un triomphe pour lui : il eût répondu ainsi victorieusement à ceux qui l'accusaient de ne rien obtenir par ses caresses et de porter au plus volage des alliés de la France une affection sentimentale qui n'était jamais payée de retour.

Si légère que fût la faveur, Frédéric la refusa impitoyablement : l'argent de la France, il voulait bien le recevoir et même la presser de le fournir ; son concours diplomatique, il était bien aise d'en tirer parti ; mais contracter envers elle, sous une forme quelconque, un engagement dont elle pourrait se prévaloir, le cas échéant, pour l'entraîner dans une action commune, c'est à quoi il était décidé à ne pas se prêter. — « Faites bien savoir au marquis d'Argenson, répéta-t-il sur tous les tons à Chambrier comme à Valori, que je ne veux pas m'embarquer avec la France ; qu'elle cesse de me le demander, elle y perdrait sa peine et gâterait mes affaires (1). »

Quand ce refus hautain fut transmis à d'Argenson, en réponse à ses instances multipliées, il éprouva un véritable accès de désespoir. C'était comme s'il eût senti une planche de salut qui se brisait sous ses pieds. « Il me dit, écrit Chambrier, qu'il ne pouvait pas me cacher que l'éloignement que Votre Majesté faisait paraître pour la triple alliance que le roi son maître avait fait proposer, avait navré le roi de France, et que si, lui, d'Argenson, était disgracié, ce serait par Votre Majesté qu'il le serait, quoiqu'il eût rompu plus de vingt lances pour elle, mais que ses ennemis faisaient valoir, tant qu'ils pouvaient, le mépris qu'ils attribuaient à Votre Majesté pour l'alliance du roi son maître ; et, pour persuader à Sa Majesté Très Chrétienne que les assurances que lui, d'Argenson, avait données du contraire, procédaient de son peu de discernement et de l'illusion qu'il s'était toujours faite des sentimens de Votre Majesté pour la France. » — « Le roi de Prusse ne veut donc plus nous connaître ! ajoutait-il avec amertume. Tient-il l'alliance de la France pour une honte, ou la regarde-t-il comme une puissance qui ne compte plus ? » — Puis, prenant lui-même la plume, il écrivit à Valori : — « Vous savez nos sentimens pour le roi de Prusse, nous sommes ses amis et ses admirateurs, et nous pouvons nous flatter d'un retour sincère de la part de ce prince ; mais, depuis quelque temps, il n'est plus le même à notre égard, » — et il énumérait sur

(1) *Pol. corr.*, t. v, p. 237, 249, 251, 262, 274.

le même ton de sensibilité blessée toutes les marques de froideur et d'indifférence que la Prusse ne cessait de donner à son ancienne alliée (1).

Ces plaintes, au lieu de toucher Frédéric, ne firent que l'irriter, — on dirait volontiers, — l'agacer au plus haut degré. Il voyait décidément plus clair que d'Argenson dans le jeu qu'on suivait à Dresde. Ses informations, toujours exactes, ne lui laissaient rien ignorer de l'intimité visible et croissante établie entre Richelieu et le comte de Brühl, et ce n'était pas à lui qu'on pouvait faire croire (comme Richelieu l'écrivait à d'Argenson) qu'il ne s'agissait entre eux que de rivaliser de magnificence pour les fêtes du mariage de la dauphine. Richelieu ne s'avisait-il pas de prendre parti contre lui pour la Saxe au sujet de certains différends survenus pour l'exécution du dernier traité? Évidemment on l'avait trompé, on avait voulu lui faire croire que le mariage et l'ambassade étaient destinés à servir ses intérêts dans le nord de l'Allemagne. Ambassade et mariage, au contraire, tout était mis à profit contre lui, et les regards n'étaient plus tournés que vers l'Autriche (2). D'Argenson était-il dupe ou complice de ce manège? Qu'importait! S'il n'avait pas l'esprit de s'en apercevoir ou le crédit suffisant pour y mettre un terme, à quoi bon ménager un ministre que ses propres agens raillaient à sa barbe? Le parti fut donc pris de ne pas attendre sa disgrâce imminente et de lui signifier nettement son congé. — « Si le marquis d'Argenson, lui fit-il dire, a la bile si facile à aigrir, je ne lui ferai plus aucune confidence ni ouverture... Vous pouvez lui faire remarquer qu'il ne me convient nullement d'être le don Quichotte de la France; c'est une erreur de croire que je ne puis respirer sans la France. L'amitié du roi de France sera toujours un objet de mes plus chers désirs; mais tout ce que j'en attends, c'est principalement d'avoir la garantie de toutes les puissances contractantes lorsqu'on parviendra à faire la paix générale. Pour le reste, je ne vois pas de raison de me mêler de toutes les affaires de la France. » Et il engageait en même temps son envoyé à se mettre d'avance dans les bonnes grâces du maréchal de Saxe et de Paris-Duverney, puisque c'étaient eux qui auraient la plus grande influence dans le changement, devenu inévitable (3).

C'était le coup de grâce : d'Argenson n'eut pas le temps de le

(1) Chambrier à Frédéric, 2 janvier 1746. — D'Argenson à Valori, même date. (*Correspondance de Prusse.* — Ministère des affaires étrangères.) — Droysen, t. III, p. 282.

(2) « J'apprends, écrivait-il un peu plus tard à Chambrier, que le duc de Richelieu a été fort satisfait du comte de Brühl, sa trop grande vivacité ayant succombé aux paroles emmiellées et trompeuses de ce dernier. » — *Pol. corr.*, p. 309.

(3) *Pol. corr.*, Frédéric à Chambrier, t. V, p. 272, 280, 288, 291. — Droysen, t. III, p. 288, rapporte comme un fait certain le charme exercé par Brühl sur Richelieu.

recevoir. Le jour même (10 janvier) où cette dure épître partait de Berlin, il avait, avec le ministre de Prusse, un dernier entretien où, revenant sur la vivacité de ses paroles, il l'assurait qu'après tout ses sentimens pour la Prusse étaient inaltérables. — « L'alliance de la Prusse et de la France est un système dont les bases doivent être inebranlables. C'est le mien. Je sais bien que tout Paris dit que je vais être disgracié, mais je ne le pense pas. » — « Je n'eus pas la force, ajoutait Chambrier, de répondre à ce ministre, parce que je savais que son renvoi était décidé. »

Effectivement, le lendemain, au sortir d'un dîner de noces donné pour le mariage du fils du comte d'Argenson avec une demoiselle de Mailly, les deux frères recevaient chacun une lettre royale. Le marquis était congédié ; le comte, plus habile, et qui avait su se garder à temps, était confirmé, au contraire, dans sa situation; et, pour bien marquer que son crédit n'était pas ébranlé, on lui accordait les faveurs des grandes entrées. On sut bientôt à quel prix il avait obtenu d'être épargné dans le naufrage de sa famille. Le maréchal de Saxe était promu au rang de maréchal-général, dignité que personne n'avait occupée depuis Turenne, égale à celle de généralissime pour l'honneur et pour l'éclat, et donnant plus directement droit au commandement suprême. — « Hé bien! mon cher comte, écrivait-il au comte de Brühl, le *pétard a donc sauté!* Je vous fais mon compliment sur la charge de premier ministre. Vous l'aviez depuis longtemps, mais vous ne vouliez pas en convenir. Pour moi, on me fait maréchal-général de camp et des armées, ce qui veut dire en allemand général feld-maréchal. Cela me fait le premier général du royaume et au-dessus de tous les maréchaux de France. Quant au militaire, je ne puis monter plus haut, *oder es wird halsbrechende Arbeit daraus* (ou bien je me casserai le cou). Je voudrais, à cette heure, que la paix vînt bien vite pour m'en retirer avec honneur (1). »

Ainsi sortait du pouvoir, après l'avoir exercé deux années, ce ministre si différent de ceux qui l'avaient précédé et qui l'allaient suivre et dont le mélange original de mérites et de défauts tranche si fortement sur la médiocrité générale qui régnait autour de lui. L'attrait que l'étude d'un tel caractère inspire me fera excuser de l'avoir suivi jour par jour, au prix même de quelques longueurs, dans toutes les phases d'une carrière dont j'ai eu plus d'une fois à déplorer les erreurs. On ne rencontre pas tous les jours, sur les chemins souvent arides de l'histoire, une nature si élevée, un esprit d'un tour si piquant, tant de droiture dans les intentions, et une telle bonne foi dans d'honnêtes illusions. Malgré le regret et

(1) Maurice de Saxe au comte de Brühl. (Vitzthum, p. 154.)

même l'impatience que cause parfois le spectacle de si rares qualités dépensées sans fruit, on ne se sépare pas volontiers d'un guide si intéressant à suivre, même dans les fausses voies où on le trouve engagé. Puis, après avoir feuilleté de gros volumes, souvent insipides, des correspondances diplomatiques, quelle joie n'était-ce pas d'apercevoir en marge d'une dépêche insignifiante une note écrite d'une main pressée, dont le trait saccadé, qui n'est pas méconnaissable, trahit la vivacité de la pensée! C'est, ou l'élan d'un sentiment généreux, ou une saillie qui peint toute une situation au naturel. Rien de convenu, rien d'officiel, la vieille feuille jaunie s'anime : ce n'est plus un diplomate qui calcule, ni un ministre qui ordonne : c'est un causeur brillant qui suit la fantaisie de sa pensée et qu'on se plaît à écouter.

Il semble que malgré le concert d'attaques dont il venait d'être l'objet, ceux-mêmes qui applaudissaient à la chute de d'Argenson ne purent se défendre de rendre hommage à l'intégrité de son caractère. La haine s'arrêta dès qu'elle fut satisfaite, parce que, s'il avait gêné plus d'une ambition, il n'avait fait tort à aucun droit. Comme on ne craignait de sa part aucune intrigue contre ses successeurs, on ne prit pas la précaution ordinaire de l'envoyer en exil méditer sur ses disgrâces, de larges pensions lui furent conservées. — « La clameur publique, dit Luynes, contre M. le marquis d'Argenson n'est pas l'effet d'une prévention particulière, car il n'a pas d'ennemis. Tout le monde convient qu'il est honnête homme, qu'il a de très bonnes intentions et qu'il veut le bien : mais il n'a pas les talens nécessaires pour l'accomplir. »

Le jugement le plus sévère que je rencontre parmi les témoignages contemporains, qui l'aurait cru? c'est celui de Fréderic. Non pas qu'il se soit fait faute de s'associer publiquement aux regrets éprouvés par la coterie lettrée et philosophique qui perdait dans le ministre son protecteur et dont il tenait à ménager la popularité déjà croissante. Quand le changement opéré à Versailles fut connu à Berlin, le jeune marquis de Paulmy y était venu, après sa mission de Saxe finie, afin de présenter ses hommages au grand homme du jour, en achevant son tour d'Allemagne. Il était logé et choyé au palais et on l'avait même présenté à l'académie nouvellement fondée (sur le modèle de celle de Paris), où il fit, dit Valori, un très beau discours : ce fut donc là qu'il fallut lui apprendre la disgrâce paternelle. Frédéric ne négligea rien pour lui adoucir le coup, et les soins qu'il lui prodiguait furent plus empressés et plus délicats le lendemain que la veille. Mais il n'en écrivait pas moins en même temps à Chambrier : — « Je suis d'opinion que la France n'a pas perdu grand'chose au marquis d'Argenson, je ne saurais

me l'imaginer autrement, et je l'ai toujours pris pour un homme médiocre qui ne ferait jamais ni grand bien ni grand mal, et de ces sortes d'esprits faibles qui, quand ils prennent des préjugés, il n'y a pas moyen de les en faire revenir. » — Quelle oraison funèbre prononcée devant une tombe ministérielle qui se fermait (nous venons de le voir) sur une parole de fidelité et de dévoûment! La vérité n'y était pas moins blessée que la reconnaissance. Car assurément, médiocre, c'est ce que d'Argenson était le moins. Ni ses mérites, ni ses démérites n'étaient pris dans la moyenne, ni mesurés au niveau commun. Et quant à ses préjugés, était-ce à celui qui en avait tant profité qu'il convenait de s'en plaindre (1)?

Une vieille amitié dictait à Valori une appréciation à la fois plus fine et plus juste. Assurément il va un peu vite, en affirmant dans ses *Mémoires* que d'Argenson avait un grand sens et une bonne judiciaire : ce n'étaient pas là ses traits distinctifs. Mais il a raison d'ajouter que « peu au fait de la cour, il n'avait jamais pu acquérir l'esprit d'intrigue nécessaire pour s'y maintenir, et qu'il est la preuve que de petits ridicules y sont souvent plus nuisibles que de grands. » Et il conclut justement en disant « qu'il n'en est pas moins vrai qu'il fut capable de grandes idées générales et que peu d'hommes ont apporté au ministère plus de lumières sur tous les sujets (2). »

Une intelligence assez large pour saisir de grandes idées générales, c'est bien là, en effet, la supériorité qu'on ne peut contester à d'Argenson, mais qui malheureusement, pour être mise à profit dans la politique, ne peut se passer d'autres qualités moins relevées : le sens pratique, la mesure du possible, la connaissance des hommes. Des parties de l'homme d'état, d'Argenson eut ainsi les plus hautes ; celles qui lui firent défaut furent les plus ordinaires, qui ne sont pas les moins nécessaires. Sa pensée s'étendait trop au dehors et au-dessus de lui pour le laisser voir assez clairement ce qui se passait à ses côtés ou même à ses pieds. Chose étrange, cependant : cet esprit si libre qui s'affranchissait si hardiment des préjugés de son entourage, il est une tradition du passé, une seule à laquelle il est resté aveuglément attaché, sans s'être demandé un seul jour si les progrès des temps n'en rendaient pas la modification nécessaire. Le système politique inauguré par François Ier, suivi par Henri IV et Louis XIV, lui parut une sorte d'évangile diplomatique, dont il n'osait pas s'écarter. L'abaissement

(1) Frédéric à Chambrier, 30 janvier 1747. — *Pol. corr.*, t. v, p. 302.
(2) Valori. — *Mémoires*, t. I.

de la maison d'Autriche fut sa préoccupation unique et constante, absolument comme si rien ne s'était passé en Europe depuis Pavie et depuis Rocroy. L'avènement d'une royauté nouvelle au nord de l'Allemagne, patiemment fondée par une suite de souverains éminens, et tout d'un coup illuminée par le génie, ne l'avertit pas que la conséquence était peut-être qu'il était temps pour la France aussi d'infléchir l'orientation et l'axe de sa politique. Le changement qui allait devenir à peu près inévitable si peu d'années après, il n'en eut pas le soupçon et en eût repoussé la pensée avec une invincible répugnance. C'est avec une obstination consciencieuse qu'il quittait le pouvoir en répétant sa propre maxime favorite, à savoir que l'agrandissement de la Prusse valait pour la France mieux que l'extension de son propre territoire. Sur ce point, du moins, il faut convenir qu'il n'eut pas le pressentiment des menaces de l'avenir.

Que serait-il arrivé cependant, si, à ce moment critique, un politique digne de ce nom, devinant le tournant fatal des événemens, eût pris résolument le parti d'offrir à Marie-Thérèse un concours qu'elle n'aurait pas pu payer trop cher, et, couronnant lui-même son époux, l'eût aidée à prévenir l'accroissement d'une grandeur nouvelle dont la seule apparition portait déjà une perturbation profonde dans l'équilibre de l'Europe? Ce qui fut advenu d'une telle résolution hardiment prise est d'autant plus impossible à prévoir, qu'à ce nouveau Richelieu ou ce nouveau Mazarin n'aurait pas manqué au besoin un nouveau Turenne. La Providence plaçait à cette heure, pour la dernière fois, le drapeau de la monarchie française dans les mains d'un grand capitaine. En lui donnant Maurice, elle lui faisait une grâce qui ne devait pas être renouvelée, car la victoire ne peut rester longtemps fidèle à ceux qui ne savent pas profiter de ses faveurs. Ce qu'une main habile et ferme aurait su faire d'un tel instrument, qui peut le dire? En tout cas, il est deux reproches que la postérité française a le droit de faire à d'Argenson: il ne s'est jamais défié de Frédéric et n'a pas su se servir du maréchal de Saxe.

DUC DE BROGLIE.

LA RECONSTRUCTION

DE

LA FRANCE EN 1800

LE DÉFAUT ET LES EFFETS DU SYSTÈME.

I[1].

LA SOCIÉTÉ LOCALE.

IX.

Cette phrase vivifiante et décisive, après trente ans de silence, les lèvres ni le cœur ne savent plus la prononcer : que la société locale soit une compagnie privée, les intéressés ne s'en soucient guère, et le législateur ne l'admet pas. A la vérité, dans la machine de l'an VIII, il introduit un ressort nouveau. Après la révolution de 1830 (2), les conseils municipaux et les conseils généraux, de-

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril.

(2) Lois du 21 mars 1831 et du 18 juillet 1837, du 22 juin 1833 et du 10 mai 1838 : Les électeurs municipaux sont environ 2,250,000 et forment le tiers supérieur de la masse adulte et masculine; pour choisir ces notables et semi-notables, la loi tient compte non-seulement de la fortune et des contributions directes, mais aussi de l'éducation et des services rendus au public. — Les électeurs départementaux sont environ 200,000 et à peu près les mêmes que les électeurs politiques. Le rapporteur fait observer qu'il y a « une analogie à peu près complète entre le choix d'un député et le choix

venus électifs, sont nommés par le suffrage restreint; après la révolution de 1848 (1), ils sont nommés par le suffrage universel. Après la révolution de 1870 (2), chaque conseil municipal élit son maire, et le conseil général, dont les attributions sont élargies, laisse à sa place, en ses absences, une commission intérimaire, permanente, pour se concerter et gouverner avec le préfet. Voilà bien, dans la société locale, un moteur surajouté, interne et qui opère d'en bas, tandis que le premier est externe et opère d'en haut; désormais, les deux doivent travailler ensemble et d'accord. — Mais, en fait, le second reste subordonné; d'ailleurs, il ne convient pas à la machine et la machine ne lui convient pas; elle n'a pas été fabriquée pour lui, ni lui pour elle; il n'y est qu'une superfétation, un intrus incommode et encombrant, presque toujours inutile et parfois nuisible. La poussée qu'il exerce est faible et de petit effet; elle est enrayée par beaucoup de freins; elle s'amortit dans l'engrenage compliqué des rouages multiples; elle n'aboutit pas à l'acte; elle ne peut guère qu'arrêter ou modérer d'autres poussées, celles du moteur externe, parfois à propos, parfois à contre-temps. Le plus souvent, même aujourd'hui, son efficacité est nulle. Dans les trois quarts des affaires, les trois quarts des conseils municipaux ne siègent que pour donner des signatures. Leur délibération prétendue n'est qu'une formalité d'apparat; l'impulsion et la direction continuent à venir du dehors et d'en haut; sous la troisième République, comme sous la Restauration et sous le premier Empire, c'est toujours l'État central qui gouverne la société locale; parmi des tiraillemens et des frottemens, à travers des conflits passagers, il est et demeure l'initiateur, le préparateur, le conducteur, le contrôleur, le comptable et l'exécuteur de toute entreprise, le pouvoir prépondérant au département comme à la commune, et avec les conséquences déplorables que l'on connaît. — Autre conséquence encore plus grave : aujourd'hui, son ingérence est un bienfait; car la prépondérance, s'il y renonçait, passerait à l'autre pouvoir; et celui-ci, depuis qu'il appartient à la majorité numérique, n'est plus qu'une force aveugle et brute; livrée à elle-même et sans contre-poids, son ascendant serait désastreux : avec les inepties de 1789, on verrait reparaître les violences, l'anarchie, les usurpations et la détresse de 1790, 1791 et 1792 (3). — A tout le moins, la centralisation autoritaire offre cela de bon qu'elle nous préserve

d'un conseiller de département, et qu'il est naturel de conférer l'élection à un même corps électoral divisé autrement, puisqu'il s'agit de donner une représentation à un autre ordre d'intérêts. »

(1) Loi du 3 juillet 1848.

(2) Lois du 12 août 1876, du 28 mars 1882 et du 5 avril 1884; loi du 10 août 1871.

(3) *La Révolution*, I, livre III.

encore de l'autonomie démocratique. Dans l'état présent des institutions et des esprits, le premier régime, si mauvais qu'il soit, est notre dernier abri contre la malfaisance pire du second.

X.

En effet, le suffrage universel direct et compté par têtes est, dans la société locale, une pièce disparate, un engin monstrueux, et celle-ci répugne à l'admettre. Constituée comme elle l'est, non par l'arbitraire humain, mais par des conditions physiques, son mécanisme est déterminé d'avance; il exclut certains rouages et agencemens; c'est au législateur à le transcrire dans la loi tel qu'il est écrit dans les choses, du moins à le traduire à peu près et sans contre-sens grossiers. La nature elle-même lui présente des statuts tout faits. A lui de les bien lire : il y a lu déjà la répartition des charges; il y peut lire maintenant la répartition des droits.

Ainsi qu'on l'a vu, la société locale rend deux services distincts qui, pour être défrayés l'un et l'autre, comportent deux cotes distinctes, l'une personnelle et l'autre réelle, la première que l'on présente à tous, et dont le chiffre est le même pour chacun; la seconde, qu'on ne présente pas à tous et dont le chiffre hausse pour chacun en proportion de sa dépense, de l'importance de ses affaires et de son revenu en immeubles. — En stricte équité, le chiffre de la première devrait être égal au chiffre moyen de la seconde : en effet, comme on l'a montré, les services que la première défraie sont aussi nombreux, divers et précieux, encore plus vitaux et non moins coûteux que ceux dont la seconde est le prix. Des deux intérêts qu'elles représentent, chacun, s'il était seul, serait obligé, pour obtenir les mêmes services, de faire à lui seul tout l'ouvrage; aucun des deux ne toucherait davantage dans le dividende, et chacun des deux aurait à payer la dépense entière. Ainsi chacun des deux gagne autant que l'autre à la solidarité physique qui les lie. C'est pourquoi, dans l'association légale qui les lie, ils entrent à titre égal, à la condition d'être déchargés ou chargés autant l'un que l'autre, à la condition que, si le second prend à son compte une moitié des frais, le premier prend l'autre moitié des frais à son compte, à la condition que, si la seconde cote, sur chaque centaine de francs dépensés contre les fléaux et pour la voie publique, paie 50 francs, la première cote paiera aussi 50 francs. — Mais, en pratique, cela n'est pas possible. Trois fois sur quatre, avec cette répartition, la première cote ne rentrerait pas : par prudence et par humanité, le législateur est tenu de ne pas trop grever les pauvres. Tout à l'heure, en instituant l'impôt général et le revenu de l'État, il les a ménagés; maintenant, en

instituant l'impôt local et le revenu du département ou de la commune, il les ménage encore davantage. — Dans le nouveau régime financier, des centimes, ajoutés à chaque franc d'impôt direct, forment la principale ressource du département et de la commune, et c'est par cette surcharge que chaque contribuable paie sa quote-part dans les dépenses locales. Or, sur la contribution personnelle, point de surcharge, point de centimes additionnels. De ce chef, le journalier sans propriété ni revenu, le manœuvre qui vit en garni, tout juste et au jour le jour, de son salaire quotidien, ne contribue pas aux dépenses de sa commune ni de son département. Sur les autres branches de l'impôt direct, les centimes additionnels ont beau pulluler, ils ne se greffent pas sur celle-ci et n'y viennent pas sucer la substance des pauvres (1). — Mêmes ménagemens à l'endroit des demi-pauvres, à l'endroit de l'artisan qui est dans ses meubles, mais qui loge au-dessus du second étage et dans une chambre unique, à l'endroit du paysan, dont la masure ou la chaumière n'a qu'une porte et une fenêtre (2). Le chiffre de leur contribution pour les portes et fenêtres est très bas, abaissé de parti-pris, maintenu au-dessous d'un franc par an, et le chiffre de leur contribution mobilière n'est guère plus fort. Sur un principal si mince, les centimes additionnels auront beau s'implanter et se multiplier, ils ne feront jamais qu'une somme minime. — Principal et centimes additionnels, on en fait remise aux indigens, non-seulement aux indigens vérifiés, inscrits, secourus ou qui devraient l'être, c'est-à-dire à 2,470,000 personnes (3), mais encore à d'autres, par centaines de mille, que le conseil municipal juge incapables de payer. — Même quand les gens ont un petit bien foncier, on les dispense aussi de la contribution foncière et des centimes additionnels très nombreux qui la grossissent : c'est le cas s'ils

(1) Paul Leroy-Beaulieu, *Traité de la science des finances*, 4e édition, I, p. 303 : « La taxe personnelle, n'étant perçue qu'en principal, oscille entre le minimum de 1 fr. 50 et le maximum de 4 fr. 50 par an, selon les communes. » — *Ibid.*, 304 : « En 1866, l'impôt personnel produisait en France environ 16 millions de francs, soit moins de 0 fr. 50 par tête d'habitant. »

(2) *Ibid.*, I, 367. (Sur la contribution des portes et fenêtres.) Selon la population de la commune, elle est de 0 fr. 30 à 1 franc pour une ouverture, de 0 fr. 45 à 1 fr. 50 pour deux ouvertures, de 0 fr. 90 à 4 fr. 50 pour trois ouvertures, de 1 fr. 60 à 6 fr. 40 pour quatre ouvertures, de 2 fr. 50 à 8 fr. 50 pour cinq ouvertures. Or le premier de ces deux chiffres s'applique à toutes les communes de moins de 5,000 âmes. On voit que le pauvre, surtout le paysan pauvre, est ménagé : à son égard, l'impôt est progressif en sens inverse.

(3) De Foville, *la France économique* (1887), p. 59 : « Nos 14,500 bureaux de bienfaisance ont secouru, en 1883, 1,405,500 personnes ;.. comme, en réalité, la population des communes desservies (par eux) n'est que de 22 millions d'habitans, la proportion des inscrits s'élève à 6, 5 pour 100. »

sont peu valides ou chargés de famille. Le fisc, pour ne pas faire d'eux des mendians et des vagabonds, évite de les exproprier, de mettre en vente leur chaumière en pisé, leur jardinet alimentaire, leur carré de pommes de terre ou de choux; il leur donne quittance gratis, ou du moins il s'abstient de les poursuivre (1). De cette façon, quoique propriétaire, le paysan pauvre s'exempte encore ou est exempté de sa dette locale. A vrai dire, il n'en acquitte rien ou presque rien, sinon par ses prestations en argent ou en nature, c'est-à-dire par trois journées de travail sur ses chemins vicinaux, lesquelles, s'il les fournit en nature, ne valent que 50 sous (2). Ajoutez-y sa part, si petite et souvent nulle, dans les centimes additionnels de la contribution des portes et fenêtres, de la contribution mobilière et de la contribution foncière, en tout 4 ou 5 francs par an. Tel est le versement par lequel, dans les villages, le contribuable pauvre ou demi-pauvre se libère envers son département et sa commune. — Dans les villes, grâce à l'octroi, il semble payer davantage. Mais, d'abord, sur 36,000 communes, il n'y en a que 1,525 où l'octroi (3) soit établi; et à l'origine, sous le Directoire et le Consulat, on ne l'a rétabli que pour lui, à son profit, au profit de l'assistance publique, pour défrayer les hospices et les hôpitaux ruinés par la confiscation révolutionnaire. C'était alors « un octroi de bienfaisance, » de fait aussi bien que de nom, pareil à la surtaxe des places et billets de théâtre instituée en même temps et pour le même objet; encore aujourd'hui, il garde l'empreinte de son institution première. Jamais il ne grève la denrée indispensable au pauvre, le pain, ni les matériaux du pain, grains ou farines, ni le lait, les fruits, les légumes, la morue, et il ne grève que très légèrement la viande de boucherie. Même sur les boissons, où il est le plus lourd, il reste, comme tout impôt indirect, à peu près proportionnel et demi-facultatif. En effet, il n'est qu'une crue de l'impôt sur les boissons, une crue de tant de centimes additionnels par franc sur le montant d'un impôt indirect, aussi justifiable que cet impôt lui-même, aussi tolérable et par les mêmes motifs (4). Car, plus le contribuable est sobre, moins il est atteint. A Paris, où la crue est excessive et ajoute sur chaque litre de vin 12 centimes pour la ville aux 6 centimes perçus par l'État, s'il ne boit par jour qu'un litre de vin, il verse, de ce chef, dans

(1) Paul Leroy-Beaulieu, *Essai sur la répartition des richesses*, p. 174 et suiv. — En 1851, on évaluait à 7,800,000 le nombre des propriétaires en France; sur ces 7,800,000, 3 millions étaient dispensés de l'impôt foncier, comme indigens, et leurs cotes étaient considérées comme irrécouvrables.

(2) Paul Leroy-Beaulieu. *Traité de la science des finances*, p. 721.

(3) De Foville, p. 419. (En 1889.)

(4) Cf. *le Régime moderne*, sur les caractères de l'impôt indirect (voir la *Revue* du 1er avril 1889, p. 525).

les caisses de la ville, 43 francs 80 centimes par an; mais, par compensation, il est déchargé de la contribution mobilière, des 11 3/4 pour 100 qu'elle ajoute au chiffre de chaque loyer, des 11 3/4 pour 100 qu'elle eût ajoutés au chiffre du sien, partant, si son loyer est de 400 francs, de 47 francs par an. Ainsi, ce qu'il a versé d'une main, il le reprend de l'autre. Or, à Paris, tous les loyers au-dessous de 400 francs (1) sont déchargés ainsi de toute leur contribution mobilière; tous les loyers de 400 à 1,000 francs en sont déchargés plus ou moins, et, dans les autres villes à octroi, une décharge analogue rembourse aux petits contribuables une part plus ou moins grande de la somme qu'ils paient à l'octroi. — Ainsi, dans les villes comme à la campagne, ils sont épargnés, tantôt par allègement fiscal, tantôt par faveur administrative, tantôt par abandon forcé, tantôt par remboursement total ou partiel; toujours, et très sagement, le législateur proportionne le fardeau à la force de leurs épaules; il les soulage le plus qu'il peut, d'abord de l'impôt général, ensuite, et encore mieux, de l'impôt local. Par suite, dans la dépense locale, leur quote-part baisse au-delà de toute proportion et se réduit au minimum. Cependant, leur quote-part dans la jouissance locale demeure entière et pleine; à ce prix infime, ils jouissent de toute la voie publique et bénéficient de toutes les précautions contre les fléaux physiques; chacun d'eux en profite, pour sa personne, autant que le millionnaire pour la sienne. Ainsi chacun d'eux, pour sa personne, touche autant dans le dividende total de sûreté, de salubrité et de commodité, dans le fruit des énormes travaux d'utilité et d'agrément qui assurent les communications, préservent la santé, facilitent la circulation, embellissent la résidence, et sans lesquels, à la ville comme à la campagne, la vie serait impossible ou intolérable.

Mais ces travaux si dispendieux, ces appareils et opérations de défense contre l'inondation, l'incendie, les épidémies et les contagions, ces 500,000 kilomètres de routes vicinales et départementales, ces digues, quais, ponts, promenades et jardins publics, ce pavage, drainage, balayage, éclairage, cette conduite et fourniture de l'eau potable, tout cela est payé par quelqu'un, et, puisque ce n'est point par le petit contribuable, c'est par le contribuable gros ou moyen. Celui-ci porte donc, outre sa charge obligatoire, une surcharge gratuite, à savoir tout le poids dont l'autre est allégé.

Manifestement, plus il y aura d'allégés, plus cette surcharge sera lourde, et les allégés sont par millions. Deux millions et demi d'indigens avérés (2) sont déchargés de toute la contribution directe,

(1) Il s'agit ici du loyer matriciel, lequel est au loyer effectif comme 4 est à 5; ainsi un loyer matriciel de 400 francs indique un loyer effectif de 500 francs.

(2) De Foville, p. 57.

et, partant, de tous les centimes qui viennent l'alourdir. Sur 8 millions de propriétaires fonciers (1), 3 millions, considérés comme insolvables, ne paient ni la contribution foncière, ni les centimes qui s'y accolent. Dans les villes à octroi, ce n'est pas la minorité, mais la majorité des habitans qui est dégrevée en la façon qu'on a dite : à Paris (2), sur 685,000 loyers, 625,000, en d'autres termes, 12 logemens sur 13 sont exempts, en tout ou en partie, de la contribution mobilière, principal et centimes additionnels. Sur chaque franc de ce principal, il y a 96 de ces centimes superposés au profit de la ville et du département; c'est que le département et la ville dépensent beaucoup, et que, pour solder ces dépenses, il faut des recettes; d'avance, à tel chapitre des recettes, telle somme est inscrite : il s'agit maintenant de la toucher, et on la touchera n'importe sur qui; peu importe que les payans soient en grand ou en petit nombre; si, sur treize contribuables, il n'y en a qu'un payant, tant pis pour lui, il paiera pour lui et pour les douze autres. Tel est le cas à Paris, et voilà pourquoi les centimes additionnels y sont si nombreux (3), c'est qu'il y a moins de 60,000 loyers pour acquitter la taxe pleine, et que, par-delà leur propre dette, ils acquittent la dette des 625,000 autres loyers dont la taxe est réduite ou nulle. — Parfois, avant la Révolution, un couvent riche, un seigneur philanthrope payait de ses deniers la taille de ses pauvres voisins; bon gré mal gré, 60,000 Parisiens, bien ou très bien

(1) Paul Leroy-Beaulieu, *Essai sur la répartition des richesses*, p. 174.

(2) *Id.*, *ibid.*, p. 209 : En 1878, à Paris, 74,000 maisons avec 1,022,539 locaux, dont 337,587 livrés à l'industrie et au commerce, et 684,952 servant à l'habitation. Parmi ces derniers, 468,641 ont une valeur locative inférieure à 300 francs par an; 74,360 ont une valeur locative de 300 à 500 francs; 61,023 ont une valeur locative de 500 à 750; 21,147 ont une valeur locative de 750 à 1,000 francs. Tous ces logemens sont plus ou moins exemptés de la contribution mobilière : de 1,000 à 400 francs, ils ne l'acquittent qu'avec une réduction de plus en plus forte; au-dessous de 400 francs, ils n'en acquittent plus rien. Au-dessus de 1,000 francs, on trouve 17,202 appartemens de 1,000 à 1,250 francs; 6,198 de 1,250 à 1,500 francs; 21,453 de 1,500 à 3,000 francs. Ces appartemens sont occupés par la classe aisée ou demi-aisée. — 14,858 appartemens au-dessus de 3,000 francs sont occupés par la classe très aisée ou riche. Parmi ceux-ci, 9,985 sont de 3,000 à 6,000; 3,049 sont de 6,000 à 10,000; 1,443 sont de 10,000 à 20,000; 421 sont au-dessus de 20,000 francs. Ces deux dernières catégories sont occupées par la classe véritablement opulente. — D'après les dernières statistiques, au lieu de 684,952 loyers d'habitation, il y en a 806,187, dont 727,419 sont déchargés de l'impôt mobilier en tout ou en partie. (Situation au 1er janvier 1888, rapport de M. Lamouroux, conseiller municipal.)

(3) Voici les affectations inscrites pour 1889 sur ma propre cote : « Dans le montant des cotes ci-contre, il revient sur la contribution mobilière : 1° à l'État, 51 pour 100; 2° au département, 21 pour 100; 3° à la commune, 25 pour 100; sur la contribution des patentes : 1° à l'État, 64 pour 100; 2° au département, 12 pour 100; 3° à la commune, 20 pour 100. — Le surplus des cotisations est affecté aux fonds de secours et de dégrèvemens. »

logés, font le même cadeau, la même charité à 625,000 Parisiens mal ou médiocrement logés; parmi ces 60,000 bienfaiteurs que le fisc oblige à la bienfaisance, 34,800, qui ont de 1,000 à 3,000 fr. de loyer, font de ce chef une aumône assez grosse, et 14,800, qui ont un loyer de plus de 3,000 francs, font de ce chef une aumône très grosse. Même spectacle dans les autres branches de la contribution directe, à la campagne comme à la ville : ce sont toujours les contribuables aisés ou riches qui, par leur surcharge, déchargent plus ou moins complètement les contribuables malaisés ou pauvres; ce sont les gros et moyens propriétaires, les gros et moyens patentés, les occupans d'un logis qui a plus de cinq ouvertures (1) et dont la valeur locative dépasse 1,000 francs, qui, dans la dépense locale, paient, outre leur dû, le dû des autres, et, par leurs centimes additionnels, défraient presque seuls le département et la commune. — Il en est toujours ainsi dans une société locale, sauf le cas où elle est rentière, largement pourvue d'immeubles productifs et capable de pourvoir à ses besoins sans taxer ses membres; hors ce cas si rare, elle est forcée de surtaxer les uns pour dégrever les autres. En d'autres termes, comme toute entreprise, elle fabrique un produit et le met en vente; mais, à l'inverse des autres entreprises, elle vend son produit, une quantité égale du même produit, à savoir une protection égale contre les mêmes fléaux, et la jouissance égale de la même voie publique, à des prix inégaux, très cher à quelques-uns, assez cher à plusieurs, à beaucoup au prix coûtant, avec rabais au grand nombre : pour les consommateurs de cette dernière classe, le rabais va croissant, comme le vide de leur bourse; aux derniers de tous, très nombreux, la marchandise est livrée presque gratis, ou même pour rien.

Mais à cette inégalité des prix peut correspondre l'inégalité des droits, et il y aura compensation, restauration de l'équilibre, application de la justice distributive si, dans le gouvernement de l'entreprise, les parts ne sont pas égales, si chaque membre voit

(1) Paul Leroy-Beaulieu, *Traité de la science des finances*, I, p. 367-368 : « Dans les communes au-dessous de 5,000 habitans, le principal de la taxe des portes et fenêtres est, pour les maisons à une ouverture, de 0 fr. 30 par an; pour les maisons à deux ouvertures, de 0 fr. 45; pour les maisons à trois ouvertures, de 0 fr. 90; pour les maisons à quatre ouvertures, de 1 fr. 60. » Or « une maison à cinq ouvertures paie presque neuf fois autant qu'une maison à une ouverture. » Les petits contribuables sont donc très dégrevés au préjudice des gros et moyens, et l'on peut apprécier la grandeur de ce dégrèvement par les chiffres suivans. En 1885, sur 8,975,166 maisons, il y en avait 248,352 à une ouverture; 1,827,104 à deux ouvertures; 1,624,516 à trois ouvertures; 1,165,902 à quatre ouvertures. Ainsi plus de la moitié des habitations, toutes celles des gens pauvres ou malaisés, sont dégrevées, et l'autre moitié, puisque la taxe est un impôt, non de quotité, mais de répartition, est surchargée d'autant.

grandir ou diminuer sa part d'influence avec le poids de ses charges, si le statut, échelonnant les degrés de l'autorité d'après l'échelonnement des cotes, attribue peu de voix à ceux qui paient moins que leur quote-part dans les frais et reçoivent une aumône, beaucoup de voix à ceux qui donnent une aumône et paient plus que leur quote-part dans les frais.

XI.

Telle est la règle en toute association d'intérêts, même dans ces compagnies d'actionnaires où la répartition des charges ne comporte, pour aucun actionnaire, aucune faveur ni défaveur. Notez que, dans ces sociétés, la coopération n'est point forcée, mais volontaire; les associés n'y sont pas, comme dans la société locale, des conscrits enrôlés par la contrainte d'une solidarité physique, mais des souscripteurs engagés par la seule impulsion de leur préférence réfléchie, et chacun d'eux y reste comme il y est entré, de son plein gré; pour en sortir, il n'aurait qu'à vendre ses actions; par cela seul qu'il les garde, il confirme sa souscription, et incessamment, par une acceptation quotidienne, il signe à nouveau le statut. Ainsi, voilà une association parfaitement libre; elle est donc parfaitement équitable, et son statut doit servir de modèle aux autres. — Or ce statut distingue toujours entre les petits et les gros actionnaires; toujours il attribue une plus grande part d'autorité et d'influence à ceux qui ont une plus grande part dans les risques et les frais; en principe, il proportionne le nombre des voix qu'il confère à chaque membre au nombre des actions dont ce membre est propriétaire ou porteur. — A plus forte raison doit-on inscrire ce principe dans le statut d'une société qui, comme la société locale, diminue par ses dégrèvemens la charge du petit contribuable, et augmente par ses surtaxes la charge du contribuable gros ou moyen; quand la nomination des gérans y est livrée au suffrage universel compté par têtes, les gros et moyens contribuables y sont fraudés de leur dû et dépouillés de leur droit, dépouillés plus à fond et lésés plus à vif que le porteur ou propriétaire de mille actions dans une entreprise d'omnibus ou d'éclairage si, quand il vote dans l'assemblée générale des actionnaires, il n'avait pas plus de voix que le propriétaire ou porteur d'une seule action.— Qu'est-ce donc, lorsque la société locale adjoint à son objet naturel et inévitable un objet facultatif et supplémentaire; quand, par surcroît, elle entreprend de défrayer l'assistance publique et l'éducation primaire; quand, pour ces frais additionnels, elle multiplie les centimes additionnels; quand le gros ou moyen contribuable paie seul ou presque seul pour cette œuvre de bienfaisance dont il ne

profite pas; quand le petit contribuable ne paie rien ou presque rien pour cette œuvre de bienfaisance dont il profite seul; quand, pour voter la dépense ainsi répartie, chaque contribuable, quel que soit le montant de sa contribution, a une voix et n'a qu'une voix? En ce cas, pouvoirs, bénéfices, allègemens et dispenses, tous les avantages sont du même côté, du côté des pauvres et demi-pauvres, qui font la majorité, et qui, s'ils ne sont pas retenus d'en haut, abuseront incessamment de leur nombre pour accroître leurs avantages au préjudice croissant de la minorité aisée ou riche. Dès lors, dans la société locale, le contribuable moyen ou gros n'est plus un associé, mais un exploité; si son choix était libre, il n'y entrerait pas; il voudrait bien en sortir, s'établir ailleurs; mais dans les autres, voisines ou lointaines, sa condition ne serait pas meilleure. Il reste donc dans la sienne, présent de corps et absent de cœur; il n'assiste point aux assemblées délibérantes; il n'a plus de zèle; il retire à l'affaire ce surplus d'attention vigilante, de collaboration spontanée et empressée qu'il eût apportée en don gratuit; il laisse l'affaire aller sans lui, comme elle peut; il y demeure ce qu'il y est, un corvéable, un taillable à volonté, bref, un sujet passif et qui se résigne. — C'est pourquoi, dans les pays où la démocratie envahissante n'a pas encore aboli ou perverti la notion de l'équité, le statut local applique la règle fondamentale de l'échange équitable; il pose en principe que *celui qui paie commande, et en proportion de ce qu'il paie* (1). En Angleterre, il attribue aux plus imposés un surplus de voix, jusqu'à six voix pour un seul votant; en Prusse, il divise la contribution locale en trois tiers, et, par suite, les contribuables en trois groupes, le premier, composé des gros contribuables, en petit nombre, et qui paient le premier tiers, le second, composé des moyens contribuables, en nombre moyen, et qui paient le second tiers, le troisième, composé des petits contribuables, en grand nombre, et qui paient le troisième tiers (2).

(1) Une conséquence de ce principe est que les indigens exempts des taxes ou assistés doivent être exclus du vote; c'est le cas en Prusse et en Angleterre. — Par une autre conséquence du même principe, la loi du 15 mai 1818, en France, convoquait les plus imposés en nombre égal à celui des membres du conseil municipal pour délibérer et voter avec lui toutes les fois qu'une « dépense véritablement urgente » obligeait la commune à s'imposer des centimes additionnels extraordinaires par-delà ses 0 fr. 05 ordinaires. Aussi bien, dit Henrion de Pansey (*du Pouvoir municipal*, p. 109), « les membres des conseils municipaux appartenant à la classe des petits propriétaires, au moins dans un grand nombre de communes, votaient sans examen des charges qui ne devaient peser sur eux que d'une manière insensible. » — Ce dernier asile de la justice distributive a été détruit par la loi du 5 avril 1882.

(2) Max Leclerc, *la Vie municipale en Prusse*. (Extrait des *Annales de l'École libre des sciences politiques*, 1889, étude sur la ville de Bonn.) A Bonn, qui a 35,810 habitans, le premier groupe est composé de 167 électeurs; le second, de 471; le troisième, de 2,607, et chaque groupe élit 8 conseillers municipaux sur 24.

A chacun de ces groupes il attribue le même nombre de suffrages dans l'élection commune ou le même nombre de représentans dans la représentation commune. Par cet équilibre approximatif des charges légales et des droits légaux, les deux plateaux de la balance reprennent à peu près leur niveau; c'est ce niveau que réclame la justice distributive, et c'est ce niveau que l'État, interprète spécial, arbitre unique et ministre universel de la justice distributive, doit établir lorsque dans la société locale, département ou commune, il impose, rectifie ou maintient le statut d'après lequel elle se défraie et se régit.

XII.

Si l'État en France a fait justement le contraire, c'est au plus fort d'une révolution violente et brusque, sous la dictée de la faction maîtresse et du préjugé populaire, par logique et par contagion. Selon l'usage révolutionnaire et français, le législateur était tenu d'instituer l'uniformité et de faire des symétries; ayant mis le suffrage universel dans la société politique, il a dû le mettre aussi dans la société locale. On lui avait commandé d'appliquer un principe abstrait, c'est-à-dire de légiférer d'après une notion sommaire, superficielle et verbale, qui, écourtée de parti-pris et simplifiée à outrance, ne correspondait pas à son objet. Il a obéi, rien de plus; il n'a pas entrepris au-delà de sa consigne. Il ne s'est pas proposé de restituer la société locale à ses membres, de la ranimer, de faire d'elle un corps vivant, capable de mouvement spontané, coordonné, volontaire, et, à cet effet, muni des organes indispensables; il n'a pas même pris la peine de se la figurer mentalement, telle qu'elle est effectivement, je veux dire complexe et diverse; à l'inverse de ses prédécesseurs avant 1789 en France, au rebours de tous les législateurs avant et après 1789 hors de France, contre tous les enseignemens de l'expérience, contre l'évidence de la nature, il a refusé de constater qu'en France il y a au moins deux espèces d'hommes, ceux de la ville et ceux de la campagne, partant deux types de société locale, la commune urbaine et la commune rurale; il n'a pas voulu tenir compte de cette différence capitale, il a statué pour le Français en général, pour le citoyen en soi, pour des hommes fictifs, si réduits que nulle part le statut qui leur convient ne peut convenir à des hommes réels et complets. D'un seul coup, les ciseaux législatifs ont, sur un seul patron, découpé, dans la même étoffe, trente-six mille exemplaires du même habit, le même habit indifféremment pour toute commune, quelle que fût sa taille, un habit trop étroit pour la cité et trop large pour le village, dans les deux cas disproportionné et d'avance

hors de service, parce qu'il ne s'adaptait ni aux corps très grands ni aux corps très petits. Mais, un fois expédié de Paris, il a fallu l'endosser, vivre dedans ; on y a vécu tant bien que mal, comme on a pu, chacun dans le sien, faute d'un autre mieux ajusté : de là, pour chacun, des attitudes étranges, et, à la longue, des effets d'ensemble que ni les gouvernans ni les gouvernés n'avaient prévus.

XIII.

Considérons ces effets tour à tour dans les petites communes et dans les grandes ; très visibles et distincts aux deux extrémités de l'échelle, ils se confondent l'un dans l'autre aux degrés moyens, parce qu'ils s'y combinent, mais en des proportions différentes, selon que la commune, placée plus ou moins haut dans l'échelle, se rapproche davantage du village ou de la cité. — Sur le territoire trop divisé depuis 1789 et, pour ainsi dire, émietté par la Constituante, les petites communes sont en nombre énorme ; parmi les 36,000, plus de 27,000 ont moins de 1,000 habitans, et parmi celles-ci plus de 16,000 ont moins de 500 habitans (1). Quiconque a voyagé en France et a vécu à la campagne voit à l'instant de quels hommes se composent des groupes si purement ruraux ; il n'a qu'à se rappeler les physionomies et les attitudes, pour savoir combien dans ces cerveaux incultes, engourdis par la routine du travail manuel, et comprimés par les préoccupations du besoin physique, les ouvertures de l'esprit sont étroites et obstruées, combien, en matière de faits, l'information y est courte, combien, en matière d'idées, l'acquisition y est lente, quelle méfiance héréditaire sépare la masse illettrée de la classe lettrée, quelle muraille presque infranchissable la différence de l'éducation, des mœurs et des manières interpose en France entre l'habit et la blouse, pourquoi, s'il y a dans la commune quelques gens instruits et quelques propriétaires notables, le suffrage universel s'écarte d'eux, ou du moins ne vient pas les chercher pour les mettre au conseil municipal ou à la mairie. — Avant 1830, quand le préfet nommait les conseillers municipaux et le maire, ils y étaient toujours ; sous la monarchie de juillet et le suffrage restreint, ils y étaient encore, du moins pour la plupart ; sous le second Empire, quel que fût le conseil municipal élu, le maire, que le préfet nommait à discrétion

(1) De Foville, *la France économique*, p. 16. (Recensement de 1881.) — Nombre des communes, 36,097 ; nombre des communes au-dessous de 1,000 habitans, 27,503 ; nombre des communes au-dessous de 500 habitans, 16,870. — Les remarques ci-contre s'appliquent en partie aux deux catégories suivantes : 1° communes de 1,000 à 1,500 habitans, 2,982 ; 2° communes de 1,500 à 2,000 habitans, 1,917. — Toutes les communes au-dessous de 2,000 habitans sont comptées comme *rurales* dans la statistique de la population et leur nombre est de 33,402.

et même en dehors de ce conseil, avait chance d'être l'un des hommes les moins ignorans et les moins ineptes de la commune. Aujourd'hui, c'est par accident et rencontre que, dans quelques provinces et dans certaines communes, un noble ou un bourgeois peut devenir conseiller municipal et maire; encore faut-il qu'il soit enfant du pays, établi depuis longtemps, résident et populaire. Partout ailleurs la majorité numérique, étant souveraine, tend à prendre ses élus dans sa moyenne : au village, c'est la moyenne de l'intelligence rurale; et le plus souvent, au village, un conseil municipal, aussi borné que ses électeurs, nomme un maire aussi borné que lui. Voilà désormais les représentans et gérans de l'intérêt communal; sauf quand ils sont atteints eux-mêmes et directement dans leur intérêt personnel et sensible, leur inertie n'a d'égale que leur incapacité (1).

A ces paralytiques et aveugles-nés on apporte, quatre fois par an, une liasse de papiers savans élaborés dans les bureaux de la préfecture, de grandes feuilles divisées de haut en bas par colonnes, divisées de gauche à droite en alinéas, couvertes de textes imprimés et de chiffres manuscrits : détail de la recette et détail de la dépense, centimes généraux, centimes spéciaux, centimes obligatoires, centimes facultatifs, centimes ordinaires, centimes extraordinaires, leur provenance et leur emploi; budget préalable, budget définitif, budget rectificatif, avec l'indication des lois, règlemens et décisions visées par chaque article; bref, un tableau méthodique, le mieux spécifié et le plus instructif pour un légiste et pour un comptable, mais un simple grimoire pour des paysans dont la plupart savent tout au plus signer leur nom, et qu'on voit le dimanche, devant le cadre aux affiches, épeler péniblement le *Journal officiel*, dont les phrases abstraites passent hors de leur portée, très haut par-dessus leur tête, comme un vol aérien et fugitif, comme un pêle-mêle bruissant de formes inconnues et vagues. Pour les guider dans la vie collective, bien plus difficile que la vie individuelle, il leur faudrait le guide qu'ils prennent dans les cas difficiles de la vie individuelle, un homme de loi et d'affaires, un conseiller compétent et qualifié, capable de comprendre les papiers de la préfecture, assis à côté d'eux pour leur expliquer leur budget, leurs droits et les limites de leurs droits, les moyens financiers, les expédiens légaux, les conséquences d'un acte, pour rédiger leurs délibérations, faire leurs comptes, tenir à jour leurs écritures, suivre leurs affaires au chef-lieu, à travers la série des formalités et la filière des bureaux; bref, un homme de confiance choisi par eux et pourvu de la capacité technique. — En Savoie,

(1) Voir Paul Leroy-Beaulieu, *l'État moderne et ses fonctions*, p. 169.

avant l'annexion, ils en avaient un, notaire, avoué ou avocat, praticien du voisinage ou du chef-lieu, qui, ayant cinq ou six communes pour clientes, les visitait tour à tour, leur fournissait le secours de son savoir et de son intelligence, assistait à leurs délibérations, et, de plus, leur prêtait sa main pour écrire, comme le secrétaire actuel de la mairie, à peu près au même prix, avec le même chiffre total d'honoraires ou appointemens (1). — Présentement, il n'y a plus personne au conseil municipal pour avertir et renseigner les conseillers; leur secrétaire, qui est le maître d'école, ne peut et ne doit être qu'un scribe. D'une voix monotone, il leur lit la longue énigme financière que la comptabilité française, trop parfaite, propose à leurs divinations, et que nul, sauf un homme instruit, après plusieurs semaines d'étude, n'est capable de bien comprendre. Ils écoutent, ahuris; quelques-uns, ajustant leurs besicles, tâchent de découvrir, parmi tant d'articles, l'article essentiel, le chiffre des contributions qu'il leur faudra payer. Le chiffre est trop gros, les contributions sont excessives, il est urgent de réduire le nombre des centimes additionnels, partant de dépenser moins. C'est pourquoi, s'il est quelque dépense à laquelle ils puissent se dérober par un refus, ils s'y dérobent et disent non, au moins provisoirement, jusqu'à ce qu'une nouvelle loi ou décret d'en haut les oblige à dire oui. Mais, dès à présent, presque toutes les dépenses marquées sur le papier sont obligatoires; bon gré mal gré il faut les acquitter, et, pour les acquitter, nulle ressource hors les centimes additionnels; si nombreux qu'ils soient, force est de les voter, de souscrire aux centimes inscrits. Ils signent donc, non de confiance, mais avec méfiance, avec résignation, par nécessité pure. Abandonnés à leur ignorance native, les vingt-sept mille petits conseils municipaux de la campagne sont maintenant plus passifs, plus inertes et plus contraints que jamais; privés des lumières que jadis le choix du préfet ou le suffrage restreint pouvait encore introduire dans leurs ténèbres, il ne leur reste qu'un tuteur ou conducteur effectif; et ce dernier guide est le personnel des bureaux à la préfecture, en particulier tel chef ou sous-chef de

(1) Sur le régime communal en France et sur les réformes que, d'après l'exemple des autres nations, on pourrait y introduire, cf. Joseph Ferrand (ancien préfet), *les Institutions administratives en France et à l'étranger;* Rudolf Gneist, *les Réformes administratives en Prusse accomplies par la législation de 1872* (notamment l'institution de *l'Amts-vorsteher* pour les unions de communes ou circonscriptions d'environ 1,500 âmes); duc de Broglie, *Vues sur le gouvernement de la France* (notamment sur les réformes à opérer dans l'administration de la commune et du canton), p. 21. — « Retirez aux magistrats communaux la qualité d'agens du gouvernement; séparez les deux ordres de fonctions; placez au chef-lieu du canton le fonctionnaire public chargé de tenir la main, dans l'intérieur des communes, à l'exécution des lois générales et des décisions de l'autorité supérieure. »

service, ancien, permanent, et qui connaît bien ses dossiers. Ayant à mener environ quatre cents conseils municipaux, on devine ce qu'il peut faire d'eux : rien du tout, sinon les parquer comme un troupeau dans l'enclos des règlemens imprimés, ou les pousser par tas, mécaniquement, selon sa consigne, lui-même aussi automate et routinier qu'eux.

XIV.

Ragardons maintenant à l'autre extrémité de l'échelle, du côté des grosses communes urbaines; il y en a 223 au-dessus de 10,000 habitans, parmi celles-ci 90 au-dessus de 20,000 habitans, parmi ces dernières 9 au-dessus de 100,000 habitans, et Paris qui en a 2,300,000 (1). Du premier coup d'œil jeté sur un spécimen moyen de ces fourmilières humaines, sur une ville de 40,000 à 50,000 âmes, on voit combien l'entreprise collective y est vaste et complexe, surtout de nos jours, combien de services principaux et accessoires la société communale doit coordonner et relier entre eux pour procurer à ses membres la jouissance de la voie publique et assurer leur défense contre les fléaux qui se propagent : entretien et amélioration de cette voie publique, alignemens, percemens, pavage et drainage, travaux et dépenses pour les égouts, pour la rivière et les quais, parfois pour un port de commerce; négociations et entente avec le département, avec un syndicat de départemens, avec l'État pour ce port, pour un canal, pour une digue, pour un asile d'aliénés; traités avec les compagnies de petites voitures, d'omnibus et de tramways, avec les compagnies de téléphones et d'éclairage à domicile; éclairage des rues, captage, conduite et distribution de l'eau potable; police municipale, surveillance et règlemens pour l'usage de la voie commune, prescriptions et agens pour empêcher les hommes de se faire mal quand ils sont nombreux et ensemble, dans la rue, aux marchés, au théâtre, en tout lieu public, y compris les cafés et les auberges; personnel et matériel contre l'incendie; cordon sanitaire contre les contagions, précautions à longue échéance et mesures de salubrité contre les épidémies; par surcroît et par abus, fondation, direction et entretien d'écoles primaires, de collèges, de cours publics, de bibliothèques, de théâtres, d'hôpitaux et autres institutions qui

(1) De Foville, *ibid.*, p. 16. — Les remarques ci-contre s'appliquent en grande partie aux villes de la catégorie précédente (de 5,000 à 10,000 âmes) qui sont au nombre de 312. Une dernière catégorie comprend les villes de 2,000 à 5,000 âmes, qui sont au nombre de 2,160 et forment la dernière catégorie de la population *urbaine;* par leur caractère mixte, elles se rapprochent des 1,917 communes qui ont de 1,500 à 2,000 habitans et qui forment la première catégorie de la population *rurale.*

devraient être défrayés et régis par des sociétés différentes ; à tout le moins subventions allouées à ces établissemens, par suite intervention plus ou moins légitime et plus ou moins impérative dans leur régime interne : voilà de grandes entreprises qui font un ensemble, qui pèsent ensemble sur le budget présent, passé et futur de la commune, et qui, comme les branches distinctes de toute œuvre considérable, demandent, pour être bien conduites, que leur continuité et leur connexion soient toujours présentes dans l'esprit pensant et dirigeant qui les conduit (1). Expérience faite, dans les grandes sociétés industrielles ou financières, à la Banque de France, au Crédit lyonnais et à la Société générale, au Creusot, à Saint-Gobain, aux compagnies d'assurances, de messageries maritimes et de chemins de fer, on a vérifié qu'à cet effet le meilleur moyen est la présence ininterrompue d'un gérant ou directeur permanent, engagé ou agréé par le conseil d'administration à des conditions débattues, homme spécial, éprouvé, qui, sûr de sa place pour un temps très long, ayant une réputation à soutenir, donne à l'affaire toutes ses heures, toutes ses facultés, tout son zèle, et qui, possédant seul à tout instant la conception cohérente et détaillée de l'entreprise totale, peut seul y introduire l'initiative judicieuse, les économies bien entendues et les perfectionnemens pratiques. Tel est aussi le régime municipal dans les villes de la Prusse rhénane; là, par exemple à Bonn (2), le conseil municipal élu par les habitans « se met en quête » d'un spécialiste éminent qui a fait ses preuves. Notez qu'on le prend où on le trouve, hors de la ville, dans une province éloignée; on traite avec lui, comme on traite avec un musicien de renom pour diriger une série de concerts; sous le titre de bourgmestre, avec un traitement annuel de 10,000 francs et une pension de retraite, il devient, pour douze ans, le directeur de tous les services municipaux, le chef d'orchestre, seul chargé de l'exécution, seul muni du bâton magistral auquel obéissent les divers instrumens, les uns fonction-

(1) Max Leclerc, *la Vie municipale en Prusse*, p. 17. — En Prusse, cet esprit dirigeant s'appelle « le magistrat, » comme dans nos anciennes communes du nord et du nord-est. Dans la Prusse orientale, le magistrat est collectif; par exemple, à Berlin, il comprend 34 personnes, dont 17 spécialistes, salariés et engagés pour douze ans, et 17 à titre gratuit. Dans la Prusse occidentale, le gérant municipal est le plus souvent un individu, spécialiste salarié et engagé pour douze ans, le bourgmestre.

(2) Max Leclerc, *ibid.*, p. 20. — « Le bourgmestre actuel de Bonn fut, avant d'être appelé à ces fonctions, bourgmestre à Münchens-Gladbach. Le bourgmestre actuel de Crefeld est venu de Silésie... Récemment, un juriste, connu pour ses publications sur le droit public, occupant un poste d'État dans la régence de Magdebourg, » a été appelé par la ville de Münster « à la place lucrative de bourgmestre. » A Bonn, ville de 30,000 habitans, « tout repose sur ses épaules, il exerce une foule d'attributions qui, chez nous, incombent au préfet. »

naires salariés, les autres amateurs bénévoles (1), tous d'accord entre eux et par lui, sans autre souci que le désir de bien faire leur partie, parce qu'ils le savent attentif, compétent, supérieur, toujours préoccupé de l'ensemble, responsable, et, par intérêt, par point d'honneur, attaché tout entier à son œuvre qui est aussi leur œuvre, je veux dire à la réussite complète du concert.

A ce type excellent de l'institution municipale dans une grande commune urbaine, rien ne correspond dans une ville française ; là aussi, et plus encore qu'au village, le suffrage universel a eu pour effet la déchéance des vrais notables, et déterminé l'abdication ou l'exclusion des hommes qui, par leur éducation, leur part très grande dans les contributions, leur influence encore plus grande sur la production, le travail et les affaires, sont des autorités sociales et devraient être des autorités légales; en tout pays où les conditions sont inégales, la prépondérance de la majorité numérique aboutit forcément à l'abstention presque générale ou à la défaite presque certaine des candidats qui sont les plus dignes d'être élus. Mais ici les élus, étant des citadins, non des campagnards, ne sont pas de la même espèce qu'au village. Ils lisent le journal tous les jours et sont persuadés qu'ils entendent, non seulement les affaires locales, mais encore les affaires nationales et générales, c'est-à-dire les plus hautes formules de l'économie politique, de l'histoire philosophique et du droit public, à peu près comme un maître d'école qui, parce qu'il sait les quatre règles, se croirait maître et profès dans le calcul différentiel et dans la théorie des fonctions. Du moins ils en raisonnent tout haut avec assurance, selon la tradition jacobine, eux-mêmes jacobins nouveaux, héritiers et continuateurs des anciens sectaires, de la même provenance et du même acabit, quelques-uns de bonne foi, cerveaux étroits, échauffés et offusqués par la fumée chaude des grandes phrases qu'ils récitent, la plupart simples politiciens, charlatans et intrigans, médecins ou avocats de troisième ordre, lettrés de rebut, demi-lettrés d'estaminet, parleurs de club ou de coterie, et autres ambitieux vulgaires, qui, distancés dans les carrières privées où l'on est observé de près et jugé en connaissance de cause, se lancent dans la carrière publique, parce que, dans cette lice, le suffrage populaire, arbitre ignorant, inattentif et mal informé, juge prévenu

(1) Max Leclerc, *ibid.*, p. 25. — « A côté des fonctionnaires municipaux salariés et du conseil municipal, il y a des délégations ou commissions spéciales composées de conseillers municipaux et d'électeurs bénévoles, « soit pour administrer ou surveiller une branche des affaires communales, soit pour étudier une question particulière... » — « Ces commissions, d'ailleurs soumises sous tous les rapports au bourgmestre, sont élues par le conseil municipal. » — Il y en a douze à Bonn et plus de cent à Berlin; l'institution est excellente pour utiliser les hommes de bonne volonté, pour développer le patriotisme local, le sens pratique et l'esprit public.

et passionné, moraliste à conscience large, au lieu d'exiger l'honorabilité intacte et la compétence prouvée, ne demande aux concurrens que le bavardage oratoire, l'habitude de se pousser en avant et de s'étaler en public, la flatterie grossière, la parade de zèle et la promesse de mettre le pouvoir que va conférer le peuple au service de ses antipathies et de ses préjugés. Introduits à ce titre dans le conseil municipal, ils y sont la majorité et nomment un maire qui est leur coryphée ou leur créature, tantôt le conducteur hardi, tantôt l'instrument docile de leurs rancunes, de leurs complaisances, de leur précipitation, de leurs maladresses, de leur présomption, de leur ingérence et de leurs empiétemens. — Au département, le conseil général, élu aussi par le suffrage universel, se sent aussi de ses origines; sa qualité, sans tomber si bas, baisse aussi d'un degré, et par une altération croissante : des politiciens s'y installent et se servent de leur place comme d'un marche-pied pour monter plus haut; lui aussi, pourvu d'attributions plus larges et prolongé en ses absences par sa commission intérimaire, il est tenté de se croire le souverain légitime de la communauté très espacée et très disséminée qu'il représente. — Ainsi recrutés et composés, agrandis et détériorés, les pouvoirs locaux deviennent d'un maniement difficile, et désormais, pour administrer, le préfet doit s'entendre avec eux.

XV.

Avant 1870, quand il nommait les maires et que le conseil général ne siégeait que quinze jours par an, ce préfet était presque omnipotent ; aujourd'hui encore, « ses attributions sont immenses (1), » et son pouvoir reste prépondérant. Il a le droit de suspendre le conseil municipal et le maire, et de proposer au chef de l'État leur destitution. Sans recourir à cette extrémité, il garde la main haute et toujours levée sur la commune, car il a le *veto* en fait de police municipale et de voirie, il peut casser les règlemens du maire, et, par un usage adroit de sa propre prérogative, imposer les siens. Il tient dans sa main, révoque, nomme ou concourt à nommer, non seulement les employés de ses bureaux, mais aussi les employés de toute espèce et de tout degré qui, hors de ses bureaux, servent la commune ou le département (2), depuis l'archiviste, le conservateur du musée, l'architecte, le directeur et les professeurs des écoles municipales de dessin, depuis les directeurs et receveurs des établissemens de bienfaisance, les

(1) Aucoc, p. 283.

(2) Paul Leroy-Beaulieu, *l'Administration locale en France et en Angleterre*, p. 26, 28, 92. (Décrets du 25 mars 1852 et du 13 avril 1861.)

directeurs et comptables des dépôts de mendicité, les médecins des eaux thermales, les médecins et comptables des asiles d'aliénés et les médecins des épidémies, depuis les préposés en chef de l'octroi, les lieutenans de louveterie, les commissaires de police urbaine, les vérificateurs des poids et mesures, les receveurs municipaux dans les villes dont les recettes ne dépassent pas 30,000 francs, jusques et y compris les agens infimes, les gardes-forestiers du département et de la commune, les éclusiers et gardiens de la navigation, les surveillans des quais et des ports de commerce, les piqueurs des ponts et chaussées, le garde-champêtre du moindre village, le sergent de ville qui stationne au coin d'une rue, le cantonnier qui casse des cailloux au bord d'une route. S'il s'agit, non plus des personnes, mais des choses, c'est encore lui qui, en toute œuvre, entreprise ou affaire, est chargé de l'instruction préalable et de l'exécution finale, qui prépare le budget du département et le propose tout dressé au conseil général, qui prépare le budget de la commune et le propose tout dressé au conseil municipal, et qui, après le vote du conseil général ou du conseil municipal, demeure sur le terrain, seul exécutant, directeur et maître de l'opération qu'ils ont consentie. Dans cette opération totale, leur part effective est très mince et se réduit à un acte de volonté nue; pour prendre leur résolution, ils n'ont guère eu que des pièces fournies et arrangées par lui; pour conduire leur résolution pas à pas jusqu'à l'effet, ils n'ont que ses mains, les mains d'un collaborateur indépendant, qui, ayant ses vues et ses intérêts propres, ne sera jamais un simple instrument. Il manque à leur volonté l'information directe, personnelle et complète, et, par surcroît, l'efficacité pleine; elle n'est qu'un *oui* tout sec, interposé entre des racines écourtées, insuffisantes, et des fruits qui avortent ou ne mûrissent qu'à demi. Contre cette volonté mal appuyée et mal outillée, la volonté persistante du préfet, seul éclairé et seul agissant, doit prévaloir, et, le plus souvent, prévaut. Au fond et au demeurant, par la portée et l'esprit de son office, il est toujours le préfet de l'an VIII.

Néanmoins, depuis les dernières lois, ses mains sont moins libres. La compétence des assemblées locales s'est étendue et comprend, non-seulement des cas nouveaux, mais encore des espèces nouvelles, et le nombre de leurs décisions exécutoires a quintuplé. Au lieu d'une session par an, le conseil municipal en a quatre et de durée plus longue. Au lieu d'une session par an, le conseil général en a deux et se perpétue en ses absences par sa délégation intérimaire qui s'assemble tous les mois. Avec ces autorités agrandies et plus souvent présentes, le préfet doit compter, et, ce qui est plus grave, il doit compter avec l'opinion locale; il ne peut plus administrer à

huis-clos; dans la moindre commune, les délibérations du conseil municipal sont affichées; à la ville, elles sont publiées et commentées par les journaux de l'endroit; le conseil général donne au public le compte-rendu des siennes. — Ainsi, derrière les pouvoirs élus et pour peser avec eux dans le même plateau de la balance, voici un nouveau pouvoir, l'*opinion,* telle qu'elle peut se produire dans un pays nivelé par la centralisation égalitaire, dans une foule ondoyante ou stagnante d'individus désagrégés, à qui manque tout centre de ralliement spontané et qui, faute de conducteurs naturels, ne savent que se pousser, s'entre-choquer ou rester immobiles, chacun selon ses impressions personnelles, aveuglément et au hasard : c'est l'opinion inconsidérée, imprévoyante, inconséquente, superficielle, acquise à la volée, fondée sur des bruits vagues, sur quatre ou cinq minutes d'attention par semaine et principalement sur de grands mots mal compris, sur deux ou trois phrases emphatiques et banales dont le sens échappe aux auditeurs, mais dont le son, à force d'être répété, devient pour leurs oreilles un signal reconnu, un coup de trompe ou de sifflet qui rassemble, arrête ou entraîne le troupeau. Ce troupeau, on ne peut pas le heurter en face; il fonce en avant par masses trop compactes et trop lourdement. — Au contraire, le préfet est tenu de l'amadouer, de lui céder, de le satisfaire; car, sous le régime du suffrage universel, ce même troupeau, outre les représentans locaux, nomme les pouvoirs du centre, les députés, le gouvernement; et, si, de Paris, le gouvernement expédie un préfet en province, c'est à la façon d'une grande maison de commerce, pour y maintenir et accroître sa clientèle, pour y être l'entreteneur résident de son crédit et son commis-voyageur en permanence, en d'autres termes, son agent électoral, plus précisément encore, l'entrepreneur en chef des prochaines élections pour le parti dominant et pour les ministres en titre, commissionné et appointé par eux, et stimulé incessamment, d'en haut et d'en bas, pour leur conserver les suffrages acquis et leur gagner des suffrages nouveaux. — Sans doute, il doit prendre à cœur les intérêts de l'État, du département et des communes; mais, d'abord et avant tout, il est un racoleur de voix. En cette qualité et sur cet article, il traite avec le conseil général et la commission permanente, avec les conseils municipaux et les maires, avec les électeurs influens, mais surtout avec le petit comité actif, qui, dans chaque commune, soutient la politique régnante et offre son zèle au gouvernement.

Donnant, donnant. A ces auxiliaires indispensables, il faut accorder presque tout ce qu'ils demandent, et ils demandent beaucoup. Par instinct, doctrine et tradition, les Jacobins sont exigeans, en-

clins à s'envisager comme les représentans du peuple réel et du peuple idéal, c'est-à-dire comme les souverains de droit, au-dessus de la loi, autorisés à la faire, partant à la défaire, du moins à l'élargir, à l'interpréter comme il leur convient. Au conseil général, au conseil municipal, à la mairie, ils sont toujours tentés d'usurper; le préfet a fort à faire pour les maintenir dans leur rôle local, pour les empêcher de faire invasion dans les choses d'État et dans la politique générale; parfois, il est obligé d'embourser leur manque d'égards, d'être patient avec eux, de parler doux; car ils parlent haut, ils veulent que l'administration compte avec eux de clerc à maître; s'ils votent des fonds pour un service, c'est à condition d'intervenir dans l'emploi des fonds et dans le détail du service, dans le choix des entrepreneurs et dans la nomination des employés, à condition d'étendre leur autorité et d'allonger leur main jusque dans l'exécution consécutive qui ne leur appartient pas et qui appartient au préfet (1). Partant, entre eux et lui un marchandage incessant s'établit et des marchés se concluent. — Notez que le préfet, tenu de payer, peut payer sans violer la lettre de la loi. Sur la page solennelle où le législateur a imprimé son texte impératif, il y a toujours une marge très ample où l'administrateur, chargé de l'exécution, écrit à la main les décisions confiées à son libre arbitre. De sa main, en regard de chaque affaire communale ou départementale, le préfet écrit ce qui lui convient sur une marge toute blanche, et celle-ci, comme on l'a déjà vu, est très large; mais la marge dont il dispose est bien plus large encore et continue, au-delà de ce qu'on a vu, sur d'autres feuilles: car il est le chargé d'affaires, non-seulement du département et de la commune, mais encore de l'État. Conducteur ou surveillant en titre de tous les services généraux, il est, dans sa circonscription, l'inquisiteur en chef de la foi républicaine (2) jusque dans la vie privée et dans

(1) J. Ferrand, *ibid.*, p. 170 (Paris, 1879) et 169 : — « En beaucoup de cas, la tutelle générale et la tutelle locale sont paralysées... Depuis 1870-1876, les maires, pour diminuer les difficultés de leur tâche, sont forcés d'abdiquer très fréquemment leur autorité propre; les préfets sont conduits à tolérer, à approuver ces violations de la loi... Depuis plusieurs années, on ne peut lire le compte-rendu d'une session du conseil général ou du conseil municipal sans rencontrer de nombreux exemples de l'illégalité que nous signalons... Dans un autre ordre de faits, pour ce qui se rapporte, par exemple, aux questions de personnel, ne voit-on pas, tous les jours, des agens de l'État, même consciencieux, céder à la volonté toute-puissante des notabilités politiques et faire, quoiqu'à regret, entier abandon des intérêts du service? » — (Ces abus se sont fort aggravés depuis dix ans.)

(2) Voir *la République et les conservateurs* dans la *Revue* du 1er mars 1890, p. 108. — « J'en parle *de visu* : je prends mon arrondissement; c'est dans un département de l'Est, naguère représenté par des radicaux; cette fois, un conservateur l'a emporté. On a d'abord tenté de faire casser l'élection; il a fallu y renoncer, l'écart des voix était trop considérable. On s'en est vengé sur les élec-

le for intime, le directeur responsable des actes et des sentimens orthodoxes ou hérétiques qui peuvent être imputés à blâme ou à louange aux fonctionnaires de l'innombrable armée par laquelle l'État central entreprend aujourd'hui la conquête totale de la vie humaine, aux vingt régimens distincts de son immense hiérarchie : au personnel du clergé, de la magistrature, de la police préventive et répressive, de l'instruction publique, de l'assistance publique, des contributions directes, des contributions indirectes, de l'enregistrement et des douanes ; au personnel des ponts et chaussées, des forêts domaniales, des haras, des postes et télégraphes, du tabac et des autres monopoles publics ; au personnel de toutes les entreprises qui devraient être privées, Sèvres et Gobelins, institut des sourds-muets et des jeunes aveugles, mais que l'État prend et dirige à son compte ; au personnel de toutes les fabriques auxiliaires et spéciales, engins de guerre et de navigation, que l'État défraie et régit. J'en passe, il y en a trop. Remarquez seulement que l'indulgence ou la sévérité de la préfecture en fait de contraventions et d'irrégularités fiscales est un avantage ou un danger de premier ordre pour 377,000 débitans de boissons, qu'une dénonciation admise par la préfecture peut ôter le pain de la bouche à 38,000 desservans et vicaires (1), à 43,000 employés et facteurs des postes et télégraphes, à 45,000 débitans de tabac et receveurs buralistes, à 75,000 cantonniers, à 120,000 instituteurs et institu-

teurs. Les gendarmes ont été, dans les communes, faire des enquêtes sur la conduite du curé, du garde-champêtre, du débitant. Le médecin des épidémies était conservateur; on l'a remplacé par un opportuniste. Le contrôleur des contributions, homme du pays, était soupçonné de peu de zèle; on l'a expédié au fond de l'Ouest. Tout fonctionnaire qui, le soir de l'élection, n'avait pas la mine contrite, s'est vu menacé de révocation. Un agent-voyer passait pour s'être montré tiède, on l'a mis à la retraite. Il n'est petites vexations qu'on ait négligées, ou petites gens qu'on ait dédaigné de frapper. Des cantonniers, dénoncés pour propos malséans, ont été cassés aux gages. Dans une commune, les sœurs distribuaient des médicamens aux indigens; on le leur a interdit, pour faire pièce au maire qui habite Paris. Le conservateur des hypothèques avait dans ses bureaux un jeune saute-ruisseau coupable d'avoir distribué, non des bulletins de vote, mais des lettres de faire-part du nouveau député; quelques jours après, une lettre de la préfecture donnait au conservateur des hypothèques vingt-quatre heures pour remplacer le criminel. Un notaire avait osé, dans une réunion publique, interrompre le candidat radical, il a été poursuivi devant le tribunal pour manquement à ses devoirs professionnels, et les juges de la réforme judiciaire l'ont condamné à trois mois de suspension... » Cela s'est passé « non en Languedoc ou en Provence, dans le midi aux têtes chaudes, où l'on se permet tout, mais sous le ciel brumeux de la Champagne. Et quand j'interroge des conservateurs de l'Ouest et du Centre : « Nous en avons vu bien d'autres! me répondent-ils; mais il y a beau temps que rien ne nous étonne plus. »

(1) *Ibid.*, *ibid.*, p. 105 : « Chaque chef-lieu de canton a son office de délateurs, et M. le ministre des cultes nous a lui-même appris que, au 1er janvier 1890, il y avait 300 curés privés de leur traitement, soit trois ou quatre fois plus qu'au 1er janvier 1889. »

trices (1), que, directement ou indirectement, la bienveillance ou la malveillance de la préfecture importe, depuis la récente loi militaire, à tous les adultes de vingt à quarante-cinq ans, et, depuis les dernières lois scolaires, à tous les enfans de six à treize ans. D'après ces chiffres, qui d'année en année vont croissant, calculez l'étendue de la marge sur laquelle, en face du texte légal qui statue à propos des personnes et des choses en général, le préfet statue à son tour à propos des personnes et des choses en particulier. Sur cette marge qui lui appartient, il écrit à sa volonté, tantôt des tolérances et complaisances, exemptions, dispenses et congés, allègemens ou décharges d'impôt, secours et subventions, préférences et gratifications, nominations et avancemens, tantôt des disgrâces, rigueurs et poursuites, destitutions et passe-droits. En chaque cas, pour guider sa main, c'est-à-dire pour faire tomber toutes les faveurs d'un côté et toutes les défaveurs de l'autre, il a des informateurs spéciaux et des solliciteurs impérieux, qui sont les Jacobins de l'endroit; s'il n'est pas retenu par un très vif sentiment de la justice distributive et par un très grand souci du bien public, il leur résiste à peine, et, le plus souvent, quand il prend la plume, c'est pour écrire sous la dictée de ses collaborateurs jacobins.

Ainsi l'institution de l'an VIII a dévié et n'atteint plus son objet. Envoyé jadis dans le département comme un *pacier* du moyen âge, imposé d'en haut, étranger aux passions du lieu, indépendant, qualifié et préparé pour son office, le préfet, pendant cinquante ans, a pu rester, à l'ordinaire, le ministre impartial de la loi et de l'équité, maintenir chacun dans son droit et exiger de chacun son dû, sans tenir compte des opinions et sans faire acception de personnes. Aujourd'hui, il doit se faire le complice de la faction régnante, administrer au profit des uns et au détriment des autres, introduire, comme un poids prépondérant, dans toutes les pesées de sa balance, la considération des personnes et des opinions. Du même coup, tout le personnel administratif sur lequel il a la main ou les yeux se détériore; chaque année, sur la recommandation d'un sénateur ou d'un député, il y introduit ou il y voit entrer des intrus dont les services antérieurs sont nuls, de capacité mince et d'honorabilité insuffisante, qui travaillent mal ou peu, et qui, pour s'ancrer dans leur poste ou monter en grade, comptent, non sur leurs mérites, mais sur leurs patrons. Les autres, fonctionnaires compétens et réguliers de l'ancienne école, pauvres gens pour qui la carrière est barrée, se dégoûtent et s'aplatissent; ils ne sont plus même sûrs de conserver leur emploi; s'ils y sont maintenus,

(1) Ces chiffres sont extraits des plus récentes statistiques; quelques-uns m'ont été fournis par des chefs ou directeurs de services spéciaux.

c'est que, pour expédier les affaires courantes, on ne saurait se passer d'eux; mais, demain peut-être, on cessera de les croire indispensables; sur une dénonciation politique, ou pour placer un favori politique, on les mettra, par anticipation, à la retraite. Désormais ils ont deux puissances à ménager, l'une légitime et naturelle, l'autorité de leurs chefs administratifs, l'autre illégitime et parasite, l'influence démocratique d'en haut et d'en bas; pour eux, comme pour le préfet, l'intérêt public descend au second rang, et l'intérêt électoral monte au premier; chez eux et chez lui, le respect de soi-même, l'honneur professionnel, la conscience d'un devoir à remplir, la fidélité réciproque, sont en baisse; la discipline se relâche, l'exactitude fléchit et, selon un mot qui se propage, la grande bâtisse administrative n'est plus une maison bien tenue, mais une *baraque*. — Naturellement, sous le régime démocratique, le service et l'entretien de cette maison deviennent de plus en plus dispendieux; car, par l'effet des centimes additionnels, c'est la minorité aisée ou riche qui paie la plus grosse part des frais; par l'effet du suffrage universel, c'est la majorité pauvre ou demi-pauvre qui a la part prépondérante dans le vote, et le grand nombre qui vote peut impunément surcharger le petit nombre qui paie. A Paris, le parlement et le gouvernement, élus par cette majorité numérique, lui inventent des besoins, la poussent aux dépenses, prodiguent les travaux publics, les écoles, les fondations, les gratuités, les bourses, multiplient les places pour multiplier leurs cliens, et ne se lassent pas de décréter, au nom des principes, des œuvres d'apparat, théâtrales, ruineuses et dangereuses, dont ils ne veulent pas savoir le coût et dont la portée sociale leur échappe. En haut comme en bas, la démocratie a la vue courte; sur la pâture qui s'offre, elle se jette, comme l'animal, bouche ouverte et tête baissée; elle refuse de prévoir et de compter, elle obère l'avenir, elle gaspille toutes les fortunes qu'elle entreprend de gérer, non-seulement celle de l'État central, mais encore celles des sociétés locales. Jusqu'à l'avènement du suffrage universel, les administrateurs nommés d'en haut ou élus d'en bas, au département et à la commune, tenaient serrés les cordons de la bourse; depuis 1848, surtout depuis 1870, mieux encore depuis la loi de 1882 qui, en supprimant le consentement obligatoire des plus imposés, a relâché les derniers cordons de la bourse, cette bourse, ouverte, se déverse sur le pavé (1). En 1851, les départemens tous ensemble dépensaient 97 millions, en 1869, 192 millions, en 1881, 314 mil-

(1) De Foville, p. 412, 416, 425, 455; Paul Leroy-Beaulieu, *Traité de la science des finances*, I, p. 717.

lions. En 1836, les communes, toutes ensemble sauf Paris, dépensaient 117 millions, en 1862, 450 millions, en 1877, 676 millions. Si l'on examine les recettes qui couvrent ces dépenses, on trouve que les centimes additionnels qui fournissaient aux budgets locaux 80 millions en 1830, et 131 millions en 1850, ont fourni aux budgets locaux 249 millions en 1870, 318 millions en 1880, et 364 millions en 1887. Partant, la crue annuelle de ces centimes superposés au principal des contributions directes est énorme et s'achève par le débordement. En 1874 (1), il y avait déjà 24 départemens dans lesquels le chiffre des centimes atteignait ou dépassait le chiffre du principal. « Dans très peu d'années, dit un économiste éminent (2), il est probable que pour presque tous les départemens » la surcharge sera pareille. Depuis longtemps déjà, dans le total de l'impôt mobilier (3), les budgets locaux prélèvent plus que l'État, et, en 1888, le principal de la contribution foncière, 183 millions, est moins gros que le total des centimes qui s'y adjoignent, 196 millions. Par delà la génération présente, on grève les générations futures, et le chiffre des emprunts monte incessamment comme celui des impôts. Les communes endettées, toutes ensemble sauf Paris, devaient, en 1868, 524 millions, en 1871, 711 millions, en 1878, 1,322 millions. Paris en 1868 devait déjà 1,376 millions; au 30 mars 1878, il en doit 1,988 (4). Dans ce même Paris, la contribution annuelle de chaque habitant pour les dépenses locales était, à la fin du premier Empire, en 1813, de 37 francs par tête, à la fin de la Restauration, de 45 francs, après la monarchie de juillet, en 1848, de 43 francs, à la fin du second Empire, en 1869, de 94 francs. En 1887, elle est de 110 francs par tête (5).

(1) *Statistique financière des communes en 1889* : — 3,539 communes paient moins de 15 centimes communaux; 2,597 paient de 0 fr. 15 à 0 fr. 30; 9,652 paient de 0 fr. 31 à 0 fr. 50; 11,095 de 0 fr. 51 à 1 franc, et 4,248 plus de 1 franc. — Il ne s'agit ici que des centimes communaux; il faudrait, pour avoir le total des *centimes additionnels locaux* de chaque commune, ajouter les centimes départementaux, que les statistiques ne donnent pas.

(2) Paul Leroy-Beaulieu, *ibid.*, I, p. 690, 717.

(3) *Id.*, *ibid.* — « Si l'on déduisait l'impôt personnel du montant de la contribution personnelle et mobilière, on verrait que le prélèvement de l'État dans le produit de l'impôt mobilier, c'est-à-dire dans le produit de l'impôt sur les loyers d'habitation, est de 41 ou 42 millions, et que la part des localités dans le produit de cet impôt dépasse de 8 à 9 millions celle de l'État. » (Année 1877.)

(4) *Situation financière des départemens et des communes*, publiée, en 1889, par le ministère de l'intérieur. Emprunts et dettes des départemens à la clôture de l'exercice 1886 : 630,066,102 francs. Emprunts et dettes des communes au 30 déc. 1886 : 3,020,450,528 francs.

(5) De Foville, p. 418; Paul Leroy-Beaulieu, *l'Etat moderne et ses fonctions*, p. 21.

XVI.

Telle est, en abrégé, depuis 1789 jusqu'à 1889, l'histoire de la société locale. Après les destructions philosophiques de la Révolution et les constructions pratiques du Consulat, elle ne pouvait plus être pour ses habitans une petite patrie, un sujet d'orgueil, un objet d'amour et de dévoûment ; les départemens et les communes sont devenus des hôtels garnis, plus ou moins vastes, tous bâtis sur le même plan et administrés d'après le même règlement, aussi passables l'un que l'autre, avec des logemens qui, étant plus ou moins bons, sont plus ou moins chers, mais dont les prix, plus ou moins hauts, sont fixés par un tarif uniforme sur tout le territoire, en sorte que les 36,000 hôtels communaux et les 86 hôtels départementaux se valent, et qu'il est indifférent de loger dans celui-ci plutôt que dans celui-là. Dans ces logis, les contribuables domiciliés et permanens des deux sexes n'ont pas été reconnus pour ce qu'ils sont invinciblement et par nature, pour un syndicat de voisins, pour une compagnie involontaire, obligatoire et privée où la solidarité physique engendre la solidarité morale, pour une société naturelle et limitée dont les membres, propriétaires en commun de l'hôtel, ont chacun une part de propriété plus ou moins grande selon leur contribution plus ou moins grande aux dépenses de l'hôtel. Il n'y a point eu de place jusqu'à présent, ni dans la loi, ni dans les esprits, pour cette vérité si simple ; la place était prise, occupée d'avance par les deux erreurs qui, tour à tour ou ensemble, ont égaré le législateur et l'opinion. — A prendre l'ensemble des choses, il fut admis jusqu'en 1830 que le propriétaire légitime de l'hôtel local est l'État central, qu'il y installe son délégué, le préfet, muni de pleins pouvoirs, que, pour mieux administrer, il consent à se renseigner auprès des principaux intéressés et des plus capables de l'endroit, qu'il resserre dans les plus étroites limites les petits droits qu'il leur concède, qu'il les nomme, que, s'il les convoque et les consulte, c'est de loin en loin, le plus souvent pour la forme, pour ajouter l'autorité de leur assentiment à l'autorité de son omnipotence, à la condition sous-entendue de ne point tenir compte de leurs remontrances, si elles lui déplaisent, et de ne point suivre leurs avis, s'ils ne lui agréent pas. — A prendre l'ensemble des choses, il est admis depuis 1848 que les propriétaires légitimes de l'hôtel sont ses habitans mâles, adultes et comptés par tête, tous à titre égal et avec une part égale dans la propriété commune, y compris ceux qui ne contribuent pour rien ou presque rien aux dépenses de la maison, y compris les demi-pauvres très nombreux qu'on y loge à demi-prix, y compris les pauvres

non moins nombreux auxquels la philanthropie administrative fournit gratis les commodités de l'hôtel, le couvert, l'éclairage, et souvent les vivres. — Entre les deux conceptions contradictoires et toutes les deux fausses, entre le préfet de l'an VIII et la démocratie de 1792, une transaction s'est conclue : sans doute, le préfet, expédié de Paris, demeure toujours le directeur en titre, le gérant actif et responsable de l'hôtel départemental ou communal; mais il est tenu de le gérer en vue des élections prochaines, et de façon à maintenir la majorité parlementaire dans la possession des sièges qu'elle occupe au parlement; partant, il doit se concilier les meneurs locaux du suffrage universel, administrer avec leur concours, subir l'ingérence de leurs convoitises et de leurs préventions, prendre chaque jour leur avis, y déférer souvent, même pour le détail, même pour l'application quotidienne d'un fonds déjà voté, pour la nomination d'un garçon de service, pour la nomination de l'apprenti non payé qui pourra un jour remplacer ce garçon (1). — De là, le spectacle que nous avons sous les yeux : un hôtel mal tenu où la profusion et l'incurie s'aggravent l'une par l'autre, où les sinécures se multiplient et où la corruption s'introduit; un personnel de plus en plus nombreux et de moins en moins efficace, tiraillé entre deux autorités différentes, obligé d'avoir ou de simuler le zèle politique et de fausser par sa partialité la loi impartiale, appliqué, par-delà son devoir professionnel, à des besognes malpropres ; dans ce personnel, deux sortes d'employés, les nouveaux-venus, avides, et qui, par passe-droit, s'emparent des meilleures places, les anciens qui n'y prétendent plus, patiens, mais qui, à force de pâtir, se rebutent; dans l'hôtel lui-même, de grandes démolitions et reconstructions, des façades architecturales, en style de monument, pour la montre et la réclame, des bâtisses toutes neuves, décoratives et horriblement onéreuses, des dépenses extravagantes; par suite, des emprunts et des dettes, une note plus grosse à la fin de chaque année pour chacun des occupans, des prix de faveur et cependant très hauts pour les petites chambres, les mansardes et le galetas, des prix démesurés pour les grands et moyens appartemens; au total, des recettes forcées et qui ne suffisent pas aux dépenses, un passif qui déborde l'actif, un budget dont l'équilibre n'est stable que sur le papier; bref, une maison qui mécontente son public et s'achemine vers la faillite.

H. TAINE.

(1) Paul Leroy-Beaulieu, *l'Administration locale en France et en Angleterre*, p. 28. (Décrets du 25 mars 1852 et du 13 avril 1861.) Liste des emplois auxquels le préfet nomme directement et sur la présentation des chefs de service, entre autres les surnuméraires de l'administration des lignes télégraphiques, les surnuméraires-contrôleurs des contributions directes et les surnuméraires des contributions indirectes.

LA

MIGRATION DES SYMBOLES

Les hommes, pour se communiquer leurs pensées, s'adressent tantôt à l'oreille, par la parole, le chant, la musique, tantôt à la vue par le geste, le dessin et, en général, par toutes les manifestations des arts plastiques, y compris l'écriture. Ces modes d'expression peuvent avoir un caractère imitatif, comme l'onomatopée qui sert au sauvage pour décrire un animal par le cri, ou comme la photographie, qui aide le civilisé à se figurer un personnage célèbre. Mais, même alors, ils ont une portée symbolique, en ce qu'ils rappellent seulement certains traits de l'original et que c'est à l'imagination ou à la mémoire de faire le reste. On pourrait définir le symbole : une représentation qui ne vise pas à être une reproduction. La reproduction suppose que le signe représentatif est identique ou du moins semblable à l'objet représenté ; le symbolisme exige uniquement que l'un puisse rappeler l'autre, par une association d'idées naturelle ou convenue. En ce sens, il n'y a rien qui ne puisse fournir la matière d'un symbole. Nous vivons au milieu de représentations symboliques, depuis le drapeau qui flotte sur nos monumens jusqu'au billet de banque qui se trouve dans notre coffre-fort. Le symbolisme se mêle à toute notre vie intellectuelle et sociale, depuis les poignées de main que nous distribuons au matin jusqu'aux applaudissemens dont nous gratifions l'acteur du soir. Les arts ne

font que du symbolisme, alors même qu'ils prétendent s'en tenir à l'imitation servile de la nature. C'est en symboles que nous parlons, que nous écrivons, — et même que nous pensons, s'il faut en croire les systèmes philosophiques qui se fondent sur notre impuissance à saisir la réalité des choses.

C'est surtout le sentiment, — particulièrement le sentiment religieux, — qui recourt largement au symbolisme pour se mettre en communication plus intime avec l'être ou l'abstraction dont il désire se rapprocher. A cet effet, on voit partout les hommes tantôt adopter des objets naturels ou artificiels qui leur rappellent le grand absent, tantôt imiter, d'une façon systématique, les faits et gestes qu'ils lui prêtent, — ce qui est une manière de participer à sa vie; — tantôt enfin objectiver, par des procédés aussi variés que significatifs, toutes les nuances des sentimens qu'il leur inspire, depuis l'humilité la plus profonde jusqu'à l'amour le plus ardent. De là l'extrême diversité des symboles, qui peuvent se diviser en deux classes, suivant qu'ils consistent en actes ou rites, ou bien en objets ou emblèmes. Nous nous occuperons exclusivement ici de cette seconde catégorie, ou plutôt des représentations figurées qu'elle a inspirées et que les générations passées nous ont transmises comme autant de vestiges matériels de leurs croyances. Même ainsi restreint, le champ des recherches est encore assez vaste pour qu'on ait à craindre de s'y égarer.

Les études de symbolique comparée sont tombées, vers la seconde partie de ce siècle, dans un discrédit qu'expliquent suffisamment leurs vicissitudes antérieures. Aux synthèses non moins prématurées que brillantes, — bâties avec des matériaux insuffisans et défectueux par l'école rationaliste, dont Dupuis et Dulaure avaient été les plus illustres représentans, — succéda, il y a une cinquantaine d'années, le système, plus philosophique que historique, de Creuzer et de ses disciples, qui se faisaient fort de retrouver, dans toutes les pratiques religieuses de l'antiquité, le reflet déguisé ou défiguré d'une profonde sagesse primitive. Toutes ces théories, après avoir successivement captivé l'opinion, se sont lentement désagrégées sous les démentis multiples que leur infligeaient les découvertes de l'archéologie, de l'ethnographie, de la linguistique, de l'histoire, et, comme il arrive souvent, la réaction qui s'ensuivit fut en proportion du premier engouement. Même les tentatives plus récentes de MM. Lajard et Émile Burnouf, bien que serrant les faits de plus près, n'étaient pas de nature à nous faire remonter le courant. Il semblait que l'archéologie comparée dût définitivement proscrire l'imagination

au profit de la seule critique; et aujourd'hui encore certains savans ne cherchent rien moins qu'à bannir l'hypothèse des recherches relatives à l'origine ainsi qu'à la signification des symboles, — comme si l'hypothèse n'était pas, dans tous les ordres d'études, un facteur nécessaire du progrès scientifique, sous cette seule réserve de n'être pas donnée comme un fait acquis.

Et cependant, pour qui voudrait reprendre ce genre de recherches, la situation a bien changé depuis trente-cinq ans. Les documens qui permettent de comparer, dans toutes les conditions d'authenticité désirables, les représentations figurées des différens peuples, se sont accumulés dans une telle proportion que désormais le principal obstacle gît dans leur multiplicité et leur dissémination. Il n'y a pas tant d'années que les mémoires des académies fondées dans les principales capitales de l'Europe, et les annales naissantes de quelques institutions archéologiques constituaient, avec certaines grandes publications relatives aux monumens de l'antiquité classique et de l'Égypte, le seul fonds auquel pût s'adresser l'historien du symbolisme.

Aujourd'hui, nous avons partout sous la main, dans des publications qu'on pourra compléter, mais non dépasser en importance et en exactitude, le résultat des fouilles poursuivies simultanément en Chaldée, en Assyrie, en Perse, en Asie-Mineure, en Phénicie, en Afrique, sans oublier la reproduction des monumens découverts ou étudiés à nouveau en Grèce, en Italie, dans l'Inde, dans l'extrême Orient et jusque dans les deux Amériques.

Les recueils d'archéologie, qui ont rendu tant de services à l'étude de l'art antique, se sont multipliés jusque dans les plus petits états de l'Europe. Il n'est pas une branche de cette science, depuis la sigillographie jusqu'à la numismatique, qui n'ait ses sociétés et ses organes particuliers. Grâce surtout à la générosité des gouvernemens, non-seulement les musées se sont enrichis en proportion des découvertes, mais encore les collections les plus importantes font l'objet de catalogues raisonnés qui permettent d'utiliser leurs matériaux même à l'étranger. Enfin des travaux d'ensemble, conçus aux points de vue les plus variés, viennent centraliser tous ces documens, en rendant ainsi la tâche plus aisée à ceux qui veulent suivre les traces et éclaircir le sens des principaux symboles.

D'autre part, le déchiffrement des inscriptions, le classement et l'interprétation des documens écrits, les progrès généraux de l'histoire, et particulièrement de l'histoire religieuse, en nous éclairant sur les croyances des peuples, nous permettent de mieux établir le rapport de leurs symboles avec leurs mythes et leurs cérémonies,

en même temps qu'une connaissance plus exacte du milieu social et géographique où ces symboles ont pris naissance nous aide à retrouver les origines de l'image qui a fourni un corps à l'idée.

Dès lors, il n'y a plus de motifs pour qu'on n'arrive pas, dans l'étude des symboles, à des résultats aussi positifs que dans l'étude des mythes. L'examen comparé des mythes est entré depuis longtemps dans une phase scientifique, soit qu'avec M. Max Muller et l'école linguistique on se contente de rapprocher les traditions des nations parlant des langues apparentées, soit qu'avec M. Andrew Lang et la plupart des ethnographes on ne se fasse pas scrupule de comparer la mythologie de tous les peuples connus. Or, le mythe, — qu'on peut définir : une dramatisation de phénomènes naturels ou d'événemens abstraits, — offre plus d'un trait commun avec le symbole. L'un et l'autre reposent sur le raisonnement par analogie, qui, dans un cas, crée un récit imagé; dans l'autre, une image matérielle. Sans doute, il y a cette différence, — un peu méconnue par ceux qui ont embrouillé la notion du symbolisme religieux en y englobant la mythologie, — que, dans le symbole, on doit avoir conscience d'une distinction entre l'image et l'être ou l'objet ainsi représenté, tandis qu'un caractère essentiel du mythe est de supposer le récit conforme à la réalité. Mais il est facile de comprendre que tous les deux se forment fréquemment à l'aide des mêmes procédés, et surtout se transmettent par les mêmes voies.

En tout cas, il y a des religions dont on ne peut se rendre compte, si l'on ne s'efforce de suppléer à l'insuffisance des textes par l'étude des monumens figurés. Un symptôme significatif sous ce rapport, c'est la tendance croissante, chez les savans, à utiliser, dans l'étude des religions particulières, les textes pour contrôler les symboles et les symboles pour contrôler les textes, comme on peut en juger par les récens travaux de MM. Senart sur l'histoire du bouddhisme, Gaidoz et Al. Bertrand sur les symboles de l'ancienne Gaule, J. Ménant sur les pierres gravées de la Haute-Asie, Ch. Lenormant, Clermont-Ganneau, Ledrain et Ph. Berger sur les représentations figurées des religions sémitiques. Ces travaux sont la meilleure démonstration des services que peut rendre à l'histoire des religions l'interprétation des symboles, pourvu qu'on y observe toute la rigueur des méthodes scientifiques.

A cet effet, il ne s'agit pas seulement d'éviter les idées préconçues et les généralisations hâtives. Ce qu'il faut surtout, c'est, provisoirement, substituer l'analyse à la synthèse, l'histoire des symboles à l'histoire du symbolisme, — en d'autres termes, prendre les principales figures symboliques une à une, pour en reconstituer

l'histoire respective, d'abord au sein de chaque peuple, puis dans l'ensemble des pays où elles se rencontrent. Il n'y a pas d'autre procédé pour arriver à établir comment elles ont passé d'une nation à une autre et dans quelle mesure elles ont modifié, au cours de ces migrations, leur signification et leur forme. Peut-être, après de multiples et patientes recherches de ce genre, arrivera-t-on à établir les lois du symbolisme, comme on l'a fait pour la grammaire comparée, ou simplement à réunir les matériaux d'une histoire générale de la symbolique, comme on l'a réalisé pour presque toutes les branches de nos connaissances. Il est inutile d'insister sur l'intérêt qu'offrirait une pareille œuvre, en dehors même des services qu'elle serait appelée à rendre aux sciences archéologiques. En religion, en littérature, en art, le symbolisme est une nécessité de l'esprit humain, qui, fort heureusement pour son développement esthétique, n'a jamais pu ni se contenter des abstractions pures, ni s'en tenir au contour extérieur des choses. Sous les formes matérielles et parfois incohérentes par lesquelles les générations passées ont exprimé leurs aspirations et leurs croyances, nous sentons un cœur qui bat, une âme qui fait appel à d'autres âmes, un esprit qui cherche à embrasser l'infini dans le fini, à objectiver, sous des traits fournis par la nature ou par l'imagination, ses conceptions les plus approximatives d'une réalité insaisissable en sa plénitude. Sans doute, les symboles qui ont attiré au plus haut point la vénération des foules ont été les signes représentatifs de dieux souvent absurdes et grossiers, mais qu'ont jamais été les dieux eux-mêmes, sinon les symboles plus ou moins imparfaits de l'Être, supérieur à toute définition, que la conscience humaine, à mesure qu'elle s'est développée, a entrevu plus clairement au travers et au-dessus des dieux?

I.

Il semblerait que la variété des symboles dût être sans limites, comme les combinaisons de l'imagination humaine. Cependant il n'est pas rare de retrouver les mêmes figures symboliques chez les peuples les plus éloignés. Ces rencontres ne peuvent guère s'expliquer par le hasard, comme des coïncidences de caléidoscope. Hormis le cas des symboles trouvés chez des peuples qui appartiennent à la même race et, qui, par suite, ont pu emporter de leur berceau commun certains élémens de leur symbolique respective, il n'y a que deux explications possibles : ou bien ces images ont été conçues isolément en vertu d'une loi de l'esprit humain, ou bien elles ont passé d'un pays à l'autre par voie d'emprunt.

Il existe un symbolisme tellement naturel qu'à l'instar de certains engins propres aux âges de la pierre, il n'appartient pas à telle ou à telle race déterminée, mais il constitue un trait caractéristique de l'humanité à une certaine phase de son développement. Dans cette catégorie rentrent les représentations du soleil par un disque ou par un visage rayonnant, de la lune par un croissant, de l'air par des oiseaux, de l'eau par des poissons ou encore par une ligne brisée, de la foudre par une flèche ou une massue, etc. Peut-être faut-il y ajouter certaines analogies plus compliquées, comme celles qui mènent à symboliser par la destinée de l'arbre les différentes phases de la vie humaine, par des emblèmes phalliques les forces génératrices de la nature, par le triangle équilatéral les triades divines ou, en général, toute combinaison triple dont les membres sont égaux ; enfin, par une croix, les quatre principales directions de l'espace.

Que de théories n'a-t-on pas échafaudées sur la présence de la croix, comme objet de vénération, chez presque tous les peuples de l'ancien et du Nouveau-Monde ! Des écrivains catholiques ont protesté à juste titre, dans ces dernières années, contre la prétention d'attribuer une origine païenne à la croix des chrétiens, parce que des cultes antérieurs auraient eu des signes cruciformes dans leur symbolique. Mais il est juste d'opposer la même fin de non-recevoir aux tentatives faites pour chercher des infiltrations chrétiennes dans certains cultes étrangers, sous prétexte qu'ils possédaient le signe de la rédemption.

Quand les Espagnols s'emparèrent de l'Amérique centrale, ils trouvèrent dans les temples indigènes de vraies croix qui passaient pour le symbole, tantôt d'une divinité à la fois terrible et bienfaisante, Tlaloc, tantôt d'un héros civilisateur, blanc et barbu, Quetzacoatl, que la tradition faisait venir de l'est. Ils en conclurent que la croix avait été importée chez les Toltèques par des missions chrétiennes dont la trace s'était perdue et, comme il faut toujours que la légende se fixe sur un nom connu, ils en firent honneur à saint Thomas, l'apôtre légendaire de toutes les Indes (1). Bien que cette thèse ait encore trouvé des défenseurs dans les der-

(1) Dans la célèbre stèle de Palenqué, on découvre un prêtre qui s'avance, avec une offrande dans les bras, vers un oiseau perché sur une croix. Or il se trouve que sur une cornaline romaine des premiers siècles, reproduite par le père Garucci, on voit le bon pasteur, un agneau sur les épaules, se diriger vers une croix de forme patibulaire, sur laquelle se trouve également un oiseau. Cependant ici encore l'analogie n'est qu'à la surface. L'oiseau de la croix chrétienne est une colombe qui tient un rameau dans son bec, symbole bien connu de l'espérance. L'oiseau de la croix toltèque est une image de Quetzacoatl souvent représenté sous les traits d'un perroquet.

nières réunions du congrès des américanistes, on peut la regarder comme définitivement rejetée. — Il est désormais hors de contestation que la croix de l'Amérique précolombienne est une rose des vents, qu'elle représente les quatre directions principales d'où vient la pluie et qu'elle est ainsi devenue le symbole du dieu dispensateur des eaux célestes, Tlaloc, par extension, du personnage mythique Quetzacoatl. Si la croix des Toltèques pouvait se rattacher à une figure analogue du vieux monde, ce serait plutôt aux croix de l'antique Mésopotamie, où l'on avait aussi adopté ce signe pour symboliser les quatre directions de l'espace et par extension le ciel ou le dieu du ciel, Anou. Mais il faudrait d'abord établir que des relations directes ou indirectes ont pu exister entre l'art religieux de la Mésopotamie et celui de l'ancienne Amérique. Or, pour écarter cette hypothèse, — si même on se refuse à admettre le développement original de la civilisation précolombienne, — il suffit de réfléchir au nombre de siècles qui séparent celle-ci des grands empires de l'Euphrate et du Tigre. Cette lacune plus que millénaire ne pourrait être comblée qu'en faisant intervenir la Chine, du moins pour ceux qui admettent à la fois, avec M. Charnay, les origines mongoliennes de la civilisation américaine, et, avec M. Terrien de la Couperie, les origines chaldéennes de la civilisation chinoise. Mais alors il resterait encore à prouver qu'en Chine la croix a été employée de la même manière et avec la même signification. — On comprend qu'il est plus sage de voir provisoirement dans cette coïncidence le simple résultat de deux raisonnemens identiques en leur simplicité.

D'un autre côté, on ne peut contester la facilité avec laquelle se transmettent les symboles. Produits courans de l'industrie, thèmes favoris des artistes, ils passent sans cesse d'un pays à l'autre avec les articles d'échange et les objets de parure, témoin les échantillons de la symbolique et de l'iconographie indoues, chinoises, japonaises qui pénètrent chez nous avec les potiches, les ivoires, les étoffes et, en général, avec toutes les curiosités de l'extrême Orient. Autrefois soldats, marins, voyageurs de toute profession, ne se mettaient pas en route sans emporter sous une forme quelconque leurs symboles et leurs dieux, dont ils répandaient ainsi la connaissance au loin, quittes à rapporter ceux de l'étranger dans leurs bagages. L'esclavage, si développé dans le monde antique, a dû également favoriser l'importation des symboles par l'entremise de ces innombrables captifs que la fortune de la guerre ou les hasards de la piraterie faisaient affluer des régions les plus lointaines, sans qu'on pût leur enlever le souvenir de leurs dieux ni de leur culte. Enfin les monnaies n'ont jamais manqué de propager à d'énormes

distances les symboles des nations qui les émettaient : les pièces gauloises ne sont guère que des contrefaçons du monnayage grec sous Philippe ou Alexandre, et on a retrouvé, jusque dans les tumuli de la Scandinavie, des pièces qui imitaient grossièrement des monnaies de la Bactriane.

Or, rien n'est aussi contagieux qu'un symbole, sauf peut-être une superstition ; à plus forte raison quand ils sont réunis, et ils l'étaient d'ordinaire chez les peuples de l'antiquité, qui n'adoptaient guère de symbole sans y attacher une valeur de talisman. Même aujourd'hui, il ne manque pas de touristes qui reviennent de Naples avec une corne de corail pendue, suivant le sexe du voyageur, au bracelet ou à la chaîne de montre. Croient-ils réellement trouver un préservatif contre le mauvais œil dans cette survivance italienne d'un vieux symbole chaldéen? Pour beaucoup d'entre eux, ce n'est assurément qu'une curiosité locale, un bibelot, un souvenir de voyage. Mais il en est certainement, dans le nombre, qui se laissent influencer, peut-être à leur insu, par le préjugé napolitain : « Cela ne peut faire de mal et cela fera peut-être du bien, » seraient-ils tentés de vous répondre, à l'instar de certains joueurs qu'on plaisante sur leurs fétiches. Il y a là un raisonnement qui est à peu près général parmi les populations polythéistes, où chacun juge prudent de rendre hommage non-seulement à ses propres dieux, mais encore à ceux des autres et même aux divinités inconnues, car sait-on jamais de qui l'on peut avoir besoin, dans ce monde ou dans l'autre? C'est par milliers qu'on a retrouvé les scarabées égyptiens, de la Mésopotamie à la Sardaigne, partout où ont pénétré soit les armées des Pharaons, soit les navires des Phéniciens. Partout aussi, dans ces parages, on a recueilli des scarabées indigènes fabriqués à l'imitation de l'Égypte et reproduisant avec plus ou moins d'exactitude les symboles que prodiguaient, sur le plat de leurs amulettes, les graveurs de la vallée du Nil. C'est ainsi encore que, longtemps avant la diffusion des monnaies, les poteries, les bijoux, les figurines de la Grèce et de l'Étrurie ont fourni de types divins et de figures symboliques tout le centre et l'occident de l'Europe.

Y a-t-il des indices qui permettent de distinguer si des symboles analogues ont été engendrés isolément ou s'ils dérivent d'une même source? La complexité et la bizarrerie des formes, lorsqu'elles dépassent certaines limites, sont de nature à autoriser la seconde de ces hypothèses. On connaît l'aigle à deux têtes de l'ancien empire germanique, passé aujourd'hui dans les armes de l'Autriche et de la Russie. Quelle ne fut pas la surprise des Anglais Barthe et

Hamilton, quand, voyageant en Asie-Mineure, il y a une cinquantaine d'années, ils découvrirent un aigle bicéphale du même modèle, gravé au milieu de scènes religieuses dans des bas-reliefs de la Ptérie qui remontent à la civilisation des Hettéens ! Il est malaisé d'admettre que, des deux côtés, on ait spontanément imaginé, en traits identiques, une représentation aussi contraire aux lois de la nature. M. de Longpérier a donné le mot de l'énigme, en rappelant que l'aigle à deux têtes remplaça seulement l'aigle monocéphale, dans les armoiries de l'empire, après l'expédition de Frédéric II en Orient, et qu'au commencement du XIIIe siècle il figurait sur les monnaies, ainsi que sur les drapeaux des princes turcomans, alors maîtres de l'Asie-Mineure. Ceux-ci l'avaient adopté comme symbole de toute-puissance, peut-être pour figurer le Hamca, l'oiseau fabuleux des traditions musulmanes, qui enlève le buffle et l'éléphant comme le milan enlève la souris. Ainsi la race turque, fait observer M. Perrot, à qui nous empruntons ce renseignement, s'est vu, à Lépante et à Belgrade, fermer l'entrée de l'occident par l'aigle qui l'avait conduite triomphante sur les rives de l'Euphrate, — et dont elle-même, peut-on ajouter, avait sans doute emprunté l'image aux sculptures taillées par ses mystérieuses devancières sur les rochers d'Euiuk et de Jasilikaïa (1).

A défaut d'indications suffisantes qui résultent de la forme, l'identité de signification et d'emploi peut donner de fortes présomptions pour la parenté des symboles. Il n'y aurait rien de surprenant à ce que les Hindous et les Égyptiens eussent séparément adopté, comme symbole du soleil, la fleur du lotus, qui, chaque matin, s'ouvre sous les premiers rayons de l'astre pour se refermer à l'approche du soir, et qui semble naître d'elle-même à la surface des eaux tranquilles. Mais l'hypothèse d'un emprunt devient bien plus probable, lorsque, dans l'iconographie des deux peuples, nous voyons cette fleur à la fois servir de support aux dieux solaires, comme Horus ou Vishnou, et figurer dans la main des déesses associées à ces dieux, comme Hathor ou Lakshmi, — les Vénus respectives de l'Égypte et de l'Inde. — Enfin, cette probabilité se change en quasi-certitude, quand, des deux côtés, nous trouvons

(1) M. de Longpérier fait observer que, par une section pratiquée à la base d'une tige de fougère, on obtient la figure d'un aigle à deux têtes. Or la fougère s'appelait en grec πτέρις, comme la province asiatique où se rencontrent les représentations sculptées de l'oiseau bicéphale. Le savant archéologue demande si ce ne serait pas cette similitude qui aurait fait choisir l'aigle à deux têtes comme emblème de la Ptérie. Mais on sait aujourd'hui que les bas-reliefs d'Euiuk et de Jasilikaïa sont fort antérieurs à l'entrée en scène des Grecs. Tout au plus serait-il admissible que la ressemblance du symbole hettéen avec la figure tirée de la fougère aurait amené les Grecs à nommer le pays d'après cette plante.

le lotus employé à rendre la même nuance de pensée dans des applications assez indirectes du symbolisme solaire. Il faut remarquer, en effet, que de part et d'autre, cette plante figure moins le soleil lui-même que la matrice solaire, le sanctuaire mystérieux où le soleil se retire chaque soir pour y puiser une vie nouvelle. Les Égyptiens disaient que le lotus renferme le secret des dieux, et Horus est parfois représenté s'élançant d'un calice lotiforme que tient Hathor. De même les textes sacrés de l'Inde nous parlent constamment des dieux comme sortis du lotus, et une légende hindoue, rapportée par le père Vincenzo de Santa-Catarina, fait habiter Brahma dans une mer de lait sur une fleur de lotus où il dort et veille alternativement six mois chaque année.

De là une double extension attribuée au sens du symbole. Les Égyptiens, qui voyaient dans la renaissance du soleil une représentation et un gage de la destinée humaine, firent du lotus un symbole de résurrection et d'immortalité. On observe, parmi les peintures d'un sarcophage actuellement au Louvre, un scarabée qui sort d'une fleur de lotus, entre Isis et Nephtys dans leur attitude de gardiennes et protectrices des morts. Le lotus fut même adopté avec cette signification funéraire par le symbolisme de l'Occident; on l'y retrouve non-seulement dans les traditions grecques relatives aux Lotophages, ce peuple fabuleux, peut-être d'outre-tombe, qui se nourrit du lotus pour oublier la vie et ses peines, mais encore dans les inscriptions de pierres tombales comme celles qu'on découvrit il y a quelques années à Juslenville près de Liège, dans un cimetière belgo-romain du IIIe siècle. D'autre part, en tant que réceptacle de la vie universelle, le lotus devint aisément le symbole de la création. C'est surtout dans cette acception qu'il fut adopté par les Hindous. Les Brahmanes, comme les Égyptiens, représentèrent la première forme de l'univers par l'image d'un lotus flottant sur les eaux. C'est sur un lotus d'or que Brahma apparaît à l'origine des temps, et c'est avec les diverses parties de cette plante qu'il crée les différentes parties du monde. Les bouddhistes, de leur côté, qui regardaient la vie comme un mal, choisirent le lotus pour symboliser, soit l'ensemble des créations qui remplissent l'univers et s'y emboîtent à l'infini, soit l'enseignement sublime par lequel leur Maître a dévoilé le moyen de se soustraire à l'enchaînement des renaissances, et c'est dans ce sens qu'ils portèrent jusqu'aux limites de l'extrême Orient le lotus de la Bonne-Loi.

Nous ignorons et nous ignorerons peut-être toujours comment les premières communications d'idées ont pu se faire entre l'Égypte et l'Inde. Mais nous pouvons du moins, grâce aux monumens compa-

rés, découvrir quelques étapes intermédiaires de la route que le symbolisme du lotus suivit vers l'Orient. Ainsi, dans les sculptures de la Phénicie, on trouve des déesses qui tiennent à la main un calice de lotus, et, sur les bas-reliefs perses de Tak-i-Bustan, le dieu solaire Mithra est assis sur la fleur épanouie de la plante. Chez les Mésopotamiens et chez les Perses, il n'est pas rare de voir cette fleur, par un étrange renversement des lois botaniques, décorer des arbres à haute tige où l'on s'accorde à reconnaître, soit l'arbre sacré des Sémites, soit l'arbre iranien qui sécrète la liqueur d'immortalité. Sur une patère de travail phénicien trouvée à Amathonte, les fleurs de lotus, que portent ces arbres conventionnels, sont cueillies d'une main par des personnages vêtus à l'assyrienne, qui, de l'autre main, tiennent une clé de vie. Aujourd'hui enfin, la *nymphæa nelumbo*, le beau lotus à fleur rose, qu'on reconnaît sur les monumens de l'Égypte, ne croît plus nulle part à l'état sauvage dans la vallée du Nil; mais, par une curieuse coïncidence, il s'est conservé dans la flore comme dans la symbolique de l'Inde.

Une des formes les plus fréquentes de la croix, c'est la croix gammée, ainsi nommée parce que ses quatre bras se recourbent à angle droit, en formant une figure analogue à quatre gammas grecs dirigés dans le même sens et soudés par la base. On la rencontre chez tous les peuples du vieux monde qui s'étendent du Japon à l'Islande, et elle s'est retrouvée jusque dans les deux Amériques. Rien n'empêche de supposer, au premier abord, qu'elle aurait été conçue spontanément partout, à l'instar des croix équilatérales, des cercles, des triangles, des chevrons et des autres ornemens géométriques si fréquens dans la décoration primitive. Mais, quand on la voit, tout au moins chez les peuples de l'ancien continent, invariablement passer pour un porte-bonheur, figurer dans des scènes funéraires ou sur des pierres tombales, de la Grèce à la Scandinavie et de la Numidie au Tibet, enfin décorer la poitrine des personnages divins, depuis Apollon jusqu'au Bouddha, sans oublier certaines représentations du Bon-Pasteur dans les catacombes, on ne peut se soustraire à la conviction que, dans sa signification, sinon dans sa forme, elle procède d'une source unique. Et cette assertion semble confirmée par le classement des monumens où on l'a rencontrée ; elle apparaît, en effet, dès les temps préhistoriques, chez les peuples originaires du bassin du Danube qui ont respectivement colonisé les rives de la Troade et le nord de l'Italie, puis elle s'étend, avec les produits de cette antique culture, d'un côté chez les Grecs, les Étrusques, les Latins, les Gaulois, les Germains, les Bretons, les Scandinaves, de l'autre, en Asie-Mineure, au Caucase, en Perse, dans l'Inde, enfin en Chine et au Japon.

Pour que deux figures aient même origine, il n'est pas toujours nécessaire qu'elles aient même signification. Souvent il arrive qu'un symbole change de sens en changeant de patrie. Il peut très bien ne garder qu'une valeur générale de talisman ou d'amulette, comme ces crucifix, passés à l'état de fétiches, qui sont l'unique vestige du christianisme laissé chez certaines tribus du Congo par la domination portugaise du siècle dernier. Quelquefois alors, — surtout quand il s'agit d'une image proprement dite, — ses nouveaux possesseurs chercheront à se l'expliquer par quelque interprétation plus ou moins ingénieuse et ils lui restitueront ainsi une portée symbolique, bien qu'au service d'une conception nouvelle. On a souvent comparé le soleil levant à un nouveau-né. Chez les Égyptiens, ce rapprochement conduisit à représenter Horus sous les traits d'un enfant qui se suce le doigt. Les Grecs s'imaginèrent qu'il se posait le doigt sur les lèvres pour recommander la discrétion aux initiés et ils en firent l'image d'Harpocrate, le dieu du silence.

Ces altérations de sens peuvent d'ailleurs se concilier parfaitement avec la connaissance de la signification primitive. Il y a des grâces d'état pour faire retrouver partout l'image ou l'idée qu'on affectionne. C'est de très bonne foi que les néo-platoniciens croyaient reconnaître les représentations de leurs propres doctrines dans les symboles aussi bien que dans les mythes de toutes les religions contemporaines. Les premiers chrétiens ne voyaient-ils pas la croix dans toutes les figures qui leur présentaient une intersection de lignes : l'ancre, le mât et sa vergue, l'étendard, la charrue, l'homme qui nage, l'oiseau qui vole, l'orant aux bras étendus, l'agneau pascal sur sa broche, voire le visage humain où la ligne du nez se croise avec celle des yeux? Quand on démolit le Sérapéum à Alexandrie, les auteurs chrétiens du temps rapportent qu'on y trouva un certain nombre de croix ansées. Eux-mêmes font observer qu'on reconnut dans ces figures le vieux symbole égyptien de la vie, ce qui ne les empêche pas d'y voir une allusion prophétique au signe de la Rédemption. Sozomène ajoute que ce fait provoqua de nombreuses conversions parmi les païens.

Il peut arriver aussi qu'on modifie sciemment la signification du symbole étranger, afin de l'adapter à une idée ou à une croyance jusque-là dépourvue de toute expression matérielle ou restreinte à quelques figurations rudimentaires. Quand les Perses se furent emparés de la Mésopotamie, ils s'approprièrent presque toute l'imagerie des vaincus, pour donner corps à leurs propres conceptions religieuses, que l'absence d'un art national laissait sans représentations plastiques bien définies. De même, quand les chrétiens com-

mencèrent à reproduire sur les parois des catacombes les scènes de l'Ancien-Testament et les paraboles du Nouveau, ce fut à l'art classique et même mythologique qu'ils empruntèrent leurs premiers modèles. Mercure criophore fournit le type du Bon-Pasteur. Orphée apprivoisant les animaux féroces devint un symbole du Christ et de sa prédication. Le chrétien s'attachant à la croix pour dompter les tentations fut représenté par Ulysse lié au mât de son navire pour résister aux chants des Sirènes. Par une ingénieuse application d'un mythe que le paganisme avait déjà spiritualisé, Psyché offrit l'image de l'âme humaine s'unissant à l'Amour remplacé par un ange. Les religions de la Gaule et de l'Inde ont donné l'exemple d'assimilations analogues, du jour où elles se sont trouvées en contact avec la symbolique de nations plus avancées.

II.

Des symboles peuvent même différer d'aspect et cependant se rattacher les uns aux autres par les liens d'une filiation plus ou moins directe. Ceci nous amène à examiner les causes qui peuvent altérer les formes des représentations symboliques. Il y a d'abord une tendance à réduire ou à simplifier la figure, soit pour l'enfermer dans un moindre espace, soit pour diminuer le travail de l'artiste, surtout quand il s'agit d'une image compliquée, d'un emploi fréquent. Dans tous les systèmes d'écriture où les caractères ont débuté sous forme d'hiéroglyphes, il n'y a qu'à gratter la lettre pour retrouver le symbole. On sait que notre voyelle A était originairement une tête de bœuf, un bucrâne, et celui-ci, à son tour, représentait l'animal entier, conformément à la règle populaire que la partie vaut pour le tout, aussi bien en matière de symboles que de sacrifices. C'est ainsi encore que, dans les signes du zodiaque, le lion est simplement représenté par sa queue. D'autres fois ce sont, au contraire, des additions et des enjolivemens dictés par des préoccupations esthétiques. Tel a été notamment le sort de presque tous les symboles adoptés par la Grèce, dont l'art, si puissamment original, n'a jamais accepté les types étrangers sans leur imprimer de profondes et heureuses modifications.

Le caducée n'a pas toujours offert la forme classique de deux serpens symétriquement enlacés autour d'une verge ailée. Sur les plus anciens monumens, c'est un bâton dont la tête noueuse se bifurque en deux branches qui s'arrondissent pour se recroiser, puis s'écartent pour se rapprocher de nouveau, de façon à former un 8 placé au bout d'une hampe et ouvert par le haut. Les poésies

d'Homère nous font entrevoir une époque, plus éloignée encore, où l'attribut d'Hermès était une simple baguette fleuronnée, τριπέταλος, à trois feuilles. Comment expliquer ces transformations? La première en date est peut-être due à l'influence des Phéniciens qui nous ont laissé sur leurs stèles, surtout en Libye, l'image de nombreux caducées formés d'un cercle placé sur un bâton et surmonté d'un croissant. Quant à la seconde modification, justifiée, après l'événement, par la légende relative à Hermès jetant sa verge entre deux serpens qui se battaient, on peut discuter si elle révèle une intention symbolique ou si, comme le pensent la plupart des érudits, elle est due à une fantaisie de l'art grec. Mais, quoi qu'il en soit, c'est sans doute à cette innovation que le caducée doit de s'être maintenu dans la symbolique moderne pour y représenter deux attributs toujours actuels de Mercure : l'industrie et le commerce. De même, dans l'Inde, où il a été introduit par les Grecs (il y apparaît, pour la première fois, au revers d'une monnaie émise par Sophytès, prince indigène contemporain d'Alexandre), il s'est perpétué jusqu'à notre époque, où M. Guimet en a observé de nombreux exemplaires parmi les pierres votives de certains temples vishnouites. En matière de symbole, rien ne se perd de ce qui mérite de vivre et sait se transformer.

Les symboles sont, eux aussi, soumis à la loi du combat pour la vie. C'est encore à un perfectionnement artistique que nous devons sans doute la longévité du foudre, autre figure qu'on a crue longtemps d'origine hellénique. Presque tous les peuples ont représenté le feu du ciel par une arme, quelquefois aussi par un oiseau au vol puissant et rapide. Chez les Chaldéens, il était symbolisé par un trident : des cylindres qui remontent aux plus vieux temps de l'art chaldéen nous montrent un jet d'eau qui s'échappe du trident tenu par le dieu du ciel ou de l'orage. L'artiste assyrien qui, le premier, sur les bas-reliefs de Nimroud ou de Malthaï, dédoubla ce trident ou plutôt le transforma en un faisceau trifide, capable de se prêter aux raffinemens et aux élégances de l'art classique, assura par là au vieux symbole mésopotamien l'avantage sur toutes les autres représentations de la foudre avec lesquelles il devait entrer en concurrence. Les Grecs, comme toutes les nations indo-européennes, paraissent s'être figuré le feu de l'orage sous les traits d'un oiseau de proie. Quand ils eurent reçu d'Asie-Mineure l'image du foudre, ils la placèrent dans les serres de l'aigle et en firent le sceptre de Zeus, quittes, suivant leur habitude, à expliquer par une légende cette combinaison symbolique : ce serait l'aigle qui aurait apporté le foudre à Zeus, quand celui-ci s'équipa pour la guerre des Titans. L'Italie latine transmit le foudre à la

Gaule, où, dans les derniers siècles du paganisme, il alterna, sur les monumens gallo-romains, avec le marteau à deux têtes; on le trouve même sur des amulettes de la Germanie, de la Scandinavie et de la Bretagne. En Orient, il pénétra dans l'Inde, comme le caducée, à la suite d'Alexandre. Là il se trouva en compétition avec d'autres symboles qui avaient la même signification : l'épervier aux ailes d'or, — la pierre à quatre pointes dont parlent les Védas, — la croix de Saint-André (peut-être elle-même une double fourche), qui forme l'arme redoutable d'Indra, dieu du ciel orageux, — enfin, son propre antécédent, le trident, que les Hindous avaient emprunté à la symbolique de l'Occident ou tiré de leur propre fonds. — Siva, qui succède à Zeus sur les monnaies des rois indo-scythes, quand s'éteignent les dernières lueurs de la civilisation grecque dans le nord-est de l'Inde, tient en main tantôt le foudre, tantôt le trident, et, si c'est ce dernier qui reste exclusivement l'arme du dieu dans l'imagerie postérieure des sectes hindoues, le foudre n'en fit pas moins son chemin chez les bouddhistes, qui le transportèrent, avec leur symbolique, jusqu'en Chine et au Japon. Aujourd'hui encore il s'y laisse reconnaître sous la forme de *dordj*, petit instrument de bronze en forme de double faisceau à six ou à huit traits, qui, tenu entre le pouce et l'index, sert aux lamas et aux bonzes pour bénir les fidèles et exorciser les démons. Une légende recueillie dans le Népaul par M. Gustave Le Bon prétend justifier les représentations du foudre sur les temples du pays en relatant que le Bouddha l'aurait arraché au dieu Indra. L'assertion est vraie, en ce sens que les bouddhistes, après avoir précipité du rang suprême le Maître de l'Olympe védique, ont fait de son terrible et capricieux engin un allié de l'homme dans la lutte contre les puissances du mal. Il est intéressant de constater que, chez nous également, l'antique et redoutable attribut du Maître du tonnerre est devenu l'emblème de la foudre soustraite à la direction aveugle des forces naturelles et mise par la science au service de l'industrie humaine. Peu de symboles peuvent se vanter d'une carrière aussi longue et aussi bien remplie.

A côté des perfectionnemens dus aux velléités artistiques de leurs auteurs, il faut placer les déformations produites par l'ignorance ou la maladresse du copiste, comme on peut en constater sur tant de monnaies gauloises où les symboles grecs ont pris les formes les plus bizarres. Parfois, de ces dégénérescences sort un type nouveau qui succède à l'ancien, comme ces vues fondantes, séparées par de courts intervalles, où les linéamens des deux tableaux se confondent en une image indistincte qui n'est plus l'un et qui n'est pas encore l'autre. C'est ainsi que la croix ansée des

Égyptiens paraît avoir engendré certains types de la Diane éphésienne, au visage nimbé, aux bras entr'ouverts, au corps enfermé dans une gaine, alors que le triangle sacré des Sémites, si fréquemment surmonté d'un disque et de deux barres horizontales, aurait inspiré chez les Grecs, — suivant François Lenormant, — des représentations d'Harmonie ou même d'Aphrodite sous la forme d'un cône couronné d'une tiare et muni de deux bras rudimentaires. — Comme contre-partie de ces métamorphoses qui changent un symbole linéaire en représentation de la figure humaine, on peut citer certaines images, sculptées sur des pagaies de la Nouvelle Irlande, qui furent exhibées, en 1872, à la réunion annuelle de l'Association britannique pour le progrès des sciences. Il s'y révèle toute une série de déformations qui métamorphosent graduellement un visage humain en un croissant couché sur la pointe d'une flèche : n'eût été la présence des formes intermédiaires, jamais l'on n'aurait pu admettre ou même soupçonner la parenté des deux termes extrêmes.

Quand le symbole est composé de plusieurs images réunies, rien ne s'oppose à ce qu'il garde sa physionomie d'ensemble, alors cependant qu'un ou plusieurs de ses élémens constitutifs se modifient pour mieux répondre aux traditions religieuses, aux préférences nationales, voire aux particularités géographiques d'un nouveau milieu. C'est ainsi que le lis, comme le remarque M. de Gubernatis dans sa *Mythologie des plantes*, a pris la place du lotus dans les combinaisons symboliques empruntées par l'Occident à l'Orient. Un des exemples les plus caractéristiques de ces variations locales, combinées avec la persistance du type, nous est offert par les représentations figurées des arbres sacrés, où l'on croit reconnaître l'arbre de la vie mentionné également dans les traditions des Aryas et des Sémites. Dès la plus haute antiquité, les Chaldéens lui avaient attribué l'aspect du dattier, quelquefois garni d'une vigne grimpante ou d'une asclépiade analogue à la plante productrice du *soma* chez les Hindous. Les Assyriens en firent un arbre tout de convention où les feuilles du palmier se marient aux fruits d'un conifère et où des cornes de bouquetin forment comme un chapiteau au tronc. Les Phéniciens exagérèrent encore le caractère artificiel de cette représentation en greffant sur les branches la fleur du lotus. Les Grecs eux-mêmes l'introduisirent dans leur ornementation sous la forme abréviative de la palmette ou de l'acanthe. Quant aux Perses, ils l'adoptèrent avec la physionomie conventionnelle que lui avaient imprimée les Assyriens, et il se répandit ainsi jusque dans l'Inde, où les bouddhistes lui substituèrent le figuier sacré du Bouddha. D'autre part, les

Perses le léguèrent aux Arabes, qui, en le dépouillant de sa signification religieuse, le maintinrent comme ornement dans la décoration de leurs bijoux et de leurs étoffes. Enfin, parvenu en Europe pendant le moyen âge, avec des étoffes d'origine orientale, il fut reproduit parmi les sculptures de certaines églises, où il représente tantôt l'arbre de la croix, tantôt, par une curieuse rencontre, l'arbre de vie des traditions bibliques. Dans toutes ces variations d'un même thème, la plante ne constitue qu'une partie du symbole. Ce qui complète et caractérise celui-ci, c'est la présence de deux personnages « affrontés, » génies, démons, animaux sauvages ou fantastiques, monstres mi-bêtes et mi-hommes, entre lesquels l'arbre sacré dresse sa tige ou étale ses branches. Il n'en faut pas davantage pour établir la filiation de cette image complexe qui met en rapport, à travers plusieurs milliers d'années, les cylindres de la Chaldée avec les médailles des pagodes javanaises, les chapiteaux grecs du Didyméon avec les tympans chrétiens du Calvados et du Gloucestershire.

Une cause fréquente d'altération à laquelle on n'a peut-être pas accordé jusqu'ici assez d'attention dans l'étude des symboles, c'est l'attraction que certaines figures exercent les unes sur les autres. Nous pouvons presque énoncer, sous forme de loi, que quand deux symboles expriment la même idée ou des idées voisines, ils manifestent une tendance à se combiner de façon à engendrer un type intermédiaire. Faute d'avoir compris qu'un symbole peut ainsi se relier à plusieurs figures fort différentes de provenance et même d'aspect, combien d'archéologues ont perdu leur temps à se disputer sur les origines d'une image ou d'un signe que chacune des parties avait raison de rattacher à un antécédent distinct, — comme ces chevaliers légendaires qui rompaient une lance pour la couleur d'un bouclier à deux teintes, dont l'un voyait seulement la face et l'autre le revers!

Les exemples de ces véritables transmutations symboliques sont trop nombreux pour être énumérés ici. En voici un à la fois simple et saillant: la roue, qui a le double avantage d'avoir une forme circulaire et d'impliquer l'idée du mouvement, est un des symboles les plus fréquens du soleil. Là où cet astre a été également symbolisé par une fleur épanouie, on a fréquemment cherché à fondre les deux images. C'est ainsi que, dans les bas-reliefs de l'Inde bouddhique, on trouve des roues dont les rais sont remplacés par des pétales de lotus, alors que, dans l'île de Chypre, certaines monnaies portent des roses dont les feuilles sont circonscrites par des rayons tordus ou même disposées en forme de

roue. Ajoutons que l'amulette par excellence des Gaulois, la « rouelle » solaire, fournit aisément, à l'avènement du christianisme, le *chrisme* ou monogramme du Christ (X et P entrelacés) par la simple adjonction d'une boucle (1). De même, en Égypte, le chrisme fut ramené à la croix ansée ou clé de vie par toute une série de transformations qu'on a retrouvées dans les inscriptions de l'île de Philée.

Il n'est pas même nécessaire que les symboles ainsi combinés aient originairement possédé la moindre analogie de formes. Certes, il n'y a pas beaucoup de traits communs aux diverses images du soleil dans la vallée du Nil, quand on se le représentait, suivant les districts, comme un disque rayonnant, un épervier, un bouc, etc. Cependant les Égyptiens non-seulement réussirent à condenser toutes ces figures dans le globe ailé de leurs pylônes et de leurs corniches, mais ils trouvèrent encore moyen de donner à cet étrange amalgame les allures d'un autre animal solaire, le scarabée volant. Quand le globe ailé passa d'Égypte en Asie, les Assyriens à leur tour emboîtèrent dans le disque égyptien l'image de leur dieu Assour qu'ils se figuraient sous les traits d'un génie ailé, et il n'y a pas jusqu'à l'antique oiseau sacré de la Chaldée qui, selon M. J. Menant, n'aurait contribué à former chez les Mésopotamiens le type définitif de leur disque ailé. — Certaines monnaies de l'Asie-Mineure nous font bien saisir les différens procédés à l'aide desquels peuvent ainsi se combiner deux symboles, sinon même les principales étapes de l'opération par laquelle ils en procréent un troisième. Le soleil était quelquefois symbolisé en Asie-Mineure par un triscèle, c'est-à-dire par un disque autour duquel rayonnent trois jambes soudées par la cuisse; d'autres fois, il y était représenté, comme en Égypte, par des animaux, tels que le lion, le sanglier, l'aigle, le dragon, le coq. Une monnaie d'Aspendus en Pamphylie présente le coq placé dans le champ, à côté du triscèle; d'autres pièces de même provenance montrent le triscèle superposé ou plutôt collé au corps de l'animal, sans que celui-ci en perde sa physionomie naturelle. Enfin, dans une monnaie lycienne du British-Museum, les deux symboles, d'abord juxtaposés, puis soudés, se sont littéralement fondus l'un dans l'autre : les trois jambes du triscèle se sont métamorphosées en trois têtes de coq qui se groupent de la même façon autour d'un centre. On songe involontairement ici aux représentations de personnages suc-

(1) M. Gaidoz, dans son livre sur *le Dieu gaulois du soleil et le Symbolisme de la roue*, définit le chrisme : « une roue à six rais sans la circonférence et avec une boucle au sommet de la haste du milieu. » — Il convient d'ajouter que, même dans les catacombes, le chrisme est parfois inscrit dans un cercle.

cessivement dessinés dans des attitudes diverses sur ces disques de carton qu'on fait rapidement tourner à la main pour obtenir l'illusion d'une image unique douée d'un mouvement propre.

Le plus souvent, le syncrétisme symbolique est conscient et prémédité, soit qu'il s'agisse de réunir, pour plus d'efficacité, dans un talisman unique, les attributs de plusieurs divinités, soit qu'on veuille affirmer, par la fusion des symboles, l'unité des dieux et l'identité des cultes. Tels étaient ces talismans, nommés *panthées*, où les gnostiques essayaient de condenser les symboles divins fournis par les principales religions du temps. On peut citer également, dans un ordre d'idées plus élevé, le symbole adopté par les brahmaïstes de la Nouvelle-Dispensation, cette secte hindoue, dont j'ai déjà entretenu les lecteurs, qui a la prétention de fusionner tous les cultes actuels de l'Inde dans une religion nouvelle, exclusivement fondée sur la conscience et la raison (1). Le fronton de leurs temples porte une figure où la syllabe mystique des brahmanes, *aum*, s'entrelace avec le croissant des musulmans, le trident des sivaïtes et la croix des chrétiens. Toutefois il arrive fréquemment que cette confusion de symboles n'a rien de systématique. A force de reproduire certaines formes, l'œil et la main paraissent se les être assimilées au point de n'en plus pouvoir secouer l'obsession, quand ils s'attaquent à des thèmes nouveaux. Il y a tel symbole, gravé sur des gemmes phéniciennes ou peint sur des vases cypriotes, qui rappelle tout ensemble le disque ailé de l'Asie, l'arbre sacré des Assyriens et certains exemplaires du foudre grec. On ne peut feuilleter la description des bas-reliefs bouddhiques de Boro-Boudour, dans l'île de Java, publiée par les soins du gouvernement hollandais, sans être frappé, presque à chaque page de l'atlas, par l'apparition de quelque figure bizarre qui offre à la fois certaines réminiscences du lotus hindou, des cornes assyriennes, du foudre grec, du figuier bouddhique et du globe égyptien aux uræus. La symbolique orientale est, d'ailleurs, restée coutumière de ces mélanges hétéroclites. Un des auteurs qui connaît le mieux les arts industriels de l'Inde contemporaine, sir George Birdwood, a montré récemment que dans l'art hindou, où tous les détails ont une portée symbolique, certains thèmes décoratifs se combinent et s'échangent avec le sans-façon du rêve, sans égard pour la distinction du règne végétal et animal, du monde organique et inorganique.

(1) Voir, dans la *Revue* du 15 septembre 1880, *le Cinquantième anniversaire du brahma Somaj*.

III.

Dans la plupart des exemples que j'ai cités, il est facile de découvrir par quelles voies le symbole s'est transmis d'un peuple à l'autre. Sous ce rapport la migration des symboles relève directement de ce qu'on peut nommer l'histoire des relations commerciales. Quelle que soit, entre deux figures symboliques, trouvées chez des peuples d'origine distincte, la ressemblance de forme et même de signification, il convient, avant d'en affirmer la parenté, d'établir la probabilité ou du moins la possibilité de relations internationales qui aient pu leur servir de véhicule. Ce point démontré, il restera à chercher qui a été l'emprunteur et qui le prêteur. Ainsi, pourquoi ne seraient-ce pas les Hindous qui auraient communiqué le foudre à la Mésopotamie, les Phéniciens qui auraient reçu des Grecs le caducée? C'est ici surtout qu'apparaissent nos avantages sur les précédentes générations. Il fut un temps où l'on pouvait indistinctement placer dans l'Inde l'origine des dieux, des mythes et des symboles répandus sur toute la surface du vieux monde, un autre où l'on aurait été mal reçu de ne pas reporter à la Grèce l'honneur de toutes les créations intellectuelles et religieuses ayant quelque valeur morale ou artistique. Mais les recherches poursuivies depuis un demi-siècle ont constitué désormais sur des bases positives l'histoire ancienne de l'Orient, et celle-ci à son tour nous a permis de replacer à leur véritable plan, dans la perspective des âges, les principaux foyers de culture artistique qui ont réagi les uns sur les autres depuis les débuts de la civilisation.

On peut différer d'opinion sur le point de savoir si le chapiteau ionique a emprunté ses volutes aux cornes de l'ibex ou aux pétales entr'ouverts du lotus. On peut même discuter si l'Ionie l'a directement reçu de Golgos sur les vaisseaux des Phéniciens ou de Ptérium avec les caravanes de l'Asie-Mineure. Mais quiconque en a constaté la présence sur les monumens de Khorsabad et de Koyoundjik ne se refusera plus à placer en Mésopotamie le point de départ de sa marche vers la mer Égée. Ce n'est là qu'un exemple des types et des motifs dont le développement a dû sans doute son importance aux inspirations autonomes du génie grec, mais dont les origines doivent néanmoins se chercher en Phrygie, en Lycie, en Phénicie et même au-delà, dans les vallées du Tigre, de l'Euphrate et du Nil. Dans l'Inde également, les plus anciens pro-

duits de la sculpture et de la gravure, — là où ils n'attestent pas une influence directe de l'art grec, comme dans les bas-reliefs bouddhistes de Yousoufzaï et dans les scènes bachiques de Mathura, — se rattachent aux monumens de la Perse par l'adoption de motifs en quelque sorte classiques dans l'architecture persépolitaine, tels que ces chapiteaux formés par des animaux tantôt affrontés, tantôt adossés, qui sont comme une signature plastique, dans le premier cas, de l'Assyrie, dans le second, de l'Égypte. En réalité, — qu'on parte de la Grèce ou de l'Inde, voire de la Libye, de l'Étrurie ou de la Gaule, — on finit toujours, d'étape en étape, par aboutir à deux grands centres de diffusion artistique partiellement irréductibles l'un à l'autre : l'Égypte et la Chaldée, avec cette différence que, vers le VIIIe siècle avant notre ère, la Mésopotamie s'est mise à l'école des Égyptiens, tandis que l'Égypte ne s'est jamais mise à l'école de personne. Or, non-seulement les symboles, comme nous l'avons constaté plus d'une fois au cours de cette étude, ont suivi les mêmes routes que les thèmes purement décoratifs, mais encore ils se sont transmis de la même façon, dans les mêmes temps, et, pour ainsi dire, dans la même proportion. Je suis loin de contester qu'il n'y ait eu, chez presque tous les peuples, des centres de création symbolique indépendans et autonomes. Mais à côté des types autochtones, nous trouvons partout les apports d'un puissant courant qui a ses origines plus ou moins lointaines dans le symbolisme des rives de l'Euphrate et du Nil. Pour tout dire, les deux ordres d'importations sont si connexes qu'en faisant l'histoire de l'art on fait en grande partie l'histoire des symboles ou du moins de leurs migrations, comme on peut s'en convaincre dans les belles études que MM. Perrot et Chipiez ont consacrées à l'histoire de l'art antique.

Il y a toutefois, dans les recherches relatives aux symboles, cette distinction à observer que la forme n'y est pas tout. C'est l'intention qui fait le symbole, et par là le symbolisme relève de la psychologie, en même temps que son histoire mérite une place à part dans le tableau général du développement de la culture humaine. A ce point de vue, nous avons encore à dire un mot d'autres migrations : celles où un symbole passe, non plus d'un pays à un autre, mais, sur le même sol, d'une religion à celle qui lui succède. Dans le cas le plus fréquent, c'est la pression populaire qui introduit dans le nouveau culte des symboles consacrés par une longue vénération. Quelquefois ce sont les novateurs eux-mêmes qui profitent des avantages offerts par le symbolisme pour dissimuler, sous l'antiquité de la forme, la nouveauté de la doctrine, et, au besoin, pour transformer en alliés des emblèmes ou des traditions qu'ils

sont impuissans à extirper de front. Est-il besoin de rappeler Constantin choisissant pour étendard ce *Labarum* qui pouvait être revendiqué à la fois par le culte du Christ et par celui du Soleil? Il est curieux de trouver la même politique attribuée au premier roi chrétien de la Norvège. Suivant un vieux chant des îles Shetland, Hakon Adalsteinfostri, forcé de boire à Odin, dans un banquet officiel, traça rapidement sur la coupe un signe de croix, et, comme ses convives lui en faisaient le reproche, il leur dit que c'était le signe du marteau de Thor. Nous savons, en effet, que dans les pays germaniques et scandinaves, la croix du Christ s'est plus d'une fois dissimulée sous la forme du marteau à deux têtes, comme en Égypte elle revêtit, dans plus d'une inscription, l'aspect de la clé de vie.

Ces adaptations symboliques ont été surtout fréquentes dans le bouddhisme, qui ne s'est jamais gêné pour accepter les symboles et même les rites des religions antérieures ou voisines. Dans certains de ses sanctuaires, il a été jusqu'à sculpter les cérémonies du culte rendu par les indigènes de l'Inde au soleil, au feu, aux serpens, en rattachant ces rites à ses propres traditions. La roue solaire devint ainsi la roue de la loi; l'arbre sacré représenta l'arbre de la science sous lequel Çakya-Mouni atteignit l'illumination parfaite; le serpent *naga* à sept têtes fut transformé en gardien de l'empreinte laissée par les pieds de Vishnou, elle-même désormais attribuée au Bouddha, etc. Il y a quelques années on découvrit à Bharut les restes d'un sanctuaire bouddhique où des bas-reliefs reproduisaient des emblèmes et des scènes religieuses, avec des inscriptions qui leur servaient de légende ou plutôt d'étiquette. A cette nouvelle, la joie fut grande parmi les archéologues anglo-indiens. On allait donc posséder une interprétation des rites et des symboles bouddhiques, formulée, par les bouddhistes eux-mêmes, un ou deux siècles avant notre ère. Il fallut malheureusement en rabattre, quand un examen plus minutieux fit reconnaître qu'on avait là tout simplement un ancien temple du soleil, ultérieurement accaparé par les bouddhistes. Ceux-ci s'étaient contentés de mettre sur les représentations figurées du culte solaire des inscriptions qui les rattachaient à leur propre foi.

On est allé jusqu'à dire que les religions changeaient, mais que le culte restait le même. Ainsi formulée, la thèse est trop absolue; mais il est certain que chaque religion conserve, dans ses rites et ses symboles, des survivances de toute la série des religions antérieures. Et il n'y a pas de grief à lui en faire. L'important, ce n'est pas l'outre, c'est le vin qui s'y verse; ce n'est pas la forme, c'est l'idée qui l'anime et qui la dépasse. Quand les chrétiens et les boud-

dhistes concentraient sur l'image de leur Maître respectif les principaux attributs du Soleil, à commencer par ce nimbe dont le prototype remonte aux auréoles gravées sur les monumens chaldéens, entendaient-ils rendre hommage à l'astre du jour? En réalité, ils prétendaient uniquement reporter sur la physionomie vénérée de leur fondateur le symbole qui non-seulement a formé, de temps immémorial, une image de la gloire céleste, mais qui encore caractérisait d'une façon spéciale, dans les cultes contemporains, la personnification la plus haute de la divinité. Il faut se rappeler la réponse d'un Père de l'Église à ceux qui accusaient les chrétiens de fêter le jour du soleil : « Nous solennisons ce jour, non, comme les infidèles, à cause du soleil, mais à cause de Celui qui a fait le soleil. » Constantin allait plus loin encore lorsqu'il composait, pour être récitée le dimanche par les légions, une prière qui pouvait satisfaire à la fois, selon la remarque de M. V. Duruy, les adorateurs de Mithra, de Sérapis, du Soleil et du Christ. Le symbolisme peut s'allier aux tendances les plus mystiques, mais, à l'instar du mysticisme lui-même, il est un puissant auxiliaire du sentiment religieux contre l'immobilité du dogme et la tyrannie de la lettre. M. Anatole Leroy-Beaulieu a montré, ici même, comment en Russie, grâce à l'interprétation symbolique des textes et des cérémonies, le ritualisme conservateur des vieux-croyans a pu aboutir à la liberté des doctrines et, dans certains cas, à un complet rationalisme, sans rompre avec les formes traditionnelles du christianisme et même de l'Église orientale.

Il arrive une heure où les religions qui font une large part au surnaturel se trouvent en conflit avec le progrès des connaissances et surtout avec la foi croissante à un ordre rationnel de l'univers. Le symbolisme leur offre alors une voie de salut dont elles ont plus d'une fois profité pour marcher avec leur temps. Si nous prenons les peuples au degré inférieur du développement religieux, nous trouvons chez eux des fétiches, c'est-à-dire des êtres et des objets arbitrairement investis de facultés surhumaines, — ensuite, des idoles, qui sont des fétiches taillés à la ressemblance de l'homme ou de l'animal; — mais nous n'y découvrons guère de symboles, car ceux-ci impliquent à la fois le désir de représenter de l'abstrait par du concret et la conscience qu'il n'y a pas d'identité entre le symbole et la réalité ainsi représentée. Quand l'esprit s'ouvre à la notion de dieux abstraits ou invisibles, il peut conserver sa vénération à ses anciens fétiches, désormais regardés comme les signes représentatifs des divinités. Enfin, quand on arrive à concevoir un Dieu suprême, dont les anciennes divinités sont simplement les ministres ou les hypostases, ces antiques représentations figurées peuvent encore jouer un rôle, à condition d'être mises en rapport avec

les qualités ou les attributs de l'Être supérieur en qui se résout le monde divin. C'est l'évolution dont les traces s'observent presque partout dans le polythéisme antique. De leur côté, les dogmes et les sacremens peuvent toujours être ramenés par le symbolisme à une interprétation en harmonie avec les progrès de la conscience et de la raison. C'est la tâche à laquelle s'est vouée, — depuis Schelling et Hegel en Allemagne, Coleridge et Maurice en Angleterre, — une fraction notable de la théologie protestante, avec un succès qui eût été sans doute plus grand si cette école n'avait rompu avec les droits de la vérité historique, en s'obstinant à projeter dans le passé des interprétations inspirées par le présent.

On peut concevoir un état religieux où tous les cultes deviendraient purement symboliques. Rien ne les empêcherait de conserver avec un soin pieux les rites et les traditions de leur héritage; seulement ils en feraient surtout les symboles des vérités communes à toutes les religions, et, par suite, ils pourraient se traiter les uns les autres, — comme on le voit entre les rites de certaines églises, — en formes locales et également légitimes de la religion universelle.

Un pareil syncrétisme semble, à première vue, fort éloigné de nous. Il impliquerait l'aveu que toutes les religions ont leur part de la vérité, mais qu'aucune ne la possède tout entière. Or tel n'est guère le langage des grandes Églises contemporaines, à commencer par celles qui nous touchent de plus près. Cependant, il faut observer que, en pratique, leurs adeptes vivent entre eux comme si la divergence de doctrines se réduisait à une diversité de symboles. Parfois on voit même leurs chefs respectifs, — fait inouï aux siècles précédens, — coopérer, sur un pied d'égalité, à des œuvres de philanthropie ou de paix sociale, comme s'ils reconnaissaient que la charité et la justice offrent un terrain commun à l'activité religieuse. Enfin, l'attribution d'une valeur relative, — ou symbolique, ce qui est la même chose, — à tous les cultes indistinctement sert désormais de base aux rapports normaux de l'État avec les Églises dans les pays qui s'inspirent du droit moderne. Que cette notion, déjà ancrée dans nos lois et dans nos mœurs, se fasse accepter par les consciences, et, pour la première fois dans l'histoire, le monde pourra jouir d'une paix religieuse, fondée non sur l'unité des formes et des formules, mais sur l'admission de ce que toutes les religions renferment de vrai et de fécond sous la variété des symboles.

GOBLET D'ALVIELLA.

ÉTUDES

D'HISTOIRE RELIGIEUSE

LE CHRISTIANISME ET L'INVASION DES BARBARES.

III[1].

LE LENDEMAIN DE L'INVASION.

Parmi les raisons qu'on donne ordinairement pour prouver que l'Église était médiocrement attachée à la domination romaine et qu'elle n'a pas dû faire beaucoup d'efforts pour la défendre, il y en a une dont nous n'avons encore rien dit et qui mérite pourtant d'être discutée. On fait remarquer avec quelle facilité elle a pris son parti des événemens et comme elle s'est vite accommodée des régimes qui ont succédé à l'empire, quoiqu'ils n'eussent rien de fort agréable, et l'on en tire la conséquence qu'elle l'a très peu regretté. Quelquefois même on va plus loin, et, comme on croit pouvoir juger de ses dispositions de la veille par sa conduite du lendemain, on conclut, du bon accueil qu'elle a fait aux barbares, qu'elle désirait les voir venir et qu'elle les a peut-être appelés.

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier et du 1er mars.

Pour traiter à fond cette question et connaître exactement la part que l'Église a dû prendre à leur établissement dans l'empire, il faudrait étudier en détail toute l'histoire du ve siècle. Cette étude, qui ne serait pas aisée, nous entraînerait beaucoup trop loin. Heureusement nous pouvons nous borner. Il nous suffira, pour nous former une opinion, de comparer entre eux trois écrivains importans de cette époque, qui se sont succédé dans l'intervalle d'un demi-siècle, saint Augustin, dans ses derniers écrits, Paul Orose et Salvien. Ils ont assisté aux progrès de l'invasion et nous les font suivre pas à pas. Ils nous montrent les dispositions de l'Église à chaque phase de la lutte et par quels sentimens elle a passé à mesure que s'affermissait le succès des barbares. Il me semble que nous verrons, en les lisant, qu'elle leur était d'abord contraire, et les motifs qu'elle a dû avoir pour leur devenir plus tard favorable.

I.

Pendant que saint Augustin continuait d'écrire *la Cité de Dieu* et de répondre aux reproches des païens, les événemens suivaient leur cours. La prise de Rome, qui avait semblé le couronnement de tous les désastres passés, n'était, en réalité, que le prélude de plus grands malheurs. L'empire étant ouvert aux frontières, tous les barbares avaient passé. Ils retrouvaient, sur leur route, ceux de leurs frères qu'on avait eu l'imprudence d'établir dans les pays déserts pour les repeupler; ils se recrutaient, à l'occasion, des mécontens qui ne voulaient pas ou ne pouvaient plus payer l'impôt, et tous ensemble couraient les provinces. Saint Jérôme, qui suivait de loin, avec une anxiété de Romain et de lettré, ces victoires de la barbarie, en a tracé d'effrayans tableaux. Il dépeint les Vandales, les Sarmates, les Alains, les Gépides, les Hérules, les Saxons, les Burgondes, les Allemands ravageant la Gaule et l'Espagne, qu'on n'essaie plus de défendre; les fidèles massacrés dans les églises, « les saintes veuves et les vierges consacrées au Seigneur devenues la proie de ces bêtes furieuses, les évêques emmenés captifs, les prêtres tués, les autels détruits, les reliques des martyrs jetées au vent; la misère régnant partout où passent les barbares, et ceux que le glaive épargne moissonnés par la faim. »

Il n'est pas douteux que la nouvelle de ces désastres n'ait déchiré l'âme de saint Augustin. Dans sa correspondance, toute consacrée aux grandes questions religieuses, il en parle le moins qu'il peut. On dirait qu'il lui répugne d'y toucher. Un fidèle lui ayant demandé d'écrire un livre de consolation à propos des malheurs

publics, il se contente de répondre : « A de tels maux, il faut de longs gémissemens, plus que de longs ouvrages. » Il craint, sans doute, qu'à les trop déplorer on ne réveille la fureur des païens, qui sont toujours prêts à s'en faire une arme contre le christianisme. Mais, sous la froideur apparente des paroles, on sent l'émotion du cœur. Sa conduite, dans ces années difficiles, a toujours été celle d'un ardent patriote, et sa fidélité pour le prince, qu'il ne sépare pas de la patrie, ne s'est pas démentie un instant. Il ne se donne jamais le plaisir facile et dangereux de blâmer des mesures fâcheuses quand elles ont mal tourné et qu'il n'est plus temps de les prévenir. Il se garde bien d'affaiblir l'autorité publique, déjà très ébranlée, par des reproches inutiles (1). Il veut garder toutes les forces intactes pour le danger qui menace. Quand il est venu, il rappelle à tous leur devoir, il conseille et anime la résistance, il essaie par tous les moyens de rendre courage aux désespérés.

Il est vrai que ce défenseur de l'empire a quelquefois une manière de parler du passé de Rome qui pourrait faire croire qu'il en était plutôt un ennemi. Pour un Rutilius, pour un Symmaque, tout en est sacré, et ils ne souffrent pas qu'on en plaisante. Saint Augustin ne se croit pas tenu à tant de réserve. Il admire beaucoup les vieux Romains, mais il les juge. Nous avons vu qu'il blâme leur ambition, qu'il les accuse d'avoir fait la guerre sans motifs raisonnables, et que cette fameuse conquête du monde ne lui paraît, en somme, qu'un brigandage en grand, *grande latrocinium* (2). Il trouve aussi, dans cette vieille histoire, beaucoup de fables qui blessent sa foi. On comprend bien qu'il lui soit impossible d'admettre sans exception tous les miracles dont les anciens entouraient les origines et les premières années de Rome. Après tout, il ne faisait, en s'en moquant, que dire tout haut ce que beaucoup pensaient tout bas. On ne se gênait guère, dans ce monde sceptique et léger, pour sourire des rendez-vous que la nymphe Égérie donnait à son bon ami Numa, près de la porte Capène. Seulement, un magistrat, tant qu'il était revêtu de la robe prétexte, croyait de sa dignité d'avoir l'air d'y ajouter foi. Le christianisme se moqua de ces apparences de respect et mit le mensonge officiel à jour, voilà tout. On avait alors tant de raisons sérieuses d'être attaché à la domination romaine, qui maintenait la paix du monde et sauvait la civilisation,

(1) Une seule fois saint Augustin a parlé sévèrement d'un acte de l'autorité impériale. Un de ses amis, le comte Marcellinus, qui l'avait aidé dans l'affaire des Donatistes, venait d'être jugé et exécuté à la suite d'intrigues de cour, pour des crimes imaginaires. Saint Augustin en fut très affligé; mais, même en cette occasion, son blâme n'est pas remonté jusqu'à l'empereur.

(2) C'est du reste à peu près ce que Tacite fait dire à Galgacus. Le chef Breton n'hésite pas à traiter les Romains de *Ravageurs de l'univers*.

qu'on pouvait bien se permettre de plaisanter en passant de ces vieilles fables sans être accusé de la compromettre.

Mais voici un reproche plus grave. Un Romain était persuadé que Rome ne périrait pas; c'était comme un dogme de son patriotisme. Au contraire, pour un chrétien, il ne peut pas y avoir de ville éternelle. Le poète Juvencus exprime les principes de sa religion lorsqu'au début de son *Histoire évangélique,* il affirme que tout ce qui est sous le ciel doit finir et qu'il n'en excepte pas Rome :

Immortale nihil mundi compage tenetur,
Non orbis, non regna hominum, non aurea Roma.

On sait que les premiers chrétiens, pendant plusieurs générations, ont vécu dans l'attente et dans l'espoir du jour terrible qui, en détruisant tous les empires, devait leur ouvrir les portes de l'immortelle Jérusalem. Il est aisé de se figurer quelle colère un Romain devait éprouver quand il entendait exprimer ce qui lui semblait un vœu impie. C'est pour le coup qu'il se croyait en droit de dire que des gens qui annonçaient d'avance et souhaitaient la ruine de leur pays ne pouvaient être que des ennemis publics. Nous allons voir comment saint Augustin échappe tout à fait à ce reproche.

Au IIe siècle, les chrétiens, dont l'attente avait été souvent trompée, qui commençaient à s'habituer à vivre et y prenaient goût, ne songèrent plus autant au dernier jour. D'ailleurs, l'empire semblait alors florissant, et il n'y avait pas lieu de craindre ou d'espérer une catastrophe soudaine. Mais lorsque les temps devinrent plus sombres, la vieille croyance reparut. A chaque défaite qu'ils apprenaient, les chrétiens pieux, nourris des traditions du passé, se demandaient, comme leurs prédécesseurs, si la fin n'était pas venue. Huit ans après la prise de Rome, au milieu des ravages des barbares, les populations furent épouvantées par une éclipse de soleil, suivie d'une sécheresse qui fit mourir de faim beaucoup d'hommes et d'animaux. Un fidèle nommé Hésychius crut voir dans ces calamités l'accomplissement de ces paroles de saint Luc : « Il y aura des signes sur le soleil, la lune, les étoiles ; et les hommes, sur la terre, seront dans les tribulations. » Il en conclut que la fin du monde était prochaine, et il écrivit à saint Augustin pour lui demander ce qu'il en pensait. Saint Augustin pensait que l'opinion d'Hésychius, si on la laissait se répandre, pouvait paralyser le courage de ceux qui combattaient encore pour l'empire. A quoi bon, se diraient-ils, tenter des efforts qui ne devaient servir de rien? Pourquoi prendre la peine de résister aux ennemis, de défendre sa vie ou

sa fortune, puisque tout allait finir? Il n'y avait plus, dans cette extrémité, qu'à se résigner, attendre et laisser tranquillement les barbares s'établir où ils voudraient. C'est ce qu'un patriote comme Augustin ne pouvait supporter. Il répondit donc à Hésychius par une lettre qui, comme les autres, a dû courir le monde et raffermir quelques courages ébranlés. Il y montre, par une discussion serrée, qu'il n'y a pas lieu de croire que les derniers jours soient arrivés; quoi que prétende Hésychius, les conditions exigées par les livres saints ne sont pas toutes remplies, et il manque quelques-uns des signes auxquels on doit en reconnaître l'approche. Est-il vrai, par exemple, que l'empire soit perdu sans remède, comme on le suppose? Il est fort maltraité, sans doute; mais sa situation était au moins aussi mauvaise sous l'empereur Gallien, quand il ne restait plus une province fidèle et que l'ennemi était au cœur de l'Italie. Et pourtant les barbares ont été vaincus, les provinces ramenées et les frontières reconquises. L'empire s'est relevé de sa ruine; et après un siècle et demi, qui n'a pas été sans gloire, il existe encore. Pourquoi veut-on que ce qui s'est fait une fois ne puisse pas recommencer?

Ainsi saint Augustin garde l'espérance, et surtout il ne veut pas qu'on se décourage autour de lui. Si la catastrophe est inévitable, ce qu'il ne croit pas, il faut virilement s'y préparer par la prière et les bonnes œuvres; mais, en attendant, on doit faire comme si elle ne devait pas venir, et ne négliger aucun des devoirs de la vie. Pendant une absence qu'il avait faite, ses clercs, paralysés par ce qu'ils entendaient dire de l'ennemi qui menaçait, s'étaient relâchés de leurs fonctions ordinaires; ils avaient oublié de vêtir les pauvres. « Gardez-vous, leur écrivit-il, de vous laisser abattre et épouvanter par l'ébranlement de ce monde. Non-seulement vous ne devez pas diminuer vos œuvres de miséricorde, mais il faut en faire plus que de coutume. De même qu'en voyant chanceler les murs de sa maison, on se retire en toute hâte vers les lieux qui offrent un solide appui, ainsi les cœurs chrétiens, s'ils sentent venir la ruine de ce monde, doivent s'empresser de transporter tous leurs biens dans le trésor des cieux. »

Le danger pourtant se rapprochait. Les Vandales, après avoir ravagé l'Espagne, passèrent le détroit, et la guerre se trouva ainsi portée tout près d'Hippone. Saint Augustin, qui tremblait pour son église, crut devoir prendre ses précautions; et d'abord il voulut désigner celui qui devait lui succéder. Il savait que le choix d'un évêque n'allait pas toujours sans discussions et sans querelles. Pour éviter des dissentimens fâcheux, il jugea utile de faire connaître à son peuple le prêtre qu'il avait choisi et d'obtenir d'avance son

assentiment. Nous avons le récit de l'assemblée qui se tint à cette occasion dans l'église de la Paix d'Hippone, le 26 septembre de l'an 426. C'est un procès-verbal en forme, tout à fait semblable aux actes officiels, rédigé par les sténographes (*notarii*) de l'église, et signé par les principaux assistans. Il nous met la scène sous les yeux, comme elle s'est réellement passée. L'évêque est dans sa chaire épiscopale, élevée de quelques marches au-dessus du sol, au fond d'une abside. Deux évêques, ses confrères, siègent à ses côtés; ils sont venus pour lui faire honneur et donner plus d'importance à la cérémonie. Ses prêtres sont rangés autour de lui; la foule, prévenue la veille qu'une grande question va être traitée, remplit la basilique. Saint Augustin prend la parole; il parle mélancoliquement de son grand âge : « Dieu l'ayant voulu, dit-il, je suis venu en cette ville dans la vigueur de la vie; j'étais jeune, et maintenant me voilà vieux. » Un malheur peut être vite arrivé; il est bon de le prévoir et de le prévenir. Pour épargner à son église les troubles qui pourraient la déchirer, quand elle aura perdu son évêque, il croit utile de désigner d'avance son successeur. Il va donc leur déclarer sa volonté, qu'il croit être celle de Dieu : il a fait choix du prêtre Héraclius. Ici, les acclamations de la foule l'interrompent; on lui souhaite une longue vie; on ne veut que lui pour père, pour évêque. Il reprend pour faire l'éloge de celui qu'il a nommé et demander au peuple de vouloir bien approuver son choix. Le peuple répond par ces acclamations qui étaient en usage dans le sénat de Rome, et probablement aussi dans les conseils de décurions des villes municipales. Ce sont des formules prononcées sans doute par quelque personnage important et qu'on reprenait en chœur un grand nombre de fois, d'après un rythme convenu. « Le peuple s'est écrié : « Nous vous rendons grâces de votre choix.» Cela a été dit seize fois. Ensuite le peuple a dit douze fois : « Que cela se fasse! » et six fois : « Vous pour père; Héraclius pour évêque. » Le dialogue se poursuit encore quelque temps. Saint Augustin veut qu'il n'y ait pas de surprise; il désire que l'assentiment du peuple soit sincère et complet. Il n'est satisfait qu'après l'avoir entendu redire vingt-cinq fois : « Que cela se fasse! il en est digne! » La cérémonie alors est achevée, et la pièce se termine par ces mots : « Le silence s'étant rétabli, Augustin, évêque, a dit : il est temps de remplir nos devoirs envers Dieu en lui offrant le sacrifice; durant cette heure de supplication, je vous recommande de ne vous occuper d'aucune de vos affaires particulières et de prier uniquement le Seigneur pour cette église, pour moi et pour le prêtre Héraclius. » Tel est ce procès-verbal important qui, sous sa forme officielle et froide, est si plein d'enseignemens pour nous.

Il nous montre à quel point l'Église était un gouvernement libre et populaire, le seul qui subsistât encore depuis que les rigueurs du fisc, faussant les institutions municipales, en avaient fait la plus dure des servitudes. C'est là que s'était retiré tout ce qui restait de force et de vie dans ce vieux monde épuisé.

Les précautions prises par l'évêque d'Hippone étaient sages ; le danger devenait tous les jours plus grand. Après avoir appelé les Vandales en Afrique, dans un moment de dépit, le comte Bonifacius, ramené par saint Augustin à son devoir, n'avait pas pu les en faire partir. Ils s'avançaient sans cesse, terribles pour les populations et le clergé catholiques, contre lesquels les donatistes, leurs alliés, les excitaient, et que d'ailleurs ils n'aimaient guère, en leur qualité d'ariens. La terreur était si grande à leur approche, surtout parmi les évêques et les prêtres, que beaucoup se demandaient s'ils devaient les attendre ou les fuir. Augustin fut consulté, comme on le faisait dans toutes les circonstances graves, et il n'hésita pas à répondre qu'il fallait rester. Sa lettre est assurément l'une des plus belles qu'il ait écrites : il discute avec une logique ferme et serrée, sans emportement, sans déclamation, d'un ton résolu, calme, presque froid, comme s'il ne s'agissait pas, pour lui et les autres, de risquer leur vie. Les timides ne manquaient pas de raisons, qui leur semblaient bonnes, pour justifier leur prudence. Le Christ n'avait-il pas dit à ses disciples : « Quand on vous persécutera dans une ville, fuyez dans une autre ? » N'était-ce pas obéir à ses préceptes que de faire comme beaucoup d'évêques espagnols, qui s'étaient mis à l'abri des barbares ? En veillant à leur salut, ils agissaient dans l'intérêt même des fidèles, auxquels ils conservaient leurs prêtres, et qui, d'ailleurs, s'ils les avaient vus se dévouer, pouvaient se croire obligés de partager leur sort, ce qui aurait amené une véritable dépopulation de catholiques. Saint Augustin répond victorieusement à tous ces sophismes. Il explique les passages des Écritures dont on a faussé le sens et en cite d'autres où le devoir des prêtres, en ces malheurs, est très nettement tracé. Il condamne sans ménagement les évêques d'Espagne, s'il est vrai qu'ils se soient conduits comme on le prétend. Quant aux fidèles, pour lesquels on prétend se conserver, on sait bien ce qu'ils souhaitent et la meilleure manière de leur être utile. « Dans ces calamités, les uns demandent le baptême, les autres la réconciliation ; tous veulent qu'on les console et qu'on affermisse leur âme par les sacremens. Si les ministres manquent, quel malheur pour ceux qui sortent de la vie sans être régénérés ou déliés ! Quelle affliction pour la piété de leurs parens, qui ne les retrouveront pas avec eux dans le repos de la vie éternelle ! Enfin, quels

gémissemens de tous et quels blasphèmes contre ceux qui les auront laissés seuls au dernier moment! Mais, si les ministres sont là, ils subviennent aux besoins de tous, selon les forces que Dieu leur donne. Nul n'est privé de la communion du corps du Christ, tous sont consolés et soutenus; on les exhorte à prier Dieu, qui peut détourner le péril, et à être prêts également pour la vie et pour la mort. S'il n'est pas possible que ce calice passe loin d'eux, que la volonté de Dieu soit faite : Dieu ne peut rien vouloir de mal. » Le devoir des pasteurs est donc tout tracé : ils ne doivent jamais se séparer des fidèles; « il faut qu'ils se sauvent avec eux, ou qu'avec eux ils subissent ce qu'il plaira au Père de leur envoyer. »

On pense bien que ce qu'il conseillait aux autres, il l'a fait lui-même. Quand les Vandales vinrent mettre le siège devant Hippone, il s'y enferma. Plusieurs évêques s'y trouvaient avec lui, entre autres le compagnon de sa jeunesse, l'ami de toute sa vie, le bon et sage Alypius, entre les bras duquel je suis sûr qu'il lui fut doux de mourir. Pendant quatre mois, on tint tête aux barbares. Augustin priait et travaillait sans relâche, se hâtant d'achever les œuvres qu'il avait commencées pour la défense de l'Église et animant les soldats et les chefs à la résistance. Il avait demandé à Dieu de le prendre avant que la ville ne succombât; il fut exaucé: ce n'est qu'après sa mort qu'elle fut forcée et brûlée par les Vandales.

Saint Augustin est donc mort Romain, comme il avait vécu. Jusqu'à la fin il a donné l'exemple du dévoûment à son prince et à son pays. A quelques misères que fut réduite sa ville épiscopale assiégée, nous ne voyons pas qu'il ait jamais conseillé de transiger avec l'ennemi. Quand même sa fidélité de patriote, qui était mise à de si rudes épreuves, aurait faibli, il me semble qu'au moment de se soumettre à Genséric, sa fierté de lettré se serait révoltée. Les souvenirs de sa jeunesse studieuse, ces années de travail qui s'étaient écoulées dans le commerce des grands orateurs et des grands poètes, les émotions de la vérité entrevue dans Platon et dans Cicéron, les larmes versées à la lecture de Virgile, tout ce passé d'études, que le christianisme avait recouvert sans l'effacer, ne lui permettaient pas de se faire à l'idée de vivre sous un roi vandale. Il ne croyait pas possible que cette culture de l'esprit, cette civilisation élégante dont vivait le monde, dont il avait joui plus qu'un autre, dût disparaître un jour devant la barbarie. Quoique la Bretagne, la Gaule, l'Espagne, fussent à peu près perdues pour les Romains, qu'il ne leur restât plus que trois villes en Afrique, j'imagine qu'il n'avait pas renoncé à ses espérances et qu'il devait redire aux amis qui entouraient son lit de mort ce qu'il écrivait,

quelque temps auparavant, dans la *Cité de Dieu :* « L'empire est éprouvé, il n'est pas détruit. Ne désespérons pas qu'il se relève; car qui sait la volonté de Dieu? *Romanum imperium afflictum est potius quam mutatum.* »

II.

Il fallut bien pourtant se résigner à croire qu'il était perdu. L'invasion avait pris cette fois un caractère nouveau. Ce n'était plus un torrent qui passe; les barbares songeaient à former des établissemens durables, et l'on ne pouvait plus espérer que, le flot écoulé, tout recommencerait comme auparavant. Les empereurs eux-mêmes semblaient comprendre cette situation et l'accepter. On ne voit pas qu'ils aient fait de bien grands efforts pour chasser les barbares des pays dont ils s'étaient emparés.

Qu'allaient devenir les anciens sujets de l'empire, que l'empire semblait abandonner à leur sort? Ils n'avaient guère le moyen de résister tout seuls, et ils étaient bien forcés de se soumettre. Ils ne l'ont pas fait pourtant du premier coup, et il leur a fallu quelque temps pour prendre leur parti de la ruine de l'empire. Cet état d'incertitude et d'hésitation par lequel ils ont passé, avant de se faire au régime nouveau, me paraît assez bien représenté par Orose.

L'Espagnol Paul Orose est un des écrivains dont l'étude est le plus utile à ceux qui veulent bien connaître cette époque. Ce n'est pas qu'il soit par lui-même un grand esprit et un observateur bien profond. Il était de ces gens qui naissent disciples; peu capable de donner une impulsion aux autres, mais très susceptible de la recevoir, il pouvait, en sous-ordre et bien dirigé, rendre de grands services. Le jour où un hasard mit Orose en présence de saint Augustin, sa vie fut fixée. Il nous a raconté que, pour fuir un danger qui le menaçait dans son pays, il s'était jeté dans un navire prêt à partir, sans même demander où il devait le conduire. Le navire aborda dans un port de l'Afrique, et c'est ainsi que saint Augustin et lui se rencontrèrent pour la première fois. Orose se fit son collaborateur dans les grandes luttes sur la Grâce, et alla combattre Pélage jusqu'en Orient. Nous avons dit comment il se chargea, à la demande de son maître, de composer l'*Histoire universelle*, qui devait servir de complément à *la Cité de Dieu.*

L'*Histoire* d'Orose, avec tous ses défauts, est un livre considérable où tout le moyen âge a puisé la connaissance du passé. Sa réputation a même survécu à la Renaissance, puisqu'il a eu vingt-six éditions au XVIe siècle. Pour se rendre compte de ce succès, il

faut songer que c'est la première histoire qui soit faite au point de vue chrétien. D'abord, Orose y donne une place importante aux Juifs, en leur qualité d'ancêtres du christianisme. Cette place, ils n'avaient aucun droit à l'occuper. Entre les grands empires, comme celui d'Assyrie, d'Égypte ou de Perse, qui occupent l'attention du monde, leur petit royaume disparaît; ils suivent docilement le sort des batailles, qui les fait à chaque fois la proie du vainqueur. Aussi n'est-il presque jamais question d'eux chez les historiens antiques. Au contraire, les écrivains chrétiens font de leur histoire le centre de toutes les autres; on dirait vraiment que le monde tourne autour d'eux; les plus grands rois et les plus puissantes nations semblent ne travailler que dans leur intérêt : « Dieu, dit Bossuet, s'est servi des Assyriens et des Babyloniens pour châtier son peuple; des Perses, pour le rétablir; d'Alexandre et de ses premiers successeurs pour le protéger; d'Antiochus l'illustre, pour l'exercer; des Romains, pour soutenir sa liberté contre les rois de Syrie, qui ne cherchaient qu'à le détruire. » Voilà une manière nouvelle de présenter l'histoire ancienne; Orose est l'un des premiers qui l'ait mise à la mode. Une autre innovation qui convient tout à fait à une histoire chrétienne, c'est le rôle qui est assigné à la Providence dans les affaires de l'humanité. La nouveauté ne consiste pas à dire d'une manière générale que Dieu mène le monde, — les stoïciens l'avaient soutenu bien avant le christianisme, — mais à vouloir montrer sa main dans chaque événement et à rendre compte des moindres détails par son intervention. Orose n'ignore rien; pour faire éclater le bon ordre que Dieu a mis en ce monde et la justice rigoureuse qu'il exerce, il faut que chaque action bonne ou mauvaise y soit aussitôt récompensée ou punie. C'est, par malheur, ce qui n'arrive pas toujours. Les faits contrarient plus d'une fois le système pieux d'Orose; mais il a des explications à tout, et grâce à ses argumens subtils, quelque tournure que prennent les événemens, la Providence paraît toujours s'en tirer à son honneur (1).

(1) Il faut voir par quels tours de force il a essayé de prouver que les princes qui ont persécuté le christianisme ont toujours mal fini. Il triomphe avec Néron et Valérien; mais Trajan le gêne un peu : comment expliquer qu'il ait remporté tant de victoires après avoir fait mourir saint Ignace? Il s'en tire en disant que sa punition a été de n'avoir pas d'enfans, tandis que Théodose, qui a protégé les chrétiens, en a laissé deux, qui lui ont succédé. — Hélas! ces enfans étaient Arcadius et Honorius! — Orose éprouve aussi quelque embarras de la mort misérable de Gratien, le disciple et l'ami de saint Ambroise, qui ne faisait rien que par ses conseils. Il ne trouve d'autre raison pour justifier la Providence, qui l'a laissé assassiner, que de rappeler qu'il a été bien vengé par Théodose, ce que Gratien aurait trouvé sans doute une compensation fort insuffisante. Bossuet, qui s'inspire souvent d'Orose, est beaucoup plus sage que lui, quand il dit :

Mais Orose ne se proposait pas seulement, quand il a composé son livre, d'apprendre l'histoire aux chrétiens. Nous avons vu qu'il avait un dessein particulier : il veut convaincre ses contemporains que les maux dont ils souffrent ne sont pas nouveaux et que, depuis la victoire du christianisme, le monde n'est pas plus malheureux qu'avant. C'est une tâche qu'il a reçue et dont il veut s'acquitter en conscience : « Vous m'aviez ordonné de le faire, *præceperas*, » dit-il à saint Augustin, et ce mot nous indique dans quelles conditions il a entrepris son ouvrage. Ne nous attendons pas à y trouver cet esprit de recherche impartiale et indépendante qui fait découvrir la vérité. Avant de se mettre à l'œuvre, son opinion était faite : il était décidé à ne voir, dans l'histoire du passé, que des calamités et des misères. Pour en trouver, et en grand nombre, il n'avait pas besoin de remonter, comme il l'a fait, jusqu'à la guerre de Troie ou aux Amazones; les temps historiques lui offraient assez de dévastations et de massacres pour prouver aux moins pessimistes que cette terre n'a jamais été un lieu de délices; c'est un point qu'on ne sera guère tenté de lui contester. On peut lui accorder aussi que nous supportons plus facilement les maux de nos devanciers que les nôtres et que les malheurs présens nous semblent toujours plus graves que ceux dont nous n'avons plus à souffrir. Cette observation, qui paraît d'abord assez banale et dont il serait difficile de nier l'exactitude, Orose la relève par une comparaison piquante qui prouve qu'il avait beaucoup couru le monde et fréquenté les méchantes auberges du temps : « Supposons, dit-il, que quelqu'un soit piqué, la nuit, par des insectes qui l'empêchent de dormir et qu'à ce propos il se rappelle les insomnies que lui a causées jadis une fièvre ardente. Sans aucun doute, le souvenir de la fièvre dont il a souffert autrefois lui fera moins de mal que la privation de sommeil qu'il endure en ce moment. Est-ce une raison de prétendre que les insectes sont plus à craindre que la fièvre? »

Mais il ne suffit pas à Orose d'établir que chaque époque a eu ses misères et qu'elles lui ont paru plus intolérables que celles des siècles précédens; il va plus loin et veut nous faire croire que ses contemporains ont tout à fait tort de se plaindre et qu'à tout prendre on ne vit jamais de siècle plus fortuné ; mais les preuves qu'il en donne sont fort contestables. C'est ainsi que, pour attester la prospérité générale, il affirme « que les villes sont pleines de

« A la réserve de certains coups extraordinaires où Dieu voulait que sa main parût toute seule, il n'est point arrivé de grand changement qui n'ait eu sa cause dans les siècles précédens. »

jeunes gens et de vieillards, » se mettant en contradiction directe avec les autres historiens qui se plaignent tous de la dépopulation de l'empire. Il fait aussi remarquer avec complaisance que, dans les dernières années, les dissensions intestines ont été vite comprimées et que les victoires remportées par les empereurs contre leurs sujets rebelles ont coûté peu de sang; mais il oublie de nous dire que, s'ils ont eu assez facilement raison des révoltes intérieures, ils ont été honteusement vaincus par les ennemis du dehors. Ce qu'il y a de plus fort, c'est qu'il voudrait nous faire croire que la nature elle-même semble avoir adouci ses rigueurs en faveur des gens de cette époque : il y a toujours, nous dit-il, des invasions de sauterelles en Afrique, mais elles sont devenues moins voraces et ne font plus que des ravages modérés, *tolerabiliter lædunt*. En Sicile, l'Etna ne lance plus des flammes comme autrefois; s'il continue à fumer, c'est afin qu'on ne perde pas le souvenir de ses anciennes éruptions et qu'on jouisse mieux du plaisir d'en être délivré. Quant aux Goths, aux Alains, aux Vandales, qui depuis dix ans ravagent tout le pays entre le Rhin et la mer, il faut bien qu'il se résigne à en dire un mot. Il lui est d'autant plus impossible de les passer sous silence qu'il sait par son expérience personnelle comment ils traitent leurs ennemis. Il nous apprend qu'il s'est fait avec eux des affaires désagréables, qu'ils lui ont tendu des pièges, qu'ils l'ont poursuivi pour le tuer et qu'il ne leur a pas échappé sans peine. Et pourtant ces dangers, qu'il a courus, et dont il paraît encore tout effrayé, ne parviennent pas à ébranler son optimisme systématique : « Après tout, nous dit-il, ce sont là de légères épreuves, des avertissemens que Dieu envoie dans sa bienveillance, *clementissimæ admonitiones*. On y est sensible parce qu'on a pris le goût du bien-être, qu'on est amolli par l'habitude des plaisirs et qu'à force de vivre sous un ciel serein, on ne peut plus supporter l'ennui d'un nuage qui passe. »

Il y a là certainement de grandes exagérations. Le bon Orose a mis trop de zèle à soutenir la thèse dont il s'était chargé, et je doute que saint Augustin ait entièrement approuvé ce zèle excessif de son disciple. En réalité, cette époque est une des plus tristes de l'histoire. Sans doute, l'invasion n'atteignit pas tous les pays à la fois; les Barbares n'étaient pas assez nombreux pour occuper d'un coup tout l'empire; Orose a donc raison de dire qu'il y avait des villes et même des provinces qui échappaient à leurs atteintes et où l'on vivait comme à l'ordinaire. Mais on jouit mal de la sécurité présente quand le lendemain n'est pas sûr. Les barbares étaient proches, et l'on pouvait recevoir leur visite tous les jours. Personne ne garantissant plus la paix publique, tout le monde se sentait menacé dans sa fortune ou dans sa vie, et partout le temps se pas-

sait dans de continuelles alarmes. Le souvenir de ces années sombres est resté vivant pour nous dans quelques poésies du temps que le hasard nous a conservées : « Tout est ruiné, dit un de ces poètes, dont le nom est inconnu : celui qui possédait cent bœufs n'en a plus que deux, celui qui allait à cheval va à pied. Les champs, les villes ont changé d'aspect. Par le fer, le feu, la faim, par tous les fléaux à la fois le genre humain périt. La guerre frémit de tous les côtés. La paix a fui de la terre : c'est la fin de toutes les choses. » Les mêmes plaintes se retrouvent, presque avec les mêmes termes, dans un poème sur la Providence, dont nous ignorons aussi l'auteur. « Hélas! voilà dix ans que nous sommes moissonnés par l'épée des Vandales et des Goths. Nous avons supporté tout ce qu'on peut souffrir. » *Ultima quæque vides! — Ultima pertulimus!* c'était bien là le cri qui devait s'échapper de toutes les poitrines après tant de misères.

Nous possédons un témoignage plus précis encore et plus irrécusable des périls auxquels tout le monde alors était exposé dans le petit et curieux poème que nous a laissé Paulin de Pella. C'est un tableau fidèle de l'époque où Orose écrivait; on y voit au naturel la vie que pouvait mener un homme riche pendant l'invasion. Paulin appartenait à l'une des premières familles de l'empire; il était, à ce qu'on croit, le petit-fils du poète Ausone, qui avait profité de la confiance de Gratien pour faire une grande situation à ses enfans. Il mena longtemps l'existence opulente des grands seigneurs gaulois et se représente habitant une de ces demeures somptueuses, comme celles que Pline nous décrit, qui ont des appartemens particuliers pour toutes les circonstances de la vie, pour toutes les saisons de l'année, « avec une armée de serviteurs propres à tous les usages, une table toujours bien garnie, un riche mobilier, une argenterie plus précieuse par le travail que par le poids, des écuries pleines de chevaux de prix et des voitures pour la promenade, sûres et élégantes. » Mais ce bonheur ne fut pas de durée. Il avait trente ans « quand l'ennemi pénétra dans les entrailles de l'empire. » Dès lors commence pour lui une série de malheurs auxquels il ne peut plus échapper. Son frère, à ce moment, lui disputait sa part de l'héritage paternel; les barbares les mirent d'accord en prenant tout pour eux. A Bordeaux, sa maison est brûlée dans une émeute populaire; à Bazas, où il se retire, il est assiégé par les Goths. On lui enlève tous ses biens; il perd sa femme et ses deux fils, dont l'un est tué par un roi barbare, au service duquel il avait eu l'imprudence de se mettre. A Marseille, il est réduit à vivre de charité, et l'ancien maître de tant de belles villas se trouve heureux de posséder à la fin un tout petit champ, où il cultive quel-

ques vignes. Au moment où il écrit son petit poème, il a quatre-vingt-trois ans, et nous dit que, pauvre et seul, il s'est réfugié dans le service du seigneur. C'était la fin ordinaire de ces existences tourmentées, et tous les malheurs des temps tournaient au profit de la religion.

Voilà les misères auxquelles un homme du monde était exposé dans la première moitié du ve siècle. Ce n'était donc pas tout à fait un âge d'or, quoi que prétende Orose; mais pour qu'il ait osé le soutenir avec tant d'assurance et appuyer tout son raisonnement sur cette opinion, il faut bien supposer qu'il pensait n'être pas contredit. Ainsi il est vraisemblable que, dix ans à peine après le début de l'invasion, il y avait des gens qui s'accoutumaient à vivre au milieu de ces alarmes. La longue suite de calamités qu'ils avaient traversées leur avait appris à se contenter de peu. Ceux qui n'avaient perdu que leur fortune se félicitaient de n'être pas morts. Ils oubliaient les malheurs de la veille et les dangers du lendemain pour s'attacher à l'heure présente et jouissaient d'une éclaircie entre deux orages comme d'une éternité de bonheur. A la longue, on se fait à tout. L'instinct de la vie est si puissant qu'il n'y a pas de situation si triste dont on ne finisse par s'accommoder. Nous touchons au moment où les anciens sujets de l'empire vont prendre leur parti de cette catastrophe de la civilisation romaine, à laquelle il semblait d'abord que le monde ne dût pas survivre.

Il entrait dans le système optimiste d'Orose d'encourager ce sentiment. Décidé, comme il l'était, à trouver qu'on exagère toujours les maux dont on souffre, il fallait qu'il cherchât des raisons pour consoler les gens des biens qu'ils étaient en train de perdre et leur prouver qu'ils ne méritaient pas d'être regrettés. Voici comment il raisonne : on s'afflige de voir l'empire menacé de périr, et, à cette occasion, on rappelle les bienfaits dont il a comblé l'univers; mais doit-on oublier de quel prix l'univers les avait payés? On a toujours à la bouche le nom des grands généraux de Rome, on parle avec orgueil des victoires par lesquelles elle a fondé sa puissance; songe-t-on que ces victoires qu'on admire ont été pour les autres peuples des défaites dont on devrait gémir, et que le bonheur d'une seule ville se compose de l'infortune du reste du monde? On n'y songeait plus guère; on était si heureux d'être Romain qu'on ne voulait plus savoir ce qu'il en avait coûté pour le devenir. C'est l'originalité d'Orose de s'en être souvenu. Il rappelle avec plaisir que les Espagnols ont lutté deux siècles pour conserver leur indépendance; il est fier de cette résistance héroïque et ne se montre pas éloigné de mettre Numance, toute vaincue qu'elle est, au-dessus de sa rivale victorieuse. Ce sont là des sentimens nouveaux : dans ce

grand ébranlement du monde, les vieilles nationalités se réveillent; le patriotisme commence à se déplacer, et l'on se souvient de la petite, de l'ancienne patrie oubliée, à mesure que la grande se disloque. En ranimant ces souvenirs d'un passé lointain, dont on ne parlait plus guère, Orose ne veut pas seulement apprendre à ses compatriotes à se résigner aux événemens, il compte bien qu'ils y trouveront quelques motifs d'espérer en l'avenir. « Vos pères, leur dit-il, ont maudit le jour sanglant où ils sont devenus Romains, et vous le bénissez aujourd'hui. Qui sait si ces grands désastres, dont vous gémissez maintenant, ne seront pas pour vos fils l'aurore d'un temps plus heureux? » Beaucoup pensent qu'Orose ne s'est pas trompé, et il y a toute une école qui fait dater de l'invasion le rajeunissement de l'ancien monde et la naissance d'une civilisation nouvelle.

C'est le même sentiment qui dicte à Orose le jugement qu'il porte sur les barbares. Il semble qu'il aurait dû leur être sévère : nous venons de voir qu'il avait des raisons de leur en vouloir. Mais il oublie les mauvais traitemens qu'il a reçus d'eux. A l'entendre, ils travaillent tous les jours à se civiliser; une fois les premières violences passées, ils se sont adoucis. Il voudrait même nous faire croire qu'ils rougissent des excès qu'ils ont commis, ce qui leur attribue une délicatesse de sentimens bien surprenante. Leur façon de vivre, nous dit-il, est changée; de pillards qu'ils étaient, ils sont devenus laboureurs; ces champs, qu'ils ont d'abord dévastés, ils commencent à les mettre en culture. Ils se rapprochent des anciens maîtres du pays; ils consentent à supporter dans leur voisinage les gens auxquels ils ont pris leur fortune : c'est une vertu rare, car il est naturel que l'on déteste ceux à qui l'on a fait du tort. Ils vont même plus loin, et essaient de leur faire oublier le mal qu'ils leur ont causé. « Les Burgondes, dit-il, ne traitent pas les Gaulois comme des ennemis qu'ils ont vaincus; ils vivent avec eux comme des chrétiens, qui sont leurs frères. » Si les malheureux, qu'ils ont dépouillés, veulent bien se contenter du peu qui leur reste, ils en sont aises et leur témoignent des égards, *ut amicos et socios fovent*. Quant à ceux qui ne veulent pas rester, ils ne les empêchent pas de partir et les aident même à s'en aller. Orose, qui les a connus plus méchans, est confondu de cette bonté d'âme. Ce n'est pas ainsi que, quelques années auparavant, on parlait des barbares. Les gens du monde les regardaient comme de véritables sauvages, qui ne savaient que détruire, et avec lesquels il était impossible d'entretenir aucune relation. Le poète Prudence, qui, en sa qualité de chrétien, aurait dû être étranger aux préjugés de la société ancienne, déclare en propres termes qu'entre

un barbare et un Romain il y a la même différence qu'entre un homme et une brute; et je me figure qu'au fond du cœur saint Augustin partageait les sentimens de Prudence. Mais Orose, quoiqu'à peu près leur contemporain, était plus jeune qu'eux. Il appartient à une génération nouvelle, qui a moins d'attaches au passé, qui n'a pas encore assez vécu pour croire qu'il soit impossible de vivre autrement qu'on ne l'a fait. Il est à l'âge où l'on peut renoncer à ses opinions et à ses habitudes pour en prendre d'autres. Après une première révolte de son esprit contre cette barbarie qui submerge le monde, et un timide essai de résistance, qui n'a produit aucun résultat, décidé à s'y soumettre, puisqu'il ne peut l'éviter, il s'aperçoit, non sans quelque surprise, qu'elle offre encore quelques ressources et qu'après tout il ne sera peut-être pas impossible de s'accommoder avec elle.

Ce n'est pas qu'il soit injuste pour la domination romaine. Il en connaît les bienfaits; il lui est reconnaissant de la paix qu'elle a donnée au monde. Un des plus beaux passages de son livre est celui où il célèbre cette heureuse union que Rome a formée entre les nations, qui fait qu'on peut voyager partout sans crainte et qu'on croit toujours être chez soi. « En quelque lieu que j'aborde, dit-il, quoique je n'y connaisse personne, je suis tranquille, je n'ai pas de violence à redouter; je suis un Romain parmi des Romains, un chrétien parmi des chrétiens, un homme parmi des hommes. La communauté de lois, de croyances, de nature me protège; je retrouve partout une patrie. » Cette union des peuples parlant la même langue, vivant sous les mêmes lois, pratiquant les mêmes usages, il l'appelle d'un nom nouveau, *Romanitas*. C'est pour lui le plus grand bienfait de la domination de Rome, et l'on voit bien qu'il n'y veut pas renoncer.

Quelle est donc sa pensée véritable? que souhaite-t-il? qu'espère-t-il? A-t-il quelque idée de la forme que prendra le monde, une fois la crise passée? Il n'est pas aisé de le savoir. Le bien qu'il dit des barbares nous fait d'abord penser qu'il s'attend à la ruine définitive de l'empire et qu'il s'y résigne; nous voyons pourtant que lorsque cette hypothèse se présente à son esprit, il s'empresse de l'éloigner : « Puisse Dieu, dit-il aussitôt, ne jamais le permettre! » Il semble même se faire parfois des illusions singulières sur la situation de Rome; il voudrait nous persuader qu'après l'invasion des Goths et le sac d'Alaric sa domination reste intacte, *regnat incolumis, incolumi imperio secura est*. C'est se payer d'apparences; en réalité, Rome ne règne plus, ou presque plus, sur ces pays d'Occident qu'occupent les barbares. Mais comme, tout victorieux qu'ils sont, ils conservent quelques égards, quelques

respects pour elle, qu'ils lui proposent même de se mettre à sa solde et de combattre sous ses drapeaux, il en conclut qu'elle n'a pas tout à fait perdu sa souveraineté. C'est ce que lui paraît confirmer un propos d'Ataulf, le frère et le successeur d'Alaric, qu'un noble gaulois lui a répété à Béthléem, pendant qu'ils étaient tous deux les hôtes de saint Jérôme. Le roi des Visigoths avait dit qu'il avait eu quelque temps l'intention de détruire l'empire romain et de prendre lui-même la place de l'empereur. Mais comme il avait vu que les Goths étaient incapables d'obéir aux lois, et qu'il savait bien que sans le respect des lois on ne fonde pas un état solide, il s'était décidé à mettre les forces de ses sujets au service de Rome et à soutenir l'empire au lieu de le renverser. Ce dessein d'Ataulf, que la mort l'avait empêché d'accomplir, Orose paraît espérer que d'autres pourront le reprendre. Il ne se demande pas comment ils feront pour concilier la suprématie romaine avec leur propre autorité, car ils ont fondé des établissemens auxquels ils ne renonceront pas, et il n'est guère vraisemblable qu'ils comptent rendre ce qu'ils ont pris. C'était un rêve sans doute que de vouloir ressusciter les vieilles nationalités, laisser aux barbares les pays dont ils étaient devenus maîtres, et, en même temps, garder quelque ombre de pouvoir à l'empire; ce rêve pourtant semble bien être celui d'Orose. Sans qu'il le dise ouvertement, peut-être même sans qu'il s'en rende compte, il se résigne à voir disparaître l'ancien *imperium romanum*, concentré dans la main puissante d'un seul homme et maître absolu du monde. Pourvu qu'il reste à Rome une sorte de suzeraineté nominale, qui maintienne quelque lien entre les nations désagrégées, il espère que la *Romanitas* pourra survivre; et c'est au fond tout ce qu'il souhaite.

III.

Du livre d'Orose à celui de Salvien il ne s'est guère écoulé qu'une vingtaine d'années; mais en ce peu de temps les événemens ont marché très vite. L'ancien monde a pris fin, et c'est un monde nouveau qui commence.

Avant de parler de l'ouvrage, disons un mot de l'auteur : c'était un homme de bonne famille, qu'on croit originaire du nord de la Gaule, de Trèves ou des environs. Il dut y recevoir une éducation excellente, car peu d'écrivains de cette époque parlent une aussi bonne langue que lui. Par malheur, il prit dans les écoles, en même temps que la connaissance de l'art d'écrire, un goût très vif pour la rhétorique. Il reproche aux auteurs profanes, dans la préface de son livre, d'avoir trop de souci du beau langage, de vouloir trop

paraître habiles et diserts. « Au contraire, ajoute-t-il, les chrétiens s'attachent aux idées et non pas aux mots. » On ne s'en aperçoit pas toujours en le lisant. Il est, lui aussi, fort occupé du style; il aime les mots retentissans et les phrases bien balancées; il enfle la voix et déclame volontiers. Il faut donc nous garder de prendre tout ce qu'il dit à la lettre, et croire que chez lui, comme chez tous les déclamateurs, l'expression dépasse souvent la pensée.

Sa vie nous est peu connue. Il avait épousé la fille d'un païen et converti sa fiancée. Après quelques années de mariage, ils résolurent, comme on le faisait beaucoup alors, d'embrasser la vie ascétique et de n'avoir plus entre eux que des rapports fraternels. Cette conduite blessa les parens de la jeune femme, quoique à leur tour ils fussent devenus chrétiens, et ils restèrent sept ans sans la revoir. Salvien leur écrivit pour les désarmer, et nous avons conservé sa lettre. Ampère trouve que « le ton en est extrêmement affectueux et pénitent, » et M. Ebert, « qu'elle est écrite dans un style simple et pur. » Ce n'est pas l'effet qu'elle m'a produit. Elle me paraît manquer précisément de simplicité et d'émotion véritable. J'y trouve des citations pédantes, qui sentent l'érudit : il y est question des Sabines et de l'orateur Servius Galba, qui prit son petit-fils dans ses bras pour désarmer ses juges. Lui aussi essaie d'apitoyer ses parens en faisant parler sa femme et sa fille, la petite Ruspiciola, et il croit devoir leur prêter des termes caressans et enfantins (*ego, vestra gracula, vestra domnula*). Ces tendresses maniérées ne lui convenaient guère : c'était un génie vigoureux et dur, qui était fait pour d'autres ouvrages. L'énergie de son talent allait se trouver plus à l'aise dans une œuvre de polémique qui lui fut inspirée par les circonstances.

Le traité sur le *Gouvernement de Dieu* (*De Gubernatione Dei*), en sept livres, fut composé dans le midi de la Gaule, où Salvien s'était retiré, peut-être pour fuir l'invasion, et où il remplissait des fonctions sacerdotales. On pense que « le saint et éloquent prêtre de Marseille, » comme l'appelle Bossuet, a dû l'écrire dans les environs de l'année 450.

A ce moment les amis de l'empire ne pouvaient plus se faire d'illusion. La Gaule, l'Espagne, l'Afrique, étaient presque entièrement au pouvoir des barbares. Il ne restait aux Romains, dans tout l'Occident, que quelques provinces isolées, qui ne pouvaient plus résister longtemps. Salvien n'hésite pas à reconnaître « que l'empire est mort ou qu'il va mourir. » Il voit la situation comme elle est, et n'en dissimule pas la gravité. « Où sont, dit-il, les richesses et la puissance de Rome ? Nous étions autrefois le plus fort des peuples ; nous sommes devenus le plus faible ! Tout le monde

nous craignait ; nous craignons maintenant tout le monde ! Les barbares étaient nos tributaires ; nous payons tribut aux barbares, et ils nous vendent le triste repos dont nous jouissons ! A-t-on rien vu de plus misérable que nous, et dans quel abîme sommes-nous tombés ! Ce n'est pas assez d'être malheureux, nous sommes ridicules. Cet or, qu'on vient nous prendre, nous voulons avoir l'air de le donner volontairement ; nous disons que c'est un présent que notre libéralité fait aux barbares, quand c'est le prix dont nous achetons notre existence. Les esclaves, lorsqu'ils ont une fois payé leur rançon à leur maître, jouissent de leur liberté ; nous autres, nous nous rachetons sans cesse, et nous sommes toujours esclaves ! » Voilà la vérité ; Salvien ne cherche pas à la voiler comme Orose ; il ne fait aucun effort pour pallier les maux de l'invasion. Sa nature violente s'accommode mal de ces mensonges ; au contraire, il serait plutôt tenté d'aller à l'extrémité opposée et d'assombrir encore les couleurs.

Il a pourtant un point commun avec Orose : son livre est un livre de polémique et non une œuvre désintéressée. Il n'étudie pas les événemens contemporains pour y chercher la vérité absolue ; il veut en tirer des argumens pour soutenir une thèse. C'est encore une raison de nous méfier de son témoignage. Comme Orose, il répond à des reproches que l'invasion a fait naître contre le christianisme ; seulement, l'ennemi qu'il combat n'est plus le même. Il ne s'agit plus ici de réfuter les païens ; les païens ont à peu près disparu du monde, ou, s'il en reste, ils n'osent plus rien dire. Les malheurs de l'empire semblaient d'abord leur avoir donné quelque confiance. Avant le siège de Rome, ils demandaient insolemment qu'on leur rendît leurs anciennes cérémonies, sous prétexte qu'elles pouvaient sauver encore une fois la ville qu'elles avaient si longtemps protégée. Quand elle eut été prise et pillée, ils attaquèrent avec violence les chrétiens qu'ils accusaient des calamités publiques. Mais ce réveil du parti moribond ne dura pas, et les désastres mêmes, qui semblaient devoir lui rendre des partisans, les lui ôtèrent. La vieille religion était complètement usée ; elle pouvait bien continuer obscurément à vivre par habitude dans des temps calmes, mais elle n'avait plus assez de ressort pour supporter l'épreuve des jours malheureux. Elle manquait de ces croyances précises dont on a besoin, quand on pense que tout va finir ; elle était impuissante à consoler les misères de la vie présente par les perspectives de la vie future ; le charme était sorti d'elle, et c'est vers sa rivale que les âmes troublées se tournaient au premier danger. On lit, dans les lettres de saint Jérôme, qu'un jour de la Pentecôte le soleil s'étant tout d'un coup voilé, on crut que la fin du monde arrivait, et que de partout on se précipita dans les églises

pour devenir chrétien. De son côté, saint Augustin rapporte que, dans la ville de Sitifis, la population effrayée par un tremblement de terre campa cinq jours dans les champs voisins; et que deux mille personnes y reçurent le baptême. C'est ainsi que les prévisions humaines sont trompées : les misères de ce temps, qui semblaient devoir porter un coup funeste au christianisme, assurèrent sa victoire.

Il n'était donc plus besoin, après Orose, de se donner la peine de réfuter les païens qui avaient cessé de se plaindre; mais les chrétiens eux-mêmes murmuraient. Ils étaient déconcertés par la tournure que les événemens avaient prise et reprenaient à leur compte l'argument que leurs ennemis avaient longtemps tourné contre eux. Ils se demandaient avec anxiété pourquoi l'empire semblait être l'objet de la colère divine précisément depuis qu'il était devenu chrétien. Comment pouvait-il se faire que des princes pieux, qui comblaient l'église de bienfaits, fussent moins heureux que ne l'avaient été des empereurs infidèles et persécuteurs? Était-il raisonnable et juste que les armées romaines, toutes composées de chrétiens orthodoxes, fussent vaincues dans les batailles par des barbares, qui étaient païens ou hérétiques? Ces mécomptes chagrinaient ou indignaient les croyans; les plus audacieux osaient en conclure qu'on voit bien que Dieu ne s'occupe pas d'un monde qui marche si mal; les plus timides se contentaient de prétendre qu'il prendra sa revanche au dernier jour, où il remettra les choses à leur place, mais que jusque-là il se désintéresse des hommes et laisse le hasard les gouverner à son gré.

Salvien a entrepris de leur répondre : c'est le sujet de son livre sur le *Gouvernement de Dieu*, l'un des plus beaux qui aient paru au ve siècle. Je laisse de côté, dans cet ouvrage, tout ce qui est emprunté à la théologie et à la philosophie. Salvien est un ecclésiastique savant qui connaît bien les Écritures et les interprète d'une façon ingénieuse et subtile, comme on aimait alors à le faire. C'est aussi un lettré, qui a étudié avec soin les auteurs profanes, et tire un bon profit, pour sa thèse, des raisonnemens des stoïciens. Il s'en sert volontiers, nous dit-il, parce qu'il veut convaincre les gens qui, jusque dans le christianisme, conservent quelque goût pour l'incrédulité païenne; et il n'ignore pas qu'ils sont encore assez nombreux. Toute cette discussion est serrée et brillante, mais elle a le tort d'être moins originale que le reste et de nous rappeler les plus beaux passages de Cicéron et de Sénèque. J'aime mieux arriver tout de suite aux argumens que Salvien tire des événemens de son temps. Il est là au cœur de son sujet, et c'est ce qui devait intéresser surtout ceux qui le lisaient.

Son raisonnement est très simple. On accuse la Providence d'in-

justice parce qu'elle accable les Romains et qu'elle favorise les barbares. Il s'agit, pour la justifier, d'établir que les Romains méritent leurs malheurs par leurs vices et leurs crimes, et que leurs ennemis sont dignes de leurs succès par leurs vertus. C'est ainsi qu'il est amené à opposer l'un à l'autre le portrait des Romains et celui des barbares.

Dans ce parallèle, la société romaine est naturellement fort mal traitée : la justification de Dieu exigeait qu'il en fût ainsi, et d'ailleurs le tempérament de l'écrivain le portait à voir les choses du mauvais côté. Sa colère n'épargne personne : « Qu'est-ce que la vie des négocians? un ensemble de fraudes et de parjures; celle des curiales? une longue iniquité; celle des fonctionnaires publics? une suite de prévarications; celle de tous les militaires? une série de rapines. » Voilà le ton ordinaire. Il paraît d'abord disposé à respecter les ecclésiastiques et les religieux, et dit même formellement qu'il les excepte, avec quelques laïques, de la réprobation générale. Mais son indulgence pour eux ne dure pas, et il finit par les accuser d'être, comme les autres, injustes, avides, débauchés. Ils ont changé d'habit; ils n'ont pas changé de conduite. Ils veulent être plus estimés que les séculiers, et vivent plus mal qu'eux. « Ils se sont séparés de leur femme, ils ont abandonné leur fortune particulière, mais ils convoitent le bien d'autrui. » Voilà ce qu'ils appellent leur chasteté et leur pauvreté : elle consiste à renoncer à ce qui est permis pour désirer ce qui ne l'est pas. Le dernier mot de Salvien, à propos de la société de son temps, c'est que, toute chrétienne qu'elle veut paraître, elle n'est qu'un « égout d'impuretés. »

Pour que la démonstration fût complète, il fallait établir que ceux qui ont été les plus punis étaient aussi les plus coupables, et que, si les riches ont plus perdu que les autres, c'est qu'aussi, plus que les autres, ils méritaient de perdre. Il le prouve en traçant d'eux des tableaux fort peu flattés, où il les accuse d'être tous, sans exception, corrompus et criminels. « Ne parlons pas des fautes légères; voyons s'ils s'abstiennent des deux plus grands péchés qu'il y ait au monde, l'homicide et l'adultère. Qui d'entre eux ne s'est pas souillé de sang humain ou sali de quelque amour honteux? Un seul de ces crimes suffirait pour mériter un châtiment éternel, et ils les ont presque toujours commis tous les deux à la fois. » On trouvera qu'il y a peut-être là un peu moins d'exagération qu'il ne semble d'abord, si l'on songe à la situation particulière des riches à ce moment. N'oublions pas qu'ils avaient conservé, dans leur maison, l'esclavage, cette grande école d'immoralité. La vieille institution, qui avait gâté l'ancien monde, florissait aussi dans le nouveau, et nous

voyons bien par Salvien que le christianisme n'y avait pas changé grand'chose. L'esclave est toujours cet être inférieur et dégradé (1), sur lequel le maître se croit tout permis. S'il lui arrive de le tuer, dans un accès de colère, il ne pense pas avoir dépassé ses droits. C'est ainsi qu'il s'habitue à l'homicide. Quant à l'adultère, il lui est plus aisé encore d'en prendre des leçons chez lui. Le jeune serviteur est un complice qui flatte et sert ses passions; la jeune esclave regarde comme un devoir de céder à ses caprices. C'est ainsi que la plupart d'entre eux, qui ont fait des mariages honorables, croient naturel d'entretenir tout un sérail dans leur maison (2). Mais quelles que soient les fautes qu'ils commettent dans leur vie privée, Salvien est encore plus sévère pour leur conduite politique. Comme tous les historiens du temps, il trouve que les exactions du fisc sont le fléau qui perd l'empire. Les impôts, dit-il dans son énergique langage, le prennent à la gorge, comme les mains des voleurs serrent le cou de leur victime. Or, il accuse les grands et les riches, qui sont en possession des magistratures municipales, de rendre par leurs malversations les impôts plus lourds et plus vexatoires. Sous divers prétextes, par exemple, pour honorer les envoyés du prince et fournir à leurs dépenses, ils ordonnent des levées extraordinaires dont ils trouvent moyen de s'exempter. Ils les décrètent eux-mêmes, mais ils les font payer aux pauvres gens. Quand le prince, touché de la misère de ses sujets, leur remet une partie de leurs contributions, ils s'arrangent pour que cette libéralité ne profite qu'à eux, c'est-à-dire à ceux qui n'en ont pas besoin : ce sont les plus misérables et les plus chargés qu'on ne décharge jamais. Voilà ce qui excite surtout la colère de Salvien. Il est resté plus fidèle qu'aucun de ses contemporains à l'esprit démocratique de l'ancien christianisme. Les petits et les humbles sont ses préférés. Il prend si fort à cœur leur parti qu'il oublie d'être juste pour les autres. Tous les historiens du temps nous font plaindre le sort de ces malheureux curiales que les lois enferment dans leurs fonctions comme dans une geôle. Pour Salvien, ce ne sont pas des victimes, mais des bourreaux : « Autant de curiales, dit-il, autant de tyrans. » Il en vient à absoudre les Bagaudes, ces

(1) C'est Salvien lui-même qui le dit : *Malos esse servos ac detestabiles satis certum est.*

(2) Nous avons à ce propos un aveu très curieux dans le petit poème de Paulin de Pella que j'ai cité tout à l'heure. En confessant les fautes de sa jeunesse, il nous dit : « Je contins mes désirs, je respectai toujours la pudeur. Jamais je n'acceptai l'amour d'une femme libre, quoiqu'il me fût plus d'une fois offert. Je me contentai de celui des femmes esclaves qui étaient au service de ma maison. » Il ajoute que de cette façon il ne commettait pas de crime et sauvait sa réputation.

paysans révoltés, qui depuis plus d'un siècle tiennent la campagne et saccagent le nord de la Gaule. Il soutient qu'ils ne se sont soulevés que parce qu'ils ne pouvaient plus souffrir les injustices dont on les accablait. « Nous les appelons des misérables et des rebelles, dit-il; mais c'est nous qui les avons faits criminels, et leurs crimes doivent retomber sur ceux qui les ont forcés à les commettre. » Ainsi, dans cette société corrompue, qui a reçu sa juste punition, les riches qui étaient les plus coupables ont été aussi les plus punis: c'était dans l'ordre. Pour les mêmes motifs, ce sont les plus belles contrées de l'empire, l'Afrique, dont les moissons nourrissaient Rome, l'Aquitaine, ce paradis de la Gaule, qui ont été le plus ravagées, parce qu'elles étaient le plus vicieuses. La justice de Dieu éclate dans ces châtimens si exactement mesurés sur les fautes. On a tort d'en murmurer et de vouloir conclure des malheurs publics que le monde est conduit par le hasard. C'est au contraire si l'empire était heureux et florissant qu'il faudrait douter de la Providence.

Voilà comment Salvien parle de ses contemporains. Les a-t-il bien vus et bien jugés? Devons-nous croire qu'ils étaient comme il les a peints? C'est une question dont je n'ai pas à m'occuper. Il n'entre pas, dans le sujet que je traite, de défendre cette société des reproches dont il l'accable. Tout ce que je veux dire, c'est que lorsqu'on a lu son ouvrage avec soin et de suite, on est tenté de se méfier de ses appréciations. Le ton dont il parle n'impose pas la conviction; on sent qu'il déclame. Le tempérament violent de l'homme et les mauvaises habitudes du lettré se révèlent à des exagérations manifestes. Il y a des phrases où, pour peu qu'on ait quelque pratique des procédés de l'école, on pourrait marquer exactement ce qu'ajoute à l'expression juste le besoin d'aiguiser le trait ou d'arrondir la période. N'oublions pas non plus qu'il apporte à son œuvre un esprit de système qui l'empêche de voir les choses comme elles sont. Pour expliquer les sévérités de Dieu et les infortunes de l'empire, il lui fallait trouver des crimes à punir. Rien ne lui était plus aisé; ce ne sont jamais les crimes qui manquent. Il y a toujours assez de bien et de mal mêlés ensemble dans l'humanité pour qu'un moraliste puisse la peindre à sa volonté sous des couleurs riantes ou sombres. Je crois donc qu'il faut beaucoup rabattre des violentes invectives de Salvien contre son temps. Ce qui en reste suffit à prouver que le christianisme n'avait pas autant changé le monde qu'il l'espérait; pour en être surpris, il faudrait avoir oublié ce mot de l'historien : « Tant qu'il y aura des hommes, il y aura des vices, *vitia erunt donec homines.* »

Après avoir attaqué vigoureusement les mœurs des Romains, il

reste à Salvien, pour achever sa démonstration, à célébrer les vertus des barbares. Il s'en est acquitté en conscience, comme de la première partie de sa tâche. Les barbares, nous dit-il, sont ou païens ou hérétiques. Des païens, naturellement, il y a moins de bien à dire que des autres. En général, les Romains les accusent de toutes sortes de vices, mais ils ont grand tort de les leur reprocher, car ils ne valent pas mieux. « Les barbares sont injustes, nous le sommes aussi (1). Ils sont avides, trompeurs, impudiques; ne le sommes-nous pas comme eux? ce sont des hommes à commettre toute sorte de vols ou de débauches; et nous, ne les commettons-nous pas aussi? Ce qui atténue leurs fautes, c'est qu'ils ne sont pas chrétiens. Nous, qui connaissons la vérité, qui devrions pratiquer la loi divine, nous sommes inexcusables de nous mal conduire, et il n'est pas surprenant que nous en soyons plus sévèrement châtiés. »

Les autres barbares sont ariens; d'abord ce n'est pas leur faute. Ils le sont devenus sans le savoir. Ignorans, illettrés, incapables de discerner la vérité de l'erreur, ils ont suivi les premiers qui leur ont parlé du Christ. Il est vraisemblable que Dieu leur pardonnera de se tromper, parce qu'ils se trompent de bonne foi. En attendant qu'ils reviennent à la vraie doctrine, ces hérétiques sincères se conduisent mieux que beaucoup de ceux qui se glorifient d'être catholiques. Les barbares, quand ils sont du même pays et qu'ils obéissent au même chef, se soutiennent les uns les autres; les Romains, au contraire, ne peuvent se supporter mutuellement, et plus ils sont voisins, plus ils cherchent à se nuire. Les barbares ne sont pas atteints de la folie des jeux publics; on ne les verrait pas, comme les habitans de Rome ou de Trèves, se consoler de la ruine de leur patrie en assistant à des courses de char. Surtout ils sont chastes; c'est une honte chez les Goths d'être un débauché; chez les Romains, c'est un honneur. Le premier soin de Genseric, quand il eut pris Carthage, fut de fermer les lieux infâmes, qui se trouvaient à tous les coins de rue, et d'éloigner ou de marier les courtisanes, et c'est à un barbare que la ville de saint Augustin doit d'avoir été purifiée. Aussi sont-ils victorieux; comme ils implorent Dieu à la veille de la bataille, ils ont le lendemain à le remercier de la victoire. « Voilà pourquoi tous les jours ils grandissent, tandis que nous baissons; ils gagnent, et nous perdons; ils fleurissent, et nous nous desséchons. » Du reste, ils n'ignorent pas d'où viennent leurs succès, ils sont les premiers à dire qu'il ne faut pas tout à fait leur attribuer leurs grandes actions, qu'ils sentent

(1) *Injusti sunt barbari, et nos hoc sumus.* Nous *le* sommes. On voit que, dans ce latin, le français commence.

bien que c'est Dieu qui les pousse et qui les dirige, et qu'ils ne sont que des instrumens dans sa main (1).

La conclusion de l'ouvrage me semble facile à tirer. Si ce portrait des barbares est ressemblant, il est clair qu'il vaut mieux les avoir pour maîtres que ces Romains dont on vient de dire tant de mal, et qu'il faut se féliciter de leur triomphe. L'auteur ne le dit nulle part en termes formels, mais il le laisse entendre, quand il nous raconte sans colère, sans surprise, et même avec une sorte de satisfaction, qu'on voit tous les jours des sujets de l'empereur qui vont se joindre à ses ennemis. Il a soin de faire remarquer que ces ennemis sont d'une autre race qu'eux, qu'ils parlent une langue qu'on ne comprend pas, qu'ils ont d'autres mœurs et d'autres habitudes, que leur aspect est sinistre, leur approche répugnante, et cependant on quitte son pays, on fuit ses compatriotes pour les aller trouver. « Ainsi, ajoute-t-il, ce nom romain qu'on a payé si cher, on y renonce volontiers, on ne veut plus le porter; non-seulement on le méprise, mais on le déteste. Peut-on voir une preuve plus manifeste des iniquités de Rome? »

Ce passage est célèbre; on s'en est servi pour montrer que l'invasion n'a pas été aussi mal accueillie qu'on le pense, que les barbares étaient attendus et souhaités, qu'en général on les a vus venir avec plaisir, qu'une partie de la population au moins les a aidés à renverser ce qui restait de l'empire, que leur domination s'est établie sur une sorte de consentement des peuples et à la joie des vaincus. C'est aller trop vite et trop loin. Il y eut sans doute alors des gens qui quittaient leurs maisons ou leurs terres, ne pouvant plus payer l'impôt ou suffire aux charges qu'imposaient les fonctions publiques. Salvien n'est pas le seul qui le dise : nous avons les lois des empereurs qui ordonnent de les ramener de force chez eux; nous savons par Sulpice Sévère qu'il y en avait beaucoup dans le désert de Cyrène, aux abords de l'Égypte, et que, pour échapper au percepteur et à ses agens, ils consentaient à vivre de lait et de pain d'orge, au milieu des sables de l'Afrique. Quelques-uns ne trouvaient pas le désert assez éloigné et assez sûr; ils passaient la frontière, ou se réfugiaient dans quelque campement de Goths ou de Bagaudes. Il y en avait jusque dans les hordes d'Attila. Priscus nous apprend qu'il en rencontra un, dans un village scythe, qui s'y était marié et s'y trouvait plus heureux que chez les Romains. C'est assurément l'indice d'un profond malaise, et l'on peut croire que la société où ces faits se produisent touche à sa

(1) Nous serions d'abord tentés de croire que cette idée que les barbares sont des fléaux de Dieu, chargés d'exécuter ses desseins, est uniquement chrétienne; mais nous la trouvons déjà chez Claudien.

ruine. Mais il ne faut rien exagérer non plus; ces fugitifs, ces déserteurs, ces traîtres, quelque nombreux qu'on les suppose, qu'étaient-ils en comparaison de ces multitudes d'habitans paisibles, qui ne quittèrent pas leur champ ou leur demeure menacée, qui, loin d'appeler les barbares, les virent arriver avec terreur, ou même essayèrent de les arrêter. On connaît la résistance intrépide que les Arvernes, quoique abandonnés de Rome, opposèrent aux Visigoths; et si le nombre de ceux qui se sont défendus n'a pas été plus grand, les historiens nous disent qu'il faut en accuser la longue paix que Rome avait donnée au monde et qui avait fait perdre l'habitude des armes. Mais ceux mêmes qui n'ont pas eu le cœur de combattre ne se sont soumis qu'avec désespoir. On peut au moins l'affirmer de presque tous les gens qui avaient passé par les écoles, qui aimaient les lettres, qui goûtaient les arts, qui connaissaient de quelque façon les élégances et les délicatesses de la vie, qui avaient quelque part, si petite qu'elle fût, à la civilisation romaine (1). C'était la classe moyenne, celle qui fait la force véritable des états, et dont la littérature de l'époque reflète les sentimens. Elle avait horreur des barbares, et Salvien ne l'ignorait pas, puisqu'après avoir fait leur éloge, il ajoute qu'il s'attend qu'on sera révolté du bien qu'il en dit. Un siècle après, cette haine, chez les esprits cultivés, durait encore. Sidoine Apollinaire, qui était forcé de flatter en public les Visigoths et les Burgondes, les accable d'insultes, dès qu'il est sûr qu'on ne l'entendra pas, et félicite ceux « dont l'œil ne voit pas ces géans gauches, dont l'oreille n'entend pas leurs langues sauvages, dont le nez évite l'odeur nauséabonde qu'exhale leur personne. » Les gens même qui, comme Fortunat, vivent de leur libéralité, ou qui, comme saint Avit, ont accepté sans arrière-pensée leur domination, ne peuvent s'empêcher de témoigner leur affection filiale pour la vieille Rome, « la seule ville de l'univers où il n'y ait que les esclaves et les barbares qui soient des étrangers, » et de lui envoyer de loin, quand ils le peuvent, un souvenir affectueux.

Ne croyons donc pas qu'au ve siècle le monde fût aussi las qu'on le dit de vivre sous l'autorité de Rome. Quelques mécontens qui ne pouvaient plus supporter les rigueurs de l'administration impériale se sont jetés dans les bras des barbares; mais le plus grand nombre leur était contraire. La Bretagne, la Gaule, l'Espagne,

(1) Il est difficile de savoir ce que pensaient, ce que souhaitaient la populace des villes et les serfs des campagnes. Chez eux, la civilisation romaine n'était qu'à la surface, et il leur devait être assez indifférent d'en perdre les bienfaits. Il est fort possible qu'ils aient peu regretté un pouvoir qui les tenait dans l'ordre et qu'ils aient vu quelquefois avec plaisir des bouleversemens qui leur donnaient l'occasion de quelques coups de main avantageux.

l'Afrique, toutes les provinces de l'Occident, loin de hâter la ruine de l'empire et d'y applaudir, n'ont accepté cette grande épreuve qu'avec tristesse; seulement, quand elles ont vu que le malheur était inévitable, elles s'y sont résignées. Le livre de Salvien, par le mal qu'il disait des anciens maîtres et les éloges qu'il donnait aux nouveaux-venus, a eu au moins l'avantage de leur rendre la résignation plus facile.

IV.

L'étude que nous venons de faire des derniers écrits de saint Augustin, de l'histoire d'Orose et du traité de Salvien nous permet de juger quelle fut l'attitude de l'Église pendant les dernières luttes entre les Romains et les barbares. Il en ressort, à ce qu'il me semble, qu'elle ne s'est pas jetée du premier coup et sans quelque peine dans le parti des vainqueurs. Ses préférences naturelles allaient de l'autre côté. Je crois bien qu'après la conversion de Constantin et dans la première joie de sa victoire, elle fut tentée d'unir tout à fait son sort à celui de l'empire. Par principe elle prêche le respect de l'autorité, par goût elle aime les puissances; il devait donc lui être agréable d'accepter l'alliance que les princes semblaient lui proposer. Constantin, Gratien, Théodose, Honorius se firent de si bonne grâce ses défenseurs, ils lui rendirent tant de services, qu'elle s'accoutuma peu à peu à compter sur l'aide du pouvoir. Après un siècle écoulé dans cette entente réciproque, l'habitude en était prise, l'alliance semblait définitive, et il est vraisemblable que même les plus grands évêques de ce temps, les plus convaincus de la fragilité des choses humaines et de l'avenir réservé au christianisme, avaient quelque peine à se le figurer vivant sous une autre domination que celle des empereurs romains. Mais l'Église ne se livre jamais entièrement. Son union avec l'empire, quelque intime qu'elle fût, n'allait pas jusqu'à le suivre dans sa chute. Elle savait qu'elle devait lui survivre, et quel rôle lui était réservé dans ce désastre, qu'elle aurait voulu conjurer. « Au milieu des agitations du monde, disait saint Ambroise, l'Église reste immobile; les flots s'agitent sans l'ébranler. Pendant qu'autour d'elle tout retentit d'un fracas horrible, elle offre à tous les naufragés un port tranquille où ils trouveront le salut. » Les choses se sont passées exactement comme le prédisait saint Ambroise.

On a vu qu'elle a mis une trentaine d'années à se résoudre à la chute de l'empire. Trente ans, ce n'est guère; mais les événemens étaient préparés depuis longtemps : ils ont marché très vite. D'ailleurs, dans l'évolution qu'elle a faite, ce n'est pas elle qui a donné l'impulsion; elle l'a suivie. L'exemple lui est venu des divers peu-

ples dont l'empire se composait. Ils n'aimaient pas les barbares, je crois l'avoir montré, et les ont vus venir avec effroi. Mais, après tout, aucun d'eux n'était Romain d'origine; ils l'étaient devenus parce que Rome leur donnait la prospérité et la paix. Le jour où elle cessa de les protéger, son pouvoir n'eut plus de raison d'être. L'unité, que les légions ne pouvaient plus défendre, fut rompue, et chacun alla de son côté. L'Église a fait comme eux, et dans ce grand désastre, qu'elle sentait sans remède, quand elle a vu que toute résistance était devenue inutile, elle n'a pris conseil que de son intérêt.

Mais cet intérêt s'est trouvé d'accord avec celui de l'humanité; en songeant à elle, elle a servi tout le monde. Si le clergé, fidèle à ses premières préférences, enfermé dans ses souvenirs, avait gardé en face des nouveaux maîtres une attitude de mécontent, ils auraient échappé à son influence. C'est en se mêlant à eux qu'elle a fini par les dominer. Dans le mélange qui s'est fait, ce sont, comme toujours, les plus éclairés, les plus habiles qui l'ont emporté sur les autres, et l'élément latin a gardé la meilleure part, ce qui fut une grande victoire (1). Je doute beaucoup qu'Orose et Salvien aient clairement aperçu toutes ces conséquences. Cependant un instinct, qui ne les trompait pas, les avertissait que l'Église, dans ce désastre, devait séparer sa cause de celle de l'empire. Le premier, en faisant remarquer que les barbares étaient susceptibles de se civiliser et que déjà, en quelques années, ils semblaient prendre des mœurs et des habitudes nouvelles; l'autre, en exagérant leurs vertus et les relevant par le tableau des vices de l'ancienne société, encourageaient tous deux l'Église à leur tendre la main. Elle l'a fait, mais seulement après que toute résistance fut devenue impossible. Elle n'a donc pas trahi l'empire, comme on l'a dit, puisqu'il avait retiré ses légions et livré les malheureuses provinces à l'ennemi. En abandonnant Rome, lorsqu'elle vit qu'elle était perdue et désertait la lutte, elle sauva au moins de la civilisation romaine ce qui pouvait en survivre.

GASTON BOISSIER.

(1) Diez estime que le français ne contient pas plus de sept cent cinquante mots d'origine germanique, et, ce qui est plus important, que la grammaire des races victorieuses n'a exercé aucune influence sur la grammaire française. Ce résultat est dû en grande partie à l'Église, qui continua à parler latin. En général, les vaincus apprenaient peu la langue du vainqueur. Fortunat fait de grands complimens à ceux qui la savent, ce qui prouve qu'ils devaient être très rares. Au contraire, tous ceux qui, parmi les Francs, voulaient obtenir des dignités ecclésiastiques, se faire prêtres ou moines, étaient forcés d'apprendre le latin.

HÉRODOTE

ET LA

CONCEPTION MODERNE DE L'HISTOIRE

Hérodote a été souvent appelé le père de l'histoire. Si l'on concluait de là qu'il est le créateur de l'histoire telle qu'on l'entend aujourd'hui, et que son livre ressemble de tous points à ceux qui s'écrivent de nos jours, on serait loin de compte. D'une manière générale, on peut dire que tous les anciens ont écrit l'histoire autrement que nous : il en est de l'histoire comme de la tragédie, qui porte le même nom sous Louis XIV qu'au temps de Périclès, bien que ce nom représente en réalité, aux deux époques, deux choses distinctes. En outre, dans l'antiquité même, Hérodote occupe une place à part.

Quand nous lisons une œuvre d'histoire écrite par un ancien (que celui-ci s'appelle Thucydide, Polybe ou Tacite), nous la trouvons éloquente, dramatique, belle enfin, mais d'une beauté simple, droite et, pour ainsi dire, un peu grêle. C'est la beauté d'un bas-relief où des personnages, peu nombreux, sont disposés dans un bel ordre, tous au premier plan : les attitudes des héros y sont nobles et expressives, mais la foule n'y est qu'indiquée sommairement, et la profondeur manque. Les meilleurs historiens de l'antiquité étudient surtout les grandes forces historiques (individus, cités, armées) dans leur jeu extérieur et dans leur action. En fait d'explications, ils ne vont guère au-delà des motifs moraux, des considérations politiques, au sens le plus étroit du mot, et des appréciations stratégiques. Quant aux causes lointaines qui ont formé ces âmes, ces cités, ces armées (religion, mœurs, institutions), ou

qui rendent possible leur action (finances, économie politique, organisation), ils n'y touchent que rarement et en peu de mots. L'histoire qu'ils écrivent n'est ni complexe ni profonde comme celle qu'écrivent les modernes. Elle n'a pas non plus, dans l'exposition, le même respect du document authentique, du fait directement puisé à la source et transmis sans intermédiaire; elle ignore la saveur de la réalité toute pure; elle en donne moins la sensation immédiate qu'elle n'en montre le reflet perçu d'abord par l'œil et par l'esprit d'un artiste. Bref, elle simplifie et elle idéalise.

Cette différence dans la représentation vient en partie de la différence même des objets représentés. Le monde ancien est plus restreint et plus simple que le monde moderne. Dans la cité, si étroite, l'individu grandit par l'exiguïté même du cadre. La science commence à peine; l'industrie est primitive; les arts les plus difficiles sont relativement aisés, la division du travail ne les a pas encore portés fort loin : un orateur athénien, un patricien romain s'improvisent tour à tour généraux ou chefs d'escadre; l'organisation administrative se réduit à peu de chose. Dans cet état rudimentaire des forces spéciales et techniques, les forces morales ont beau jeu. Et elles s'exercent avec d'autant plus d'effet que les individus sont plus voisins les uns des autres, qu'ils se connaissent, et que chacun est apprécié pour ce qu'il vaut. Elles sont d'ailleurs peu compliquées; car l'âme antique a moins de replis que la nôtre : les conflits entre la conscience et l'état, le sentiment de la difficulté de savoir, l'oppression qui résulte pour l'esprit moderne de la multitude des faits et de la richesse même des expériences, sont des complications morales presque étrangères à l'antiquité. C'est en partie pour cela que les historiens anciens diffèrent des historiens modernes, mais en partie seulement; car l'histoire même de l'antiquité, quand elle est racontée par un moderne, devient tout de suite autre chose que ce qu'elle était chez un écrivain romain ou grec.

C'est que la différence est surtout dans l'âme de l'artiste : elle est dans le spectateur plus que dans le spectacle. L'esprit antique se représente la vie universelle comme une série d'existences parallèles qui ne se rencontrent ni ne se mêlent; il est essentiellement polythéiste, malgré les Xénophane et les Héraclite. Aussi, quand il écrit l'histoire, il isole et détache deux ou trois ordres de faits (politiques, militaires, moraux), qu'il étudie à part, dans leur suite logique et leur développement rectiligne : c'est une belle géométrie historique. L'esprit moderne, au contraire, a un sentimen profond et toujours croissant de la continuité des choses, de l'entrelacement indéfini des actions et des réactions; il s'aperçoit que tout est dans tout, ou, du moins, que tout tient à tout, que la chaîne des effets et des causes est illimitée, qu'elle a des replis et

des détours surprenans, que la raison la plus directe et la plus apparente des choses n'en est jamais la raison dernière, et que, dans cette prodigieuse complexité de l'univers, c'est donner de la réalité une image imparfaite que de trop la réduire aux formes simples où notre intelligence se complaît d'abord. Faire ainsi vaut mieux, sans doute, que de ramasser les faits pêle-mêle au risque de mêler l'insignifiant avec l'utile. Simplifier et idéaliser, c'est déjà, pour l'esprit, prendre possession de la matière et y graver sa marque. Mais un art plus savant sait garder aux choses leur complexité naturelle sans les embrouiller, et les montrer dans leur réalité sans oublier de les rendre intelligibles. Quand l'art historique moderne (et, par ce mot, il faut entendre celui du XIXe siècle) donne vraiment ce qu'il peut donner, c'est là ce qu'il fait. Il était aussi impossible aux historiens anciens de rien faire de pareil qu'à leur civilisation de ressembler à la nôtre, ou à leur esprit de devancer les découvertes de la science contemporaine. Aussi ces caractères de l'art antique sont-ils visibles chez les plus grands des historiens anciens : un Thucydide, un Polybe, un Tacite, ont fait des chefs-d'œuvre sans dépasser le niveau qu'assignait à leur pensée le point de développement où l'esprit antique était parvenu.

Mais Hérodote n'est pas encore arrivé tout à fait à ce niveau. La période de maturité de l'histoire ne commence qu'avec Thucydide : Hérodote termine ce qu'on peut appeler la période de croissance de l'art historique. Il occupe un degré intermédiaire entre les essais des premiers historiens et la perfection relative de Thucydide. S'il a pu être appelé le père de l'histoire, c'est qu'il est entré le premier avec génie, surtout au point de vue littéraire, dans la voie où Thucydide allait le suivre ; mais il ne l'a pas parcourue jusqu'au bout, il se rattache même à ses devanciers au moins autant qu'à ses successeurs. En réalité, il ne ressemble tout à fait à personne : il est quelque chose d'unique, et qui ne pouvait être qu'à ce moment précis de l'antiquité. Montrer en quoi consiste au juste l'originalité d'Hérodote, quelle est encore la fraîcheur naïve de son œuvre, quelle en est déjà l'ampleur et la solidité, tel est l'objet des pages suivantes.

I.

Bien avant qu'il y eût en Grèce des historiens, il y avait des matériaux historiques écrits. Dès le IXe siècle peut-être, en tout cas dès le commencement du VIIIe, les temples renfermaient des listes de prêtres et de prêtresses, de vainqueurs aux différens jeux ; des notes relatives à des prodiges, à des épidémies, à des anniversaires ; des offrandes ornées d'inscriptions ; des recueils d'ora-

cles, etc. Dans les prytanées des villes, on trouvait des listes de rois et de magistrats, des traités, des lois, des actes publics de toute sorte; parfois même aussi des oracles (en vers et en prose) et des interprétations d'oracles, comme les célèbres *rhetrai* de Delphes, qui remontaient, disait-on, au temps de Lycurgue, et qui, réglant la constitution spartiate, étaient précieusement gardées dans les archives de la cité. L'habitude de noter les faits de ce genre et de les recueillir dans les archives était donc fort ancienne, bien que la présence de documens apocryphes donnât souvent à ces archives un air d'antiquité auquel elles n'avaient pas droit. Mais tout cela n'est pas de la littérature. Tant que la prose ne sert qu'à rédiger un document ou à noter un fait au moment même où il se produit, elle n'est qu'une sorte d'outil nécessaire à la vie de chaque jour. Ce qui constitue la littérature, c'est de répondre plutôt à une curiosité spéculative de l'esprit qu'à un besoin pratique et immédiat. La littérature historique ne commence qu'au moment où le dépôt d'archives suscite le livre d'histoire.

L'apparition de cette chose nouvelle, le livre d'histoire, suppose une transformation profonde des esprits. Jusque-là, en dehors des besoins immédiats de la vie pratique, l'esprit n'avait de curiosité pour les faits que s'ils touchaient la sensibilité ou l'imagination. Désormais, la curiosité purement intellectuelle est éveillée; on distingue, au moins en principe, le vrai du beau; une chose vraie (ou considérée comme vraie) excite l'intérêt par cela seul qu'on la croit telle, quelle que soit d'ailleurs la part de beauté ou d'émotion qu'elle comporte. Quand cette manière de penser vient à se produire, l'âge de la prose commence. Le rythme poétique est l'expression naturelle de la sensibilité émue; l'allure irrégulière de la prose convient à une pensée qui cherche à se détacher du sentiment et qui veut recevoir l'image directe des choses sans l'adapter aux vibrations de sa propre sensibilité, à laquelle elle impose silence.

Les premiers écrits historiques proprement dits apparaissent en Grèce vers le milieu du VIe siècle avant Jésus-Christ, une centaine d'années, par conséquent, avant le livre d'Hérodote. Ceux qui les composèrent furent appelés *logographes*, c'est-à-dire « faiseurs de récits en prose, » par opposition aux poètes épiques, qui étaient des faiseurs de récits en vers. Ce nom dit bien la vraie nature de leurs œuvres : ils ne sont pas encore des *historiens*, c'est-à-dire, selon le sens du mot grec à cette date, des chercheurs, des savans qui font une enquête; ils se bornent à mettre en prose et à coordonner les récits des poètes, les documens écrits et les traditions orales. Strabon, qui pouvait lire encore la plupart de ces vieux récits, nous apprend que c'étaient presque des épopées en prose : ils gardaient la plupart des caractères de la poésie, au mètre près;

du reste, même absence de critique, même goût des légendes que chez les poètes. On sait que Thucydide les méprisait fort à cause de leur crédulité. Les sujets traités par les logographes sont généralement empruntés au passé le plus lointain : ce sont des fondations de villes, des généalogies mythiques. Ils écrivent pour perpétuer la gloire des races nobles, pour honorer la ville à laquelle ils appartiennent, pour charmer la curiosité d'un public peu philosophe. Ils racontent les événemens naturels ou surnaturels dont le souvenir était conservé dans les vieilles annales des temples et des cités, bornant leur rôle à rédiger ces souvenirs trop brefs et probablement à les rendre plus agréables en les enjolivant de détails empruntés à la tradition orale. Nul regard, par conséquent, sur l'ensemble du monde ancien, ni même sur l'ensemble du monde grec; leurs récits ont un caractère strictement local, comme les archives où ils puisent, comme la tradition qu'ils interrogent. C'en est même l'intérêt principal; car ils ajoutent ainsi de nouveaux matériaux au trésor commun des légendes nationales. Nulle critique non plus : s'ils se séparent des anciens poètes, c'est seulement pour leur opposer les récits de leur propre cité, qu'ils croient plus vrais parce qu'ils ne savent pas douter encore de ce qu'ils ont toujours entendu dire autour d'eux. Ils ont d'ailleurs un goût vif, selon Denys d'Halicarnasse, pour les péripéties romanesques : des détails circonstanciés, loin de les mettre en défiance sur la vérité du fond, leur semblent une condition nécessaire de la vraisemblance, comme s'il s'agissait d'un poème épique. La narration suit son cours avec simplicité, sans philosophie, sans éloquence, sans pathétique, mais non sans grâce. Les logographes, comme les philosophes ioniens du même temps, écrivaient dans le dialecte ionien vulgaire : ils écrivaient comme tout le monde parlait autour d'eux; mais ils maniaient leur langue avec ce naturel aisé qui a été le privilège de l'Ionie, et leur naïveté aimable plaisait encore aux contemporains raffinés de Denys d'Halicarnasse. L'histoire ainsi comprise n'est nullement ce vigoureux tableau de la vie nationale que nous trouvons chez les grands écrivains classiques; elle n'est presque pas une œuvre de science, puisqu'elle manque de critique, et elle est à peine une œuvre d'art, puisqu'elle manque de composition : ce n'est, en réalité, qu'une sorte de chronique naïve qui prélude à la vraie histoire.

Hérodote, en gardant une partie de ces traditions, fit cependant tout autre chose.

Son sujet, d'abord, n'est plus la fondation mythique de quelque cité ni un enchaînement de ces généalogies divines ou héroïques qui étaient censées former le premier chapitre de l'histoire grecque.

Le sujet d'Hérodote, c'est la lutte de la Grèce et de l'Asie depuis Crésus, c'est-à-dire une période récente, semi-contemporaine, dont le début n'est séparé de l'écrivain que par un siècle au plus. Il rappelle d'abord, il est vrai, les légendes relatives aux luttes antiques entre Grecs et Barbares, mais seulement par prétérition : dès la troisième page, il en est à Crésus. S'il lui arrive souvent par la suite de remonter jusqu'aux âges mythiques, c'est en manière d'épisode : le centre de son œuvre est hardiment rapproché; il établit tout d'abord son récit en pleine période historique. Ce n'est pas tout à fait encore l'histoire à la façon d'un Thucydide, qui raconte des faits contemporains de son âge mûr, ni à la façon d'un Polybe, qui remonte plus haut, il est vrai, mais qui dispose, pour s'éclairer, d'une foule de documens positifs. Au temps d'Hérodote, il n'y avait qu'une manière d'écrire de l'histoire tout à fait solide : c'était de faire comme Thucydide et de raconter ce qu'on avait vu soi-même ou ce qu'on tenait de première main. Hérodote ne l'a pas fait : il reste à moitié route entre les conteurs primitifs et les vrais savans ; mais le progrès, pour être partiel, n'en est pas moins incontestable.

Même progrès, incomplet aussi, en ce qui concerne les élémens de ses récits. Comme les logographes, il abonde encore en anecdotes, en légendes romanesques, en mythes. La multitude des anecdotes est un des traits qu'on remarque d'abord dans Hérodote : son histoire est pleine de récits épisodiques qu'on n'avait qu'à en détacher pour en faire des nouvelles ou de petits romans. Le lecteur moderne en est charmé et un peu surpris. A ce moment, où le conte en prose n'existe pas encore comme genre littéraire distinct, l'histoire en tient lieu dans une certaine mesure : elle répond à un genre de curiosité intellectuelle où le plaisir de l'imagination tient plus de place que le goût du vrai. Cela fait transition entre l'épopée vieillie et le roman qui n'est pas né encore.

Mais déjà aussi, à côté des anecdotes romanesques, les faits positifs deviennent plus nombreux. Les traits de mœurs, les données géographiques précises se multiplient. Les Grecs, navigateurs et curieux, avaient toujours aimé la géographie. Ils l'avaient d'abord connue toute merveilleuse, dans l'*Odyssée* et dans les poèmes relatifs aux Argonautes. Depuis Anaximandre et Hécatée, ils étaient devenus plus exigeans. Hérodote, voyageur avant d'être écrivain, ouvre largement son livre à la description des pays qu'il a parcourus. En s'occupant de ces choses, il suivait l'exemple d'Hécatée ; mais c'était la première fois, sans doute, que la géographie s'unissait si étroitement à l'histoire et donnait aux récits de cette dernière un cadre et un support.

Une autre nouveauté, ce fut l'introduction dans l'histoire de la

vraie guerre et de la vraie politique. Quand les logographes racontaient l'origine des cités grecques ou la généalogie des héros, les combats qu'ils retraçaient ne pouvaient être que des combats poétiques, en dehors de toute réalité positive. Un récit du vieil historien Charon de Lampsaque, heureusement conservé, peut donner une idée des fantaisies qu'on se permettait en ce genre. C'est l'histoire de la ruse qui fit tomber les Cardiens sous la domination des Bisaltes. Les Cardiens, suivant Charon, avaient l'habitude de dresser leurs chevaux à danser au son de la flûte. Les Bisaltes, instruits de ce détail par un des leurs, qui avait été barbier à Cardia, jouèrent de la flûte au moment de la bataille, si bien que tous les chevaux se mirent à danser et empêchèrent leurs maîtres de combattre. L'anecdote (recueillie peut-être dans quelque boutique de barbier) est naïvement plaisante, mais la stratégie des Bisaltes devait faire sourire le sérieux Polybe, à moins qu'elle ne l'indignât. Leur politique, retracée par Charon de Lampsaque, ressemblait sans doute à leur stratégie. — Avec le sujet traité par Hérodote, tout change aussitôt. La bataille de Marathon, la politique de la Grèce au moment de l'invasion perse, sont des choses réelles, qu'on peut étudier avec précision, analyser avec exactitude. C'est à partir d'Hérodote que la guerre et la politique s'installent dans l'histoire au premier rang, pour n'en plus sortir. On pourra faire mieux plus tard, être plus précis et plus profond ; Thucydide et Polybe iront beaucoup plus loin ; mais, quelque distance qu'il y ait d'eux à lui à cet égard, c'est lui pourtant qui leur a montré la route.

Il est le premier enfin à chercher la loi des faits. A ses yeux, l'histoire n'est plus un jeu capricieux de péripéties simplement amusantes ou terribles : les événemens s'expliquent par des causes que la raison peut saisir ; il y a une philosophie de l'histoire, et l'histoire est un enseignement. Quelle philosophie, quel enseignement Hérodote en dégage-t-il ? Nous le verrons tout à l'heure. Notons seulement ici la conception générale toute nouvelle et le progrès vers une entente scientifique des choses.

Voilà donc, en ce qui concerne la matière même de l'histoire, des nouveautés considérables. L'âme aussi, comme la matière, en est très différente de ce qu'elle avait été jusque-là.

D'abord, l'esprit de recherche et de critique commence à se montrer. Dès la première ligne, Hérodote avertit le lecteur de ce changement. « Ceci, dit-il, est l'exposé des recherches faites par Hérodote d'Halicarnasse. » Il ne s'agit plus, pour l'historien, de recueillir avec patience et de mettre bout à bout de beaux récits acceptés d'emblée comme vrais : il faut faire une enquête et vérifier. Hérodote a soin de nous dire à plusieurs reprises comment il entend son rôle de chercheur : il le prend très au sérieux. Il dit

avoir fait un long voyage pour contrôler un fait. Il va d'un sanctuaire à l'autre pour s'assurer que les informations dérivées des deux sources sont concordantes. C'est bien déjà cette recherche « laborieuse » que Thucydide exige et qu'il trouve trop rare. On sait le mot dédaigneux de Thucydide pour ses devanciers, plus occupés, disait-il, d'amuser que d'instruire. Ce mot, dans sa pensée, s'appliquait-il aussi à Hérodote, ou seulement à la majorité des logographes? Il est bien possible que le « père de l'histoire » n'ait pas trouvé grâce aux yeux du grand historien attique : de l'un à l'autre, en effet, l'intervalle reste grand, et Thucydide devait être disposé à l'exagérer plutôt qu'à l'amoindrir. Mais en théorie, du moins, et d'une manière générale, on peut dire qu'Hérodote est d'accord avec Thucydide sur le premier devoir de l'historien, celui de chercher le vrai avec une patience opiniâtre.

Comme lui encore, Hérodote reconnaît que cette recherche doit être circonspecte. Il ne veut pas qu'on prenne de toutes mains et au hasard, « sans examen. » Il proclame donc la nécessité de la critique.

Mais, en matière scientifique, des principes aussi généraux que ceux-là sont peu de chose par eux-mêmes, s'ils n'aboutissent à des règles précises et si ces règles ne sont pas bien appliquées. Il faut voir quelle méthode proprement dite Hérodote a tirée de ses principes et comment il l'a mise en pratique.

II.

Nous n'avons pas à parler de sa probité scientifique. L'opinion générale, à cet égard, a été exprimée par M. Curtius, l'historien de la Grèce, qui déclare quelque part que l'œuvre d'Hérodote porte, à ses yeux, « le caractère indéniable d'une pleine véracité. » Il est vrai que, dans ces derniers temps, on a vivement contesté cette véracité. Hérodote, au dire d'un savant contemporain, est un menteur ; les voyages qu'il prétend avoir faits sont en grande partie imaginaires ; pour se donner l'apparence d'un témoin oculaire, il copie impudemment ses devanciers sans les citer, et il n'a pas toujours vu réellement ce qu'il dit avoir vu. La thèse nouvelle est tranchante ; il reste à la démontrer ; car les preuves alléguées sont fragiles et ne sauraient ôter à cette opinion le caractère d'un paradoxe qui ne tire pas à conséquence. Après comme avant cette vive attaque, il est permis de croire qu'Hérodote fut un honnête homme et que sa naïveté charmante n'est pas un raffinement d'hypocrisie. Laissons donc de côté, purement et simplement, cette grosse querelle morale, et bornons-nous à examiner le côté scientifique de la question.

Parmi les faits qu'il rapporte, Hérodote aime à distinguer entre ceux qu'il a vus lui-même et ceux qu'il sait seulement par ouï-dire; à quoi il ajoute une mention spéciale pour ceux qu'il établit par raisonnement ou par conjecture. Mais comme ceux-ci encore, en dernière analyse, reposent sur des faits du premier ou du second groupe, tout se ramène, en somme, à examiner comment Hérodote sait user, soit du témoignage de ses sens, soit des informations qui lui sont fournies par autrui.

Les faits dont il doit la connaissance à ses observations personnelles sont nombreux. C'est le cas pour mainte description de monument, de pays, de coutume; non pas pour toutes, cependant, car il emprunte nécessairement beaucoup aux dires d'autrui. Quelle foi mérite-t-il quand il déclare parler *de visu?* Notons qu'il ne suffit pas toujours d'être sincère pour être exact: on a pu dire de tel voyageur-poète, dans notre siècle même, qu'il avait le don de l'inexactitude. Il y a des esprits naturellement inexacts. D'autres, très exacts par nature, échouent par la faute des circonstances: Thucydide, par exemple, indique fort mal la largeur des passes de Sphactérie; c'est qu'une bonne vue, même au service du meilleur esprit, ne suffit pas toujours pour apprécier une distance, si elle n'est aidée par l'emploi des instrumens, redressée par la comparaison des expériences antérieures, avertie par l'usage ordinaire des cartes et des plans. Tous ces secours, si abondans aujourd'hui, n'empêchent pas les modernes de faire des erreurs; il faut s'attendre à trouver bien plus de fautes encore chez les anciens, dépourvus de ces procédés de contrôle et d'éducation. Il est donc impossible qu'Hérodote ne se soit pas trompé souvent, surtout si l'on songe qu'il écrivait ses souvenirs une fois de retour, sur des notes à coup sûr insuffisantes et sans moyens de vérification. On a plus d'une fois signalé les erreurs d'Hérodote, et l'on a bien fait: mais quelques savans y ont mis de l'acrimonie, en quoi ils ont eu tort. Voici, entre beaucoup d'autres, une erreur qu'on lui a reprochée. Dans sa description des roches sculptées du défilé de Karabel, en Ionie, il signale des images de guerriers qui portent un arc dans leur main gauche et une lance à droite. Or c'est le contraire qui est vrai: l'arc est à droite et la lance à gauche. L'erreur n'est pas bien grave; mais le plaisant de l'affaire, c'est que le savant qui l'a signalée avec indignation ajoute que la taille des guerriers est double de celle qu'indique Hérodote; or, sur ce point, ce n'est pas Hérodote qui s'est trompé; la taille réelle des deux images est à peine plus grande que celle qu'il indique, et elle est bien moindre que ne le ferait croire l'observation de son critique. Ajoutons que ces sculptures sont à plus de 40 mètres au-dessus du sentier, ce qui rend les erreurs excusables, même de la part d'un savant mo-

derne. On pourrait multiplier les exemples de cette sorte indéfiniment; il y en a une foule chez Hérodote; il y en a même de beaucoup plus graves; mais c'était à peu près inévitable, et ce n'est pas diminuer sa gloire de voyageur que de les constater. En revanche, il a souvent bien vu, et rien de plus net, de plus exact (quant aux grandes lignes) que certains de ses tableaux : l'aspect général du Delta, les Pyramides, l'inondation du Nil, le papyrus, la plaine de Babylone, lui ont fourni le sujet de descriptions aussi vives que fidèles. Hérodote, en somme, ouvre les yeux et sait regarder; c'est un esprit curieux, avisé, clairvoyant. Mais c'est un voyageur du ve siècle avant l'ère chrétienne, qui passe vite au milieu d'une foule de choses nouvelles et étranges, sans éducation scientifique, sans livres, sans instrumens, sans avoir nos habitudes modernes de précision, et qui, de la meilleure foi du monde, mêle beaucoup d'à-peu-près à des indications très justes.

Le problème était encore plus compliqué pour les informations qu'il empruntait à autrui, soit par des lectures, soit par ouï-dire. Ses recherches devaient porter sur les sujets les plus variés : toute la Grèce, tous les peuples barbares, presque, figurent dans son ouvrage, non-seulement pour la part effective qu'ils avaient récemment prise dans les guerres médiques, mais souvent aussi, grâce à la curiosité rétrospective de l'historien, pour une partie au moins de leur histoire antérieure, à laquelle s'ajoutent de nombreuses indications géographiques : son livre est un raccourci de tout le monde ancien. Pour s'informer sur toutes ces choses si difficiles à bien connaître, quelles étaient les sources où il pouvait puiser?

L'histoire de l'Égypte, celle de l'Assyrie et de la Perse étaient conservées en grande partie, soit dans des inscriptions que la science moderne déchiffre, soit dans des livres aujourd'hui perdus. Hérodote n'a pu se servir d'aucune de ces sources de renseignemens : il n'avait nul accès aux livres officiels des rois de Perse; il ne pouvait ni lire ni comprendre les inscriptions, pas plus celles de l'Égypte que celles de l'Asie. Il n'avait qu'une ressource : interroger les gens du pays, de préférence les plus savans ou ceux qui passaient pour tels, en particulier les prêtres, gardiens des vieilles traditions et des vieux souvenirs, puis les drogmans et les cicerone qui montraient et expliquaient les monumens du pays (car il y avait déjà des touristes grecs qui couraient le monde, sans compter les marchands, les pèlerins, les aventuriers de toute espèce). — Pour l'histoire ancienne de la Grèce, il y avait les écrits des poètes et des logographes, témoins utiles des faits contemporains, narrateurs fort suspects des événemens antérieurs; il y avait surtout encore les sanctuaires, avec leurs riches trésors d'offrandes, de monumens, d'inscriptions de toute sorte, archives pittoresques,

d'autant plus faciles à consulter que la tradition des vieilles histoires s'y conservait dans la mémoire des prêtres et des sacristains, toujours prêts à expliquer les monumens dont ils avaient la garde. — Pour l'histoire toute récente des guerres médiques, outre une foule de souvenirs conservés aussi dans les temples, il y avait les archives des villes, les textes de loi et de décrets, les monumens commémoratifs; il y avait surtout la tradition orale, encore toute vivante, et qui ne demandait qu'à s'épancher en longs récits. — De même pour les informations géographiques; en dehors de ce qu'Hérodote avait vu par lui-même, en dehors aussi des écrits d'Hécatée ou de quelques autres, c'était surtout aux voyageurs, aux guides des caravanes, aux marins revenus de quelque navigation, aux marchands, à la population vagabonde des grands ports de la Grèce et de la Phénicie, que l'historien pouvait demander des renseignemens.

On voit la variété de ces sources d'information, et en même temps leur caractère commun : elles ont presque toutes, à des degrés divers, quelque chose de populaire, d'incomplet, de hasardeux. Ce qui doit sortir de là, c'est une masse de dires non vérifiés, de faits indifféremment puérils ou considérables, de choses tour à tour minutieusement exactes ou naïvement merveilleuses, de souvenirs précis et de légendes. Hérodote a patiemment recueilli toutes sortes de matériaux. L'abondance des informations, chez lui, est extrême : quand on y réfléchit, on est émerveillé de la quantité de faits et de noms propres qui se pressent dans les neuf livres de son histoire, à une date surtout où les écrits historiques sont rares et où chaque détail représente une somme considérable de recherches. Mais il reste à se demander quelles qualités générales d'esprit et quels procédés techniques il a mis en œuvre dans le triage si difficile de cette matière confuse et d'inégale valeur.

On peut dire qu'il a deviné très heureusement les règles qu'un bon sens naturel aiguisé pouvait suggérer à un Grec du ve siècle, imaginatif et croyant : ce qui lui manque, c'est, d'un côté, la connaissance de certaines sciences spéciales qui n'étaient pas encore constituées de son temps, et, d'autre part, cet élement supérieur de la critique qui consiste moins dans l'application de certaines règles particulières que dans une sorte de philosophie générale et dans la culture scientifique de l'esprit. Il est avisé, prudent, fin; il n'est ni savant de métier ni philosophe. Voilà, en deux mots, l'étendue et la limite de l'esprit critique chez Hérodote.

Par exemple, de même qu'il met de la différence entre ce qu'il a vu lui-même et ce qu'on lui a rapporté, de même il distingue fort bien entre un bruit vague et l'affirmation d'un témoin oculaire. S'il rapporte un fait nouveau ou surprenant, il cite ses autorités :

c'est Archias, ou Dikéos, ou Thersandros, qui l'ont raconté les premiers de vive voix, soit à lui-même, soit à d'autres, et il dit par quels intermédiaires le récit a passé. Il sait douter, et ne se porte pas garant de tout ce qu'il rapporte : « Je dois dire ce qu'on raconte, mais non pas tout croire sans réserves ; que cette déclaration s'applique à tout mon ouvrage. » Et sans cesse il lui arrive de rapporter des traditions à l'égard desquelles il dégage sa responsabilité. Il met ainsi d'accord, de la manière la plus heureuse, et sa conscience d'historien et notre curiosité : car ces récits qu'il ne veut pas donner pour vrais sont en général aussi délicieux que peu conformes à la réalité, et c'eût été grand dommage s'il avait dédaigné de les recueillir. Très souvent aussi, entre deux ou trois formes divergentes d'un même récit, sa critique hésite : il refuse alors de se prononcer et fait le lecteur juge du débat en lui soumettant toutes les pièces avec impartialité. En tout cela, on ne peut que louer la prudence et le bon sens de l'historien. — Quand il discute et qu'il indique à la fin sa préférence, il fait preuve des mêmes qualités. On racontait, par exemple, que Xerxès, dans sa fuite, avait essuyé une tempête, et qu'il n'avait été sauvé du naufrage que par le dévoûment des seigneurs perses de sa suite, ceux-ci, pour alléger le navire, s'étant volontairement précipités dans la mer furieuse. Hérodote rapporte cette tradition, mais il fait observer qu'elle est peu vraisemblable, attendu que, selon toute apparence, avant de se précipiter eux-mêmes dans les flots, les seigneurs perses auraient jeté à la mer les petites gens de l'équipage, dont la vie devait leur paraître moins précieuse que la leur. Hérodote fait preuve en toute rencontre de la même raison finement avisée, de la même expérience positive de la vie.

Là où ces qualités suffisent, il est excellent ; mais elles ne suffisent pas partout. Il y a des questions qui touchent à la métaphysique, aux principes généraux de la science ; d'autres exigent, pour être résolues, une préparation spéciale et technique. S'il s'agit, par exemple, de juger un récit où figure un événement merveilleux, toute la question du merveilleux y est intéressée. S'il s'agit d'un phénomène physique, le jugement qu'on en porte dépend de l'idée qu'on se fait du système du monde. De même, pour bien apprécier l'authenticité d'une inscription, il faut avoir fait une étude spéciale des documens de ce genre. En cet ordre de questions, il ne suffit pas d'avoir l'esprit naturellement bon : il faut être en possession d'un principe de jugement et d'appréciation ; il faut, selon le mot de Pascal, « avoir une montre, » par laquelle on décide l'heure qu'il est, au lieu de s'en fier uniquement à la finesse de ses sens. Ce qui manque souvent à Hérodote, par la faute de son temps plus que par la sienne, c'est cette sorte de « montre. »

Nous avons déjà dit qu'il ignore les langues orientales : il ne peut donc ni lire un document original ni contrôler ce qu'on lui en dit. Les documens grecs eux-mêmes lui tendent des pièges d'un autre genre : s'il rencontre à Thèbes, en Béotie, des inscription attribuées à Amphitryon ou à quelque contemporain de Laïus, il ne fait nulle difficulté de les accepter comme authentiques. En fait de sciences naturelles, il sait ce qu'un homme de son temps pouvait savoir, c'est-à-dire fort peu de chose. Même en matière de psychologie et de morale, son expérience est courte. En dehors de certaines différences extérieures et simples entre le Grec et le barbare, entre le Perse et le Scythe, entre l'Égyptien et le Thrace, il n'imagine guère qu'une sorte d'âme, celle qu'il rencontre dans la Grèce de son temps : ce type unique est seulement différencié par des diversités individuelles. Il n'a qu'une idée très vague de l'état d'esprit d'un roi d'Égypte, d'un roi d'Assyrie ou même d'un roi de Lydie tel que Crésus : comme il n'a pas d'accès aux sources originales, nul document authentique ne lui transmet l'impression vive de ces choses éloignées. Il n'a pas davantage une notion claire de l'état d'esprit d'un drogman, d'un cicerone, d'un sacristain qui montre et explique son temple, d'un vieux soldat qui raconte la bataille où il s'est trouvé. Il ne sait pas toujours traduire et transposer des indications si suspectes. Il les prend telles qu'on les lui donne et ne les contrôle que dans le détail, sur tel point qui choque ses idées à lui, mais non dans leur principe et de haut. Il ne sait pas non plus que les très vieilles histoires sont d'autant moins vraisemblables qu'elles sont plus circonstanciées. C'est Éphore, le premier, au siècle d'Alexandre, qui a proclamé cette grande loi de la science historique. Thucydide l'avait probablement entrevue : Hérodote ne s'en doute pas. Quand des « savans, » c'est-à-dire des hommes à la mémoire riche en traditions, lui racontent l'origine d'une ville ou d'un temple, il n'est ni surpris ni inquiet de la précision apparente des détails qu'on lui donne. Nul instinct ne l'avertit que l'imagination populaire a passé par là. Sa critique peut porter sur un fait particulier, non sur la couleur légendaire partout répandue. Cette couleur même lui échappe : elle se confond pour lui avec la vive lumière de la réalité.

Sa philosophie, enfin, c'est-à-dire sa manière de concevoir l'ensemble des choses, est celle d'un croyant formé par les poètes et par les mystères. Au temps d'Hérodote, l'unité de la pensée grecque était rompue : d'un côté, les philosophes, les savans jetaient l'anathème aux dieux homériques ; de l'autre, la foule continuait à suivre les enseignemens des vieux poètes ; entre ces deux routes, quelques poètes, quelques esprits religieux cherchaient une voie moyenne, et, tout en retenant le plus possible l'ancienne théologie, y intro-

duisaient, à la faveur surtout des cultes mystiques, quelques idées morales plus hautes et un sentiment plus vif. Hérodote est de ces derniers. Le fond de sa croyance lui vient directement de l'épopée. Comme il a beaucoup voyagé, il connaît une foule de dieux étrangers que les anciens poètes ne connaissaient pas et qu'Hésiode n'avait pas mis dans ses catalogues. Mais il n'en est pas embarrassé. Ces dieux nouveaux ne sont, au fond, que les mêmes dieux sous d'autres noms. Un syncrétisme large et hospitalier s'était formé de lui-même sur les confins du monde grec et du monde barbare; Hérodote l'accueille sans hésiter : sous les dieux égyptiens ou asiatiques, il retrouve tout de suite les dieux grecs. En somme, c'est toujours l'Olympe d'Homère et d'Hésiode auquel il croit. Il faut seulement y ajouter les dieux des mystères, peu connus au temps de l'épopée, et qu'Hérodote voyait en grand honneur autour de lui. Il se fit initier aux mystères, aussi bien à ceux de Saïs, en Égypte, qu'à ceux de Samothrace, en vertu de ce syncrétisme facile qui concilie tout. Très pieux, il obéit scrupuleusement aux règles de silence qui sont imposées aux initiés, et la seule considération qui puisse lui faire taire ce qu'il sait, c'est la crainte de manquer à la discrétion religieuse. Car les dieux ne sont pas pour lui des êtres de raison relégués dans je ne sais quelle région lointaine et inaccessible. Ils sont sans cesse mêlés à la vie humaine, ils agissent sur elle par leurs oracles, par leurs apparitions, par les miracles qu'ils accomplissent, par leur volonté providentielle, qui tourne les événemens à la fin qu'ils ont en vue. Le merveilleux est partout dans Hérodote, comme il était partout dans la vie grecque de son temps. Non qu'il accepte les yeux fermés tout récit miraculeux qu'on lui apporte : il y a des miracles qu'il admet et d'autres qu'il rejette; mais il est difficile de voir quelles raisons le décident. S'il ne croit pas que des colombes aient parlé, il admet qu'une jument ait mis bas un lièvre. Dans les distinctions de cette sorte, il juge non par des principes généraux, mais par les inspirations d'un semi-rationalisme inconséquent et capricieux. Il y a des miracles qu'il juge inutiles : sans les nier expressément, il incline à douter; d'autres, qu'il juge faux, mais simplement parce que la tradition qui les rapporte est suspecte, ou pour tout autre motif particulier : aucun, selon toute apparence, ne lui semble impossible *à priori*. Sur les oracles, en particulier, il fait quelque part une profession de foi explicite : « Je ne puis dire que les oracles soient menteurs, car je ne veux pas, en présence de ces faits, combattre leur autorité, alors qu'ils s'expriment si clairement. » Suit un oracle du devin Bakis. Puis Hérodote continue : « Voilà les faits sur lesquels Bakis s'exprimait avec tant de clarté; nier la véracité de ses oracles, c'est ce que je n'ose faire pour mon compte, et ce

que je ne puis admettre de la part de personne. » Il est à remarquer qu'Aristophane lui-même, défenseur des vieilles mœurs et qui cherchait à plaire aux Athéniens (très religieux dans leur ensemble), se moquait volontiers de ce Bakis, peu d'années après Hérodote. On voit aussi, par la forme même de la déclaration d'Hérodote, que déjà Bakis trouvait de nombreux incrédules. La profession de foi de l'historien, si explicite et si grave, n'en est que plus significative. Sa croyance n'est plus partagée universellement par ses contemporains; le scepticisme montant commence à la battre en brèche; mais elle résiste, et le pieux historien ne veut rien avoir d'un esprit fort.

Tel est, quant à l'essentiel, l'esprit d'Hérodote : voilà le fond d'où viennent tous ses jugemens, la source dernière qui fournit à son bon sens, à sa prudence pratique, à sa finesse, les principes généraux sur lesquels il règle ses opinions particulières. Prenons maintenant tour à tour les principaux sujets traités par Hérodote et voyons à quels résultats il arrive sur chacun d'eux.

III.

Sur l'histoire ancienne de l'Orient, qui, d'ailleurs, n'était qu'une partie accessoire de son sujet, on peut caractériser d'un mot le travail d'Hérodote : il en a écrit l'histoire légendaire et populaire. « L'histoire réelle de l'Égypte, dit M. Maspero, Hérodote ne put pas la lire sur les murs où elle s'étalait encore intacte : les monumens furent, pour lui, comme un livre dont il s'amusa à regarder les images, sans savoir du texte que ce qu'on voulut bien lui en dire. On lui conta le roman de la construction des Pyramides, on lui conta le roman de Sésostris, on lui conta le roman de Rhampsinitos... — Aussi bien ne devons-nous pas trop regretter qu'il en ait été ainsi... Les monumens nous disent, ou nous diront un jour, ce que firent les Chéops, les Ramsès, les Thoutmôs du monde réel : Hérodote nous apprend ce qu'on disait d'eux dans les rues de Memphis. » De même, les monumens cunéiformes nous diront ce que firent les rois d'Assyrie. Chez Herodote, nous apprenons simplement ce qu'on disait d'eux dans les rues de Babylone.

En ce qui concerne l'Orient plus moderne, la part de vérité est évidemment plus grande. L'histoire de Cyrus et de Crésus, celle de Darius et de Xerxès, surtout dans les parties de cette histoire qui se mêlent à celle de la Grèce, étaient plus faciles à bien connaître : le souvenir en était resté plus vivant, les légendes avaient moins déformé la réalité, et l'on peut s'en fier davantage à Hérodote; à la condition pourtant de ne pas oublier que, dans ces siècles étrangers à la science, les légendes naissent presque en même temps

que les faits auxquels elles se rapportent, et qu'Hérodote, d'autre part, *hellénise* toujours un peu les hommes et les choses dont il parle. Chez lui, l'histoire de Cyrus est en partie fabuleuse; Crésus ressemble à quelqu'un des sept sages de la Grèce; Darius et Xerxès, avec des parties qui sont bien orientales, en ont d'autres qui sont toutes grecques et tout ioniennes.

Les mêmes observations s'appliquent, dans une certaine mesure, à la manière dont Hérodote raconte les choses grecques. Pour les périodes anciennes, ce n'est pas, comme pour l'Orient, l'impossibilité de comprendre les documens qui le paralyse; mais c'est l'absence ou, du moins, la rareté des documens; car l'histoire grecque aussi, dans les premiers siècles, est une histoire toute poétique, assez semblable (sauf quelques points fixes et bien établis) à celle qu'il recueillait en Orient dans les sanctuaires. Avec les périodes récentes, à partir du VIe siècle et surtout des guerres médiques, les choses changent. Les témoignages contemporains se multiplient, les faits positifs sont nombreux. L'histoire d'Hérodote gagne alors singulièrement en solidité. Cependant, il importe de bien mesurer cette solidité. L'ensemble est vrai, et ce qui le prouve, c'est la clarté même du récit : les événemens, selon la juste remarque d'un historien (M. Curtius), « sont présentés par Hérodote dans une connexion si naturelle que nous pouvons le prendre pour un garant irrécusable, même alors qu'il ne nous est pas possible de contrôler son récit des guerres persiques par le rapport d'autres contemporains. » Mais si la contexture générale du récit est inattaquable, le détail est parfois sujet à caution. Il y a trop d'oracles réalisés, trop d'apparitions de héros, trop de miracles, trop de ces mots qu'on invente après coup, trop de précision dans la peinture de scènes qui n'ont pu avoir que de rares témoins. Quand on lit ces pages vives, brillantes, amusantes, on sent que le fond est vrai, mais que c'est de la vérité volant de bouche en bouche pendant deux générations, embellie et complétée par chaque narrateur, teintée de merveilleux par l'imagination populaire et recueillie par le pieux et candide historien avec plus de curiosité que de critique. C'est de l'histoire qui s'est faite toute seule et qui n'a pas encore été passée au crible. Nous sommes fort loin de Thucydide, à tous égards.

Dans les combats, ce qui attire surtout l'attention d'Hérodote, ce sont les belles actions individuelles, un acte de bravoure, un stratagème heureux. Les causes plus éloignées, mais plus profondes de la victoire ou de la défaite, la tactique adoptée, surtout l'organisation des armées en présence, n'attirent son regard que par occasion, pendant de courts instans. Dans le récit de la bataille de Platée, par exemple, il y a quelques mots instructifs sur le désordre des Perses et sur l'insuffisance de leur armement; mais il

les dit comme par mégarde. C'est de l'histoire épique et pittoresque plutôt que de l'histoire « pragmatique, » selon le mot de Polybe.

La politique aussi est plutôt saisie dans ses manifestations extérieures et finales que dans ses préparations. Sur l'influence des constitutions, à laquelle Polybe attache tant de valeur, il a quelques mots à peine çà et là. La discussion des seigneurs perses sur les trois formes de gouvernement, avant l'avènement de Darius, est un hors-d'œuvre qui ne tient à rien et qui n'explique rien; c'est peut-être (on l'a supposé) un écho des discussions sophistiques contemporaines; ce n'est pas une page d'histoire politique proprement dite. On ne rencontre pas davantage chez lui ces analyses pénétrantes de l'esprit des diverses cités grecques, ou ces déclarations générales mises dans la bouche d'un homme d'état marquant, qui donnent tant d'intérêt et de portée à certains discours de Thucydide. Hérodote n'a guère de ces vues d'ensemble et de haut sur les principes de la politique. En revanche, il la dessine d'un trait rapide et fin au moment même où elle agit. Thémistocle, Aristide, sont esquissés avec justesse, l'un dans son habileté peu scrupuleuse, l'autre dans son honnêteté incorruptible. Le tableau de la Grèce au moment où l'invasion de Xerxès se prépare, ces sentimens incertains, contradictoires, qui s'agitent dans les esprits, plus tard (à la veille de Salamine) les hésitations ou les arrière-pensées des peuples et des chefs, sont notés avec une sagacité clairvoyante, où il entre d'ailleurs plus d'observation morale immédiate que de véritable philosophie politique.

Hérodote a pourtant aussi sa philosophie de l'histoire; il croit à l'existence d'une loi qui gouverne les événemens. Mais cette loi est toute religieuse : elle est plus morale que politique. C'est celle que Solon, Pindare, Eschyle, ont tant de fois exprimée : l'homme est misérable par nature; la volonté des dieux exige qu'il reste dans sa condition; s'il cherche à s'élever au-dessus d'elle par l'orgueil et la violence, la « jalousie divine » l'atteint et le brise; Hybris, Koros et Até forment une trinité fatale; la Némésis pèse sur l'homme. Dès le début de son livre, Hérodote fait allusion à ces révolutions surnaturelles de la destinée : son ton est grave, plein d'une mélancolie indulgente et religieuse :

Je parlerai des petites cités comme des grandes : ce qui était grand autrefois est souvent devenu petit; ce qui est grand aujourd'hui a commencé par être faible; aussi, connaissant les vicissitudes de la destinée humaine, je mentionnerai les unes comme les autres.

Voici, ailleurs, l'énoncé même de la loi :

La divinité frappe de sa foudre les êtres les plus grands et les em-

pêche de s'épanouir; les petits, au contraire, la laissent indifférente. Les hautes demeures et les arbres élevés sont surtout atteints par ses traits; car Dieu aime à briser ce qui s'élève.

Toute faute attire à l'homme une punition, mais surtout l'orgueil, qui est la faute irrémissible. La punition méritée est inévitable. Les oracles mêmes et les présages, mal compris du coupable, le trompent et le poussent vers le châtiment qu'il cherche à fuir. Au total, tout est mené, dans les choses humaines, par la volonté divine. L'histoire est le règne des causes finales et de la Providence. Le mot même de *Providence* est en toutes lettres chez Hérodote. C'est une philosophie de l'histoire telle que Socrate l'aurait pu souhaiter.

On voit sans peine la beauté morale de cette conception, qui rappelle celle de Bossuet. Que les faits la vérifient souvent, ce n'est pas douteux : les conceptions métaphysiques ont presque toujours leur racine dans l'observation de la réalité. Et d'ailleurs, elle a le mérite d'être une *loi*, c'est-à-dire un principe d'ordre introduit dans la représentation des faits historiques. Par tous ces caractères, elle marque un progrès de l'histoire. Mais on voit aussi, sans qu'il soit besoin d'y insister, la différence qui existe entre cette philosophie et celle d'un Thucydide, par exemple, qui ne cherche pas la loi en dehors des faits, qui travaille surtout, comme Anaxagore, à découvrir les causes secondes, et, sans nier le Νοῦς ni son acte initial, se garde bien de le faire intervenir partout, parce que, pratiquement, cette explication, le plus souvent, n'explique rien.

IV.

En histoire, c'est la science qui prépare les matériaux, mais c'est l'art qui les met en œuvre. Or, l'art, qui peut traduire fidèlement, peut aussi trahir. Le choix des procédés d'exposition est, en cette matière, d'une importance capitale.

Un historien est avant tout un narrateur; la forme du récit est celle qui domine dans tous les ouvrages historiques. Littérairement, ce récit peut être plus ou moins agréable, plus ou moins pathétique, plus ou moins brillant. Au point de vue scientifique (le seul qui nous occupe en ce moment), la question est de savoir s'il donne une idée exacte de la vérité telle que l'historien l'a découverte. Presque tous les récits d'Hérodote sont charmans; mais quelle image nous donnent-ils de la réalité? — Beaucoup sont tels qu'un art très scrupuleux et très soucieux de la vérité pourrait les avouer sans hésitation. Mais beaucoup présentent un tout autre caractère. Dans ces derniers, les plus nombreux peut-être, en tout cas les plus curieux, l'imagination poétique est vraiment souve-

raine : elle mène tout le détail, sinon l'ensemble ; elle donne un corps à ce qui est flottant, des contours à ce qui est vague ; elle achève sans cesse l'inachevé, que la science pure eût laissé religieusement tel qu'elle le voyait. Faut-il en citer des exemples? Il s'en trouve à toutes les pages d'Hérodote. Qu'on prenne au hasard l'un quelconque de ces petits récits, moitié anecdotes et moitié romans, où les personnages sont si bien en scène, agissant et causant avec tant de vivacité, de naturel, de bonne grâce : qu'est-ce que tout cela, sinon, en somme, une sorte de création de l'esprit épique, persistant à vivre ou à renaître chez le fondateur de l'histoire? Il est clair que la mise en scène dépasse à chaque instant la donnée positive et documentaire ; ces dialogues si vifs, ce n'est pas sous la dictée des personnages que l'historien les a écrits : il les a retrouvés en lui-même, par le libre jeu de sa fantaisie créatrice, qu'il n'a pas supposée peut-être infidèle à la vérité, mais qui a refait d'instinct ce qu'elle croyait seulement rapporter. Il n'y a presque pas de discours indirects chez Hérodote. Tous les personnages sont sous nos yeux : ils parlent et nous les entendons. C'est le procédé homérique. C'est aussi le procédé de tout homme du peuple, à l'imagination naïve et forte, qui, racontant un entretien, le refait au lieu de le résumer, et le met en action devant nous. Rien de plus vif et de plus amusant ; rien de moins scientifique. Il y a là une infidélité perpétuelle du détail, une création poétique inconsciente qui caractérise à merveille une période d'art intermédiaire où l'histoire, partie de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, déjà tout près de Thucydide par les dates, en est cependant séparée encore par une différence radicale d'éducation intellectuelle et presque de race.

Les discours dont nous venons de parler font partie intégrante du récit et n'ont d'ailleurs, en général, qu'une valeur anecdotique. Mais Hérodote en a d'autres qui sont d'un art plus réfléchi, et qui méritent de nous arrêter davantage : ce sont ceux qu'il emploie à faire connaître les idées générales dont il est préoccupé.

Dans toute histoire qui n'est pas une simple chronique, à côté des faits purement extérieurs, il y a l'âme même de ces faits, c'est-à-dire les intentions des acteurs, les lois qui gouvernent les événemens, enfin la vie morale tout entière. Hérodote, qui n'est plus un simple logographe, fait à toutes ces idées une large place. Il les exprime de deux façons. D'abord, par des réflexions personnelles jetées à la rencontre. Dans l'histoire classique et grave, celle de Thucydide et de ses imitateurs, le *moi* de l'historien se dissimule le plus possible. Chez Hérodote, au contraire, les réflexions personnelles abondent, coupant sans cesse le récit, naïvement étalées, avec bonhomie et finesse, à la Montaigne. Cela donne à tout son livre une apparence de causerie où le fil se brise et se renoue à chaque

instant. Il juge les personnes et les choses, il raisonne sur les oracles, il dit son avis sur les événemens; s'il s'agit de phénomènes physiques, il expose ses conjectures et ses théories avec un laisser-aller très amusant : on voit que, de son temps, la science n'est pas faite; chacun la fait pour son compte, avec son tempérament et son humeur; c'est un sujet de causerie et de spéculation plus qu'un corps de doctrine. Bref, sur tout sujet, Hérodote est toujours prêt à se mettre en scène et à s'étendre. C'est un procédé très naïf; scientifiquement, il a l'avantage d'être très sincère : il ne dissimule aucun doute, aucune ignorance. Mais Hérodote procède souvent aussi d'une autre façon : il *dramatise* ses réflexions et sa philosophie ; il les place dans la bouche de ses personnages, qu'il met en scène à sa mode ordinaire. De temps en temps, la suite du récit est suspendue; quelques personnages de marque, Crésus et Solon, Darius et les seigneurs perses, Xerxès et Artaban, Xerxès et Démarate, occupent seuls la scène; ils se mettent à deviser sur la politique, sur la morale, sur les lois divines qui président à la destinée; c'est comme un intermède philosophique dans le développement des faits.

A propos d'un de ces entretiens (celui de Darius avec les seigneurs perses sur la meilleure forme de gouvernement), Hérodote va au-devant d'une critique. Le récit, sans doute, ayant paru peu croyable à quelques lecteurs, l'historien y insiste et affirme que les discours en question ont été réellement tenus. Pour s'expliquer l'affirmation d'Hérodote, il faut bien supposer que l'idée première de cet entretien lui a été fournie par le narrateur inconnu dont il a suivi l'autorité ; mais il a certainement usé lui-même d'une liberté complète dans l'exécution, et les discours des seigneurs perses portent au plus haut point la marque grecque. Ici donc, la part de vérité est fort petite, et la liberté d'invention de l'historien fort grande, pour le fond comme pour la forme. Cette conclusion s'applique à tous les autres entretiens du même genre. Les uns n'ont pu avoir de témoins qui les aient racontés; par exemple, la délibération de Xerxès avec Mardonius et Artaban au début du VIIe livre. D'autres, entre Xerxès et Démarate, entre Xerxès et Artaban, sont évidemment, pour une large part, des inventions postérieures aux événemens. D'autres enfin sont impossibles, comme l'entretien de Crésus et de Solon, qui ne se sont jamais rencontrés. Les Grecs ont toujours aimé à mettre en rapports personnels les hommes célèbres qu'une chronologie complaisante pouvait à la rigueur rapprocher les uns des autres, par exemple Homère et Hésiode, Solon et Anacharsis, etc. Il n'est pas probable qu'Hérodote, avec la conscience qu'il avait de ses devoirs d'historien, ait inventé de toutes pièces des scènes de ce genre: il a dû en trouver le germe dans la

tradition antérieure, soit écrite, soit orale. Mais, sur ces données légères et poétiques, il a librement construit de beaux développemens généraux, sans nul scrupule d'exactitude minutieuse, uniquement conduit par la beauté des idées et par le désir d'expliquer les événemens.

Le procédé était nouveau, comme au reste la pensée même d'introduire de la philosophie dans l'histoire. Mais pourquoi Hérodote, qui aime à mêler des réflexions à ses récits, ne s'est-il pas contenté de faire çà et là quelques dissertations plus longues sur des sujets généraux, au lieu de mettre ses réflexions en dialogues et en discours? La sophistique, qui naissait alors, a pu contribuer à sa détermination. Cependant, le caractère des sophistes de ce temps est différent : ils sont surtout des dialecticiens, ce qu'Hérodote n'est nullement. Il est probable que c'est plutôt la tragédie, celle d'Eschyle et celle de Sophocle, qui a fourni à Hérodote cette mise en scène caractéristique. Quoi qu'il en soit, on démêle aisément les avantages et les inconvéniens du procédé : d'un côté, ce n'est pas assez vrai; de l'autre, cela produit des effets puissans et dramatiques. Cette manière de faire devait enchanter l'imagination d'un peuple jeune, à peine né encore à la science et qui ne pouvait manquer de croire qu'il savait mieux quand il voyait mieux. Cela introduisait pour la première fois dans l'histoire non-seulement la philosophie, mais encore l'éloquence et l'émotion. Aussi l'exemple d'Hérodote a-t-il exercé sur les historiens qui sont venus après lui une influence décisive : par la place considérable qu'il a donnée dans ses récits à la parole, au discours général et suivi (fût-ce sous la forme habituelle du dialogue), il a frayé la voie aux harangues politiques de Thucydide et suscité indirectement les discours de tous les autres historiens anciens. Or rien n'a plus contribué que l'usage des discours à maintenir l'histoire, chez les anciens, dans cette préoccupation d'art plutôt que de science, par où elle se distingue si profondément de celle qu'écrivent les modernes. Hérodote est donc par là, comme par sa conception fondamentale de l'histoire, le vrai créateur du genre dans l'antiquité. Il ne l'est pas moins par son art de composer et d'écrire.

V.

Denys d'Halicarnasse a très judicieusement mis en lumière la nouveauté de la composition chez Hérodote. Les logographes ne composaient guère : ils écrivaient les annales d'une ville ou d'un peuple. Hérodote, le premier, s'élève au-dessus de cette manière étroite et sèche. Il embrasse du regard une variété extrême de nations, de

traditions orales et écrites, de faits anciens et récens. Dans cette diversité si complexe, il démêle un fait principal, une idée à laquelle tout le reste va se subordonner, celle de *la lutte entre les Grecs et les Barbares depuis Crésus jusqu'à Xerxès*. Par là, pour la première fois, il fait vraiment œuvre d'artiste : d'une matière informe, il tire une image vivante ; au lieu d'une chronique et d'une compilation, il compose une histoire. Entre la manière d'Hérodote et celle de ces prédécesseurs, il y a une différence analogue à celle qu'Aristote signale finement entre la composition de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, fondée sur une idée dramatique essentielle, et celle de toutes les *Héracléides*, *Théséides* et *Perséides*, dont l'unité ne consistait que dans la continuité d'une seule vie. Chez Hérodote, il y a une *action*; chez ses prédécesseurs, il n'y en avait pas.

Mais cette action, d'autre part, se développe sans hâte et sans rigueur. Elle ne court pas vers le dénoûment, comme il arrive dans le drame : elle s'y achemine avec lenteur et liberté, à travers les épisodes et les digressions, comme une épopée. C'est encore une remarque d'Aristote que l'épopée, à la différence du drame, admet et aime les développemens épisodiques : l'*Odyssée*, après une vive entrée en matière (*in medias res*), revient en arrière par de longs récits rétrospectifs, enchaîne les aventures les unes aux autres et ne reprend que fort tard son cours direct et plus rapide. Hérodote fait de même : sa composition est aussi souple que solide. Le but est marqué d'avance, mais on y va d'une allure capricieuse, parmi toutes sortes de flâneries entremêlées et de curiosités incidentes. Lui-même a pleine conscience de cette liberté conteuse et pourtant réglée. Quand il s'écarte de son sujet (si bien défini au début de son livre), il ne l'ignore pas; car il en convient expressément à plusieurs reprises, et, de même, il dit ensuite qu'il y revient. — « Mon récit, dès l'abord, s'est complu aux digressions. » — « Cette histoire est une digression, » dit-il ailleurs. Et sans cesse : — « Je reviens à mon propos. » — Il sait à merveille qu'il s'écarte, mais il ne s'en fait aucun scrupule. C'est surtout la dialectique oratoire et le drame qui ont créé dans les esprits le besoin de la logique rapide et rigoureuse : Hérodote s'en passe le mieux du monde. Il la remplace par une curiosité naïve, facilement amusée et amusante. C'est un conteur, plus voisin des vieux aèdes que des orateurs.

Le premier livre est un exemple achevé de cet art si capricieux en apparence et cependant attentif à ne jamais s'égarer tout à fait. Tout d'abord, une phrase indique le sujet : la lutte des Grecs et des Barbares. Suit une prétérition, déjà un peu longue, sur les causes légendaires de cette lutte : on se croit perdu presque avant de s'être mis en route; mais, tout à coup, on se retrouve : Hérodote a ressaisi vivement son sujet et le détermine : le vrai début

de son histoire, c'est le règne de Crésus, et il insiste fortement sur cette idée. — Ici, retour en arrière : Hérodote rappelle l'histoire des prédécesseurs de Crésus ; on dirait un récit d'Ulysse chez Alcinoüs ou d'Énée chez Didon ; c'est le même ordre implexe, le même art d'enchâsser le tableau du passé dans celui du présent. — L'histoire de Crésus continue. Près de lutter contre les Perses, il consulte les oracles et cherche des alliances, notamment à Sparte et à Athènes : digression sur ces deux cités. Reprise du récit et fin de l'histoire de Crésus, suivie d'une digression sur la Lydie. — La lutte contre les Perses a introduit Cyrus sur la scène ; longue digression, avec retour en arrière, sur Cyrus et les Perses, et, chemin faisant, descriptions épisodiques de l'Ionie et de Babylone. Enfin, l'historien revient à Cyrus et raconte sa mort chez les Massagètes.

Voilà le premier livre. Le second tout entier est une digression sur l'Égypte à propos de l'histoire de Cambyse. Une partie du quatrième est une digression sur la Scythie à propos de l'histoire de Darius. Et ainsi de suite jusqu'au bout.

Il y a pourtant une différence entre les six premiers livres et les trois derniers : dans ceux-ci, les digressions sont moins longues ; la continuité des grandes lignes est plus apparente. Conseil de Xerxès, marche des Perses jusqu'à l'Hellespont, catalogue des forces perses, reprise de la marche en avant, état de la Grèce au moment où les Barbares y arrivent, batailles des Thermopyles, de Salamine, de Platée, tous les faits principaux s'enchaînent plus nettement et plus simplement que dans les premiers livres. C'est encore une ressemblance avec l'*Odyssée*. Près du dénoûment, les fils épars de l'action se resserrent ; les acteurs se rapprochent les uns des autres pour la crise finale. Là encore, pourtant, l'allure reste un peu lente : c'est bien toujours le même art, moins pressé d'arriver au but et de conclure que de s'amuser aux beaux spectacles de la route.

Dans cette variété extrême, les faits sont distribués par groupes harmonieux, de juste étendue, heureusement divers par le sujet, tour à tour amusans et émouvans. Et, d'un groupe à l'autre, le passage est facile : les articulations du récit sont souples, assez marquées sans l'être trop, habilement proportionnées à l'importance du tableau qui va suivre. Parfois, quelques mots de transition suffisent ; ailleurs, comme au début du VIIe livre, l'historien conduit son lecteur à un nouvel ordre de faits par un ample exposé qui forme à l'édifice, selon le mot de Pindare, « une façade resplendissante. » Bref, il y a, dans tout cet art, bien de la finesse et de l'habileté instinctive.

Cette composition d'Hérodote ne ressemble à aucune autre. Avant lui, l'art de composer n'existait pas. Après lui, sous l'influence de

la rhétorique, il sera tout autre, plus rapide et plus concentré. Chez lui, un dernier reflet de l'épopée colore et égaie l'histoire. Les Athéniens, qui aimaient tant Homère, durent goûter beaucoup Hérodote, malgré la rhétorique et la sophistique alors naissantes. C'est un grand charme, aujourd'hui encore, de se laisser ainsi porter sur ce beau fleuve sinueux, au cours un peu lent, aux courbes agréablement variées, aux nombreux affluens qu'on remonte tour à tour et qu'on visite. On ne va pas vite et droit au terme du voyage. On ne fait pas non plus une reconnaissance complète et méthodique du pays. Mais on rencontre de belles échappées de vues, de frais paysages, et, parfois, des images lointaines et un peu vagues de hautes cités très anciennes et très étranges. On voyage moins en savant qu'en curieux; mais on observe, et l'on finit par arriver au but avec une idée juste du pays, acquise sans effort, dans un amusement continu de l'imagination.

VI.

Le style d'Hérodote n'était pas une moindre nouveauté. — D'abord, il était personnel. Les logographes ioniens avaient écrit d'une manière agréable, mais plutôt avec les qualités de leur temps et de leur pays qu'avec une véritable originalité ; ils différaient peu les uns des autres ; c'étaient chez tous la même clarté simple, la même netteté un peu sèche, la même naïveté parfois gracieuse. Avec Hérodote, on vit pour la première fois le style de l'histoire porter la marque d'un génie original. — De plus, il produisait une impression de beauté inconnue jusque-là. Hérodote est le premier écrivain qui ait donné à la Grèce, selon le mot de Denys d'Halicarnasse, l'idée qu'une belle phrase en prose pouvait valoir un beau vers. Le philosophe Héraclite mériterait peut-être une part de cet éloge; mais la philosophie s'adressait à de rares lecteurs, et, d'ailleurs, Héraclite était obscur. L'histoire était bien plus accessible. Grâce à Hérodote, elle eut l'honneur de produire, avant la philosophie, le premier chef-d'œuvre incontesté de la prose grecque. — Denys, dans la fin de la même phrase, énumère avec plus de précision les mérites particuliers au style d'Hérodote : la douceur insinuante, le charme exquis, toutes les qualités les plus grandes et les plus brillantes, « excepté celles qui conviennent aux luttes oratoires » : à la naïveté de ses prédécesseurs il unit une noblesse et une grandeur toutes nouvelles; ce qu'il n'a pas, c'est la dialectique âpre et passionnée, la véhémence vigoureuse d'un Thucydide ou d'un Démosthène. C'est le jugement de tous les anciens : l'un le compare à Homère ; un autre l'appelle « très homérique ; » Quintilien vante la douceur pure et abondante de son style, son habileté à exprimer les

sentimens tempérés. Tout contribue chez lui à produire cette impression : mouvement de la phrase, choix des mots, dialecte même; et elle subsiste, quelle que soit la forme de composition qu'il mette en œuvre, aussi bien dans les discours ou entretiens que dans les récits proprement dits.

Hérodote écrit en dialecte ionien. C'était le dialecte alors en usage à Halicarnasse, sa patrie, et l'exemple de ses prédécesseurs en avait d'ailleurs consacré l'emploi dans les ouvrages historiques. L'ionien, chez Hérodote, est plein de voyelles brèves, qui, soit à la fin, soit dans le corps des mots, se rencontrent sans cesse : il y en a même beaucoup plus que chez Homère, dont le langage est mêlé sans doute d'éolismes. Ces nombreuses voyelles donnaient à l'ionien beaucoup de douceur et de grâce naïve. On louait ces qualités chez les logographes comme chez Hérodote. Mais l'ionien d'Hérodote n'était pas tout à fait le même que celui de ses prédécesseurs : il y mêlait, dit-on, quelques élémens empruntés à d'autres sources. Il était naturel qu'Hérodote, nourri de lectures fort diverses, écrivant pour toute la Grèce, avec des préoccupations d'art inconnues à ses devanciers, restât moins strictement fidèle au dialecte local et se crût autorisé à ne pas garder au même degré l'accent du terroir. Les poètes faisaient ainsi; or l'un des mérites d'Hérodote fut de donner à la prose grecque quelques-uns des privilèges de la poésie.

Dans le choix des mots également, ce qui domine, c'est la simplicité et la clarté, mais relevées parfois de noblesse et de poésie. Hérodote appelle les choses par leur nom; il ne cherche pas plus qu'Homère le mot général pour éviter le mot familier ou bas. Il ne crée pas de termes abstraits et subtils comme Thucydide : la précision de la langue courante lui suffit. Il n'a pas davantage de ces mots composés, de ces épithètes pittoresques, neuves, hardies, qu'aimaient et que prodiguaient les poètes lyriques, ni de ces synonymes accumulés par lesquels une prose qui débute cherche quelquefois à se donner les apparences de la richesse et de l'ampleur. Sa simplicité est si parfaite, si naturelle, qu'il est beaucoup plus facile de dire ce qu'elle n'est pas que ce qu'elle est. Pour la définir, nous avons dû l'opposer à autre chose qu'elle-même. Et pourtant, ce vocabulaire habituellement si simple prend parfois de la grandeur : il l'emprunte naïvement à l'emploi de quelques vieux mots consacrés par la langue religieuse ou par l'épopée, ou à l'imitation de certaines formules qui rappellent Homère.

Mais c'est surtout la phrase d'Hérodote, par la souplesse et la variété de son allure, qui exprime le mouvement propre de sa pensée et le tour personnel de ses sentimens. On sait la distinction essentielle que les anciens établissaient entre l'élocution *pério-*

dique et celle où les idées sont simplement *liées* comme par un fil. La période est une construction forte et logique, qui rassemble et concentre les idées secondaires autour de l'idée principale dans l'unité d'une phrase coulée d'un seul jet. L'autre manière de parler est la forme naïve et ancienne : c'est aussi celle d'Hérodote, qui aligne des idées les unes à côté des autres en se bornant à les relier par des particules très simples ou par des répétitions de mots un peu gauches. Très souvent ses phrases sont courtes. Quelquefois, cependant, elles sont longues; mais elles ne sont pas pour cela périodiques, car les différens membres de ces longues phrases sont simplement juxtaposés, pour ainsi dire, et l'on pourrait s'arrêter ici ou là sans difficulté : rien, dans la structure de l'ensemble, n'oblige l'esprit à courir d'un seul élan jusqu'au bout. Cette manière d'écrire donne au style un abandon qui a beaucoup de charme, surtout quand des rythmes cachés, presque poétiques, ajoutent à la douceur de ce mouvement la sensation obscure d'une sorte de musique.

Dans le détail même de chaque phrase, il y a, chez Hérodote, peu de ces inversions qui soudent, en quelque sorte, les mots ensemble : l'ordre suivi est très souvent l'ordre analytique du français, qui a l'air, en grec, de délier les parties de la phrase et de les égrener. Point d'oppositions symétriques à la façon de Thucydide; rien qui sente l'effort logique de la pensée pour combiner et construire. Denys d'Halicarnasse s'est amusé à modifier légèrement une phrase d'Hérodote pour lui donner l'air d'une phrase de Thucydide : il n'a eu, pour opérer cette sorte de transposition, qu'à y introduire un peu plus de symétrie logique et quelques inversions; aussitôt, l'air d'abandon gracieux disparaît et fait place à une rigueur plus oratoire.

Même caractère général dans la suite et le courant du discours. De petites phrases mises les unes à côté des autres peuvent donner des impressions très différentes selon le rythme général qui les anime. Chez tel ou tel de nos écrivains français, cette manière d'écrire est vive et pressée, ou agile avec grâce, ou impérieuse et forte. Chez Hérodote, elle est souple et un peu flottante, sujette parfois aux digressions (comme la composition de tout l'ouvrage), gracieuse et facile avec quelque mollesse, mais capable aussi d'émotion et de grandeur selon les circonstances. Le ton qui domine est celui d'une bonhomie familière et simple; alors, le mouvement du style a beaucoup de laisser-aller. Ailleurs, le ton s'élève; un accent religieux, parfois mélancolique, s'y fait entendre; le rythme de la phrase traduit aussitôt cette émotion : l'élocution devient sentencieuse; chaque membre de phrase, pareil à un oracle, tombe

avec une sonorité monotone et grave. Quand on lit un morceau de ce genre, on se rappelle le mot de Denys, et l'on songe à Homère ou à Solon. Voilà ce qu'on ne trouvait pas chez les logographes et ce qui fait qu'Hérodote est un grand écrivain. Mais, d'ordinaire, cette élévation dure peu : le souffle est court et peu soutenu ; l'imagination, facilement distraite (comme celle d'un enfant), vole d'un objet à l'autre, et la phrase, ainsi que la pensée, recommence à se dérouler librement, capricieuse et flottante.

Il est aisé de voir à quels emplois ce style se prête de préférence, et dans quelle mesure. Il n'est pas oratoire. Hérodote, sans doute, a de nombreux discours dans son histoire, et quelques-uns sont justement regardés comme fort beaux; mais la beauté en est plus poétique et lyrique que proprement oratoire, et c'est avec raison que les anciens nomment Thucydide comme l'historien qui sut le premier composer de vrais discours, de vraies *démégories*. L'éloquence vit surtout de dialectique et de passion. Or, Hérodote n'est ni passionné ni dialecticien. Il n'a pas cette rigueur qui décompose les idées, qui les enchaîne, qui construit de longs raisonnemens et qui tend à son but avec une persévérance inflexible, ni cette passion opiniâtre qui enflamme la dialectique de l'orateur. Ce sont là les qualités d'un art très mûr, très viril, très savant aussi ; car elles ne s'acquièrent que par la réflexion et l'exercice prolongé. Hérodote, qui a pu voir les premiers rhéteurs, n'a pas été leur disciple. Il n'a point fait sa *rhétorique*. C'est encore un poète, un conteur, à qui manque la rude discipline de l'école.

Son heureux génie trouvait dans les récits un emploi mieux approprié. Sans doute, si l'on demande avant tout à un récit historique la rigueur de la composition, la proportion exacte des parties, l'analyse profonde des causes, la suite rapide des effets, le pathétique sévère et dramatique qui résulte à la fois de la force des détails et du mouvement de l'ensemble, c'est à Thucydide qu'il faut s'adresser. De même qu'Hérodote ne sait pas construire une période, il ne sait pas toujours non plus subordonner, dans le tableau des faits, l'accessoire à l'essentiel, ou négliger de parti-pris ce qui n'est que divertissant. Il se laisse mener par sa curiosité, vive, mobile, capricieuse, souvent plus semblable à celle d'un enfant qu'à celle d'un philosophe ou d'un savant. Il n'a pas encore l'art des simplifications résolues. Mais si l'on consent à se laisser charmer par des qualités plus aimables et moins puissantes, on trouvera chez Hérodote une foule de narrations qui sont des chefs-d'œuvre : et d'abord, tous ces petits récits courts, anecdotiques et romanesques dont son livre fourmille. Qu'on prenne l'un d'eux au hasard; par exemple, ce joli conte par lequel Hérodote prétend expliquer pourquoi Darius voulut soumettre les Péo-

niens. C'est une légende populaire, saisie au vol, avec des tours de phrase à la Perrault, et, sur une donnée naïvement rusée, un mouvement de récit doux, gracieux, un peu traînant :

Il y avait une fois deux Péoniens, Pigrès et Mantyès, qui, après le retour de Darius en Asie, voulant devenir rois de Péonie, vinrent à Sardes, amenant avec eux leur sœur, qui était grande et belle. Ayant observé le moment où Darius allait siéger comme juge dans le faubourg, ils firent la chose suivante. Ils parèrent leur sœur de leur mieux, puis l'envoyèrent à la rivière avec un vase sur la tête, le bras passé dans le licol d'un cheval qu'elle conduisait, et filant sa quenouille. En passant devant Darius, elle attira son attention; car ni en Perse ni en Lydie, les femmes ne faisaient de la sorte, non plus qu'en aucun lieu de l'Asie. Le roi donc, l'ayant remarquée, envoya quelques-uns de ses gardes pour observer ce qu'elle ferait du cheval. Les gardes la suivirent. Elle, arrivée au bord de l'eau, abreuva d'abord le cheval, puis, quand il eut bu, remplit d'eau son vase et reprit enfin sa route, ayant toujours le vase sur la tête, la bride du cheval à son bras et sa quenouille à la main. Darius, étonné du rapport de ses gardes et de ce qu'il avait vu lui-même, commanda qu'on la lui amenât en sa présence. Quand elle eut été amenée, ses frères, qui avaient tout observé à quelque distance, s'approchèrent incontinent. Et comme Darius demandait le nom de son pays, les jeunes gens répondirent qu'ils étaient Péoniens et qu'elle était leur sœur. Le roi voulut alors savoir quelle sorte d'hommes étaient les Péoniens, où ils vivaient, et pourquoi ceux-ci étaient venus à Sardes. Ils répondirent qu'ils étaient venus pour se donner à lui; que, pour la Péonie, c'était un pays avec des villes, sur le bord du Strymon; que le Strymon était voisin de l'Hellespont, et qu'ils descendaient des Teucriens de Troie. Ils dirent tout cela en détail, et le roi demanda si toutes les femmes de chez eux étaient aussi travailleuses que leur sœur. Ils s'empressèrent de répondre affirmativement; et c'était justement pour cela qu'ils avaient tout conduit de la sorte. Aussitôt Darius envoya des ordres à Mégabyze, qu'il avait laissé en Thrace à la tête des troupes, pour lui enjoindre d'expulser les Péoniens de leur pays et de les lui envoyer avec leurs femmes et leurs enfans.

S'il s'agit encore de tracer un tableau vaste, mais plutôt pittoresque et amusant dans le détail que fortement composé, l'imagination d'Hérodote y excelle. Par exemple, l'énumération de toutes les troupes qui forment l'armée de Xerxès, avec leurs costumes bizarres et l'étrange variété de leur armement, est un morceau d'un vif intérêt ; il semble qu'on assiste à ce prodigieux défilé de peuples où apparaissent successivement, à côté des Perses et des Mèdes, coiffés de leurs tiares et de leurs mitres, les Éthiopiens,

couverts de peaux de lions, et qui, pour le combat, se blanchissent la moitié du corps avec du plâtre tandis qu'ils peignent l'autre de vermillon; puis les Lydiens, presque pareils à des Grecs; les Caspiens, vêtus de poils de chèvre; les Chalybiens, dont les casques de cuivre sont ornés d'oreilles et de cornes pareilles à celles des bœufs; et cent autres nations qui font de cette armée comme un échantillon bariolé de toute la barbarie asiatique et africaine prête à se ruer sur la Grèce. Tout cela est vivement peint, à la fois net et coloré.

Mais comment l'historien se tirera-t-il d'un de ces grands récits de batailles, si complexes, et où la nature même des choses semble exiger du narrateur un coup d'œil aussi large que précis, avec la faculté de sentir pour son propre compte la dramatique émotion des faits et de nous la communiquer? Les grandes batailles d'Hérodote ressemblent encore à des contes; contes héroïques et charmans, mais où le détail tient parfois trop de place, où la hiérarchie des faits n'est pas très exactement observée, où le mouvement général est sujet à se ralentir par des épisodes plus amusans que nécessaires, où l'émotion, toujours sincère, semble parfois superficielle; ajoutons pourtant que la poésie, sans cesse, y jette un rayon, et qu'ils ont ce charme rare d'exposer simplement de très grandes choses. Si l'on compare le récit de la bataille de Salamine dans les *Perses* d'Eschyle et dans Hérodote, la différence est frappante. La narration d'Hérodote est plus circonstanciée, plus amusante (ce mot revient toujours, quoi qu'on fasse, quand on parle d'Hérodote) : elle contient des oracles, des anecdotes, des épisodes pittoresques. Mais c'est dans le récit d'Eschyle qu'on trouve surtout, avec la netteté des grandes lignes, le pathétique sobre et le mouvement. D'où vient qu'Hérodote, écrivant après Eschyle, n'a pas gardé ces qualités en y joignant les siennes? C'est d'abord qu'il est Ionien, et que les qualités d'Eschyle sont surtout attiques; mais c'est ensuite qu'il écrit en prose, et que la prose n'exalte pas encore toutes les facultés de l'esprit comme le fait la poésie : elle n'a pas encore le souffle et elle ne l'aura qu'après Gorgias et Antiphon, avec Thucydide. Le récit de la bataille de Marathon est plus lié, plus composé. La marche des événemens y est claire et sensible. On voit d'abord les divisions des généraux, puis le vote final et les derniers préparatifs : les Athéniens s'élancent en courant; les principales péripéties de la lutte sont indiquées d'un trait net et simple. La victoire est gagnée. Suit le tableau du retour, l'histoire du bouclier des Alcméonides, puis l'énumération des trophées, des morts illustres, des miracles enfin qui ont accompagné la bataille. Tout ce récit est beau : il est cepen-

dant assez différent de celui qu'un historien plus moderne aurait retracé des mêmes faits. D'abord, on ne comprend pas bien ce qu'est devenue la cavalerie perse pendant le combat, ni comment le rembarquement des vaincus a pu se faire devant les Athéniens victorieux : un Polybe eût raconté les opérations militaires avec plus de précision. Un Thucydide, d'autre part, y eût mis plus d'éloquence et moins d'anecdotes, plus de stratégie et moins de miracles. En revanche, Hérodote a répandu sur toute la scène une sorte de grandeur religieuse et je ne sais quelle naïveté héroïque dont le charme est pénétrant.

L'apparition du livre d'Hérodote est, dans l'histoire de la littérature grecque, un fait capital. Comme il est le premier chef-d'œuvre de la prose grecque, on peut dire qu'il ouvre une période; mais surtout il marque la fin d'un âge. Effleuré déjà d'un premier rayon de l'atticisme, il appartient cependant encore à la période de l'équilibre des races et de l'indépendance littéraire des dialectes grecs; il est un fruit de la civilisation ionienne : c'est le plus beau fruit de cette civilisation finissante, et c'en est presque le dernier. Déjà l'atticisme règne au théâtre : il va bientôt régner aussi dans l'éloquence, dans l'histoire, dans la philosophie, amenant partout avec lui des qualités plus viriles et plus fortes. Par le goût des recherches, par l'ampleur de la composition, par l'art d'écrire, Hérodote annonce l'épanouissement prochain de l'histoire savante et éloquente; mais la manière dont se manifestent chez lui ces qualités rappelle aussi les logographes et les poètes. L'antiquité n'offrira plus un second exemple de cette histoire encore toute engagée, pour ainsi dire, dans l'épopée; de cette histoire populaire et vivante, écho de la parole à la fois naïve et conteuse d'un âge qui n'a rien encore de « livresque; » elle ne reverra plus ce mélange extraordinaire de curiosité scientifique, d'imagination romanesque, de bonhomie, de finesse avisée, de piété candide; elle n'entendra plus cette parole douce, coulante, amie des beaux récits, exempte de hâte et de passion, tour à tour familière et grave, et si délicieusement naturelle. Avec Hérodote, la croissance de l'art historique grec est terminée : ce n'est point encore la pleine maturité, mais c'est déjà « l'aimable jeunesse, » comme disait Homère, la jeunesse avec toutes ses grâces et dans sa première fleur.

ALFRED CROISET.

LA

CORRESPONDANCE DIPLOMATIQUE

DU

COMTE POZZO DI BORGO ET DU COMTE DE NESSELRODE

M. le comte Charles Pozzo di Borgo a entrepris de publier, en l'accompagnant d'une introduction et de notes, la correspondance de son arrière-grand-oncle l'illustre diplomate et de M. de Nesselrode. Le premier volume, qui paraîtra très prochainement et dont on a bien voulu nous communiquer les bonnes feuilles, ne peut manquer d'attirer l'attention (1). Les minutes des lettres de Pozzo sont conservées aux archives de Saint-Pétersbourg; la chancellerie russe a mis beaucoup de bonne grâce à accorder à l'éditeur les autorisations nécessaires, M. le comte de Nesselrode lui a permis de puiser dans la correspondance de son père. Ces lettres se rapportent toutes à l'histoire de notre pays de 1814 à 1818, et il est presque superflu d'en signaler l'importance. La diplomatie, comme tous les arts, a ses virtuoses et ses maîtres; ce fut assurément un grand maître que le diplomate dont M. Thiers a dit qu'il avait le génie de la politique et à qui M. de Nesselrode écrivait en l'appelant au congrès de Vienne : « Aucune grande affaire en Europe ne peut plus se faire sans vous. »

Personne n'avait connu plus que lui les vicissitudes de la vie. Il était

(1) *Correspondance diplomatique du comte Pozzo di Borgo, ambassadeur de Russie en France, et du comte de Nesselrode, depuis la restauration des Bourbons jusqu'au congrès d'Aix-la-Chapelle*, publiée par le comte Charles Pozzo di Borgo. Paris; Calmann Lévy.

né à Alata, près d'Ajaccio, en 1764, peu d'années avant la réunion de la Corse à la France. Pendant la Révolution, tandis que Bonaparte liait commerce avec les Jacobins, il se rangea du parti des modérés, dont Paoli était le chef. Dénoncé à la Convention, cité à sa barre, il en fut réduit, pour sauver sa tête, à associer sa fortune à celle de l'homme qui offrit la Corse à l'Angleterre. Deux ans plus tard, il fut contraint de s'enfuir, et frappé d'un arrêt de proscription, sans autres ressources que son indomptable courage et que les ardentes curiosités de son esprit, il chercha longtemps un lieu où il pût reposer sa tête. On le vit tour à tour à Rome, à Naples, à Londres, puis en Autriche.

Il vécut six ans à Vienne, et comme le dit son petit-neveu dans son intéressante introduction, « il y fut recherché d'une société aimable, hommes d'état, comme Metternich, Gentz ou le prince Czartoryski; gens d'esprit, comme le prince de Ligne; émigrés français, grandes dames autrichiennes ou polonaises. On parlait politique, on déplorait les malheurs du temps, on médisait du prochain. Pozzo rédigeait sans mission des mémoires, des notes, et s'habituait à préciser ses idées. » Mais si occupée qu'elle fût, son oisiveté lui pesait; rien n'est plus dur que d'être condamné à parler politique quand on se sent né pour en faire. Il semblait à cet inutile que tout n'était pas à sa place dans le monde tant qu'il n'y avait pas trouvé la sienne, et il écrivait au prince Czartoryski : « Je suis las de supporter le terrible fardeau de ne rien faire. » En 1805, il entrait au service russe comme conseiller d'État. En 1814, après beaucoup de traverses et de changemens de fortune, il était ambassadeur de Russie à Paris, où il resta jusqu'en 1835. Partout où l'avaient conduit les hasards de son existence errante, il avait tout vu, tout compris. Après avoir tâché d'expliquer à l'Europe la France nouvelle, la Révolution, Napoléon, il devait s'efforcer plus tard, souvent en vain, d'enseigner l'Europe aux Bourbons restaurés.

Cet homme au front haut, au teint basané, au regard lumineux et perçant, s'était imposé de bonne heure à l'attention et à l'estime. Napoléon, qui appréciait trop son mérite pour ne pas le redouter, avait donné lui-même aux préfets d'Italie son signalement ainsi conçu : « Taille de cinq pieds et de cinq à six pouces, nez prolongé, bouche moyenne, de belles dents; ordinairement habillé de noir; parlant assez bien le français et l'anglais, mal l'allemand; de la finesse, ou plutôt de la ruse autant que de l'esprit, insinuant dans la conversation, emporté, élevant la voix dans la discussion, ayant de belles mains et affectant de les montrer. » Sa famille possède un admirable crayon que Lawrence fit de lui pendant le congrès de Vienne : ce n'est pas la ruse que respire ce beau visage, mais la séduction, une grâce exquise, jointe à l'élévation de la pensée, à la noblesse de l'âme. « J'ai dîné aujourd'hui, avec Talleyrand et Mme de Staël, chez la duchesse de Courlande, écrivait-il au mois de juin 1814. On a discuté constitution, philosophie,

religion et tout le pays des chimères avec beaucoup de gaîté. Comme j'étais terre à terre, Mme de Staël m'a dit qu'elle m'avait connu céleste, mais que je m'étais gâté. Je lui ai répondu que, depuis mon entrée à Paris, je m'étais fait homme pour les péchés des autres. » On retrouve, dans la merveilleuse esquisse de Lawrence, et le délicieux causeur dont on disait que, lorsqu'il avait cessé de parler, on l'écoutait encore, et aussi l'habitant du ciel qui s'est fait homme, qui, ayant quitté les demeures éthérées sans esprit de retour et sans qu'il lui en coûtât beaucoup, se souvient pourtant de ses origines et sait regarder de haut les affaires humaines.

Beaucoup de diplomates considèrent comme leur premier ou leur seul devoir de bien comprendre la volonté de leur maître, de deviner ses intentions secrètes et de mettre leur talent au service de la pensée d'autrui. Ils n'ont qu'une existence de reflet, ce sont des serviteurs accomplis, mais ils ne se croient pas tenus d'épargner des fautes à leur souverain. Pozzo entendait tout autrement son métier. Il avait ses idées propres, ses convictions et il s'efforçait de les faire adopter. Il s'arrogeait le droit de représentation et de remontrance. Plus d'une fois son gouvernement lui reprocha d'être trop Français et de sacrifier ses instructions à sa politique personnelle. « J'ai servi, je sers l'empereur avec tout le dévoûment que je lui dois, comme à mon maître, à mon souverain et à mon bienfaiteur, écrivait-il à Nesselrode le 23 mai 1815. Dans les choses où les ordres sont positifs, j'obéis; dans celles où mon jugement est libre, j'agis selon ma conscience et mes faibles lumières. Et moi aussi je pourrais deviner les intentions et obtenir la faveur. Non, jamais Pozzo n'aura pareille faute à se reprocher! Il existe dans mon cœur un sentiment qui me commande de me respecter moi-même; si j'avais le malheur de l'étouffer, je ne serais plus rien à mes propres yeux. » Et il ajoutait : « A cinquante ans, on peut me rendre malheureux, mais il n'appartient à personne de m'humilier... Adieu, mon cher comte; il y a un meilleur monde; j'espère le retrouver même avant la mort, dans quelque retraite où l'on a besoin plus que jamais de se voir en dedans sans rougir. » Celui que Bernadotte appelait un Corse délié était fier, et par là encore il était Corse.

C'est un problème compliqué et fort délicat que celui de concilier l'extrême finesse avec la noblesse d'âme, et les renards ne se mettent pas en peine de le résoudre. De tous les grands diplomates du commencement de ce siècle, aucun n'eut plus de sagacité que Pozzo et aucun n'eut l'esprit plus généreux; c'est ce que Lawrence a su dire avec son crayon. Il accusait Talleyrand, pour qui il avait peu de goût, de transformer les plus grandes affaires en intrigues. Il savait intriguer, lui aussi, et recourir dans l'occasion aux petits moyens; mais il pensait que le fond de l'art diplomatique est « de conquérir l'influence par des principes généraux et par une conduite. »

La générosité de son esprit se révèle dans les jugemens qu'il portait sur Napoléon, son ennemi personnel, dont la haine intraitable le chassa de Russie en 1807, d'Autriche en 1810, et qu'il contribua plus que personne à renverser. Si âpres que fussent ses ressentimens, il l'admira toujours; dans le fond de son cœur, comme le dit l'éditeur de sa correspondance, il était fier qu'un Corse eût fait de si grandes choses. Le comte de Rochechouart a raconté dans ses *Mémoires* qu'il se trouvait à Vandœuvre avec quelques amis quand Pozzo vint leur annoncer la signature de la paix de Châtillon, puis tout à coup se levant et frappant la table du poing, s'écria avec son animation italienne : « Non, messieurs, tout n'est pas fini, le Corse n'a pas signé (1). » Il lui répugnait d'admettre que le grand homme né à Ajaccio eût dit son dernier mot. Vers la fin de sa vie, il le définira « un être immense et incompréhensible, un phénomène qui ne se reproduira plus et qui est à lui seul un univers moral et politique. » Et il dira encore à propos d'un pamphlet contre l'empereur qu'on lui envoie dans la pensée de lui être agréable: « Napoléon n'est pas encore décrit; il est destiné à rester dans une sublime et gigantesque obscurité. Jusqu'à présent ses panégyristes se sont montrés inférieurs à leur sujet, ses détracteurs sont encore descendus plus bas. La plus grande louange de cet homme extraordinaire, c'est que tout le monde veut en parler, et que tous ceux qui en parlent n'importe comment croient s'agrandir. »

Si Pozzo avait l'âme assez haute pour admirer Napoléon en le haïssant, il avait une intelligence trop libre et trop large pour ne pas comprendre son siècle et les conditions nouvelles du gouvernement des peuples. Il pensait « que la tranquillité, le salut de la France et des Bourbons restaurés, loin d'être l'ouvrage du triomphe d'un parti sur les autres, ne pouvait résulter que de la réconciliation de tous, que la légitimité ne devait pas détruire, mais légitimer par son acquiescement les intérêts même illégitimes créés par la révolution et qui étaient devenus indestructibles,» que la dynastie régnante devait se hâter de régulariser sa situation et qu'un gouvernement n'est régulier que lorsque les lois protègent tous les citoyens et ne s'arment contre personne. On le verra dans sa *Correspondance* représenter au duc d'Angoulême que, dans un pays où une génération tout entière a sucé une doctrine avec le lait, au lieu de scruter malignement la conduite des individus et d'incriminer leurs intentions et leurs actes, il fallait tout rejeter sur la force des événemens « et offrir à chacun une excuse propre à calmer sa conscience; » qu'il y allait de la vie de prendre les Français tels qu'ils étaient et de s'abstenir de toute réforme imprudente, de toute réaction téméraire; que les meilleures mesures, lorsqu'elles se trou-

(1) *Souvenirs sur la Révolution, l'Empire et la Restauration*, par le général comte de Rochechouart, mémoires inédits publiés par son fils. Paris, 1889; librairie Plon.

vent en opposition avec l'esprit du temps et des hommes, mènent à la ruine et aux abîmes, que les passions doivent être gouvernées par la politique, que vouloir en l'an de grâce 1817 faire du clergé un pouvoir dans l'État était la plus chimérique et la plus dangereuse des entreprises, qu'un zèle excessif pour la religion perd les gouvernemens et l'Église avec eux. Le duc d'Angoulême écouta avec attention ce discours et parut l'approuver; mais alors même qu'il approuve, un duc d'Angoulême ne comprend pas.

Cet ambassadeur d'un autocrate avait démêlé à merveille les règles et les nécessités d'un gouvernement constitutionnel. Autant qu'il était en lui, il cherchait à convaincre les Bourbons qu'ils avaient un grand intérêt à assurer aux chambres une part considérable d'influence dans la confection des lois. Il s'efforçait aussi de leur persuader que la meilleure garantie pour un souverain est un ministère responsable, homogène et solidaire, dont il respecte l'indépendance, et qu'on ne fait rien de bon sans l'unité dans le conseil. Au surplus, il pensait « qu'avec les formes représentatives, l'art de gouverner n'est qu'une transaction continuelle entre les extrêmes pour se fixer à des termes moyens. » Il s'était plaint, dès l'année 1814, que l'éducation politique de la France était peu avancée, que la Convention et Napoléon avaient donné à son âme de mauvais plis, qu'accoutumée aux gouvernemens violens, elle était mal préparée à adopter les mœurs d'un gouvernement mixte, machine délicate à laquelle, sous peine de la fausser, il ne faut toucher que d'une main légère et discrète. « Il faudra du temps, écrivait-il, avant que les Français saisissent l'esprit de leurs institutions actuelles; il y a beaucoup de noms sans valeur réelle et beaucoup de choses qui ne sont pas encore exactement nommées. » C'est un défaut et un malheur national; nous avons toujours attaché trop d'importance aux mots, et Dieu sait pourtant si la destinée nous refuse les leçons de choses. « Le perfectionnement des lois organiques, écrivait-il encore, ne doit se faire que très lentement. Il est malheureux qu'il existe en France un nombre trop considérable de gens médiocres qui voudraient dicter un code entier tous les jours et qui voient la patrie en danger du moment où ils ne peuvent pas convertir en lois du pays leurs conceptions particulières et leurs projets de réforme. Cette secte agite l'esprit public, l'empêche de s'habituer à la patience et d'acquérir la force d'attendre, qui est la plus grande vertu et la plus essentielle des peuples libres. » Aujourd'hui encore, ne nous reconnaissons-nous pas dans ce portrait? Sommes-nous de tout point mieux partagés ou plus sages que nos pères? N'avons-nous pas comme eux nos intrépides codificateurs, aussi étourdis que médiocres, nos sectes et nos agités, qui nous empêchent d'acquérir la force d'attendre?

Pendant les premières années de la seconde restauration, dans ce temps de confusion où choses et hommes avaient tant de peine à re-

prendre leur assiette, sous le premier ministère du grand patriote qui s'appelait le duc de Richelieu, et auquel Pozzo ne marchandait ni son appui ni ses conseils, l'ambassadeur de Russie passa par des alternatives de découragement et d'espérance. Tantôt il constate avec joie que la France semble sortir de son chaos, que ses ressources financières sont étonnantes, que les provinces sont tranquilles, les désordres rares, que le crédit s'améliore rapidement, que les impôts rentrent avec une surprenante facilité. Mais souvent aussi les orages qui éclatent à l'improviste dans la chambre introuvable lui font appréhender quelque catastrophe. Il juge sévèrement dans sa correspondance le parti des ultra, qu'il traite « de parti sans talens, sans connaissances, et, ce qui est encore plus alarmant, sans aucune idée du mal qu'ils font. » Il disait que la doctrine de ces royalistes à outrance consistait dans un mélange bizarre d'opinions religieuses et d'intérêts particuliers, mais que leur principale préoccupation était de récupérer leurs biens confisqués et d'exclure du cabinet, comme de toutes les fonctions publiques, quiconque ne partageait pas leurs sentimens, de n'y admettre que *les purs*, et, bon gré mal gré, de convertir toute la France au *purisme*. Il accusait ces révolutionnaires à rebours de se séparer de la nation qu'ils prétendaient gouverner; il craignait que, pour en finir avec la révolution, ils n'en commençassent une autre.

Au milieu « de ce tourbillon d'inepties et de malignités, » il déplorait la faiblesse du roi, dont les intentions étaient excellentes et les principes irréprochables, mais qui, tracassé par la goutte, cherchant à éviter les ennuis et les querelles domestiques, se laissait compromettre par sa famille, à laquelle il ne faisait pas sentir assez son autorité. En vain le bon sens de Louis XVIII lui découvrait les dangers qu'on lui faisait courir; en vain disait-il « que, si ces messieurs les royalistes avaient pleine liberté, on finirait par l'épurer lui-même. » Bien qu'il donnât raison à ses ministres contre les énergumènes qui travaillaient à les détruire, il ne savait pas les soutenir et les défendre, et il avait de fatales condescendances pour les conspirateurs.

L'homme le plus dangereux du royaume, aux yeux de Pozzo, était le comte d'Artois, « qui, entouré de brouillons médiocres, incapable de discerner lui-même les mauvaises affaires dans lesquelles on l'entraînait sans cesse, cédait juste autant qu'il fallait pour couvrir les intrigues d'autrui sans avoir lui-même assez de suite et d'application pour les diriger. » Par ordre de son gouvernement, Pozzo le rendit plus d'une fois attentif au mal que faisaient à la France ses relations trop étroites avec les ultra, le haut patronage qu'il leur accordait. « Ce prince est encore plus subjugué par sa faiblesse que par ses préjugés... Durant la discussion, la vérité le frappe, il convient des principes, sans vouloir avouer qu'il est un obstacle à leur mise en pratique; mais lorsqu'on lui demande de l'action, il proteste qu'il n'a pas de volonté et qu'il est

constamment soumis aux ordres du roi. » Le sagace Pozzo avait reconnu de bonne heure dans le futur Charles X le mauvais génie de la restauration; il avait lu sur ce front fuyant l'arrêt d'une implacable destinée, et il avait fait partager sa conviction au comte de Nesselrode, qui lui écrivait le 7 février 1816 : « Vraiment cette France est inépuisable en élémens de bonheur. Il ne lui faudrait qu'un autre Monsieur, faites-lui donc comprendre une bonne fois que les puissances ne sont pas là pour soutenir ses sottises et pour le faire monter un jour sur le trône avec un système de réaction aussi insensé. »

Pozzo se plaignait par instans que son métier de conseiller s'évertuant à parler à des sourds « le fatiguait à mort, » que ses forces s'épuisaient, qu'il se sentait talonné par la vieillesse. Mais il était de ces hommes éternellement jeunes, pour qui le repos est la pire des fatigues. « Je suis à me tourner de tous côtés comme un chien piqué par les mouches. Il faut faire ma cour à Wellington, moi qui suis le moins courtisan des hommes, représenter au roi qu'il a besoin de fermeté, dire à son ministère qu'il ne convient pas de se décourager et de s'irriter, à Monsieur qu'il se perd avec les siens s'il ne change pas de système, aux Jacobins qu'ils sont des coquins, et aux voltigeurs qu'ils sont des fous... Malgré ce carillon, je suis décidé à faire entendre raison, et je ne désespère pas du succès. Vous savez que je ne donne jamais pour perdues les causes que j'aime, et je me garderai de commencer par celle qui les comprend toutes. » Il écrivait un mois plus tard : « Si un pavillon des Tuileries laissait l'autre exercer son autorité, tout serait dans l'ordre à un point qui surpasserait mes espérances; je ne veux pas me décourager parce que ce sentiment m'humilie. On était flatté jadis de se casser la tête contre une colonne de bronze; aujourd'hui, c'est contre des matelas; pas l'honneur d'une blessure! » Sa joie fut vive quand il apprit qu'après de longues hésitations, Louis XVIII s'était enfin résolu à dissoudre la chambre introuvable; de ce jour il reprit confiance dans l'avenir de la légitimité. Mais s'il considérait l'espérance comme la plus précieuse des vertus théologales, il n'avait garde de s'imaginer qu'il suffisait de dissoudre une chambre pour guérir de tous ses maux un pays où la raison publique était tenue en échec par les fureurs de l'esprit de parti, une nation qui, approuvant les modérés, se laissait faire la loi par les intempérans.

Quoiqu'il ait souvent plaidé leur cause, Pozzo n'avait personnellement que peu de goût pour les Bourbons. Il eut, pendant les Cent-Jours, l'occasion de les défendre contre les inconstances et les rancunes de l'empereur Alexandre, que son caractère passionné et son imagination mobile engageaient quelquefois dans des voies étranges. Alexandre aurait voulu, comme le prouve un mémoire envoyé par le cabinet russe le 3 mai 1815, que Louis XVIII abdiquât temporairement et reconnût à la France

le droit de disposer librement d'elle-même. « Le roi, lit-on dans le mémoire, en déliant les deux chambres du serment qu'elles ont prêté à la charte constitutionnelle de l'année 1814, en invitant les corps électoraux à envoyer leurs représentans à une assemblée législative à mesure que les départemens se verraient soustraits au pouvoir arbitraire de Bonaparte, arriverait en France au milieu de ses alliés, non pour être replacé sur le trône par la force des armes, mais pour y être élevé par les suffrages de la nation, comme il le fut naguère par ses vœux. » C'était le mettre au hasard de perdre sa couronne ou le condamner, dans le cas le plus heureux, à ne la tenir que du bon plaisir d'une assemblée. Avant de communiquer le mémoire au roi, Pozzo s'en entretint à plusieurs reprises avec Wellington, qui désapprouva formellement ce projet. Le duc déclara, en substance, qu'un roi de France, se démettant de son titre pour l'obtenir de nouveau d'une convention nationale, donnerait au monde un dangereux exemple, qu'en reconnaissant la volonté populaire comme une condition de légitimité et comme l'origine de toute autorité publique, il traiterait d'illégitimes tous les gouvernemens de l'Europe. Heureux de le trouver d'accord avec lui, Pozzo s'empressa d'exposer leurs communes objections au cabinet russe, et le projet de plébiscite fut enterré. Le comte de Nesselrode lui reprocha à ce sujet d'être *trop crûment bourbonique*. Il répondit qu'il considérait les Bourbons, ainsi que tous les autres souverains, non comme une famille, mais comme une institution. « Je suis persuadé, disait-il, que l'Europe a besoin d'eux pour être en paix, et la France pour être libre. »

Il a soutenu les Bourbons sans les aimer beaucoup; en revanche, il a pu dire très sincèrement « qu'il travaillait de cœur et d'âme à sauver les Français. » Cet expatrié avait deux patries. L'une était l'île où il était né, et dont les montagnes et les rivages lui étaient restés dans les yeux. Sa destinée le condamna à ne la revoir jamais; mais il ne pouvait l'oublier, et on assure que jamais il n'en parla sans prendre feu. Quant à la Russie, sa grande patrie d'adoption, il lui consacra, comme il le disait lui-même, « toutes ses facultés avec une fidélité qui était une religion. » Mais, vingt années durant, il fut l'ami chaud, l'avocat passionné de la France, et peut-être l'aimait-il encore plus qu'il n'osait l'avouer. Il avait beau déclarer « que cette France guillotinée se trouvait dépourvue des grands instrumens de gouvernement, qu'on n'y voyait que des gens occupés de vendre leur obéissance, que ses modernes Solons ne lui parlaient que de ses droits, ne lui soufflaient mot de ses devoirs. » Sa grâce était la plus forte, elle lui avait pris le cœur. Au surplus, ses devoirs se conciliaient sans peine avec ses sympathies. En travaillant à notre relèvement, il pensait servir l'intérêt russe. Il avait prévu que la Sainte-Alliance ne serait pas éternelle, et il

caressa jusqu'à la fin le rêve d'une alliance franco-russe, qui lui semblait la plus sûre garantie de la paix de l'Europe.

L'empereur Alexandre l'accusait quelquefois de trop s'abandonner à son penchant. On l'engageait à ne pas outrepasser ses instructions, à tempérer son zèle. Capo d'Istria lui écrivait : « Je vous ai vu frémir à l'aspect glacial de Humboldt lorsqu'il disséquait la France ou lorsqu'il se proposait de la traiter comme le docteur Sangrado, *usque ad extinctionem*. Je crains vos mouvemens d'impatience. » Il répondait que la politique seule inspirait sa conduite, dirigeait toutes ses actions. Quoiqu'il s'en défendît, il y avait un mystère du cœur dans cette affaire. Ce Corse s'était refusé jadis à devenir Français, et quand Louis XVIII voulut faire de lui son ministre de l'intérieur, il refusa encore. La France était une maîtresse qu'il ne voulait ni quitter ni épouser ; peut-être craignait-il d'être moins amoureux le lendemain de la cérémonie. La plus cruelle disgrâce dont le frappa son gouvernement fut de le déplacer en 1835, de l'arracher à ses plus chères habitudes en le nommant ambassadeur à Londres. Il s'éloigna la mort dans l'âme, comme s'il eût repris le chemin de l'exil. Paris était le seul lieu du monde où il jouît pleinement de lui-même et de la vie, et c'est à Paris qu'il a passé ses derniers jours.

Nous savions depuis longtemps qu'en 1815 l'empereur Alexandre avait été notre seul ami et quels précieux services nous rendit son ambassadeur. On en mesurera encore mieux l'étendue en lisant la correspondance de Pozzo ; on y voit clairement à quels périls nous avons échappé, quels desseins on avait sur nous, à quel prix nos ennemis voulaient vendre sa couronne à Louis XVIII. C'était d'abord l'Autriche qui, disait Pozzo, entendait nous détruire par les moyens qui lui sont propres. « Elle désorganise par cette force d'inertie qu'elle sait employer mieux que toute autre parce que c'est le seul genre de mouvement inhérent à sa nature depuis plusieurs siècles. Son projet est de se bien établir en France et de supprimer les obstacles qui s'opposent à ses progrès futurs. Placée ainsi en amphithéâtre avec tous les démons de la discorde à ses côtés, elle veut montrer aux Français le roi de Rome dans le lointain, et du haut des tours de Strasbourg les exciter à se battre comme des gladiateurs dans une arène. » C'était ensuite la flegmatique Angleterre qui, affectant la neutralité, complotait froidement notre perte. Canning devait, à quelque temps de là, révéler les vrais sentimens de sa nation lorsque, se rencontrant avec Mme de Staël dans un des appartemens des Tuileries, il s'écria, au cours d'une orageuse discussion, que le royaume était conquis, qu'on voulait non-seulement l'occuper, mais ne pas le quitter avant de l'avoir mis dans l'impossibilité de remuer pendant cent ans.

Mais c'était surtout au quartier-général prussien que nous avions affaire. Dans l'ivresse de la victoire, il avait juré de démembrer la

France et de s'emparer de l'Allemagne. Il disposait de tout, se substituait au cabinet, n'écoutait plus son roi ; il consentait à peine à le tolérer. Il y eut en Prusse, dans tous les temps, un parti militaire enclin à s'immiscer dans le gouvernement, dans l'administration, dans la politique étrangère. En 1815, ce parti ou cette faction avait fait alliance avec les sociétés secrètes dont on s'était servi pour soulever l'Allemagne contre Napoléon. On projetait d'accomplir d'accord avec elles des réformes violentes, de convoquer à Berlin une assemblée chargée de libeller une constitution, et on mêlait l'esprit de secte aux convoitises, des rêves de tribuns à des chimères de soudards. « Une seule bataille a terminé la guerre, écrivait Pozzo. De Waterloo à Paris, les armées ont marché presque sans coup férir. Le succès, qui aurait dû inspirer les conseils de la sagesse et de la bonne foi, les a plus ou moins bannis de partout... La Prusse s'est mise à la tête d'une nouvelle révolution. Une conspiration militaire vient de s'emparer de l'autorité ; le principe qui guide ces gens est le mélange de tout ce qui est opposé au bien dans tous les systèmes. Maximes démocratiques jointes à l'avidité du pouvoir ; constitution délibérée dans un conseil de guerre ; politique extérieure soumise aux caprices et aux exigences de l'armée ; patriotisme allemand et projet évident de conquérir ceux mêmes qu'on a l'air d'exciter à la liberté ; jargon religieux avec toute l'acrimonie de l'esprit de secte et les mystères d'une société secrète ; telles sont les idées de ceux qui, ayant plus d'activité que d'espace à parcourir chez eux, voudraient se jeter chez les autres et introduire dans les armées le jacobinisme des clubs. » Et il s'étonnait que Frédéric-Guillaume III parût donner carte blanche à ces dangereux visionnaires, qui, pour devenir les maîtres, se servaient indifféremment de tout, du mysticisme et de la cravache, de la prière et de l'épée, de la plume de Machiavel et du sabre de Mahomet.

Si le flegme britannique, l'astuce du cabinet autrichien et les fureurs prussiennes avaient disposé librement de nos destinées, nous aurions perdu dès ce temps l'Alsace et une partie de la Lorraine, et avec l'Alsace on nous eût pris la Flandre, une partie de la Haute-Champagne, de la Franche-Comté, du Dauphiné, du Bugey. Désormais, nos frontières et toutes les routes qui mènent à Paris eussent été ouvertes à l'invasion. Les forteresses qui nous restaient devaient être ou désarmées ou occupées par les alliés durant sept ans. Pas d'autre garantie que la bonne foi ou le bon plaisir, et pendant qu'on détruisait à dessein les ressources de la France, qu'on tarissait son revenu, on exigeait d'elle une contribution de guerre qui, en y ajoutant l'entretien des troupes durant l'occupation, montait à près d'un milliard et demi.

Pozzo regardait ce projet de traité « comme un chef-d'œuvre de destruction. » — « Au lieu d'y voir de la fureur, disait-il, je n'y aperçois que du calcul qui va à ses fins d'une manière infaillible... Si la France

consent à un pareil arrangement, elle est effacée de la carte politique de l'Europe. A la vérité, le traité est rédigé dans ce but. On impose des conditions impossibles à exécuter, et on attend les prétextes de l'inexécution pour opérer de nouveaux empiétemens. Les projets des Anglais à cet égard sont fixés; ils n'y renonceront qu'autant qu'ils verront plus de danger à jeter la France dans le désespoir et eux-mêmes dans une guerre dont ils ne sauraient prévoir la fin, qu'à suivre un système de modération et d'équité. Lord Castlereagh ne s'arrêtera jamais qu'au point où il trouvera une résistance qui le compromette. Le roi ne peut accepter ce qu'on lui propose sans donner l'exemple d'un grand suicide politique. » Poussé par une inspiration du cœur, Pozzo eut l'idée aussi hardie qu'ingénieuse de faire écrire par Louis XVIII à l'empereur de Russie une lettre solennelle qui serait communiquée aux autres alliés. Cette lettre fut concertée entre les deux souverains et rédigée par l'ambassadeur lui-même. On en conserve l'original aux archives de Saint-Pétersbourg, et l'éditeur de la correspondance en a copié le texte sur un brouillon de la main de son arrière-grand-oncle.

Elle était ainsi conçue : « Monsieur mon frère, c'est dans l'amertume de mon cœur que j'ai recours à Votre Majesté impériale pour lui exprimer avec abandon le sentiment pénible que m'a fait éprouver la lecture des propositions faites à mon ministère de la part des quatre cabinets réunis. Ce qui surtout me navre profondément et me porte à désespérer de la malheureuse France, c'est l'idée accablante que Votre Majesté, en qui je fondais mon espoir, semble avoir autorisé la communication qui m'a été adressée officiellement... Un sentiment de justice, fortifié de toute l'étendue de ma reconnaissance, m'avait, à la vérité, convaincu de l'obligation de supporter de grands sacrifices. Mais aurais-je jamais pu présumer qu'au lieu de conditions déjà assez onéreuses, il m'en serait proposé d'autres qui allient la ruine au déshonneur?.. Non, sire, je ne saurais encore me persuader que votre opinion soit irrévocable. S'il en était autrement, si j'avais le malheur de m'abuser, si la France n'avait plus à espérer la révocation de l'arrêt qui a pour but de la dégrader, alors, je n'hésite plus à vous l'avouer, sire, je refuserais d'être l'instrument de la perte de mon peuple, et je descendrais du trône plutôt que de condescendre à ternir son antique splendeur par un abaissement sans exemple. » Cette lettre porta coup, et l'effet s'en fit bientôt sentir; les vautours, pris d'inquiétude, lâchèrent leur proie. Pozzo ajoute, au bas de son brouillon : « C'est après que cette note fut communiquée aux alliés et soutenue par la Russie qu'on négocia sur la base de l'occupation temporaire. » Voilà, sans doute, un curieux document. S'il est permis de s'étonner qu'un homme qui n'était pas Français ait si bien fait parler un roi de France, on s'étonne encore plus qu'un descendant d'Henri IV ait eu besoin de

recourir à l'assistance d'un étranger pour expliquer à ses ennemis ce qui se passait dans son âme, pour leur déclarer qu'il ne consentirait jamais à son déshonneur, pour leur faire entendre le cri de son désespoir et de sa fierté outragée.

Dans la notice qu'il a consacrée à Pozzo di Borgo, Capefigue vante surtout sa rare habileté. Pozzo eût été peu sensible à ce compliment, il faisait peu de cas des hommes qui ne sont que des habiles. « L'intérêt de Talleyrand pour les autres, écrivait-il, est proportionné au besoin qu'il en a dans le moment; ses civilités mêmes sont des placemens à usure qu'il faut payer avant la fin de la journée. Vous connaissez mon abandon; je m'étais un peu laissé aller à compter sur ses sentimens; dès que j'ai vu qu'il n'en a pas plus que le marbre, je me suis tenu avec lui dans une mesure parfaite. » Pozzo ne se piquait pas d'être de marbre; mais s'il a souvent mêlé le sentiment à la politique, il a toujours mêlé la raison au sentiment. Quoiqu'il sût par cœur son Dante et son Virgile, il se défiait des poètes et des idéalistes, mais il détestait les maquignons. Il considérait la diplomatie comme un art noble et bienfaisant, et il voulait que l'intrigue elle-même fût mise au service des principes.

Il habitait volontiers les régions moyennes, bien différent en ceci du plus glorieux de ses compatriotes, dont il disait: « Moi comme bien d'autres, nous serons des planètes secondaires, autour du grand soleil, soit qu'il ait vivifié ou brûlé le monde. » Il l'avait connu, pratiqué; dans leur jeunesse ils avaient rêvé ensemble à l'ombre des oliviers: « Nous nous entretenions sans cesse de ce qui était et de ce qui pourrait arriver. Nos têtes s'exaltaient. Il saisissait toutes les grandes idées avec une impatience marquée, il comparait ce qui était et ce qui aurait dû être, et se montrait mécontent et mal prévenu contre le monde. » Ces deux jeunes gens se ressemblaient bien peu. L'un, qui joignait un tempérament de jacobin à l'imagination d'un Titan, aspira toujours à refaire les hommes et les choses; l'autre avait un éloignement instinctif pour les entreprises chimériques, pour tout ce qui dépasse la nature et ses lois.

Pozzo aimait cette vieille Europe que Napoléon tenta de détruire; mais il pensait qu'on ne pouvait la faire durer sans de grands travaux d'entretien et de réparation, et il n'a jamais cru que le mieux fût l'ennemi du bien. Ce Corse au sang chaud avait du cœur, un grand sens et un naturel philosophe. Il savait s'émouvoir, se fâcher, il savait aussi se consoler, et quand les affaires n'allaient pas comme il l'aurait voulu, il s'amusait de la grande comédie humaine: « Je vois tout cela, disait-il, comme je verrais une pièce de Beaumarchais. »

G. Valbert.

REVUE LITTÉRAIRE

LE BILAN DE VOLTAIRE.

Dix-Huitième siècle, études littéraires, par M. Émile Faguet. Paris, 1890; Lecène et Oudin.

M. Émile Faguet, que nos lecteurs connaissent bien, a publié récemment, sur le dix-huitième siècle, une dizaine d'*Études littéraires*, originales, spirituelles, un peu trop spirituelles peut-être, non moins solides pourtant que spirituelles, également dignes, enfin, de leur auteur et de ses modèles, qui n'étaient point faciles à attraper : Le Sage, Marivaux, Montesquieu, Diderot, Buffon, Jean-Jacques Rousseau... J'y reviendrai prochainement pour dire tout le plaisir et tout le profit que j'en ai tiré. Mais, en attendant, puisque l'*Étude sur Voltaire* semble avoir fait, — je ne sais pourquoi, — plus de bruit que les autres, et que, si je ne partage pas de tous points l'opinion de M. Faguet sur Voltaire, je partage encore bien moins celle de ses contradicteurs, j'ai pensé qu'on m'excuserait de me mêler à la discussion. Laissant donc aujourd'hui de côté, pour en avoir peut-être bien souvent parlé (1), l'homme, dont

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 mai 1878 : *Voltaire d'après de récens travaux;* dans la *Revue* du 15 mars 1880 : *Une nouvelle édition de la correspondance de Voltaire;* dans la *Revue* du 1er février 1882 : *la Direction de la librairie sous M. de Malesherbes;* dans la *Revue* du 1er juillet 1886 : *Voltaire et Jean-Jacques Rousseau;* dans

M. Faguet n'a rien dit où je ne souscrive, et l'écrivain, qu'il a trop sévèrement traité, c'est du philosophe, ou mieux encore, c'est de l'apôtre que je voudrais dire quelques mots, et tâcher de faire voir, si nous lui devons quelque chose, de quel prix nous l'avons payé.

On nous répète, en effet, tous les jours que, si Voltaire et quelques autres n'avaient pas écrit, « notre métier serait moins facile, notre vie moins douce, notre provision d'idées plus pauvre ou moins libre, et notre plume, quand nous en avons une, moins légère. » Et, en un certain sens, comme il est vrai que nous descendons tous de tous ceux qui nous ont précédés, il est également vrai que nous leur devons à tous quelque chose de ce que nous sommes. Seulement, dire cela, c'est ne rien dire, quand on y songe. Car il s'agit de savoir ce que nous leur devons, et, comme dans le cas de Voltaire, si les charges de l'hérédité n'en passeraient point les bénéfices. Nous sommes hommes avant que d'être journalistes ; et d'avoir rendu « le métier d'écrire plus facile, » au lieu d'en louer Voltaire, il se pourrait que l'on dût l'en blâmer. Mais pourquoi lui serions-nous obligés d'avoir rendu « notre plume plus légère, » s'il n'est que trop aisé de montrer les inconvéniens de cette légèreté? Traiter légèrement les choses sérieuses, et pour cela commencer soigneusement par s'abstenir de les comprendre; juger d'un mot plus ou moins spirituel et injuste *l'Esprit des lois* et l'*Histoire naturelle;* couper court aux discussions par une pantalonnade; répondre par *Candide* à la *Lettre sur la Providence* ou à la *Théodicée* de Leibniz; s'égayer en polis sonneries aux dépens de Pascal et parodier le christianisme, en écrivant *la Bible enfin expliquée par les aumôniers du roi de Pologne,* je ne vois pas qu'il y ait lieu d'être si reconnaissant à Voltaire de nous en avoir enseigné la manière; ou plutôt, nous avons le droit de le lui reprocher. La plaisanterie n'est pas toujours ni partout à sa place; et j'en veux à l'auteur du *Dictionnaire philosophique* de tout ce qu'il en a fourni de trop faciles, depuis cent ans, aux Gaudissart et aux Homais.

Mais Voltaire ne s'est pas contenté de leur rendre le métier plus facile; il a voulu, nous dit-on, leur rendre aussi la « vie plus douce, » et il a enrichi leur « provision d'idées. » Elle était donc, en vérité, bien pauvre? Ce que M. Émile Faguet s'est en effet efforcé de montrer, c'est que Voltaire fut l'homme de son siècle, le courtisan de l'opinion de son temps, et l'interprète enfin de ce qu'on pourrait appeler les idées communes de ses contemporains. J'ajouterais, si je ne craignais d'avoir l'air de jouer sur les mots, que sa grande originalité fut surtout d'en

la *Revue* du 1er septembre 1886 : *le Théâtre de Voltaire;* dans la *Revue* du 1er décembre 1888 : *A propos d'une reprise de Zaïre;* dans la *Revue* du 1er novembre 1889 : *la Bibliographie de Voltaire.*

avoir manqué. Je ne sache pas du moins une idée de Voltaire qui lui appartienne, qui soit sa découverte ou son invention, qu'il ne doive à ses lectures ou à la conversation; et, cela ne diminue rien de sa gloire, puisque ses *idées* nous sont parvenues sous son nom, ni de son mérite ou de sa valeur d'écrivain, puisqu'il les a revêtues, si je puis ainsi dire, de la lucidité de son expression; mais cela donne pourtant à réfléchir, et cela change étrangement la nature ou l'espèce de nos obligations envers lui. Ses idées sont celles de son siècle; autant ou plus qu'il ne les a servies, il en a profité lui-même; il en aurait eu d'autres, si son siècle en avait eu d'autres; et son œuvre, — ce que je ne pourrais dire ni de celle de Montesquieu, ni de celle de Buffon, ni de celle de Rousseau, — se serait faite certainement sans lui.

Puisqu'il y a pourtant deux ou trois de ces idées dont on ne détache pas l'invention ou la propagation de l'expression qu'il en a donnée, et qui sont celles qu'on vise quand on dit qu'il nous a fait la « vie plus douce, » il y faut regarder de plus près. Si l'invention ne lui en appartient pas, c'est assez, en effet, qu'il les ait rendues portatives, si l'on peut ainsi dire, et qu'en entrant dans la composition de l'esprit moderne, elles y aient conservé la forme qu'elles ont reçue de lui.

La première est cette idée de *Tolérance*, qui ne paraissait pas moins sacrilège à Jurieu qu'à Bossuet lui-même et, généralement, aux protestans qu'aux catholiques du siècle précédent. En 1755 encore, et Voltaire ayant déjà passé la soixantaine, on sait que les pasteurs de Genève s'indigneront de l'accusation de *socinianisme* lancée contre eux par l'auteur de l'article *Genève* de l'*Encyclopédie*; et le *socinianisme*, c'est autre chose encore, mais c'est essentiellement l'indifférence en matière de religion. Qu'est-ce que Voltaire a fait pour le triomphe de l'idée de *Tolérance?* A peine autant que Bayle, qui l'avait précédé de plus d'un demi-siècle; et beaucoup moins que l'adoucissement général des mœurs autour de lui. Si le *Traité de la Tolérance*, que Voltaire écrivit en faveur des Calas, est de 1763, le *Dictionnaire* de Bayle est de 1697, et son *Commentaire philosophique sur le Compelle Intrare* est de 1687, c'est-à-dire d'un temps où Voltaire n'était pas encore né. Or, puisque je crains bien de n'en avoir encore persuadé personne, — tant il est difficile en critique de prévaloir contre les légendes, — je le répéterai donc: le maître des esprits au XVIIIe siècle, celui de Bolingbroke, de Voltaire et Lessing, ç'a été Bayle; et la philosophie de Voltaire, notamment, — pour autant que Voltaire ait une philosophie, — on la retrouve dans Bayle tout entière. Dans la mesure où l'on peut assigner une origine certaine aux idées qui, comme celle de la *Tolérance*, ne sont pas tant des idées que des noms que l'on donne, pour abréger le discours, à une conspiration générale des esprits, soyons donc reconnaissans à Bayle de ce qu'il a fait pour la répandre; remercions-en Locke en-

suite, dont la *Lettre sur la Tolérance* est de 1689; Montesquieu, dont les *Lettres persanes* ont paru treize ans avant les *Lettres philosophiques*, et parlons alors, mais alors seulement, de Voltaire.

Faut-il préciser son rôle encore davantage? Aussi longtemps que l'on a pendu nos protestans « pour cause de religion, » et de quelque persécution obscure qu'ils aient été les victimes ou plutôt les martyrs, Voltaire ne s'en est pas ému. « Qu'on pende le prédicant Rochette, ou qu'on lui donne une abbaye, — écrivait-il à Richelieu, le 27 novembre 1761, — cela est fort indifférent pour la prospérité du royaume des Francs, mais j'estime qu'il faut que le parlement le condamne à être pendu, et que le roi lui fasse grâce. » Telle était sa façon d'entendre alors la tolérance. Mais, quand la malheureuse affaire des Calas eut une fois éclaté, quand le retentissement s'en fut étendu à l'Europe entière, et quand Voltaire eut vu quelle incomparable occasion c'était de ramener à lui l'opinion et la popularité qui s'en détachaient, il prit la plume,— sa « plume légère, » — et il intervint dans un débat qu'il n'avait pas ouvert. Le calcul était bon, et le succès passa son espérance. Les magistrats de Genève virent en lui le défenseur de la cause protestante; on oublia l'auteur de la *Nouvelle Héloïse* et de l'*Émile*, dont le succès grandissant importunait ses oreilles; et il reprit ou il reconquit sur l'opinion publique l'ascendant et la souveraineté dont les encyclopédistes, depuis dix ou douze ans, l'avaient dépossédé.

Je pourrais m'en tenir à cette explication de sa conduite, mais j'en veux chercher une plus favorable et une plus honorable pour lui. On la trouvera, si je ne me trompe, dans une autre idée, toute voisine de celle de la *Tolérance*, et qui me semble avoir été le mobile de ses meilleures actions, la généreuse inspiration de son théâtre comme de ses *Histoires*, et non pas sans doute la justification, mais l'excuse en quelque mesure, de son fanatisme à rebours. C'est l'idée d'*Humanité*. Les mœurs étaient dures encore au XVIIe siècle; et pour les y montrer, jusqu'à la cour du grand roi, non-seulement passionnées, mais tragiques, mais cruelles, mais féroces, on n'aurait pas besoin de creuser très profondément. La vie humaine était de peu de prix; et pour atteindre un grand objet, — tel que paraissait être l'agrandissement du territoire national ou la réalisation de l'unité religieuse, — on ne regardait pas au nombre d'existences qu'il fallait sacrifier. On ne regardait pas non plus en justice, pour obtenir, même d'un innocent, l'aveu du crime qu'il n'avait pas commis, à lui faire subir les plus hideuses tortures. Nature délicate, impressionnable et nerveuse, quand Voltaire se représentait le supplice de Jean Calas ou celui du chevalier de La Barre, il en frissonnait ou il en tressaillait d'horreur dans ses fibres les plus secrètes. Mais, quand il parcourait l'histoire et qu'il en voyait, avec les yeux de l'esprit, le sang souiller toutes les pages, une indignation

toute physique, si je puis ainsi dire, s'élevait dans son cœur, montait à ses lèvres, et se répandait en injures contre les rois et contre les prêtres. Ce qu'il y a de puéril et ce qu'il y a d'étroit, ce qu'il y a de superficiel dans cette conception de l'histoire, j'en dirai deux mots tout à l'heure. Pour le moment, je n'en veux retenir que ce qu'elle a de généreux, sinon dans son principe, au moins dans quelques-unes de ses conséquences. Et plus j'y ai songé, plus il m'a paru que, si l'honneur, si la gloire, si la part originale de Voltaire dans l'œuvre du XVIIIe siècle étaient vraiment quelque part, elles sont là.

Pourquoi, comme on l'a dit, son pathétique au théâtre, s'il manque toujours de noblesse, est-il plus « déchirant » que celui de Racine et que celui de Corneille? Que veut-il dire quand il se vante « qu'on trouvera dans tous ses écrits cette humanité qui doit être le premier caractère d'un être pensant? » A quelle intention écrit-il son *Essai sur les mœurs* ou son *Traité sur la tolérance?* Il ne faut pas marchander à le reconnaître; et, selon le mot du don Juan de Molière, c'est « pour l'amour de l'humanité. » Si l'on ne peut pas dire que Voltaire ait aimé les hommes, il a aimé l'humanité. Son irréligion même, qu'il tient sans doute en partie de sa naissance et de son éducation première, c'est la fausse idée qu'il se fait du rôle de la religion dans l'humanité qui l'a développée, nourrie, exaspérée en lui. Là, dans les replis de cette idée, est le nœud de son caractère, l'unité de son œuvre, et l'identité de son être par-dessous la diversité de ses métamorphoses. Là aussi est le seul service dont je lui serais reconnaissant, si d'ailleurs, comme on le va voir, il ne nous l'avait fait assez chèrement payer.

Mais, auparavant, à cette même idée d'*Humanité*, il en faut rattacher une autre : c'est celle de la grandeur, et, — s'il ne s'agissait pas ici de Voltaire, — je dirais, c'est celle de la sainteté de l'*Institution sociale*. Pour supporter leurs maux, ce que les hommes ont encore inventé de mieux aux yeux de Voltaire, c'est de les mettre en commun, et la société seule est capable de nous consoler de la misère de notre condition. C'est l'idée qu'il soutenait déjà, en 1728, dans ses *Remarques sur les pensées de Pascal*, et c'est celle qu'il défend encore, après quarante ans passés, en 1768, dans son *A B C*. Lisez aussi *le Mondain* et les premiers chapitres de *l'Essai sur les mœurs*. Conservateur en tout, sauf en religion, — c'est le mot de Vinet, — et même réactionnaire, pour parler la langue d'aujourd'hui, rien n'a paru plus scandaleux à Voltaire que la prétention d'un Rousseau voulant refondre l'humanité. De tous nos instincts, il n'y en a pas à ses yeux qui nous soit plus *naturel* que l'instinct de sociabilité. Nous sommes faits pour vivre en société, comme les oiseaux « pour faire des nids, » comme les abeilles « pour faire du miel ; » nous y avons toujours vécu, nous y vivrons toujours ; et si la vie a un sens, si la morale a une règle, si l'action a un

but, c'est de travailler au maintien, au développement et au perfectionnement de l'institution sociale.

Je suis bien obligé de dire, cependant, que si nous devons savoir gré à Voltaire d'avoir défendu contre les encyclopédistes et contre Rousseau la grandeur de l'institution sociale, ce n'est pas lui qui s'est avisé le premier, au XVIIIe siècle, d'en faire la règle de la morale et l'objet de la vie : c'est Montesquieu. Sans doute, ayant vécu lui-même dans le temps de notre histoire où peut-être il a été le plus doux et le plus facile, sinon le plus glorieux, de vivre, Voltaire a senti vivement le prix de la civilisation; et l'on peut dire qu'en plusieurs endroits de son œuvre il l'a presque éloquemment exprimé. Mais enfin, l'idée ne lui appartient pas; et on doit ajouter que, bien loin d'en voir, comme Montesquieu, toutes les conséquences, il n'en a saisi que les applications les plus superficielles. N'en peut-on pas conclure avec sécurité que sans lui, sans son œuvre, sans *le Mondain* et sans *la Princesse de Babylone*, ce que cette idée contient en elle d'utile ou de fécond, Montesquieu, lui tout seul, n'était pas incapable d'en faire la fortune? Voltaire, pour sa part, l'a plutôt obscurcie de tous les préjugés qu'il y a constamment mêlés, et parmi lesquels il y en a quelques-uns dont la prodigieuse étroitesse nous empêchera toujours d'être voltairiens.

Il est temps, en effet, d'y venir; et si l'on accorde à Voltaire d'avoir été parmi nous le propagateur de ces idées, il importe maintenant de voir quelles autres idées, sous leur couvert, il a répandues dans le monde.

Et d'abord sa conception de l'*Institution sociale* est éminemment ou insolemment aristocratique. « Ce monde-ci, il faut que j'en convienne, est un composé de fripons, de fanatiques et d'imbéciles, parmi lesquels il y a un petit troupeau séparé qu'on appelle *la bonne compagnie*. Ce petit troupeau étant riche, bien élevé, instruit, poli, est comme la fleur du genre humain; c'est pour lui que les plaisirs honnêtes sont faits; c'est pour lui plaire que les plus grands hommes ont travaillé; c'est lui qui donne la réputation. » Nous entendons de reste ce que cela veut dire. On est l'auteur d'*Œdipe* et de *Zaïre;* on est gentilhomme ordinaire de la chambre du roi; on est l'ami de Mme de Pompadour et de M. de Richelieu; on a été chambellan du vainqueur de Rosbach; on a ramassé quatre ou cinq millions à tripoter dans les vivres ou dans les fournitures militaires; on s'est fait « roi chez soi, » dans son château de Ferney : qu'importe la « canaille, » et n'est-elle pas trop heureuse, trop honorée surtout de travailler à l'entretien et à la parure du « petit troupeau » dont on est? Homme de lettres jusqu'au bout des ongles, l'institution sociale n'a d'autre objet pour Voltaire que d'aider les honnêtes gens à « cultiver les arts; » et si seulement nous consentons à travailler pour lui, il se charge de jouir, de vivre, et de

penser pour nous. On n'a jamais plus lestement ni plus crûment condamné, pour le plaisir de « quelques oisifs, » les quatre-vingt-dix-neuf centièmes des hommes au pénible labeur du « gros œuvre » de l'humanité.

Théoriquement, et à la condition de ne pas s'expliquer, on peut donc bien être reconnaissant à Voltaire d'avoir défendu l'*Institution sociale :* il est permis de l'être moins, si sa conception de la société ne fut pas, comme on vient de le voir, moins égoïste qu'aristocratique. Mais si, de plus, le fondement en est ruineux, je ne vois pas alors de quoi nous nous sentirions obligés. Or, qu'il soit possible d'établir la société sur le fondement de l'utilité générale, conçue par chacun de nous comme étant la sienne propre, c'est une question litigieuse et que je n'oserais pas décider. Mais de vouloir la fonder, comme Voltaire, sur l'utilité générale, considérée comme adéquate aux divertissemens de « la bonne compagnie, » c'est se moquer du monde, à moins que ce ne soit bien profondément mépriser ses semblables. Je crois que Voltaire les méprisait et s'en moquait à la fois. Exigera-t-on que je l'en remercie? Ou plutôt, s'il a fait un peu de bien, sans le vouloir, ne sentira-t-on pas combien il a fait plus de mal en persuadant depuis tantôt cent ans, à toute sa « descendance, » qu'un peu d'esprit, et quelques plaisanteries indécentes ou impies acquittaient l'homme envers l'homme et envers la société ?

De même encore, dans son *Amour de l'humanité,* j'aurais voulu, pour lui, qu'il se mêlât moins de souci de lui-même et un peu plus de charité. Ce n'est pas, comme on l'a vu, que j'en conteste ni la sincérité, ni l'ardeur, ni les heureux effets. Aussi longtemps qu'il y aura des hommes, le nom de Voltaire sera certainement attaché au souvenir de l'abolition de la torture, comme celui de Montesquieu le sera sans doute au souvenir de l'abolition de l'esclavage. Je regrette seulement que leur indignation à tous deux, toujours froidement ironique et toujours maîtresse d'elle-même, procède ou paraisse procéder, si je puis ainsi dire, de leur tête plutôt que de leur cœur. Il ne faut pas craindre les grands mots dans les grands sujets, ni les grands mouvemens dans les grandes causes; et, pour n'être pas une rhétorique, ce n'en est pas moins une espèce d'affectation que de plaisanter si librement sur la torture ou sur l'esclavage. Comme la plupart des Français de son temps, Voltaire avait le cœur sec; sa sensibilité, très vive, mais surtout très mobile, était à fleur de peau; les misères de l'humanité ne l'ont guère ému qu'intellectuellement, si l'on peut ainsi dire; elles ne l'ont pas touché dans son fond; s'il a eu l'horreur de la souffrance, il n'en a pas eu la pitié, bien moins encore ce qu'on en appelle aujourd'hui la religion, — et c'est pourquoi nous avons le droit de lui mesurer notre reconnaissance.

Une autre raison nous y oblige encore. C'est la façon dont il a

cru servir une grande cause par le moyen du mensonge. Il y a plus qu'une erreur, en effet, dans sa conception de l'histoire; et quand il impute au « fanatisme » des maux qui tiennent à la condition même de l'humanité, Voltaire ment et il sait qu'il ment. Il sait parfaitement que ce n'étaient point des protestans qui combattaient contre des catholiques à Salamine et à Platée; il sait que ce n'étaient point des ariens qui combattaient contre des orthodoxes dans les plaines de Cannes ou de Zama; il sait parfaitement que ce n'était point du dogme de la transsubstantiation qu'il s'agissait dans les champs de Philippes ou sur les eaux d'Actium. De même encore il sait que la religion n'est point l'œuvre de « la fourberie des prêtres, » à moins que, comme l'on dit, prêtant ses qualités aux autres, il n'ait vu dans le christianisme qu'une politique analogue à celle des encyclopédistes. Et il sait enfin, puisqu'il ne veut pas lui-même abandonner son « dieu rémunérateur et vengeur, » que cette religion qu'il outrage, après avoir changé la face du monde, a été depuis dix-huit cents ans la consolation, le refuge, et l'espérance de tous ceux qui ont souffert. Étrange façon de servir la cause de la justice et de la vérité, que de commencer par fausser ainsi l'histoire, ce qui donne étrangement à douter de la bonté de la cause! Mais s'il peut y avoir d'agréables mensonges, il n'y en a jamais d'utiles; et nous nous demandons en lisant l'*Essai sur les mœurs*, si les services que le livre a rendus ne sont pas compensés et au-delà par les maux qu'il a faits.

Et ne pourrais-je pas ajouter qu'en exagérant le prix de la vie humaine, je veux dire en plaçant dans cette vie même le but et la fin de la vie, Voltaire a renouvelé parmi nous cette crainte de la mort qui est le principe de toutes les faiblesses et de toutes les lâchetés? Le plus sûr moyen qu'il y ait de bien vivre, c'est de n'avoir pas peur de la mort, et le seul moyen qu'on sache de n'en avoir pas peur, c'est de ne pas trop s'attacher à la vie. Mettre la vie à trop haut prix, c'est donc tarir le courage et la générosité dans leur source. Il se pourrait que ce fût aussi substituer insensiblement le calcul à la charité dans les rapports des hommes; et qu'ainsi ce grand amour de l'humanité, conçu d'une certaine manière, se terminât à déguiser sous un nom pompeux l'intérêt et l'égoïsme mêmes. On a le droit, je pense, d'hésiter à s'en féliciter. En apprenant aux hommes à respecter la vie de leurs semblables, si Voltaire leur a surtout appris à respecter la leur, on ne voit pas au moins qu'il y ait lieu de lui en savoir trop de gré. Son œuvre encore ici nous apparaît mêlée, douteuse à tout le moins. On n'ose pas conclure; et, sans doute, on ne peut pas ne pas être reconnaissant à Voltaire de nous avoir rendu la « vie plus douce, » mais s'il nous l'avait rendue en même temps moins noble, et s'il l'avait rendue surtout plus sombre aux misérables, faudrait-il encore lui en être obligé?

Ce qui achève de nous décider à poser la question en ces termes,

c'est la manière dont il a traité la *Tolérance*. Pour enlever au prince, comme on disait alors, le droit de punir l'hérétique, était-il nécessaire, était-il utile de s'en prendre à la religion même? et en s'y attaquant, ne devait-on pas en tout cas se garder d'en atteindre le principe? C'est ici le grand crime de Voltaire, ou si l'on aime mieux, c'est ici que nous touchons les bornes de son intelligence. « Je veux, disait-il, que mon procureur, que mon tailleur, que mes valets, que ma femme même croient en Dieu, et je m'imagine que j'en serai moins volé et moins c... » Voilà tout ce qu'il a vu dans la religion. Mais, inversement, il a vu dans l'impiété grossière une marque de force d'esprit. « Voilà les fondemens de la religion chrétienne, dit quelque part un personnage de ses dialogues. Vous n'y voyez qu'un tissu de plates impostures, *faites par la plus vile canaille, laquelle seule embrassa le christianisme pendant plus de cent ans.* » Je pense qu'il est bon de remettre ces textes sous les yeux des lecteurs. Non-seulement Voltaire n'a pas rendu justice au christianisme, — ce qui s'expliquerait par les entraînemens de la polémique, — mais il n'a pas senti que nous sommes enveloppés de mystère et d'obscurité; que notre intelligence se heurte, pour ainsi dire, de toutes parts à l'inconnaissable; et qu'il y a quelque chose en nous que ne sauraient satisfaire ni la joie de vivre, ni l'orgueil de savoir.

Autant qu'il pouvait être en lui, on peut donc dire qu'il a découronné d'abord, et ensuite ravalé la pensée. Il existait avant lui une manière de penser qu'on peut bien appeler « sans critique, » mais qui n'en était pas moins haute ni moins large : c'était la manière de Malebranche et de Spinosa, c'était celle aussi de Bossuet et de Pascal. Elle attachait la réflexion de l'homme à la méditation des intérêts éternels de l'humanité, je veux dire de ceux qui nous élèvent au-dessus de notre condition présente en transportant l'esprit dans une région supérieure. Voltaire est venu la ridiculiser. Exigera-t-on encore que nous lui en marquions notre reconnaissance? Tout ce que les sens ne peuvent pas atteindre, il ne s'est pas contenté de le nier, il s'en est moqué, moins légèrement, moins spirituellement qu'on ne le veut bien dire, avec une ironie dont l'impertinence n'exclut pas la lourdeur. Ces mots sont un peu vifs? Je suis donc obligé d'en justifier le choix. « Un gueux qu'on aura fait prêtre, un moine sortant des bras d'une prostituée, vient pour douze sous, revêtu d'un habit de comédien, me marmotter en une langue étrangère ce que vous appelez une messe, fendre l'air en quatre avec trois doigts, se courber, se redresser, faire autant de dieux qu'il lui plaît, les boire, les manger et les rendre ensuite à son pot de chambre. » Que trouve-t-on là de spirituel? et qui croira que ces grossièretés soient de l'homme dont le nom est devenu synonyme d'esprit? Mais quand on en parle aujourd'hui, c'est de confiance,

comme l'on dit, sans avoir pris le temps de le lire; et, à ceux qui l'ont lu, on leur demande ce que Voltaire leur a fait, pour le traiter comme ils font? Je viens d'essayer de le dire, ou plutôt de l'indiquer.

J'en avais aussi bien deux ou trois autres bonnes raisons, dont la première était de marquer deux époques très distinctes de la vie de Voltaire. Il y a un Voltaire bourgeois et presque gentilhomme, l'auteur de *Zaïre* et du *Siècle de Louis XIV*, celui de *Zadig* et de *Candide* même, si l'on veut, dont la spirituelle ironie s'enveloppe encore de politesse ou, au besoin, de courtoisie; un Voltaire « tout à l'ambre, » paré et fardé, dont les allures et la conversation sont celles des salons de Paris ou de la cour de Versailles : c'est celui que l'on lit encore, et c'est le seul qu'on connaisse aujourd'hui. Mais il y en a un autre, le Voltaire de Potsdam et de Ferney, le chambellan de Frédéric et l'amuseur de la grande Catherine, un Voltaire insolent et cynique, l'auteur du *Dîner du comte de Boulainvilliers*, du *Dictionnaire philosophique* et des *Oreilles du comte de Chesterfield*, l'auteur encore des *Lettres sur la Nouvelle-Héloïse* ou des *Anecdotes sur Fréron*, le Voltaire dont la facile audace n'a d'égale que la grossièreté : c'est celui qu'on ne lit plus guère, — et on a bien raison,— le Voltaire des *Mélanges*, mais c'est celui qui a pourtant agi. On ne saurait trop le redire : jusqu'aux environs de 1750, Voltaire n'a passé parmi ses contemporains que pour « un bel esprit; » et c'est même la principale raison qui lui a fait quitter la France pour la Prusse, la cour de Louis XV pour celle de Frédéric. Il est allé chercher là-bas la consécration de gloire et de popularité qu'on lui refusait dans sa propre patrie. Mais quand il est revenu, quand, après avoir essayé de rentrer en grâce auprès de Mme de Pompadour, il a dû se fixer à Ferney, le siècle avait marché, *l'Encyclopédie* avait paru, le parti des *Philosophes* s'était constitué, les Diderot, les d'Alembert, et les Rousseau l'avaient passé depuis longtemps en audace. Pour en devenir le chef, il les suivit; et c'est alors, alors seulement, qu'inondant l'Europe de ses feuilles volantes, âgé de près de soixante-dix ans, il essaya de compenser, par la violence de sa propagande, la timidité de son ancienne politesse et le long retard qu'il avait mis à se ranger du côté des novateurs ou des révolutionnaires.

Je pense aussi qu'il n'est pas mauvais, si la critique et l'histoire littéraire sont un peu l'histoire des familles naturelles d'esprit, de bien savoir quel fut Voltaire. Or, ni Rousseau, ni Buffon, ni Montesquieu n'ont eu la brillante facilité de Voltaire, cette rapidité d'assimilation et d'improvisation, ce don d'éclatante universalité, ni sa souplesse, ni son esprit, ni tant de qualités enfin, par lesquelles, encore aujourd'hui même, il nous amuse, il nous séduit, il nous enchante. D'ailleurs, et selon l'expression de M. Faguet, « l'esprit moyen de la France est en lui. » N'est-ce pas comme si l'on disait que le voltairianisme exis-

tait avant Voltaire? Et le fait est qu'en lui vous aurez beau chercher, vous ne trouverez rien d'unique, *divinæ particulam auræ*, rien qui ne fût avant lui dans le monde, rien qui en fasse quelque chose d'autre ou de plus que l'expression de son *milieu*. Très supérieur à ceux qui l'entourent, il est pourtant de la même famille. Rousseau, lui, n'est que de la sienne, seul en son temps de son espèce, autre en nature, et non pas seulement comme Voltaire en degré. C'est pourquoi l'on peut dire de lui qu'il a enrichi notre « provision d'idées, » parce que nous voyons très clairement, parce que nous pouvons dire, avec certitude et avec précision, quelles sont les *idées* de Rousseau. Mais, parce que nous ne pouvons pas dire quelles sont les *idées* de Voltaire, et parce que d'ailleurs il n'y a pas une idée de son siècle, — y compris celles de Rousseau lui-même, quand Rousseau les eut jetées dans la circulation, — que Voltaire n'ait supérieurement exprimée, c'est pour cela que jamais homme n'a mieux représenté cinquante ou soixante ans d'histoire. Ne voit-on pas que c'est aussi pour cela qu'on pourrait l'ôter de son siècle, non pas certes sans qu'il n'y parût, mais sans que l'esprit du siècle différât de ce qu'il est; et que l'on peut bien concevoir que le cours en eût été ralenti, mais non pas arrêté, ni changé?

Enfin, si l'histoire est une justice aussi, je pense qu'il est équitable de rendre à chacun sa part, et de ne pas faire à un seul homme les honneurs d'un siècle tout entier. Je sais bien que l'action de toute une armée s'attribue au chef qui la commande; mais encore, — et quoiqu'ils marchent tous deux en tête de leur troupe, — ne faut-il pas confondre le trompette avec le général. Voltaire n'a été que le trompette ou le clairon retentissant de l'esprit du XVIIIe siècle.

Comme il sonna la charge, il sonna la victoire,

et les échos en retentissent encore. Mais s'il a pris part au combat, ce n'est pas lui qui en a arrêté les dispositions, ce n'est pas lui qui l'a livré sur le point décisif, ce n'est pas lui enfin qui l'avait préparé de loin et rendu comme inévitable. C'est ce que j'essaierai de montrer prochainement, en m'aidant du livre de M. Faguet pour déterminer les caractères les plus généraux du XVIIIe siècle. Je puis bien dire par avance que mes conclusions ne différeront pas sensiblement des siennes, et comme j'y arriverai par un autre chemin que lui, cette rencontre fera peut-être présumer la justesse de ce qu'elles auront de commun.

F. BRUNETIÈRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 avril.

Que faut-il croire, que faut-il augurer des affaires du temps, et avant tout de nos affaires de France? A première vue, tout est tellement brouillé, enchevêtré et confondu, qu'on a quelque peine à démêler la vérité, à suivre ce mouvement troublé où la plus sérieuse difficulté semble toujours être de voir devant soi et de savoir se conduire. Non, vraiment, ce n'est pas la clarté qui est, pour le moment, dans les affaires du monde, pas plus que dans les affaires françaises. Il y a plutôt, au contraire, quelque chose de noué et d'inextricable dans notre vie publique. L'esprit de parti est tellement envahissant et a pris un tel empire qu'il obscurcit les faits les plus simples et intercepte les vœux du pays manifestés aux élections dernières. Depuis six mois, on n'a pu réussir encore à dégager une politique, une direction, une majorité d'une situation qui n'avait pourtant rien d'équivoque, où avaient éclaté pour ainsi dire spontanément, en dépit de toutes les pressions, les sentimens d'un peuple paisible et laborieux. Nos pouvoirs publics, chargés de l'administration de nos destinées, se sont séparés sans avoir rien fait, en attendant une prochaine rentrée parlementaire qui ne sera peut-être pas plus fructueuse. C'est la règle, c'est le congé de Pâques! Et pendant ce temps, pendant que nos assemblées jouissent de leurs derniers jours de vacances, pendant que M. le président de la république vient de profiter d'un printemps douteux pour visiter les bords de la Méditerranée, les choses marchent d'elles-mêmes; les incidens se pressent dans l'intervalle. Paris votait hier à tâtons pour le renouvellement de son conseil municipal; on se prépare à manifester demain pour la gloire du socialisme universel. Les choses marchent : on ne sait trop où elles vont!

Ce qu'il y a de clair, tout d'abord, c'est qu'on est en face d'une journée qui a cela de caractéristique qu'elle est la journée socialiste de l'Europe entière, on pourrait presque dire du monde entier. Depuis longtemps le rendez-vous est pris, le jour a été fixé ; les populations ouvrières de toutes les capitales, de tous les grands centres d'industrie ont été invitées à chômer le 1er mai et à manifester dans la rue ou dans leurs réunions pour les revendications socialistes, pour les huit heures de travail. Huit heures de travail, huit heures de loisir ou de liberté, huit heures de sommeil, c'est le programme ! A Paris, particulièrement, les meneurs sont à l'œuvre depuis quelques jours déjà. Est-ce une fête populaire qui se prépare? Est-ce le prélude d'une de ces manifestations qui dégénèrent facilement en scènes violentes et en conflits? C'est l'imprévu pour quelques heures encore. Il y a heureusement bien des chances pour que cette journée de demain soit plus bruyante que réellement périlleuse pour l'ordre de la ville. D'abord il est rare que ces manifestations annoncées si longtemps d'avance, et avec un si grand fracas, réalisent tout ce qu'elles font craindre. De plus, il n'est pas certain que tous les ouvriers, — les ouvriers sérieux et laborieux, — soient disposés à se laisser transformer en agitateurs des rues. Enfin, tout indique que le gouvernement a pris ses mesures pour faire respecter la paix publique et arrêter sur l'heure toutes les tentatives qui deviendraient des séditions. Ce qui en sera, on le saura après-demain ; mais la paix publique fût-elle sauvegardée, comme il faut le croire, ce qu'il y a dans tous les cas de grave, de profondément significatif, c'est l'universalité de cette manifestation, c'est cette sorte d'entente qui met sur pied, à jour et heure fixes, les populations ouvrières de la plupart des pays du monde. Partout, en effet, en Allemagne, en Autriche, en Belgique, dans les villes d'Italie, en Espagne même, en Angleterre comme en France, la manifestation se produit dans les mêmes conditions, avec le même mot d'ordre, et il y a des pays, l'Autriche par exemple, où elle a été précédée de grèves violentes et multipliées, de collisions sanglantes en Silésie, en Galicie. Les ouvriers autrichiens marchent du même pas que les ouvriers allemands, que les ouvriers belges, que les ouvriers anglais ou français. Le danger de cette journée de demain ne fût-il pas le même partout, ou ne fût-il pas immédiat, il resterait toujours dans cette simultanéité d'action, dans cet essai que le socialisme fait de ses forces en passant pour ainsi dire la revue de ses armées. On assiste à une sorte d'insurrection plus ou moins pacifique de ce qu'on appelle le « quatrième état, » — insurrection qui peut varier suivant les pays, mais qui procède des mêmes idées ou des mêmes passions et obéit au même mot d'ordre.

Cette universalité, cette organisation concertée de l'agitation socialiste est certainement un phénomène curieux, — dont on ne peut pas pour-

tant trop s'étonner. Après tout, ce mouvement qui éclate avec une force nouvelle et inattendue sous nos yeux, qui se condense dans une manifestation étrange, ce mouvement n'est pas d'aujourd'hui. Depuis longtemps, il a commencé; il n'a cessé de s'étendre, prenant toutes les formes, captant les populations ouvrières par leurs souffrances ou par leurs intérêts, profitant quelquefois des encouragemens, quelquefois des faiblesses des gouvernemens. Il s'est infiltré dans les idées, dans les actes publics, et, à dire vrai, un certain nombre de circonstances, dont quelques-unes sont récentes, n'ont peut-être pas peu contribué à en accélérer le progrès. Lorsque l'empereur Guillaume II, impatient de popularité, publiait ses rescrits où il traitait en quelque sorte avec le « quatrième état; » lorsque, dernièrement, il a appelé les principaux états de l'Europe à délibérer dans une conférence sur le programme des revendications ouvrières, sur les conditions nouvelles du travail, il obéissait sans doute à une inspiration de généreuse philanthropie. Il ne soupçonnait peut-être pas la portée de ce qu'il faisait. En réalité, il faisait du socialisme une puissance régulière, reconnue, admise dans les congrès! Aujourd'hui, c'est plus ou moins un pouvoir constitué, d'autant plus puissant qu'il s'appuie sur des masses innombrables. Lorsqu'il y a quelques années déjà, les républicains français ont voté sans une maturité suffisante et sans réflexion, leur loi des syndicats, ils ont cru ou ils ont voulu faire un acte de libéralité à l'égard des ouvriers; ils se sont flattés aussi de multiplier leurs cliens, d'assurer l'attachement des classes laborieuses à la république, de conquérir le nombre! Ils n'ont pas vu qu'au lieu d'organiser utilement la liberté d'association, au lieu d'offrir aux ouvriers les moyens sérieux et pratiques de débattre et de défendre leurs intérêts, ils préparaient les cadres d'une armée socialiste ou révolutionnaire; ils n'ont pas voulu voir qu'ils créaient un instrument redoutable, — tel, que le jour où des meneurs habiles réussiraient à s'en emparer, les ouvriers seraient un État dans l'État! Les syndicats tels qu'ils sont devenus, ce sont les cadres de la manifestation de demain et de toutes les manifestations.

Reste à savoir ce que les vrais ouvriers, ceux qui travaillent, peuvent gagner à ces organisations dénaturées par l'esprit de révolution, à ces revendications excessives auxquelles aucun pouvoir ne peut donner satisfaction, parce qu'aucun pouvoir ne dispose des conditions du travail. Cette journée qui se prépare, qui est faite en apparence pour les ouvriers, elle est le résultat ou, si l'on veut, le couronnement de bien des déviations d'idées; elle ne peut, en réalité, que compliquer des questions déjà bien délicates, qui ne sauraient être résolues que par la paix, par la liberté, par une série de transactions, entre tous les intérêts qui vivent dans une grande société.

Cependant, le conseil municipal de Paris, qui n'aurait pas demandé mieux que de présider à la manifestation de demain ou de la recevoir

à l'Hôtel de Ville, a disparu avant la fête, et Paris était hier appelé à élire un conseil nouveau. Paris, il faut l'avouer, a voté dans l'obscurité, au milieu d'une mêlée assourdissante de candidatures de toute sorte, sans trop savoir sous quels édiles il se réveillerait le lendemain. Quant à l'ancien conseil, il est mort comme il a vécu, laissant une assez mauvaise renommée. Ce triste conseil, pendant ses quelques années de règne, n'a représenté que l'illégalité, l'esprit de secte et de radicalisme anarchique, l'arrogance brouillonne, l'aggravation des charges. Depuis le premier jour, il a passé sa vie à s'agiter, se mettant en guerre avec le préfet de la Seine et le préfet de police, multipliant à outrance les laïcisations irritantes et ruineuses, s'érigeant en pouvoir politique, organisant même un jour la sédition, faisant en un mot de son omnipotence usurpée une sorte de tyrannie neutralisée tout au plus par une certaine indifférence publique. Il avait fini par se faire une administration irrégulière, un budget occulte, une caisse noire sans contrôle, — et comme couronnement de sa carrière il s'est laissé surprendre dans des arrangemens destinés à assurer aux conseillers municipaux eux-mêmes une part privilégiée dans les emprunts! Ce qu'il y a de plus grave, c'est que tout cela a pu se passer sous l'œil indulgent et paternel du gouvernement complaisant ou complice. Tous les ministères en vérité se sont prêtés depuis quelques années à ces usurpations, à ce désordre organisé. Le conseil municipal a-t-il prétendu exclure M. le préfet de la Seine, le vrai maire de Paris, de l'Hôtel de Ville qui est sa residence légale? M. le préfet de la Seine a dû se morfondre à la porte et s'humilier en humiliant l'état qu'il représente! Les conseillers municipaux ont-ils eu l'étrange hardiesse de s'attribuer eux-mêmes un traitement que la loi interdit? on les a laissés libres de violer la loi et de se voter un budget personnel! La cour des comptes a-t-elle signalé des irrégularités criantes? l'Hôtel de Ville s'est moqué de la cour des comptes et le gouvernement n'a rien dit! On a déclaré plus d'une fois qu'on voulait maintenir l'ordre et la loi; quelle autorité morale peut-on avoir lorsqu'on a laissé depuis des années cette assemblée parisienne qui vient d'expirer passer audacieusement à travers toutes les lois?

Quel sera maintenant ce nouveau conseil municipal qui vient d'être élu à Paris? Il y a d'abord un fait certain, c'est qu'au milieu de toutes ces compétitions qui se sont produites autour du scrutin de dimanche, la compétition boulangiste n'existe guère plus: elle a à peu près disparu. La fortune du général Boulanger est décidément éclipsée! En dehors de ceci, on peut d'autant moins préciser le caractère des élections nouvelles qu'il n'y a guère que vingt conseillers élus; les autres, les trois quarts sont soumis à un ballottage. Quel que soit le résultat définitif, quels que soient les conseillers nommés ou à nommer, cependant une chose assez significative se dégage de ce tourbillon électoral; on sent que l'esprit, les

procédés, les excès de l'ancien conseil municipal sont moralement en déclin. D'une manière assez générale, à travers bien des nuances, se manifeste plus ou moins le vœu que l'assemblée parisienne reste un conseil local, que l'Hôtel de Ville cesse d'être un foyer d'usurpations et d'agitations politiques, qu'on laisse à ces braves sœurs de charité le droit miséricordieux de soigner les malades et les pauvres dans les hôpitaux, que les conseillers municipaux ne soient plus des fonctionnaires rentés par la ville, en un mot que tout rentre dans l'ordre. C'est le programme des conservateurs, c'est aussi le programme de beaucoup de républicains lassés d'intolérance et de désordre; mais ce vœu de l'instinct public ne peut devenir une réalité que si le gouvernement lui-même, reprenant son rôle, fait sentir son autorité. S'il ne voit pas aujourd'hui ce qu'il peut, l'aveuglement est sans remède; s'il le voit, que peut-il craindre? Il est bien sûr d'avoir l'appui de l'opinion.

C'est sa mission de chercher en dehors des hâbleries des partis le vrai sens de toutes les manifestations publiques. Qu'il étudie tous ces scrutins qui se succèdent, les élections législatives, même les dernières élections municipales de Paris; qu'il interroge ce voyage que M. le président de la république vient de faire en Corse, en Provence, dans les Alpes! Il faut toujours sans doute faire la part des banalités officielles. Est-ce qu'on croit cependant que ces populations qui ont entouré M. Carnot sont allées vers lui pour lui demander un gouvernement de combat, d'intolérance et de partialité jalouse? Elles ont vu en lui le chef, le premier représentant de la nation, non le chef d'un parti; elles lui ont demandé, par leur attitude, un gouvernement de bon sens et d'équité libérale, qui, en pacifiant la France, la replace sur un chemin où elle puisse voir clair et marcher avec confiance!

Des événemens comme celui qui a si étrangement transformé la scène allemande en faisant de M. de Bismarck ce qu'on appelle en Espagne un *cesante*, ces événemens ne s'accomplissent pas sans remuer les esprits, les intérêts et même les imaginations. L'ancien chancelier a été un trop puissant personnage, il a été un trop grand manieur d'affaires en Europe comme en Allemagne, il a trop marqué de son empreinte personnelle toute la politique pour que sa disparition soudaine ne laisse pas une incertitude momentanée dans toutes les situations. Les choses reprendront sans doute par degré leur équilibre et leur cours : c'est possible, c'est à croire. Provisoirement, on n'en peut douter, l'effet des changemens accomplis à Berlin, de ce vigoureux coup de barre donné au centre de l'empire voisin, se fait sentir dans la politique universelle, dans l'ébranlement des esprits, dans cette sorte d'attente où l'on vit. Il est sensible en Allemagne, dans les états liés à l'Allemagne, aussi bien que dans les pays intéressés à savoir ce que deviennent les rapports généraux du continent. Un peu partout on

en est encore à se demander si rien n'est changé, comme le disent les programmes officiels de Berlin, ou si tout doit changer fatalement dans la direction intérieure comme dans la direction diplomatique de l'empire central de l'Europe.

En Allemagne même d'abord, l'opinion demeure visiblement indécise entre l'ordre de choses qu'elle a connu, dont elle a peut-être quelque peine à se détacher, et le régime qui vient de s'inaugurer, qui se personnifie avant tout dans un jeune souverain aux aspirations insaisissables, aux volontés aussi impétueuses qu'indéterminées. Le nouveau chancelier, M. de Caprivi, entrant dans son rôle, s'est déjà présenté sans doute en premier ministre devant la chambre de Prusse, et il a tenu un langage simple, aisé, à la fois net et modeste. Il ne se dissimule pas les difficultés de la position où il a pris la place de celui qu'il a appelé son « grand prédécesseur. » Ce langage même toutefois est caractéristique; il a l'air de tout dire sans être explicite sur rien, sans laisser entrevoir les directions de la politique nouvelle dont le jeune empereur a seul le secret. Tout reste d'autant plus incertain que depuis quelques jours on a recommencé à avoir des doutes sur la pensée et les intentions du grand éclipsé de Friedrichsruhe. Quels sont les projets de M. de Bismarck? Se propose-t-il de revenir d'ici à peu, comme on l'a dit, à la chambre des seigneurs dont il est membre? Veut-il, comme on a cru le comprendre, briguer une place au Reichstag pour reparaître en chef d'opposition, ou, si l'on veut, en conseiller superbe et frondeur? Toutes les conjectures ont beau jeu. Que M. de Bismarck laisse échapper des boutades recueillies aussitôt par un journal de Hambourg, qu'il ait ses velléités, ses impatiences ou ses ressentimens, qu'il ne veuille pas laisser croire que, « vieux et cassé, » il se désintéresse désormais dans sa solitude des affaires d'Allemagne, cela se peut. Que Guillaume II, de son côté, ne soit pas insensible à ce qui se passe ou à ce qui se dit à Friedrichsruhe, c'est encore possible; le fait est qu'en allant récemment à Brême pour l'inauguration d'un monument en l'honneur de l'empereur Guillaume Ier, le jeune souverain a évité de nommer l'ancien chancelier. Ce serait cependant selon toute apparence une étrange exagération de croire que cette sorte de duel plus ou moins voilé entre le ministre disgracié et son souverain puisse aller bien loin. Ce serait se méprendre encore plus de supposer que M. de Bismarck tienne à reparaître en chef d'opposition là où il a si longtemps régné en chef de gouvernement, que le nouveau duc de Lauenbourg soit disposé à se modeler sur le duc de Friedland d'autrefois, à prendre le rôle d'un « Wallenstein civil. » Tout ceci n'est vraisemblablement que l'épilogue d'une crise encore mal apaisée. Ce n'est pas moins le signe d'une situation singulière, de l'incertitude qui n'a pas cessé de régner sur la politique nouvelle, sur les idées, les desseins de l'empereur Guillaume II à l'intérieur ou à

l'extérieur, et ce qu'on ressent en Allemagne, on le ressent encore plus dans les pays que l'ancien chancelier avait su rattacher à l'Allemagne.

Rien n'est changé sans doute; « la route reste la même, » M. de Caprivi l'a répété l'autre jour après l'empereur dans la chambre prussienne, et il l'a confirmé dans ses circulaires diplomatiques. La triple alliance subsiste, on le dit à Berlin, on le dit encore plus haut à Vienne et à Rome : c'est possible ! Il n'est pas moins assez apparent que cette alliance a sa crise aujourd'hui, que les choses ne sont plus tout à fait ce qu'elles étaient hier. En dépit des protestations de M. de Caprivi sur le « maintien immuable et indissoluble » de l'alliance, il y a des doutes à Vienne. On soupçonne ou l'on suppose que le jeune empereur Guillaume a toujours l'arrière-pensée d'un rapprochement avec la Russie, qui l'a décidé, dès son avènement, à son premier voyage à Péterhof. M. de Bismarck a été l'obstacle; aujourd'hui, l'obstacle a disparu. Le soin que la diplomatie de Berlin met plus que jamais à marquer la distinction entre les intérêts allemands et les intérêts autrichiens en Orient paraît être une médiocre garantie, et la liberté qu'on affecte de laisser à la politique autrichienne dans les Balkans ressemble à un commencement d'abandon. L'Autriche, sans l'avouer, sans le laisser voir, est peut-être d'autant plus préoccupée à l'heure qu'il est qu'elle se sent moins garantie dans sa politique extérieure au moment même où elle a tous les embarras intérieurs à la fois : et les revendications tchèques qui résistent à toutes les tentatives de compromis, et ces agitations ouvrières qui se répandent comme une contagion dans l'empire, qui ne sont qu'un épisode du mouvement socialiste universel. Les circonstances aidant, la crise allemande risque fort de devenir la crise de la triple alliance à Vienne, — et par extension, par les mêmes raisons ou des raisons analogues, à Rome aussi bien qu'à Vienne.

On a beau s'en défendre au-delà des Alpes, les derniers événemens de Berlin ont ébranlé la confiance et dissipé plus d'une illusion à Rome ou, si l'on veut, ils ont ravivé le sentiment de la réalité parmi les Italiens. Ils semblent tout au moins avoir donné une force nouvelle à un mouvement d'opinion qu'on pouvait distinguer déjà depuis quelque temps. Ce n'est pas d'aujourd'hui, en effet, que les Italiens prévoyans et sensés ont commencé à calculer ce que leur avait coûté la triple alliance, et par les dépenses militaires démesurées qu'elle leur a imposées et par les pertes de toute sorte dont elle a été la première cause en entraînant l'Italie dans une rupture commerciale avec la France. C'est le fond de l'opposition qui se manifeste depuis quelque temps au-delà des Alpes, sans avoir réussi encore à se coordonner. La révolution ministérielle de Berlin n'a peut-être fait que stimuler et accélérer ce mouvement d'opinion, en créant du même coup une situation délicat

à M. Crispi, directement et personnellement atteint par la disparition de M. de Bismarck. Ce n'est point, pour tout dire, que quelques-uns de ceux-là mêmes qui combattent M. Crispi en soient dès ce moment à désavouer la politique qui a fait la triple alliance. Ils la défendent encore, témoin le dernier discours de M. Magliani; ils semblent en parler toutefois plus timidement, sans illusion, comme pour couvrir leur retraite. En réalité, deux sentimens assez difficiles à concilier se manifestent au-delà des Alpes. D'un côté, on ne voudrait pas se séparer de cette alliance centrale à laquelle on s'est donné sans trop savoir à quoi on s'engageait, sans calculer les conséquences d'une politique qui enchaînait l'Italie à des intérêts étrangers. D'un autre côté, il y a le désir visible de se rapprocher de la France, de renouer entre les deux pays des rapports qui sont dans la nature des choses, que de faux calculs ont pu seuls altérer. C'est à ce sentiment que M. Crispi a cru sûrement répondre en envoyant récemment une escadre à Toulon pour faire honneur à M. le président de la république dans son voyage sur les bords de la Méditerranée. L'amiral italien chargé de porter une lettre du roi Humbert à M. le président de la république a été reçu comme il devait l'être. On a répondu par la courtoisie à une démonstration courtoise. On a échangé des politesses, rien de mieux! Ce n'est certainement pas la France qui a contribué à créer des difficultés entre les deux nations et qui serait disposée à les aggraver ou à les prolonger. La France a l'avantage de n'être pas pressée et de n'avoir rien à demander à l'Italie. Elle ne lui demande que d'être elle-même, de reprendre possession de sa politique, de rentrer dans son indépendance et d'y rester. Et si les Italiens, éclairés par l'expérience, commencent à sentir qu'ils auraient autre chose à faire que de sacrifier leurs intérêts, leurs finances, leur commerce pour le bon plaisir d'une prépotence étrangère, ce serait bien un peu ce qu'on pourrait appeler la crise de la triple alliance au-delà des Alpes.

Les nations depuis longtemps façonnées aux mœurs libres, à la vie publique et à ses agitations ont cela de caractéristique et de rassurant pour elles que si elles ont comme les autres leurs crises, leurs grèves, leurs manifestations, elles ne font pas moins leurs affaires : elles ont du temps pour tout, sans oublier leurs intérêts positifs. L'Angleterre est certes un des pays où la liberté se déploie avec le plus de puissance, où tout ce qui touche à la politique nationale est discuté avec le plus d'animation. C'est la vie du peuple anglais et de ses chambres. A peine le parlement, après ses courtes vacances de Pâques, s'est-il retrouvé à Westminster, le ministère a été assailli de questions sur toutes les affaires du jour, et sur les entreprises de l'Allemagne dans l'Afrique orientale, et sur Emin-Pacha, et sur le démêlé avec le Portugal, et sur l'Égypte, et sur les pêcheries de Terre-Neuve, qui sont un objet de litige avec la France.

Les Anglais ont l'œil partout, parce que sur tous les points du globe ils voient un intérêt britannique. L'Angleterre, comme d'autres, a aussi chez elle ses crises du travail, ses agitations socialistes, ses fermentations, ses revendications ouvrières, et elle aura demain comme la France, comme l'Allemagne, comme l'Autriche, ses manifestations, son chômage du 1er mai. Elle a de plus, enfin, ce que d'autres n'ont pas, son éternel embarras d'Irlande qui renaît sans cesse, qui revient en ce moment même dans le parlement à propos d'un projet sur le rachat des terres, vivement combattu par M. Parnell, par M. Gladstone, contesté ou vu avec défiance par bien des conservateurs eux-mêmes. Oui, sans doute l'Angleterre a tout cela, peut-être d'autres difficultés encore ; elle a ses conflits, ses entreprises lointaines, sa plaie irlandaise, ses luttes de partis, et pendant ce temps elle ne fait pas moins ses affaires de tous les jours avec une méthodique vigilance, sans se laisser entraîner au désordre financier. Elle vient au contraire de recevoir, au retour du parlement, des mains de son chancelier de l'échiquier, M. Goschen, un budget tout gonflé d'excédens et d'opulence, comme on n'en voit guère aujourd'hui, un budget des meilleurs temps de prospérité.

Si ce n'était l'obsession des affaires d'Irlande et le danger d'une scission de majorité à l'occasion du projet agraire qui est aujourd'hui en discussion, le ministère anglais, avec son budget, aurait fait beaucoup sans doute pour son crédit et sa popularité; il aurait pour longtemps conjuré les mauvaises chances. M. Goschen, qui est le plus habile des chanceliers de l'échiquier après M. Gladstone, a eu la bonne fortune de pouvoir exposer aux chambres une situation financière aussi brillante que solide, en leur proposant un budget fait pour rassurer et flatter l'opinion. M. Goschen est heureux; il a pu annoncer aux chambres que l'excédent de la dernière année a été, tout bien compté, de 80 millions de francs, et en mettant la plus stricte prudence dans ses évaluations, il a ajouté que le boni de l'année courante serait à peu près égal. Cet état florissant est dû particulièrement à l'augmentation des recettes sur les spiritueux: si la tempérance en souffre, le trésor, d'un autre côté, y trouve son avantage. Le budget anglais, après avoir suffi à tout, notamment à des réductions considérables de la dette, reste donc avec un excédent disponible de 80 millions de francs, ou plus de 3 millions de livres sterling. Que fera-t-on de ce superflu, qui n'est, après tout, que le prix d'une prudente administration des finances publiques? Le chancelier de l'échiquier peut se mouvoir à l'aise avec un tel budget et a une certaine liberté dans ses combinaisons. Il propose d'affecter quelques millions à des dépenses militaires à l'équipement des volontaires mis aux frais de l'État par un vote récent de la chambre des communes, en un mot, au développement ou au perfectionnement de la défense nationale. D'un autre côté, il fait

entrer dans ses calculs un certain nombre de dégrèvemens sur le thé, sur l'or et l'argent, sur les communications postales avec l'Inde et les colonies.

Un de ces dégrèvemens ne laisse même pas d'être caractéristique et de toucher quelque peu la France : c'est celui des raisins secs. Il n'y a pas bien longtemps encore on a vu nos sénateurs, nos députés, pour conquérir un droit de douane sur ces malheureux raisins secs, aller jusqu'à renverser un ministère et s'exposer à sacrifier une politique séculaire, nos relations commerciales avec l'Orient. On ne voulait rien entendre, dès qu'il s'agissait de sauver les vins de l'Aude et de l'Hérault de la concurrence des raisins de Corinthe! M. Goschen, par une sorte d'ironie, a saisi l'occasion de réduire de plus des deux tiers les droits sur les raisins secs à leur entrée en Angleterre, et du même coup il a obtenu de la Grèce une réduction de 20, 25, jusqu'à 50 pour 100 sur les tissus, sur les lainages, sur tous les produits de l'industrie britannique à leur entrée dans les ports grecs. M. Goschen s'est un peu moqué de nous en prenant notre place. Et voilà comment les Anglais, en gens pratiques, profitent de tout, trouvant dans la puissance et l'élasticité de leurs finances les moyens d'ouvrir de nouveaux débouchés à leur commerce.

A la vérité, même en Angleterre, il y a des politiques, des financiers qui, sans être insensibles à un somptueux bilan, ne sont encore qu'à demi satisfaits des combinaisons du nouveau budget. Ils auraient préféré qu'on profitât d'une belle situation financière pour procéder largement et réaliser de plus grandes réformes en supprimant complètement, par exemple, l'impôt sur le thé, ou en réduisant l'income-tax. M. Gladstone aurait peut-être agi ainsi. M. Gladstone est l'homme de toutes les audaces. M. Goschen, au risque de paraître moins hardi et de ne pas contenter tout le monde, a préféré s'en tenir à des réformes plus modestes, à des dégrèvemens partiels, sans toucher au grand ressort des finances britanniques. Quel est le meilleur système? C'est une question à débattre entre financiers anglais. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, si le ministère de lord Salisbury n'est pas toujours heureux dans d'autres parties de sa politique, il a du moins cette chance de présenter pour sa défense un budget solide et sincère, qui ne cache dans ses replis ni dépenses inavouées, ni emprunts déguisés, ni décevans artifices. Quoique certainement très compliqué, ce budget, œuvre de M. Goschen, est en même temps assez simple pour saisir l'opinion, pour inspirer à l'Angleterre une confiance tranquille dans la puissance et la prudente administration de ses ressources. On ne peut pas en dire autant partout en Europe; il y a des pays qui ne réduisent pas leur dette et n'ont pas 80 millions de superflu dans leur budget!

Ce n'est point assurément par les finances que brillent des pays

comme l'Espagne et le Portugal. Ils ont assez à faire de se débattre dans les embarras, dans les confusions d'un état politique qui ne semble pas se simplifier. Le ministère de Madrid, il est vrai, a réussi à sortir à peu près intact de cette sorte d'échauffourée militaire et parlementaire qui s'est produite un moment à l'occasion des lettres de quelques généraux et de la punition qui leur a été infligée. S'il n'a pas été bien chaudement soutenu, il n'a pas été non plus désavoué et abandonné au scrutin parlementaire. Il a eu le dernier mot : c'était après tout un intérêt supérieur de discipline militaire. Le général Daban, le principal personnage de cette échauffourée de petites lettres, est parti paisiblement, sans ombre de résistance, pour aller faire ses arrêts au château-fort d'Alicante. Un autre manifestant, le général Salcedo, est allé subir sa peine dans une citadelle du nord. Le général Martinez Campos, le plus énergique défenseur du général Daban, s'est empressé d'aller porter ses hommages à la reine régente. Tout semblait terminé et l'était en effet de ce côté; mais à peine le ministère en avait-il fini avec cette affaire des généraux, il a été surpris par un autre incident qui n'est peut-être pas moins grave, qui révèle dans tous les cas un certain état d'anarchie ou d'effervescence dans quelques régions de l'Espagne. Un des chefs du parti carliste, qui est sénateur, le marquis de Cerralbo, est allé récemment faire un petit voyage de propagande en Catalogne, c'était un voyage assez pacifique. Le sénateur carliste a voulu aller jusqu'à Valence; mais là son arrivée a provoqué un véritable soulèvement populaire. Une multitude furieuse s'est attroupée et répandue dans la ville; une fois déchaînée, elle s'est portée aux plus violens excès, assiégeant dans son hôtel le marquis de Cerralbo et ses amis, poussant des cris de mort, et profitant de l'occasion pour saccager et piller quelques édifices, notamment le collège de Jésuites. La ville a été un moment le théâtre de véritables scènes révolutionnaires. Le gouverneur civil, visiblement surpris, n'a su que faire et n'a eu rien de plus pressé que de laisser le soin de la répression au capitaine-général qui s'est chargé de rétablir l'ordre à Valence. L'ordre matériel a été rétabli sans doute. Ces scènes révolutionnaires ne gardent pas moins quelque gravité, ne fût-ce que comme symptôme de l'anarchie des esprits et de la faiblesse des autorités civiles dans des villes populeuses comme Valence. Le fait est que le ministère a paru assez embarrassé dans les explications qu'il a dû donner aux chambres, et que des incidens de cette nature ne lui rendent pas la force et le crédit qu'il semble perdre de jour en jour.

C'est justement la fatalité des situations affaiblies et compromises de produire de ces incidens. L'habile président du conseil, M. Sagasta, a triomphé jusqu'ici de bien des difficultés. Il n'est tombé ni pour l'affaire des généraux, ni à l'occasion de l'émeute de Valence; il n'en est

peut-être pas plus fort, et n'y eût-il pas des accidens violens, imprévus, le ministère, avant d'arriver à la fin de la session et à une dissolution possible, a encore bien des défilés à traverser. Il a nécessairement à faire voter le budget qui provoque des contradictions passionnées, une loi régularisant l'application du suffrage universel et réorganisant les circonscriptions électorales; il est occupé en ce moment même à discuter péniblement une loi d'élections pour les Antilles. Ce sont autant d'écueils sur lesquels il est à tout instant exposé à se briser, d'autant mieux que s'il a devant lui une opposition acharnée, il n'a plus guère pour le soutenir qu'une majorité divisée et désorganisée. L'impression assez générale à Madrid est que le ministère ne peut plus vivre longtemps, que M. Sagasta, après cinq ans de pouvoir, est arrivé au bout de son règne. De plus en plus, l'unique question semblerait être de savoir s'il sera remplacé par un autre ministère libéral, mitigé avec des hommes comme M. Alonso Martinez, le général Jovellar, ou si le chef du parti conservateur, M. Canovas del Castillo, sera appelé à présider aux élections prochaines, à une expérience nouvelle du suffrage universel: car tout est là aujourd'hui! Le suffrage universel a été voté par le congrès; il n'est pas encore voté par le sénat, mais il le sera probablement d'ici à peu. Une fois voté par le sénat, c'est la loi du pays. Tout peut dépendre de la manière dont cette loi sera appliquée, de l'autorité morale du gouvernement qui présidera à cette application. De toute façon, c'est l'imprévu plus que jamais au-delà des Pyrénées!

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La rente française avait atteint il y a quinze jours le cours rond de 89 francs qui n'avait jamais été inscrit auparavant sur notre 3 pour 100. Quelques optimistes voyaient déjà toute étape brûlée jusqu'au cours de 90 francs. Mais la vivacité des achats au comptant et à terme s'est ralentie entre 89 et 89.25, et les vendeurs ont pu concevoir un instant

la pensée d'une revanche, à la faveur des appréhensions présumées concernant les élections municipales et la manifestation ouvrière universelle du 1er mai.

Le coup n'a pas réussi. Le 3 pour 100, un instant ramené à 88.65, a été relevé en deux séances au-dessus de 89 et s'y est maintenu depuis. Le résultat du scrutin du 27 avril a facilité cette bonne tenue de nos fonds publics. On s'est décidé à marquer le pas en attendant que la journée ouvrière internationale ait donné ce qu'elle réserve. Il n'est que juste de reconnaître que le public financier, celui de la spéculation aussi bien que celui de l'épargne, ne s'est pas laissé un seul instant émouvoir par la pensée que cette échéance pût apporter le moindre démenti à sa sérénité.

A Londres a dominé pendant toute cette quinzaine une préoccupation d'un genre bien différent, se rattachant à la question du métal-argent. Depuis la réunion, en décembre dernier, du cinquante et unième congrès, les partisans de l'extension du monnayage de l'argent se sont mis à l'œuvre dans les deux chambres, et les derniers télégrammes d'Amérique annonçaient que les comités des groupes républicains avaient fini par se mettre d'accord sur un *bill* dont la clause principale est que le Trésor sera tenu d'acheter chaque mois 4 millions 500,000 onces d'argent, en représentation desquelles il émettra des *Treasury notes* ou billets du Trésor, jusqu'à concurrence de la valeur d'achat, et que ces billets seront remboursables aux guichets du Trésor en *lawful money*, c'est-à-dire en or, ou en certificats d'or, en greenbacks, en monnaie d'argent ou certificats d'argent, au gré du porteur des billets.

D'après les télégrammes, le vote de ce bill serait assuré dans les deux chambres. Si l'on songe que jusqu'ici le Trésor ne monnayait que 2 millions dollars d'argent par mois, et que d'autre part le prix maximum auquel il serait autorisé à l'avenir à payer les barres d'argent est de 59 1/4 pence par once, soit presque la parité complète avec l'or à l'ancien taux légal de 15 à 15 1/2 pour 1, on comprend quelles perspectives de hausse sont ouvertes pour le métal-argent qui depuis plusieurs années était coté entre 42 et 45 pence, et s'est déjà élevé, depuis l'annonce du *silver bill*, à 49 pence.

On s'est un peu trop hâté de conclure à l'accord entre les partisans du bill dans les deux chambres. Les divergences de vues ne sont pas encore écartées complètement. La plus sérieuse est celle qui a pour objet la qualification des billets du Trésor émis en représentation des lingots d'argent achetés. Les sénateurs veulent que ces billets soient déclarés *legal tender*, les représentans résistent. Mais l'opinion générale, aux États-Unis et en Angleterre, est que ces difficultés seront aisément aplanies et que le désir est si vif d'aboutir chez tous ceux qui, de près ou de loin, se rattachent aux intérêts des propriétaires de mines

et aux doctrines de l'inflationnisme, que le vote d'un bill quelconque sur l'argent est certain.

Le monde financier, à New-York et à Londres, compte donc sur un de ces mouvemens soudains de hausse qui, dans le jargon boursier anglo-saxon, sont appelés *booms*. La spéculation n'a pas attendu le vote, naturellement. Elle s'est mise en campagne sur le simple espoir du *silver bill*, et les achats se sont précipités sur toutes les valeurs que l'on peut supposer devoir bénéficier de la hausse du métal-argent, notamment les obligations des chemins de fer américains, toutes, dès maintenant, en grande hausse sur le Stock-Exchange comme au-delà de l'océan Atlantique.

Cette brusque poussée des valeurs américaines n'a pas été étrangère au raffermissement des fonds internationaux européens dans les derniers huit jours. Les places de Vienne et de Berlin, sous l'impression des émeutes de Vienne et de Biala, avaient plutôt des tendances faibles; mais la hausse de l'argent a déterminé un courant très vif de demandes sur le rouble à Berlin, et aussitôt les cours de tous les fonds russes, bientôt après ceux du Hongrois et de l'Italien, ont été favorablement affectés.

Les rentes russes ne profitent de la hausse de l'argent que parce que cette hausse est supposée devoir entraver les exportations de produits agricoles de l'Inde au bénéfice de celles de la Russie. La rente italienne a été surtout favorisée. Les rachats du découvert l'ont poussée à 94.45. La situation économique du royaume n'accuse encore aucun symptôme de sérieuse amélioration, mais M. Crispi paraît décidé à entrer dans la voie des réductions de dépenses. On annonce déjà des économies de 15 millions pour la guerre et de 7 millions pour la marine. L'aventure de la mer Rouge reste un point noir pour les finances italiennes. Les rentes espagnole et portugaise ont été plus faibles. La dernière surtout est très offerte à Londres et à Paris, depuis l'échec du dernier emprunt. A Madrid, le ministre des finances ne s'est pas décidé à tenter les risques d'un appel au public. Il a préféré demander aux Cortès l'autorisation pour la Banque d'Espagne de porter le chiffre de sa circulation fiduciaire de 750 millions de pesetas à un milliard. Comme cette circulation devra être à l'avenir couverte par une encaisse métallique de 33 pour 100 au moins, le change sur l'Espagne est devenu de plus en plus défavorable à ce pays.

Les fonds turcs ont été arrêtés dans leur mouvement de hausse par la nouvelle que l'iradé impérial autorisant la conversion des obligations privilégiées, et que l'on croyait signé, ne l'était pas, ou, s'il l'était, n'empêchait pas un nouvel examen de la question par la Porte. Quant à la conversion de la dette privilégiée d'Égypte, elle continue à donner lieu à des négociations qui se poursuivent parallèlement entre M. Ribot, les délégués du khédive et le cabinet anglais.

Ainsi tous les fonds d'État en Europe, et nous n'avons parlé que de ceux qui fournissent un aliment régulier à la spéculation internationale, ont été en progrès pendant cette quinzaine ou ont conservé les cours acquis précédemment, le 3 pour 100 portugais seul faisant exception. Ce phénomène, remarquable surtout à la veille d'une journée révolutionnaire qui a inspiré des craintes sérieuses dans plusieurs pays, et notamment en Espagne et en Autriche, explique la fermeté avec laquelle notre rente 3 pour 100 a résisté à toutes les tentatives des baissiers. Dans quelques jours, la réunion de la chambre va remettre à l'ordre du jour la question de l'emprunt. Le ministre voudrait l'opération immédiate; un groupe nombreux, sinon la majorité de la commission du budget, préfère l'ajournement après la discussion de la loi de finances. L'affaire du Dahomey ne cause aucune préoccupation bien vive. Cependant, s'il faut une petite expédition, et que la chambre l'autorise, les frais viendront encore grever le budget.

Les fonds argentins ont subi très brusquement la crise que nous avions prévue. La panique a été, il est vrai, de courte durée. La prime de l'or s'était élevée au-dessus de 200 pour 100, les cours des emprunts provinciaux sont tombés de 30 francs en une seule séance. Alors a été annoncée, par télégramme, la démission de tous les ministres ainsi que le remplacement aux finances de M. Pacheco par M. Uriburu. Les Anglais ont vu dans ces modifications le gage d'un heureux changement de système, et le marché des valeurs argentines a pris une physionomie toute nouvelle. La prime de l'or s'est abaissée à 145, et les emprunts de Cordoba, de Mendoza, de Corrientes, de Catamarca, qui avaient reculé jusqu'au-dessous de 300 francs, valent aujourd'hui de 365 à 375 francs.

La Banque de France a un peu faibli sur une certaine réduction des bénéfices depuis le commencement du semestre. Les actions des autres institutions de crédit de Paris n'ont pas été l'objet de négociations plus actives en avril que précédemment. L'assemblée des actionnaires de la Banque de Paris a reçu communication d'un rapport très satisfaisant sur les résultats de l'exercice 1889. Un groupe financier, formé de la plupart des établissemens financiers et de la Société Eiffel, a pris en mains l'affaire du chemin de fer métropolitain. Les deux derniers relevés hebdomadaires de recettes de nos grandes compagnies accusent de magnifiques plus-values sur la période correspondante de 1889. Aussi les actions du Nord, du Lyon, de l'Orléans, ont-elles été recherchées avec une grande faveur; le Suez, les Omnibus, les Voitures, dont l'assemblée a eu lieu le 29 avril, et a voté un dividende de 50 francs, ont été au contraire négligés. Le groupe des valeurs de cuivre s'est ranimé. La hausse des prix du métal a entraîné celle des actions minières, Rio-Tinto et surtout Tharsis.

Le directeur-gérant : C. Buloz.